



**HAL**  
open science

# Les céramiques de la cité des arvernes au haut-empire : production, diffusion et consommation (Ier siècle avant J.-C. – IIIe siècle après J.-C.)

Jerome Trescarte

## ► To cite this version:

Jerome Trescarte. Les céramiques de la cité des arvernes au haut-empire : production, diffusion et consommation (Ier siècle avant J.-C. – IIIe siècle après J.-C.). Archéologie et Préhistoire. Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 2013. Français. NNT : 2013CLF20027 . tel-01254999

**HAL Id: tel-01254999**

**<https://theses.hal.science/tel-01254999>**

Submitted on 13 Jan 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# LES CÉRAMIQUES DE LA CITÉ DES ARVERNES AU HAUT-EMPIRE

*Production, diffusion et consommation  
(I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. – III<sup>e</sup> siècle après J.-C.)*

---

Volume 1 – Texte

---

**Jérôme TRESGARTE**

**Thèse de Doctorat en Archéologie**

Présentée et soutenue publiquement  
le 6 décembre 2013, à Clermont-Ferrand

*Sous la direction de*

**M. Frédéric TRÉMENT**

Professeur d'Antiquités Nationales - Histoire et Archéologie de la Gaule  
*Université Blaise-Pascal - Clermont II*

*Membres du jury*

**M. Pier Luigi DALL'AGLIO**

*Président du jury*

Professeur d'Archéologie  
*Université de Bologne*

**M. Xavier DERU**

Maître de Conférences en Archéologie romaine  
*Université Charles-de-Gaulle - Lille III*

**M. Alain FERDIÈRE**

Professeur honoraire d'Archéologie  
*Université François-Rabelais - Tours*

**M. Claude RAYNAUD**

*Rapporteur*

Directeur de recherches au CNRS, HDR  
*UMR 5140 « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes », Lattes*

**M. François RÉCHIN**

*Rapporteur*

Maître de Conférences HDR en Archéologie romaine et Histoire ancienne  
*Université de Pau et des Pays de l'Adour*



# **LES CÉRAMIQUES DE LA CITÉ DES ARVERNES AU HAUT-EMPIRE**

***Production, diffusion et consommation  
(I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. – III<sup>e</sup> siècle après J.-C.)***

---

**Volume 1 – Texte**

---



# LES CÉRAMIQUES DE LA CITÉ DES ARVERNES AU HAUT-EMPIRE

## *Production, diffusion et consommation (I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. – III<sup>e</sup> siècle après J.-C.)*

---

### Volume 1 – Texte

---

**Jérôme TRESCARTE**

### Thèse de Doctorat en Archéologie

Présentée et soutenue publiquement  
le 6 décembre 2013, à Clermont-Ferrand

*Sous la direction de*

**M. Frédéric TRÉMENT**

Professeur d'Antiquités Nationales - Histoire et Archéologie de la Gaule  
*Université Blaise-Pascal - Clermont II*

*Membres du jury*

**M. Pier Luigi DALL'AGLIO**

*Président du jury*

Professeur d'Archéologie  
*Université de Bologne*

**M. Xavier DERU**

Maître de Conférences en Archéologie romaine  
*Université Charles-de-Gaulle - Lille III*

**M. Alain FERDIÈRE**

Professeur honoraire d'Archéologie  
*Université François-Rabelais - Tours*

**M. Claude RAYNAUD**

*Rapporteur*

Directeur de recherches au CNRS, HDR  
*UMR 5140 « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes », Lattes*

**M. François RÉCHIN**

*Rapporteur*

Maître de Conférences HDR en Archéologie romaine et Histoire ancienne  
*Université de Pau et des Pays de l'Adour*



# Sommaire

---

Remerciements .....	9
<b>RÉSUMÉ — MOTS-CLÉS</b> .....	11
<b>ABSTRACT — KEYWORDS</b> .....	13
<b>INTRODUCTION</b> .....	15
<b>PARTIE I L'ÉTUDE DES CÉRAMIQUES ANTIQUES :</b>	
<b>UNE QUESTION DE PÂTE ET DE FONCTION DES VASES</b> .....	27
Chapitre 1 Une histoire de pâte .....	29
Chapitre 2 Qu'entend-on généralement par « céramiques fines » et « céramiques communes » ? ....	45
Chapitre 3 La recherche sur les céramiques dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne : la prépondérance des productions à pâtes fines.....	55
Chapitre 4 Bilan des travaux sur les céramiques dites « communes » de la moitié Sud de la Gaule .....	71
Chapitre 5 Les céramiques de transport, stockage et cuisine du bassin de Clermont et de la Grande Limagne : corpus d'étude et traitement des données.....	85
<b>PARTIE II LES CÉRAMIQUES À PÂTES SEMI-FINES ET GROSSIÈRES ARVERNES :</b>	
<b>TECHNOLOGIE, FONCTION ET CHRONOLOGIE</b> .....	133
Chapitre 6 Modèles méditerranéens et spécificités régionales.....	135
Chapitre 7 Caractérisation des pâtes semi-fines et grossières étudiées .....	149
Chapitre 8 Réflexions sur l'étude morphologique et fonctionnelle des vases antiques .....	193
Chapitre 9 Les productions à pâtes grossières et semi-fines : répertoire typologique, chronologie et fonction des vases .....	225
<b>PARTIE III ÉVOLUTION ET PLACE DE LA VAISSELLE STANDARDISÉE</b>	
<b>DANS LE DÉVELOPPEMENT D'UN TERRITOIRE : L'EXEMPLE ARVERNE</b> .....	311
Chapitre 10 Des productions très tôt standardisées dans le val d'Allier .....	315
Chapitre 11 Le principal facteur d'évolution de la vaisselle gauloise : l'imitation des importations italiques.....	335
Chapitre 12 L'artisanat céramique dans le Massif Central au Haut-Empire : un marqueur de développement des territoires ? .....	379
<b>CONCLUSION</b> .....	399
<b>ANNEXES</b> .....	409
<b>SOURCES ANTIQUES ET BIBLIOGRAPHIE</b> .....	425
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	485





*Ce travail de longue haleine n'aurait pu voir le jour sans les conseils scientifiques, le soutien et les encouragements de mon directeur de thèse, M. Frédéric TRÉMENT : qu'il soit ici chaleureusement remercié. Je tiens à lui exprimer ma reconnaissance pour tout ce qu'il m'a enseigné en dehors du seul cadre de mes travaux sur la culture matérielle des Arvernes. À ses côtés, j'ai pu m'initier aux techniques de l'archéologie de terrain, à la recherche en laboratoire et à l'enseignement qui m'ont tant apporté professionnellement. Surtout, j'ai compris avec lui tout l'intérêt de la transversalité en Histoire et de la collaboration entre chercheurs.*

*Je tiens aussi à remercier MM. Pier Luigi DALL'AGLIO, Xavier DERU, Alain FERDIÈRE, Claude RAYNAUD et François RÉCHIN qui ont accepté de lire et de juger ce travail de recherches.*

*Ma gratitude va également à M. Bernard DOMPNIER et à M. Philippe BOURDIN, respectivement ancien et actuel directeur du Centre d'Histoire « Espaces et Cultures », au sein duquel j'ai pu mener à bien mes recherches. Merci également à l'École Doctorale LSHS, son directeur, Monsieur LYSØE, pour l'aide apportée tout au long de cette odyssee, et Stéphanie, pour son efficacité, sa réactivité et sa bonne humeur.*

*Que mes collègues clermontois de l'Université Blaise-Pascal et du CNRS trouvent ici l'expression de mon amitié : leurs problématiques parfois très éloignées des miennes n'en ont pas moins permis de fructueux échanges et discussions. Merci à Renée Carré, Mireille Cébeillac-Gervasoni, Laurent Lamoine, mes amis Bertrand Dousteysier, Blaise Pichon et Cyril Triolaire.*

*Mes pensées vont tout particulièrement à Claude qui a consacré tant de temps à relire, corriger et mettre en forme ce travail.*

*Pour m'avoir conseillé et permis d'accéder à certains ensembles céramiques, je me dois de remercier MM. Philippe Bet et René Murat de l'Institut National de la Recherche Archéologique Préventive, David Lallemand du Service d'Archéologie Préventive du Département de l'Allier, les chercheurs de l'Association de Recherches sur l'Âge du Fer en Auvergne, et mes collègues du Conseil Général du Puy-de-Dôme.*

*Merci à tous mes amis travaillant de près ou de loin dans l'archéologie : Fabien Delrieu, Yvon Lécuyer, Anne-Cécile Barthélémy, Marion Dacko, Sandra Chabert, Jérôme Besson, Alain Trintignac, Emmanuel Marot.*

*Merci à tous ceux qui m'ont apporté leur soutien moral durant toutes ces années de recherches : mes amis arvernes (Anne-Cécile et Pascal, Estelle et Olivier, Bruno et Céline, Clarisse et Laurent, Laurent, Paul, Hervé, Stéphanie et Nathalie), vellaves (Jeff et Laetitia, Fred, Fabrice, Gaëlle et Angélique), rutènes (Guylène et Laurent, Pascal et Anaïs, Brigitte et Vincent, Chérif) et rutènes d'adoption (Georges, Aurélia, Florent, Bertrand, Giuseppe, Emmanuelle, Lenka).*

*Je remercie aussi mes collègues du Service Départemental d'Archéologie de l'Aveyron pour leurs encouragements.*

*Mes dernières pensées vont à ma famille : mes parents Odile et Jean, sans qui ces longues années d'études supérieures n'auraient pas été possibles ; ma sœur Isabelle et mon frère Dominique et toute sa petite tribu.*



### RÉSUMÉ

Parmi les grands secteurs de fabrication de vaisselle du monde romain, Lezoux constitue le principal centre de production céramique aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. en Gaule et influence d'autres ateliers, principalement situés dans le bassin de Clermont, la Grande Limagne et la basse vallée de l'Allier. Ce sont surtout les productions de table à pâtes fines de ces ateliers, habituellement qualifiées de « céramiques fines », qui sont les mieux connues. Les productions de transport, de stockage, de préparation et de cuisson des aliments, à pâtes généralement plus grossières, sont quant à elles qualifiées de « céramiques communes » et ont moins suscité l'attention des chercheurs. Aucune étude traitant des aspects technologiques, culturels et économiques de ces dernières productions n'avait jusqu'à présent été menée, la recherche régionale montrant un grand déséquilibre dans la connaissance des différentes catégories céramiques, essentiellement au profit de la sigillée. Celle-ci est d'ailleurs encore souvent considérée comme le seul marqueur économique et culturel digne d'intérêt.

Dans ce travail de recherches, l'accent a d'abord été mis sur l'antagonisme « céramiques fines » / « céramiques communes », sur ses différentes acceptions et sur son emploi par les chercheurs. Les recherches ont ensuite traité des vases à pâtes grossières et semi-fines généralement destinés au transport, à la resserre et à la cuisine. L'objectif était de les traiter dans une perspective technologique (façonnage, finition et cuisson des vases), culturelle (origine/acculturation, fonction et usage des vases) et économique (organisation de la production et diffusion des vases). L'étude de ces productions ne pouvait s'entendre sans celle, conjointe, des vases à pâtes fines qui leur sont presque toujours associées et souvent fabriquées dans les mêmes ateliers. En outre, l'artisanat céramique du Haut-Empire et ses productions standardisées ne pouvaient être abordés sans connaître au préalable ses antécédents du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Pour ces raisons, ces recherches se sont également consacrées aux céramiques des ateliers du val d'Allier de la fin de l'époque républicaine et du début de l'Empire, qui présentent des pâtes semi-fines à fines et que l'on retrouve d'abord sur les tables arvernes (coupes, assiettes, pichets...), mais aussi dans la resserre ou pour le transport des denrées (amphorettes, grandes cruches...). Ces productions dérivent à la fois des céramiques gauloises de La Tène finale et copient les vases alors importés d'Italie. Productions de tradition clairement indigène, ces vases évoluent rapidement au contact des importations romaines d'Italie, puis de Gaule du Sud, impliquant une certaine acculturation

du répertoire des formes, du traitement des surfaces des vases gaulois et bien sûr des consommateurs. Cette acculturation est ensuite à l'origine, semble-t-il, du changement d'échelle de la production de céramiques de plus en plus standardisées.

## MOTS-CLÉS

Arvernes – Grande Limagne et Allier – Lezoux – technologie des pâtes – céramiques de table – céramiques de transport, de stockage, de préparation et de cuisson – typologie – fonctions et usages des vases – productions standardisées – *terra nigra* – *terra rubra* – présigillées – *negiatores* – acculturation – diffusion – développement d'un territoire.

## Abstract – Keywords

---

### ABSTRACT

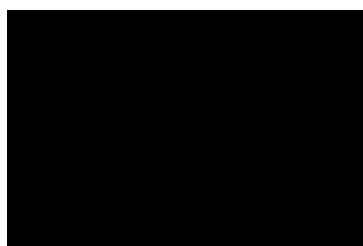
During the second and third centuries AD, Lezoux becomes the main production centre among the well known Gaulish pottery workshops of the Roman Empire, and influences other pottery producing centres mainly located in the Clermont-Ferrand basin, in the Grande Limagne and the lower Allier valley. Gaulish fine ware manufactured in these workshops, and especially the tableware, represents the best known and most studied production of Roman Gaul. Ceramics in coarse ware used for carrying and storing goods and for preparing and cooking meals are generally called “common ceramics” and have drawn much less attention of researchers. No research on the technologies and cultural and economic aspects of coarse ware production has been made so far; local research showing a great imbalance in the knowledge of different ceramics groups and focusing essentially on terra sigillata which is too often considered as the only economic and cultural marker worthy of interest.

In this thesis work, emphasis was first placed on the antagonism “fine ware” / “coarse ware”, on its different meanings and on its uses by researchers. The research then dealt with jars in coarse and semi-fine wares which were mainly intended for transport, storage and cooking. The main goal was to treat them in a technological perspective (shape, finishes and firing of wares), cultural perspective (origin/acculturation, function and uses of wares) and economic perspective (production organisation and distribution). The study of this type of production must of course be combined with that of the fine ware which is almost always produced in the same workshops. Furthermore, the manufacture of pottery and its standardised productions couldn't be treated without taking into consideration its precursors of the first century BC.

Due to the facts mentioned so far, this research has also focused on ceramics from the Allier valley workshops of the end of the Roman Republic period and of the beginning of the Imperial era, which present semi-fine and fine wares found first on the Arvern tables (cups, plates, pitchers...), but also in the cellars or used for carrying goods (small amphoras, big jugs...). These productions derive clearly of the La Tène native ceramics and both copy fine wares imported from Italy. They evolved quickly in contact with imported wares from Italy, then from South Gaul, which led to an acculturation of the range of forms and of the surface finishes of Gaulish wares, and of course, of the consumers. This acculturation then seemingly lies behind the roots of the change of scale of ceramics production which becomes more and more standardised.

## KEYWORDS

Arverns – Grande Limagne and Allier – Lezoux – fabrics technology – tableware – coarse ware used for carrying and storing goods and for preparing and cooking meals – typology – function and uses of wares – standardised ceramics – *terra nigra* – *terra rubra* – proto-sigillata – *negotiatores* – acculturation – distribution – territory development



# INTRODUCTION





Après avoir traversé les plateaux du Massif Central, l'Allier, qui draine avec ses affluents la Limagne<sup>1</sup> d'Auvergne, ouvre largement le territoire arverne vers les plaines du Nord de la Gaule. Dans l'Antiquité, depuis longtemps déjà, un axe majeur de circulation des hommes et des marchandises suit sa vallée et traverse la fertile plaine. Parlant de « tropisme méridional »<sup>2</sup>, F. Trément et J.-P. Chambon soulignent les relations privilégiées qui existaient, à La Tène finale, entre les Arvernes et la Transalpine, et cela malgré les reliefs marqués du Massif Central. Par déterminisme, ceux-ci ont souvent été vus comme un obstacle verrouillant l'accès aux hommes et aux marchandises du Sud de la Gaule, et limitant les contacts, entre autres diplomatiques. Tirant au contraire profit de ces montagnes et de leurs ressources, c'est à une position centrale, au cœur du massif primaire et de la Gaule (Pl. 1a), que les Arvernes doivent leur puissance (Trément, 2010b : 85).

À La Tène finale, puis à l'époque romaine, de grandes agglomérations, à la fois centres économiques et/ou politiques, se développent dans le bassin de Clermont-Ferrand et plus au nord, notamment dans la basse vallée de l'Allier<sup>3</sup>, attestant l'attractivité de cet axe nord/sud. Ainsi contrôlé par l'un des peuples les plus puissants de Gaule, dont l'influence s'exerce alors sur les peuples du Sud du Massif Central, cette route facilite les contacts avec la Méditerranée

- 
- 1 La Limagne regroupe en premier lieu la Grande Limagne (Limagne des Marais, Limagne des Buttes et Limagne des Varennes) et les petites limagnes (Limagne de Brioude, Limagne d'Issoire...) (Pl. 1b à 3). Cet espace qui constitue l'une des plus vastes plaines du Massif Central, avec plus de 60 km de long sur 40 de large (Trément, 2010b : 86), est intimement lié à la vallée de l'Allier qui le traverse.
  - 2 Chambon, 2001 : 110 ; Trément, Guichard & Mennessier-Jouannet, 2002 : 188-189 ; Trément, Chambon, Guichard & Lallemand, 2007 : 105.
  - 3 *Oppida* et agglomérations : Aigueperse, Aulnat-*La Grande Borne*, Corent, Gondole, Gergovie, Clermont-Ferrand-*Augustonemetum*, pour le Puy-de-Dôme ; Varennes-sur-Allier, Cusset, Vichy-*Aquis Calidis*, pour l'Allier.

(Trément, 2010b : 86). Au cœur du territoire arverne et à proximité immédiate de la Limagne et de l'Allier, le bassin de Clermont<sup>4</sup> constitue alors le centre politique du puissant peuple, avec l'implantation de ses capitales successives<sup>5</sup>, Aulnat-*Gandaillat*, Corent, Gondole ou Gergovie avant la conquête romaine, puis *Augustonemetum* à l'époque augustéenne (Collis *et al.*, 1997 ; Trément *et al.*, 2007 : 107-108 ; Darteville, Mennessier-Jouannet & Arbaret, 2009 : 293, 300-301, 305-308). Dès La Tène finale, ces différentes places centrales contrôlent la vallée de l'Allier, axe de pénétration vers le sud du Massif Central et la Méditerranée. À l'époque romaine, le nouveau chef-lieu de la cité arverne, *Augustonemetum*, se développe à proximité d'un important carrefour de voies terrestres, améliorant ainsi les échanges entre la riche<sup>6</sup> Limagne, la Méditerranée et le Nord de la Gaule d'un côté, et avec la vallée du Rhône et l'Atlantique de l'autre (Trément, 2010b : 88). Le développement des routes est/ouest au Haut-Empire (voie d'*Agrippa* reliant Lyon à Saintes, voie burdigalaise en direction de Bordeaux) offre de nouveaux débouchés à l'agriculture et à l'artisanat arvernes, facilitant la diffusion à longue distance des productions (Pl. 1b et 2). La Grande Limagne nourrit les grandes agglomérations et, grâce à ce réseau de voies terrestres très développé, et à l'Allier visiblement navigable, permet une plus grande diffusion des produits.

Pourvoyeuses de richesses, les agglomérations du bassin de Clermont et de la basse vallée de l'Allier, ainsi que leurs campagnes très tôt mises en valeur<sup>7</sup>, constituent de vastes marchés pour diverses productions artisanales, entre autres céramiques. Pour cette raison, les capitales successives des Arvernes ont vu se développer, à leur porte, des activités artisanales visant à alimenter leurs populations en produits manufacturés. L'artisanat céramique de tradition indigène, dont les productions originales étaient très tôt diffusées hors du bassin de Clermont<sup>8</sup>, se développe à La Tène finale et voit son apogée, dans le val d'Allier, entre le milieu du I<sup>er</sup> s. av. et le milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., près des places centrales précitées et des agglomérations

- 
- 4 Le bassin de Clermont est délimité, physiquement, à l'ouest par le plateau des Dômes, à l'est par la Limagne des Buttes et la Limagne des Varennes, au sud par l'encaissement de la vallée de l'Allier (au nord du village de Coudes) et au nord, plus arbitrairement, par le ruisseau Ambène (Pl. 2 à 4).
- 5 Selon M. Poux, à La Tène finale, on aurait affaire à la cohabitation de plusieurs pôles d'agglomération majeurs dans un espace restreint : au milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., regroupement de fermes indigènes en hameaux donnant naissance à une véritable agglomération de plaine, Aulnat-*La Grande Borne* (Aulnat-*Gandaillat*) / cette agglomération abandonnée (à la fin du II<sup>e</sup> s.), émergence de l'*oppidum* de Corent dans les années 120 av. J.-C. (autour d'un sanctuaire fondé entre les années 150 et 130), abandonné dès la fin des années 50 av. J.-C. / émergence de nouveaux pôles d'agglomération, les *oppida* de Gondole et Gergovie, occupés entre les années 70 ou 60 et avant les années 30/20 av. J.-C. pour le premier, et entre les années 50/40 av. J.-C. et le règne d'Auguste pour le second (Poux [dir.], 2012 : 252-254). Corent serait le chef-lieu du territoire arverne avant la conquête romaine (*ibid.* : 257-258). Corent, Gondole et Gergovie ne constitueraient qu'une seule et même agglomération (« conurbation ») divisée en trois pôles fonctionnels : un centre politique, religieux et aristocratique / un pôle artisanal / une forteresse pour défendre l'ensemble (*ibid.* : 260-261). Pour F. Trément, la chronologie de l'occupation de ces « places centrales » renvoie plutôt à une succession qu'à une juxtaposition de celles-ci. Il voit ainsi un ou deux déplacements de l'*oppidum* central des Arvernes, peut-être en lien avec le contexte de crise du système monarchique ou avec les crises de successions dynastiques affectant les élites aristocratiques. La capitale se déplacerait en fonction de la victoire de telle ou telle faction sur une autre (Trément, 2009 : 117).
- 6 À tous les points de vue : richesse agricole (terres noires fertiles) entraînant, avec un artisanat des plus diversifiés et prospères, un dynamisme économique incomparable. Les ressources minières du territoire arverne participent aussi, dès La Tène, à cet essor économique.
- 7 Les centres d'exploitation domaniale de la plaine constituent le canevas du peuplement et de l'exploitation des campagnes d'*Augustonemetum* durant toute l'Antiquité (Trément, 2004 ; Dousteysier, Segard & Trément, 2004 ; Dousteysier & Trément, 2007 ; Dousteysier, 2011 : 62-75).
- 8 Jatte d'Aulnat modelée (Périchon & Vichy, 1967 ; Simonnet, 1979) et surtout grands pots balustres tournés à décors peints zoomorphes ou géométriques (Guichard & Guineau, 1991 ; Guichard, 1994a ; Guichard, 2000), par exemple.

qui apparaissent ou se développent après la Conquête<sup>9</sup>, c'est-à-dire au plus près des marchés de consommation. L'Allier semble être au cœur de l'économie arverne, et le développement à proximité de son cours, dès le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., de toute une série d'officines dont les productions présentent un répertoire commun de formes et de techniques de fabrication, paraît confirmer le rôle de la rivière comme axe de communication et d'échanges. La diffusion des modèles de ces céramiques gallo-romaines précoces s'est vraisemblablement faite selon cet axe. Au Haut-Empire, parmi les grands secteurs de production de vaisselle du monde romain, c'est Lezoux qui, près du chef-lieu de cité *Augustonemetum*, constitue assurément le principal centre de production céramique aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.<sup>10</sup> et influence différents ateliers, surtout situés dans le bassin de Clermont et la basse vallée de l'Allier (notamment près de Vichy-*Aquis Calidis*)<sup>11</sup>. Les fermes laténiennes, puis les nombreux établissements ruraux qui voient le jour dans la Limagne après la Conquête, permettent l'exploitation de la plaine et représentent autant de débouchés supplémentaires pour des ateliers dont les produits sont de plus en plus standardisés, afin d'en optimiser la fabrication et la diffusion.

Pour le Haut-Empire, ce sont surtout les productions de table standardisées à pâtes fines des ateliers arvernes<sup>12</sup> – c'est-à-dire des vases de service et de consommation – généralement qualifiées de « céramiques fines », qui sont les mieux connues. Les productions de transport, de stockage, de préparation et de cuisson des aliments, à pâtes généralement plus grossières, sont généralement qualifiées de « céramiques communes » et ont moins suscité l'attention des chercheurs. Paradoxalement, bien que le bassin de Clermont et la Grande Limagne constituent un espace parmi les mieux connus en ce qui concerne la production céramique à l'époque romaine, aucune étude traitant des aspects culturels, économiques et technologiques des céramiques à pâtes grossières et semi-fines n'a jusqu'à présent été menée. La recherche régionale montre un grand déséquilibre dans la connaissance des différentes catégories céramiques, essentiellement au profit de la sigillée, longtemps considérée comme seul marqueur économique et culturel digne d'intérêt. Bien adaptées à une manipulation quotidienne, la plupart des productions de transport, de stockage et de cuisine permettent pourtant d'approfondir nos connaissances des céramiques domestiques – auxquelles appartient aussi, bien entendu, la vaisselle de table – dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne, et bien au-delà.

Afin de tenter de caractériser les différentes productions habituellement qualifiées de « communes », il m'est apparu opportun de centrer mes recherches sur des ensembles céramiques issus de sites de consommation et de sites de production situés dans l'espace constituant le cœur du territoire arverne, et correspondant approximativement à la zone de développement des ateliers de céramiques de table gallo-romaines dits « ateliers du Centre de la Gaule ». Cet espace, qui correspond au bassin de Clermont et à la Grande Limagne, est délimité par les monts Dore, la chaîne des Puys, les Combrailles et le Cher (rivière) à l'ouest, le Livradois, le Forez, les Bois Noirs et la Loire (fleuve) à l'est, la Limagne de Brioude et le resserrement de la vallée de l'Allier au sud, et enfin, par la confluence de l'Allier et de la Loire, et la naissance des plaines du Berry et du Nivernais, au nord (Pl. 1b et 2). Aucune limite physique ne clôt vraiment cet espace vers le nord. Ce sont les travaux de D. Lallemand (2008) sur l'occupation du

9 Pour La Tène finale : *oppidum* de Corent / agglomération ou port du Pont-de-Longues-*Le Bay* (Les Martres-de-Veyre), *oppida* de Gondole et de Gergovie, *oppidum* de Cusset. Pour l'époque romaine : agglomération des Martres-de-Veyre-*Le lot*, Clermont-Ferrand-*Augustonemetum*, agglomération de Vichy-*Aquis Calidis* (Pl. 2).

10 Certainement même dès le I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

11 Publications ayant catalogué et/ou cartographié les différents ateliers de Gaule centrale : Vertet, 1975 ; 1979a ; 1980 ; 1985 ; Vertet, Bet & Corrocher, 1980 ; Bémont & Jacob [dir.], 1986 ; Bet, Gangloff & Vertet, 1987 ; Delage, 1998 ; 1999 ; Bet, 2002 ; Brulet, Vilvorder & Delage, 2010.

12 Et plus particulièrement la sigillée : voir les travaux d'H. Vertet, G. B. Rogers, A.-M. Romeuf, P. Bet, R. Delage...

sol dans le département de l'Allier de La Tène moyenne au début de l'époque romaine, qui ont délimité artificiellement ma zone d'étude vers le nord. Dans cette zone de contacts entre les territoires arverne au sud, éduen à l'est et biturige à l'ouest, D. Lallemand a beaucoup travaillé sur des productions céramiques à pâtes grossières<sup>13</sup> dont il a étudié le répertoire des formes et la diffusion, notamment dans le Nord du territoire arverne (Lallemand & Tuffreau-Libre, 2005). Il a en outre traité des céramiques de table de tradition indigène<sup>14</sup> du début de l'époque romaine, dont il a identifié et caractérisé certaines productions de la basse vallée de l'Allier (Lallemand, 2005). Ces derniers travaux m'ont permis de mettre en parallèle ces productions de table de l'Allier avec celles très similaires produites et consommées à la même époque dans le bassin de Clermont.

Afin d'aborder les aspects technologiques, esthétiques et fonctionnels des céramiques fabriquées dans les ateliers gallo-romains du Centre de la Gaule, il faut connaître les productions indigènes de La Tène finale à pâtes fines comme grossières, et celles importées, au I<sup>er</sup> s. av. et au début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., d'Italie puis de Gaule du Sud. C'est d'autant plus nécessaire que les potiers arvernes s'inspirent très tôt des vases de table, mais aussi de transport, de stockage et de cuisine romains.

Quels sont ces modèles qui ont inspiré les productions littéralement « gallo-romaines » fabriquées au cœur du territoire arverne dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., puis au Haut-Empire ? La conquête romaine a-t-elle modifié en profondeur un artisanat céramique déjà très développé à La Tène finale, plus particulièrement en ce qui concerne les céramiques de table de la vallée de l'Allier, aux pâtes alors plus ou moins fines ? Pour les céramiques à pâtes plus grossières, quelle est la part de la tradition et quelle est celle de l'innovation dans une production en général plus réfractaire à l'évolution que ne l'est celle des céramiques de table ? Au Haut-Empire, dans le bassin de Clermont et le val d'Allier, le développement d'une production de masse de céramiques de table caractéristiques du monde romain – et plus particulièrement de sigillée – influence-t-elle la production des céramiques plus grossières ? Souvent qualifiées de productions régionales, les céramiques à pâtes grossières et semi-fines sont-elles cantonnées aux seuls marchés de proximité ?

Afin d'appréhender l'artisanat potier du bassin de Clermont et de la Grande Limagne en termes d'acculturation, je me suis attaché à tenter d'identifier des vases dérivant des productions culinaires, de stockage et de transport typiquement romaines (marmites, mortiers, amphores...). Peut-être plus que les céramiques de table, certaines de ces formes peuvent présenter les stigmates d'une utilisation similaire à celle des modèles copiés. Ces productions allogènes imitées sont-elles bien représentées dans le bassin de Clermont ? Quels sont les circuits de la diffusion de ces modèles ? Les potiers gaulois ont-ils adopté en bloc le répertoire des formes de ces productions ? La copie de ces récipients suggère-t-elle forcément l'adoption de leurs fonctions originelles ?

Pour tenter de répondre à ces questionnements, l'objectif principal de la thèse est de rassembler la documentation disponible sur cet espace et de la traiter dans une perspective

<sup>13</sup> Les céramiques de « type Besançon », notamment.

<sup>14</sup> *Terra nigra* et céramique grise ardoisée, surtout.

technologique (façonnage, finition et cuisson des vases), culturelle (origine, fonction et usage des vases) et économique (rationalisation éventuelle de la production et diffusion des vases). Au sein de divers contextes archéologiques, l'étude des formes, des techniques de fabrication et de la diffusion des productions permet d'aborder ces différents aspects. Depuis les années 1970, l'idée qu'il ne faut plus utiliser les céramiques comme de simples éléments de datation s'est répandue. Celles-ci sont aujourd'hui de plus en plus considérées comme des marqueurs culturels, sociaux et économiques (Desbat, 2005 : 34). Les travaux de M. Bats (1988a, 1996a, notamment) ont bien montré comment leur étude peut mettre en lumière des changements culturels et permettre d'aborder, dans une perspective anthropologique, les pratiques alimentaires des sociétés anciennes. Si l'on prend en compte une période allant du milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. à la fin du Haut-Empire<sup>15</sup>, il est possible de s'affranchir de l'étude de la production de masse des seules céramiques de table dites « céramiques fines » – en premier lieu la sigillée – dans une région où celles-ci ont tendance à monopoliser l'attention des chercheurs et à interférer dans l'analyse des autres céramiques, aux pâtes plus ou moins grossières. L'étude des céramiques qualifiées de « communes » est en effet souvent conditionnée par l'analyse préalable des céramiques de table bien connues, qui leur sont systématiquement associées dans les niveaux d'époque romaine. Les moins grossières de ces productions sont souvent étudiées au travers du seul prisme de leur parenté avec certaines céramiques de table contemporaines produites en masse. Or, contrairement à ces dernières, la fonction des vases à pâtes grossières ou semi-fines peut souvent être déduite de propriétés techniques et morphologiques spécifiques à ces productions, ainsi que de l'observation des traces d'utilisation qu'elles peuvent présenter.

Dans un espace comme le bassin de Clermont et la Grande Limagne, la présence, au Haut-Empire, d'ateliers bien connus produisant des céramiques de table standardisées à pâtes très fines ne peut être toutefois éludée lorsque l'on traite des céramiques à pâtes grossières, tant leurs productions sont intimement liées ; les céramiques dites « communes » reprenant parfois certains éléments du répertoire des formes, les modes de cuisson et les traitements de surface des productions à pâtes fines. En outre, bien qu'encore mal caractérisées, des productions de céramiques à pâtes grossières et semi-fines ont été identifiées à Lezoux et aux Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme), ou encore à Coulanges (Allier) (Pl. 2), ateliers fabriquant très tôt des céramiques de table standardisées à pâtes fines ; et notamment de la sigillée.

À un premier niveau, mes recherches ont consisté à caractériser, à partir de deux<sup>16</sup> des quatre ensembles que j'ai personnellement analysés, les techniques de fabrication<sup>17</sup> des céramiques consommées afin d'essayer d'identifier des caractères propres à l'artisanat céramique de mon aire d'étude, tant pour les productions de table que pour celles de transport, de stockage et de cuisine. En outre, ces recherches concernant les aspects technologiques de la production des céramiques, couplées à l'observation de traces d'utilisation, permettent de préciser la fonction de certaines formes, mais aussi de montrer à quel point il est illusoire de vouloir classer les différentes productions d'un même atelier en catégories céramiques totalement hermétiques. Pour appréhender la technologie des potiers arvernes au début de l'époque romaine et au Haut-Empire, il a également fallu faire des comparaisons avec des productions régionales de La Tène finale. Il est en effet inconcevable de traiter d'un artisanat et de ses productions sans connaître, au préalable, ses éventuels antécédents et les savoir-faire parfois anciens mis en

15 Le Haut-Empire est la période durant laquelle les productions à pâtes fines des ateliers du Centre de la Gaule sont à leur apogée et sont présentes dans toutes les cuisines et sur toutes les tables de ma zone d'étude.

16 Agglomération du col de Ceyssat et établissement agricole de Combronde-*Sous le Coudert II*.

17 Choix et traitement des argiles pour l'obtention de différentes pâtes, techniques de façonnage, modes de cuisson et décors éventuels.

œuvre. Avec la Conquête, on peut légitimement se demander si la production céramique indigène a été bouleversée. Les relations anciennes, notamment économiques, entre Rome et les Gaules, rendent également nécessaire de bien connaître les différentes productions romaines importées en quantité, et servant ensuite de modèles aux artisans gaulois. Ce travail vise également à caractériser les pratiques culinaires et les manières de table gauloises, mais aussi les activités connexes que sont le transport et le stockage des denrées. S'appuyant sur différentes études et publications, un travail sur la morphologie des récipients consommés et sur les pâtes céramiques employées pour les fabriquer permet de préciser la fonction et l'usage des vases, et d'appréhender ces objets domestiques en tant que marqueurs culturels. La nécessité pour les potiers d'obtenir des pâtes réfractaires pour fabriquer des vases de cuisson, ou des pâtes très grossières pour monter de grands vases, permet d'apprécier les techniques mises en œuvre pour produire toutes ces céramiques généralement qualifiées de « communes ».

À un second niveau, ce travail a pour objectif d'isoler des marqueurs technologiques et typo-chronologiques caractérisant l'artisanat potier et la consommation de vaisselle à pâtes grossières et semi-fines en territoire arverne, dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et au Haut-Empire. Pour l'Antiquité, les amphores et certaines céramiques de table, largement diffusées et bien connues grâce aux nombreux travaux les concernant, constituent généralement des éléments fiables pour dater les niveaux archéologiques. Le but de ce travail est de mettre en lumière, dans les ensembles retenus et datés grâce à l'analyse des céramiques de table et des amphores bien connues, des modes de façonnage, de finition et de cuisson caractéristiques d'une période donnée. Ces propriétés peuvent à leur tour servir de marqueurs chronologiques pour, à terme, aider les archéologues à dater les sites pauvres en céramiques de table standardisées et leur permettre éventuellement d'affiner la chronologie de sites datés sur la base des seules céramiques produites en quantité dans la région, essentiellement dans les ateliers du groupe de Lezoux.

Ce travail doit permettre, à un troisième niveau, de caractériser la culture matérielle des populations du bassin de Clermont et de la Grande Limagne, et son évolution. Il s'agit pour cela d'identifier les usages des céramiques de transport, de stockage et de cuisine, qui résultent parfois de la confrontation entre les habitudes culinaires indigènes et méditerranéennes : usages quotidiens pour la cuisine (préparation et cuisson des mets) et pour la consommation des aliments et des boissons, usages pour le stockage des denrées, en contexte domestique ; mais aussi usages cultuels et funéraires, qui détournent généralement de leur fonction première des récipients de tous les jours. Ces recherches visent aussi à évaluer les influences culturelles dont est porteuse la vaisselle : traditions indigènes ou allogènes, modèles méditerranéens, et en particulier romains et, au Haut-Empire, influences des artisans sud-gaulois. Il est ainsi possible d'isoler des types de vases dont la forme, les techniques de façonnage, les traitements de surface et les modes de cuisson renvoient à ces différentes influences, et permettent de raisonner sur l'intégration au monde romain en termes d'acculturation, mais aussi d'héritage et d'identité culturelle.

La réalisation de ce travail de recherche a consisté à étudier méthodiquement des lots de mobilier sélectionnés en fonction de leur chronologie et de leur représentativité géographique, économique et socio-culturelle. Afin de compléter mes propres observations, j'ai eu recours à différents travaux<sup>18</sup> traitant d'ensembles similaires à ceux que j'ai étudiés, confirmant

<sup>18</sup> Données fournies par des rapports de fouilles, des publications et des travaux universitaires traitant d'ensembles céramiques décrits et dessinés, mais rarement étudiés en détail du point de vue céramologique.



ou infirmant certaines de mes réflexions et hypothèses. La plupart des données disponibles concernant l'artisanat potier des Arvernes sont actuellement issues de l'espace constitué par le bassin de Clermont, la Grande Limagne et la basse vallée de l'Allier (Pl. 1b et 2). Les opérations d'archéologie préventive, mais aussi programmée, qui se sont multipliées ces vingt dernières années, concernent une aire géographique qui englobe l'agglomération d'*Augustonemetum*, les grands centres culturels voisins, les agglomérations secondaires, les *villae* et autres établissements ruraux de la Grande Limagne, et bien entendu le grand centre de production céramique de Lezoux, ainsi que ses nombreux ateliers satellites. On dispose, pour *Augustonemetum* et le bassin de Clermont, d'une riche documentation issue des fouilles réalisées en amont d'aménagements liés à l'extension de la capitale régionale et à l'amélioration de ses voies de communication.

Toutefois, comme aucune fouille d'atelier de céramiques de transport, de stockage et de cuisine n'a été publiée, j'ai choisi d'étudier des lots de céramique issus de sites de consommation<sup>19</sup> – avec tous les inconvénients que cela sous-entend – mais aussi d'utiliser pour mes synthèses les données d'autres chercheurs concernant des ensembles similaires. En contexte domestique, la fragmentation importante des vases constitue en effet bien souvent l'une des limites à l'identification du répertoire morphologique d'un groupe de pâtes céramiques, quand celui-ci a pu être caractérisé. En revanche, sur un site de consommation où les vases à pâtes grossières et semi-fines peuvent présenter les stigmates d'un usage, notamment culinaire, la fonction des vases a plus de chances d'être identifiée. Les sites de production qui ont fabriqué tout à la fois des céramiques de table à pâtes plus ou moins fines et des céramiques de transport, de stockage et de cuisine aux pâtes plus grossières, n'ont bien sûr pas été exclus de mes recherches : c'est le cas du Cendre-*Gondole*, des Martres-de-Veyre-*Le Lot* et de Lezoux (Pl. 2 et 3).

Dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne, des ensembles mis au jour en contexte culturel et en contexte funéraire ont également été pris en compte. Bien qu'une sélection de formes spécifiques soit souvent opérée dans ces contextes particuliers, des récipients du quotidien, généralement détournés de leur fonction première, sont parfois complets et bien conservés. Le caractère sacré des dépôts les a en outre parfois préservés de perturbations ultérieures, fréquentes en contexte domestique. Outre des vases à vocation domestique, la fouille d'un site comme la *villa* de Beaumont-*Champ Madame* (Alfonso & Blaizot [dir.], 2004) (Pl. 3 et 4) près d'*Augustonemetum*, a livré des ensembles céramiques accompagnant les sépultures d'une petite nécropole implantée à proximité immédiate du centre du domaine agricole. Ces récipients, souvent complets, ont enrichi les données concernant les lieux de vie de la *villa*. En ce qui concerne le domaine culturel, les sanctuaires livrent souvent des quantités importantes de vases plus ou moins complets, déposés comme simples réceptacles à offrandes ou comme *ex-voto*.

Pour La Tène finale et le début de l'époque romaine, outre les ensembles que j'ai étudiés personnellement, les travaux de chercheurs comme C. Mennessier-Jouannet ou Y. Deberge, menés dans le cadre du Programme Collectif de Recherches de l'Association de Recherches sur l'Âge du Fer en Auvergne (ARAFA) *Chronotypologie des mobiliers du Second Âge du Fer en Auvergne*, m'ont été précieux, tant pour la quantité d'ensembles dessinés de manière exhaustive que pour la datation argumentée des lots. Eu égard à leur précision, quelques inventaires d'ensembles issus d'opérations préventives de l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales (AFAN) et de l'Institut National de la Recherche Archéologique Préventive (INRAP)

<sup>19</sup> Consommation : utilisation des vases en contexte domestique, mais aussi en contextes culturel et funéraire.



ont été utilisés en tant que données quantitatives brutes<sup>20</sup> pour compléter les observations faites sur les ensembles que j'ai personnellement analysés. Enfin, des éléments de comparaison ont été recherchés dans des ensembles localisés aux marges et hors de ma zone d'étude, notamment chez les peuples voisins des Arvernes<sup>21</sup>. Les fouilles de Nérès-les-Bains (*Aquae Nerii*, Allier) chez les Bituriges, aux confins des territoires arverne et biturige (Pl. 1b et 2), ont par exemple fourni un riche corpus de récipients<sup>22</sup>, constituant autant d'éléments de comparaison avec les productions consommées dans le cœur du territoire arverne.

Les amphores ont été assez peu abordées car elles représentent avant tout une marchandise transportée et non de la céramique au sens de vaisselle du quotidien (Bats, 1988 : 231). En termes de consommation, il est vrai que les amphores n'ont pour fonction que l'acheminement des denrées. Toutefois, des « amphores », ou plutôt de grandes cruches à deux anses souvent qualifiées d'« amphorettes » dans le Centre de la Gaule, sont produites localement, avec des pâtes similaires à celles des formes à pâtes grossières courantes (marmites, pots à cuire, pots de stockage...). Les ateliers qui les ont produites ont également fabriqué d'autres formes, de préparation et de stockage notamment, qui appartiennent bien à la céramique domestique de tous les jours.

Afin d'essayer d'isoler et de caractériser des productions aux pâtes grossières et semi-fines habituellement qualifiées de « communes », les sites de consommation ont l'avantage de livrer un mobilier généralement abondant et suffisamment varié pour fournir des éléments de datation aussi divers que des amphores, des mortiers, et surtout, des céramiques de table à pâtes fines, bien calées chronologiquement, telles que la campanienne, la sigillée ou la céramique métallescente.

À l'ouest de Clermont, dans la chaîne des Puys, les recherches menées sur le temple de Mercure et l'agglomération antique du col de Ceyssat (zones 1, 3 et 4) (Pl. 2 et 3), qui constituent un complexe cultuel majeur<sup>23</sup> de la cité arverne, ont livré un abondant mobilier céramique en lien direct avec des activités de tous les jours, telles que la consommation de nourriture et de boissons. Certains vases découverts, et le traitement particulier qui leur était réservé, sont en revanche révélateurs de pratiques rituelles courantes dans un tel sanctuaire, dont le rayonnement a largement dépassé les limites du territoire des Arvernes. La très grande majorité des vases mis au jour lors des fouilles dont ont fait l'objet différents secteurs du complexe cultuel, présentent des formes que l'on rencontre couramment en contexte domestique, dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne.

En ce qui concerne la Grande Limagne, plusieurs fouilles récentes d'établissements agricoles, dans les environs de Clermont-Ferrand et plus au nord, ont livré une documentation que complètent des observations faites sur l'abondant mobilier issu des prospections de surface conduites par F. Trément et son équipe depuis plus de quinze ans (Trément, 2006, entre autres). Situé sur les premiers contreforts dominant la Limagne, l'établissement de Sous le

20 Sites en question : Issoire-Pissevin (d'après Cabezuelo, 2000 ; 2001) ; Beaumont-Champ Madame / Beaumont-Pourliat, Bassin d'Orage Amont (d'après Alfonso, 2001a, 2001b ; Alfonso *et al.*, 1999 ; 2000 ; Alfonso & Blaizot [dir.], 2004) ; Clermont-Ferrand-Rue des Quatre Passeports (d'après Liégard & Fourvel, 1997 ; Monteil, 1998) ; Le Cendre-Gondole (d'après Deberge *et al.*, 2005 ; 2006 ; 2007 ; 2008 et 2009) (Pl. 3 et 4).

21 Les limites du territoire arverne ne constituant bien sûr en aucun cas une frontière imperméable pour des faciès céramiques différents.

22 Site de la Maison de retraite (Chiron, 1988).

23 Au sommet et au pied du puy de Dôme (Pl. 7 et 8).

Coudert II (Combronde, Puy-de-Dôme) (Pl. 2) a livré un abondant mobilier céramique qui, bien que plutôt érodé, est des plus intéressants pour cette étude dans la mesure où l'ensemble présente un nombre réduit de pâtes céramiques distinctes, indiquant un approvisionnement du site par quelques ateliers seulement. Le site des Chazoux (Gannat, Allier) (Pl. 2), quant à lui situé aux confins des territoires arverne et biturige, a livré quelques ensembles céramiques riches d'enseignements pour mes recherches. Parmi ceux-ci, une fosse (F62)<sup>24</sup> du troisième quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. associe céramiques culinaires à pâtes grossières modelées et tournées et céramiques de table à pâtes semi-fines à fines, similaires à celles produites dans l'atelier du Cendre-*Gondole* à la même époque, et un peu plus tard dans ceux des Martres-de-Veyre, de Lezoux et de la basse vallée de l'Allier. Des céramiques à pâtes grossières du site des Chazoux, ensemble le plus septentrional de ma zone d'étude, ont également pu être comparées avec certaines productions consommées dans le Nord du territoire arverne et bien connues grâce aux travaux de D. Lallemand (2008, notamment).

La vallée de l'Allier intéresse cette étude dans le sens où les productions à pâtes semi-fines à fines de plusieurs ateliers de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et du début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. présentent un répertoire de formes commun et des traitements de surfaces similaires. Parallèlement aux travaux de Y. Deberge sur l'atelier du Cendre-*Gondole*, j'ai eu l'opportunité d'étudier personnellement un quatrième ensemble, issu du site du Pont-de-Longues-7 *Impasse des Graviers*<sup>25</sup> (Pl. 2 et 3). Celui-ci a livré des productions semblables à celles de l'atelier de Gondole et de la fosse F62 des Chazoux, notamment un lot de plats à enduit rouge imitant la céramique culinaire italique du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et des vases de table dérivant tout à la fois des céramiques campaniennes importées et des productions indigènes. Le site, très vraisemblablement lié à un atelier de potiers, est daté de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et fait partie d'une probable agglomération portuaire implantée dès La Tène finale au pied de l'*oppidum* de Corent (Pl. 2 et 3) (Dunkley & Guichard, 1994 : 32-36 ; 1996 : 85 ; Poux [dir.], 2012 : 250). Autour du milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., les mêmes types de productions, dérivant tout à la fois de productions culinaires et de table italiques et de formes de table clairement indigènes, sont fabriqués dans les ateliers du faubourg de l'*oppidum* de Gondole, situé près de la rivière, à seulement 5,5 km au nord (Deberge *et al.*, 2008 : 82-85 ; 2009 : 77-81). Des productions similaires sont aussi fabriquées, un peu plus tard semble-t-il, dans les ateliers de l'agglomération des Martres-de-Veyre-*Le Lot*, important centre de production céramique du Haut-Empire installé au bord de l'Allier, à un peu plus de 2 km au nord du Pont-de-Longues. Au plus tard dès l'époque augustéenne, des productions comparables se rencontrent à Lezoux et dans différents ateliers de la basse vallée de l'Allier, notamment autour de Vichy-*Aquis Calidis* (Pl. 2 et 287). Les ateliers de Lezoux et des Martres-de-Veyre, qui ont fabriqué ces céramiques, ont par la suite fabriqué de « véritables » céramiques de table romaines (sigillée et céramique à parois fines engobées, notamment), parallèlement à des céramiques à pâtes grossières (céramique culinaire notamment : pots à cuire, marmites...).

Trois parties composent cette thèse traitant en premier lieu des vases à pâtes souvent grossières destinés au transport, à la resserre et à la cuisine, mais aussi de certaines productions

24 Mobilier dont j'ai repris l'étude, complétant le solide travail de maîtrise réalisé par V. Rousset (1996 ; Rousset, Lallemand & Guichard, 2003).

25 Sur la commune des Martres-de-Veyre (Surmely *et al.*, 1998 : 15 ; 2002 : 15-17 ; Surmely, 1999 : 77 ; 2000a : 89-90 ; Lauranson, 2012 : 73-77).

de tradition gauloise, aux pâtes semi-fines voire parfois vraiment fines, que l'on retrouve surtout sur les tables arvernes.

Tout d'abord, ce travail est le lieu d'une synthèse sur les aspects technologiques de la production céramique à l'époque romaine. Ici, l'accent est particulièrement mis sur l'antagonisme « céramiques fines » / « céramiques communes », duquel j'ai cherché à m'affranchir, sur ses différentes acceptions et sur son emploi par les chercheurs. Cette partie est aussi l'occasion de traiter de l'état de la recherche sur la céramique antique au cœur du territoire arverne et plus largement dans le Centre de la Gaule, mettant l'accent sur la prépondérance de l'étude des productions aux pâtes les plus fines. Un bilan des travaux sur les productions gallo-romaines aux pâtes plus grossières, généralement qualifiées de « céramiques communes » et souvent délaissées par les chercheurs, dans la moitié Sud de la Gaule, est également présenté ici. Les sites de production et surtout de consommation dont les lots de céramiques de transport, de stockage et de cuisine ont été étudiés dans le cadre de cette thèse, ainsi que les méthodes d'analyses et de traitement des données mises en place, sont aussi exposés dans cette première partie.

La deuxième partie concerne quant à elle les résultats de l'étude approfondie des différents types de céramiques à pâtes plus ou moins grossières rencontrés dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne. Ici, sont abordés les aspects technologiques de l'analyse des pâtes céramiques. Les différentes catégories de productions caractérisées lors de l'étude des ensembles du col de Ceyssat et de Combronde-*Sous le Coudert II* sont d'abord présentées. L'étude de ces deux ensembles montre tous les apports, mais aussi les limites, d'une analyse macroscopique et microscopique de l'ensemble du mobilier d'un site donné. Dans cette partie, est aussi abordée l'étude morphologique des vases aux pâtes semi-fines et grossières. Celle-ci a parfois permis, grâce à l'étude conjointe des céramiques de table associées, une approche chronotypologique des lots analysés. Ce travail a également été l'occasion de réfléchir sur la fonction et les usages des vases qui sont parfois en lien étroit avec leur morphologie et la technologie de leur fabrication. L'observation de stigmates d'utilisation ou de cassures complète parfois les études technologique et morphologique, mettant en lumière des pratiques détournant les vases de leur fonction première. Cette réflexion sur la fonction des vases a ensuite permis d'aborder les différentes influences culturelles qui ont contribué à la constitution d'un répertoire proprement gallo-romain au Haut-Empire, dans le Centre de la Gaule.

Enfin, l'étude des productions céramiques à pâtes grossières et semi-fines ne peut s'entendre sans celle, conjointe, des productions à pâtes fines qui leur sont presque systématiquement associées et qui peuvent être fabriquées dans les mêmes ateliers. En outre, l'artisanat céramique du Haut-Empire et ses productions standardisées ne peuvent être abordés sans connaître au préalable ses antécédents du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Pour ces raisons, la troisième partie est consacrée à l'étude de céramiques des ateliers gaulois du val d'Allier de la fin de l'époque républicaine et du début de l'Empire, qui présentent des pâtes semi-fines à fines, et dont les formes produites sont surtout des vases de table, mais aussi de transport et/ou de stockage. Les vases fabriqués dérivent à la fois des productions indigènes et copient les formes de table, mais aussi certains récipients culinaires, de stockage et de transport produits en Italie, et peut-être aussi en Narbonnaise. Ces productions standardisées participent au développement du Centre de la Gaule et paraissent évoluer rapidement au contact des importations romaines d'Italie, puis de Gaule du Sud, impliquant une certaine acculturation du répertoire des formes et des traitements de surface des vases, et peut-être aussi des consommateurs.

**PREMIÈRE PARTIE**

---

**L'ÉTUDE DES CÉRAMIQUES ANTIQUES :  
UNE QUESTION DE PÂTE  
ET DE FONCTION DES VASES**



## Une histoire de pâte

---

Pour tenter d'identifier les caractères propres qui permettraient de distinguer des « céramiques fines » de celles dites « communes », il faut avant tout définir ce qu'est la pâte céramique d'un récipient. Pour l'archéologue comme pour le potier, ce qui prime dans l'artisanat céramique, avant même les aspects fonctionnel ou esthétique du vase fabriqué, c'est sa pâte. La composition, puis la cuisson de celle-ci conditionnent en effet bien souvent l'aspect du récipient et surtout ses qualités mécaniques (résistance aux chocs, à la chaleur...).

### 1. ARGILE ET PÂTE CÉRAMIQUE

Le mot argile désigne tout à la fois un minéral de très petite taille<sup>26</sup> et une roche appartenant à la famille des roches sédimentaires. Au sens minéralogique du terme, les minéraux de la roche sont constitués de particules dont l'assemblage prend le plus souvent la forme d'une feuille. Dans la roche argile, ces différentes feuilles sont ainsi bien organisées, positionnées les unes sur les autres. Ces feuillettes présentent de larges surfaces planes qui peuvent attirer de grandes quantités d'eau (qualité hydrophile) et c'est cette structure particulière qui est à l'origine de la grande plasticité de la roche. L'eau permet en effet aux feuillettes de glisser les uns sur les autres (Velde, 2000 : 24). Une argile qui a été trop hydratée et trop malaxée, parce que le potier a raté et recommencé à plusieurs reprises le montage d'un vase<sup>27</sup>, ou parce qu'elle a

---

<sup>26</sup> Moins de 2 µm.

<sup>27</sup> C'est par exemple le cas d'un tourneur débutant, comme j'ai pu l'expérimenter.

été beaucoup travaillée afin d'en supprimer les plus grosses inclusions dures, doit être mise à « pourrir ». Ce stockage en milieu aérobie doit permettre à l'argile de perdre une partie de son excédent d'eau et surtout, aux feuillets argileux, désorganisés par un pétrissage trop important, de retrouver, grâce à des bactéries, leur structure particulière qui donne au matériau toute sa plasticité. Au bout de quelques mois, celle-ci peut être de nouveau modelée ou tournée.

La pâte d'un vase en céramique est constituée d'argile brute ou travaillée (épurée et/ou broyée) à laquelle le potier ajoute une fraction d'eau, qui disparaît lors du séchage du vase, après son montage et avant sa cuisson. Une pâte comporte en outre souvent des inclusions dures, parfois grossières, présentes naturellement dans l'argile utilisée, ou ajoutées volontairement par le potier. On peut donc qualifier de pâte toute argile modifiée, en premier lieu par un ajout d'eau et bien souvent par la soustraction ou, au contraire, l'ajout d'inclusions d'origine surtout minérale.

Une pâte est une argile naturelle dont le potier a modifié la texture :

- par ajout d'eau,
- *et* par mélange avec d'autres argiles,
- *ou* par soustraction d'inclusions présentes naturellement (pour obtenir une pâte fine),
- *ou* par broyage (à sec),
- *ou* par ajout d'éléments tels que des inclusions siliceuses (du sable surtout), de la chamotte (petites particules d'argile cuites), de l'os broyé, des débris végétaux, du charbon (pour obtenir une pâte grossière et/ou réfractaire).

Lorsqu'elle est mélangée à l'eau, l'argile devient un matériau « gras » que le potier peut travailler plus facilement. Cette grande plasticité est liée à la grande proportion de minéraux argileux dans les terres utilisées. Toutefois, une terre trop riche en minéraux argileux (trop fine) s'avère généralement inutilisable car trop grasse. Pour la production de vases de grande taille<sup>28</sup>, aux parois souvent épaisses, les argiles pures (très fines) ne peuvent bien souvent être utilisées telles quelles. Elles sont en effet trop grasses et collent aux doigts, rendant difficile le façonnage du récipient. De plus, un excès de plasticité provoque souvent l'affaissement du vase sur lui-même, durant son montage ou plus tard, au cours de son séchage. Le potier doit alors ajouter un dégraissant, matériau ne faisant pas partie de l'assemblage minéral d'origine de l'argile<sup>29</sup>. Ce dégraissant est destiné à réduire la plasticité de l'argile et à obtenir une pâte plus « maigre », donc plus facile à façonner (Velde, 2000 : 24). Du sable, des grains de roche broyée (très abrasifs pour les mains du tourneur...) (Pl. 40, n<sup>os</sup> 1a à 1d), de la chamotte, de l'os broyé, des coquillages broyés, des débris végétaux, du charbon peuvent être utilisés pour dégraisser une pâte. Pour la fabrication de vases de taille réduite et à paroi peu épaisse, certaines argiles brutes, présentant naturellement peu d'inclusions, peuvent tout à fait être travaillées en « terre franche », c'est-à-dire telles quelles, sans adjonction de dégraissant.

Par l'expérimentation, j'ai pu vérifier que certaines argiles contenant naturellement peu d'inclusions pouvaient tout à fait être travaillées en terre franche et ne nécessitaient l'ajout d'aucun dégraissant. Près d'Issoire, à l'aide d'une simple truëlle, j'ai pu

<sup>28</sup> Et plus particulièrement encore pour celle de vases grands et hauts.

<sup>29</sup> J'utilise le terme d'inclusions pour qualifier les particules appartenant clairement au cortège minéral d'origine de l'argile.

prélever, dans le versant d'une ancienne carrière d'argile<sup>30</sup>, environ 3,4 kg d'une argile rouge, plutôt plastique et présentant de petites inclusions d'argile grise. Mon outil de « carrier » étant peu efficace et l'argile étant humide mais très compacte, je me suis résolu à simplement arracher la fine couche végétale recouvrant l'argile et à n'enlever que sommairement la couche d'argile contenant les racines de graminées (moins de 10 cm d'épaisseur). J'ai ensuite plongé ma récolte dans un grand seau d'eau afin de la diluer – opération assez aisée – pour tenter de l'épurer par décantation (voir *infra* : Chap. 1, 3.1.1) et de prélever par la suite sa partie la plus fine. L'idée était d'épurer une argile qui me semblait a priori contenir des inclusions grossières, et surtout, d'évaluer la proportion de ces inclusions. J'espérais que les radicules allaient surnager rapidement à la surface du mélange liquide et que les inclusions dures et grossières – en fin de compte assez peu nombreuses – allaient se déposer au fond du seau. Cependant, même après plusieurs jours, l'argile diluée ne s'est que peu déposée au fond du seau, et étonnamment, elle est restée en suspension dans l'eau<sup>31</sup>. Le tri entre particules dures grossières et particules d'argile plus fines ne s'est pas produit. De plus, les radicules mêlées à l'argile en suspension n'ont pas vraiment flotté à la surface du mélange, comme je l'escomptais. Je me suis donc résigné à filtrer l'ensemble du mélange (autour de 10 l). Pour ce faire, j'ai utilisé un simple filtre à café réutilisable en matière plastique, dont la maille très fine a permis d'ôter les inclusions les plus volumineuses constitutives de l'argile et les inclusions d'origine organique (radicules). J'ai ensuite laissé l'eau du mélange s'évaporer, en remuant de temps en temps, afin que l'argile épurée (barbotine semi-liquide : Pl. 6, n° 1) s'épaississe et redevienne grasse et plastique. En cette fin de printemps 2007, pressé par le temps, j'ai dû me résigner à essayer de tourner une pâte encore trop grasse, même après avoir ôté une fraction non négligeable de son eau de constitution en la malaxant sur une grande plaque de plâtre<sup>32</sup>. J'ai tant bien que mal réussi à tourner une pâte encore trop molle, que j'aurais surtout dû laisser pourrir quelques temps encore, montant une forme de vase des plus basiques, qui a ensuite été cuite dans un four électrique de potier. J'ai été surpris par la petite quantité d'inclusions non argileuses présentes naturellement dans cette argile : 74,9 g (Pl. 6, n° 2). Il s'agit majoritairement de très fines particules d'un minéral beige tendre, probablement de la calcite, associées, en bien moindre proportion, à de fins grains (généralement moins de 1 mm) de sable (quartz surtout) et à de petits fragments de coquilles blanches (escargots ou coquillages) (Pl. 6, n°s 3 à 5). Étant donné la faible quantité et la petite taille de ses inclusions génétiques, il s'avère que cette argile peut être sans problème travaillée en terre franche pour la production de vases à pâte plutôt fine. Pour fabriquer de grands vases ou pour donner des qualités réfractaires à cette pâte, il suffirait de lui ajouter un dégraissant tel que du sable de rivière tamisé (grains de quartz et de feldspath surtout). Les inclusions beiges observées, s'il s'agit bien de calcite, peu nombreuses au vu de la quantité d'argile épurée, ne semblent pas assez abondantes et volumineuses pour fragiliser les vases – voire les faire éclater – lors de leur cuisson, en se transformant en points de chaux.

<sup>30</sup> De tuilerie ? récente (Pl. 5).

<sup>31</sup> Ce qui est un indice de la bonne qualité de l'argile pour la fabrication de vases, d'après Alain Gabriel, artiste-céramiste qui m'a enseigné les rudiments du travail de la terre au tour, à Clermont-Ferrand.

<sup>32</sup> Le plâtre absorbant rapidement une partie de l'eau de la pâte.



## 2. LE RÔLE DU DÉGRAISSANT DANS UNE PÂTE

L'argile a la propriété de fixer une quantité d'eau d'autant plus grande qu'elle est composée de particules fines. Elle subit ainsi une augmentation de volume lors de la préparation de la pâte d'un vase avant le montage de celui-ci. Ce phénomène est réversible et, lors du séchage (évaporation de l'eau ajoutée par le potier), la pâte du vase se rétracte et les proportions de celui-ci diminuent sensiblement. L'adjonction de matière dégraissante à l'argile a d'abord pour effet de faciliter le façonnage des vases en donnant un squelette à la pâte et de réduire le retrait de celle-ci au séchage. Le risque de craquèlement et de déformation d'un vase façonné avec une pâte un peu trop humide est ainsi limité (Batigne Vallet, 1999 : 440-441). En outre, une fois cuite, la pâte est d'autant plus résistante aux chocs qu'elle présente ce squelette. Toutefois, un ajout trop important de dégraissant peut réduire la résistance mécanique des vases. L'ajout de dégraissant a aussi pour effet d'augmenter la porosité des pâtes crues et ainsi de faciliter leur séchage en évacuant plus rapidement l'eau de montage du vase. L'efficacité d'un dégraissant dépend de sa proportion dans la pâte, mais aussi de sa granulométrie. Un dégraissant trop fin n'est ainsi pas très efficace (*ibid.* : 440).

### 2.1. Le dégraissant dans les pâtes fines et semi-fines

Dans des pâtes plutôt fines, c'est-à-dire ne présentant pas d'inclusions dures volumineuses, un dégraissant fin et réparti de façon homogène peut rendre une pâte grasse moins collante au tournage. Dans certaines pâtes semi-fines<sup>33</sup> à fines, il semble bien que l'utilisation comme dégraissant de particules de mica (Pl. 37, n<sup>os</sup> e à h), bien moins épaisses et moins dures que des inclusions siliceuses (quartz, feldspath surtout), évite l'affleurement inesthétique de grains durs à la surface des vases (Pl. 30, n<sup>os</sup> c et d ; 31, n<sup>os</sup> b et d / Pl. 37, n<sup>os</sup> b et d) (voir *infra* : Chap. 7, 3.1.2). Les inclusions dures affleurantes peuvent en outre être traînées par la main du potier, creusant des sillons inesthétiques à la surface du vase, ou perturber le travail de finition du vase (par exemple le lissage et le lustrage de la surface). Les fines paillettes de mica des pâtes de type CC2 sont plaquées à la surface du vase lors de son tournage et sont donc bien moins irritantes pour les mains du tourneur que le quartz ou le feldspath (Pl. 37, n<sup>os</sup> e et f). Ces paillettes ont-elles en outre des qualités thermiques facilitant la cuisson du vase<sup>34</sup> ?

### 2.2. Le dégraissant dans les pâtes grossières

Le dégraissant, parfois grossier et abondant, constitue le squelette de la pâte pour des vases grands et aux parois épaisses (Pl. 36). Un dégraissant siliceux, bien réparti dans la pâte (Pl. 40, n<sup>os</sup> 2a et 2b ; 41, n<sup>os</sup> 1 et 2), peut en outre améliorer les qualités réfractaires de celle-ci

33 Quelques exemples de pâtes semi-fines et grossières : Pl. 29, n<sup>os</sup> e et f ; 30, n<sup>os</sup> e et f ; 31, n<sup>os</sup> d, e et f ; 32, n<sup>os</sup> e et f ; 33, n<sup>os</sup> e et f ; 34, n<sup>os</sup> d et e ; 35, n<sup>os</sup> 1e et 1f, 2e et 2f ; 36, n<sup>os</sup> 1b et 1c, 2 ; 91, n<sup>os</sup> 3d et 3e ; 92, n<sup>os</sup> 3b, 4b et 4c...

34 Les sigillées de Lezoux non grésées des phases 2 à 4 (I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.) présentent des pâtes micacées. Ces inclusions peuvent-elles permettre de réguler l'augmentation de la température à l'intérieur de la pâte des vases lors de leur cuisson à haute température et ainsi éviter des accidents de cuisson ? De nos jours, dans l'industrie, des feuillets de muscovite de grande taille sont par exemple employés comme isolant thermique (voir *infra* : Chap. 7, 3.4.1) (Arem, 1973 : 98).

(vases à feu) (Pl. 33 ; 35 ; 41, n° 2 ; 43, n° 2) et faciliter la cuisson du vase lui-même en améliorant la diffusion de la chaleur à l'intérieur de la pâte (surtout s'il est grand et que ses parois sont épaisses). La proportion des inclusions dures par rapport aux particules argileuses très fines est difficile à évaluer. Certaines pâtes peuvent en effet renfermer une forte proportion de fins grains de quartz peu visibles à l'œil nu (Pl. 91, n°s 3d et 3e ; 92, n°s 3b, 4b et 4c). À l'inverse, quelques gros grains peuvent parfois faire croire à une forte proportion de quartz (Lintz, 1989 : 42).

### 2.3. Des inclusions génétiques caractéristiques d'une pâte

Certaines inclusions génétiques d'une argile, c'est-à-dire présentes naturellement (non ajoutées) à l'intérieur même de la matrice argileuse (Pl. 6, n°s 2 à 5), peuvent parfois représenter des marqueurs caractéristiques d'une pâte donnée. C'est par exemple le cas des fines inclusions rouges pulvérulentes<sup>35</sup> présentes dans plusieurs pâtes rencontrées lors de cette étude. Certaines de ces inclusions rouges semblent correspondre à des inclusions appartenant, à l'origine, au cortège minéral d'une roche, tel qu'un granite, dont l'altération a donné l'argile utilisée par le potier. Ces inclusions pulvérulentes rouges pourraient correspondre à des feldspaths ou à des micas très altérés, en cours de désagrégation (Pl. 31, n°s 1e et 1f ; 47, n°s 1a et 1b ; 48, n°s 1a et 1b ; 54, n°s 1a et 1b).

## 3. PRÉPARER UNE PÂTE

Une fois extraite de la carrière, l'argile est séchée afin de faciliter son stockage et son transport (Velde, 2000 : 25). Cette argile déshydratée est très dure et doit être réduite en poudre avant d'être mélangée à de l'eau pour donner une pâte malléable. Le potier laisse ensuite reposer (pourrir) la pâte pendant plusieurs jours afin que les minéraux argileux retrouvent leur structure en feuillets bouleversée par un malaxage intensif après l'ajout d'eau. Le soin apporté au broyage et à l'ajout d'eau détermine la qualité de la pâte ainsi préparée (*ibid.* : 25). Une pâte homogène et bien travaillée cuit de façon uniforme et permet d'obtenir un vase aux qualités mécaniques et réfractaires – lorsque la pâte est réfractaire – optimales. En revanche, une pâte mal préparée cuit de façon inégale. L'observation de l'homogénéité de la pâte peut apporter des informations sur la technique de préparation de celle-ci (*ibid.* : 25).

B. Velde semble considérer qu'une argile est systématiquement extraite, stockée, broyée à sec et réhydratée ensuite pour préparer la pâte. Même si ce schéma de traitement de l'argile prélevée et de préparation de la pâte n'est pas le seul envisageable, il semble que ce soit le plus adapté pour une production standardisée qui nécessite le stockage d'une grande quantité d'argile. En effet, le rendement de l'extraction de l'argile est optimal, celle-ci pouvant être prélevée humide ou même pratiquement sèche, qui plus est, dans les niveaux superficiels de la carrière, parfois indurés. Le stockage de l'argile est également simplifié car les structures la protégeant des intempéries sont certainement plus simples que celles permettant de conserver une argile qui doit rester humide pour être prête à l'emploi. De plus, l'extraction peut se faire

<sup>35</sup> Nodules contenant de l'oxyde de fer.

n'importe quand dans l'année, notamment lorsque les températures basses rendent plus difficile la cuisson des vases, c'est-à-dire l'hiver.

Les objets en terre cuite peuvent être fabriqués en utilisant différentes techniques que sont le modelage, le tournage, le moulage et le coulage, et qui font appel à des propriétés physiques différentes de la pâte. La mise en œuvre de ces différentes méthodes dépend donc de la nature et de la quantité des composants utilisés pour préparer la pâte. Il existe donc plusieurs façons, pour un potier, d'obtenir une pâte céramique.

### 3.1. Préparer une pâte fine

Lorsque l'argile naturelle renferme des inclusions grossières (sable, gravier, fragments de coquillages et éléments d'origine organique), le potier doit l'épurer afin d'obtenir une pâte fine et homogène plus facile à travailler pour la fabrication de vases aux parois peu épaisses, parfois engobés ou décorés, tels que des vases de table (exemple d'expérimentation : Pl. 6, n° 1 ; quelques exemples de pâtes antiques épurées : Pl. 37, n°s g et h ; 93, n°s 3b et 4e ; 94, n° 2b ; 97, n°s 1b et 2e ; 99, n°s 1d, 1e et 3b). Trois techniques permettent d'épurer une argile de façon optimale : la décantation, lévigation et le tamisage/filtrage.

#### 3.1.1. Technique de la décantation

L'argile est mélangée à de l'eau dans un grand récipient (mélange liquide). Après avoir bien remué le tout avec un bâton et laissé reposer le mélange quelques jours, les particules lourdes vont sédimenter en premier (un tri granulométrique des particules minérales s'opère). Après avoir extrait du grand récipient une partie de l'eau superficielle claire et les fragments végétaux surnageant, on recueille délicatement la fraction la plus fine de l'argile déposée dans le fond du récipient, au-dessus des éléments les plus grossiers (grains de sable, fragments de roche...). Il reste ensuite à faire ressuyer l'argile encore trop humide pour être travaillée<sup>36</sup>. Comme on l'a vu plus haut, cette technique de décantation peut être longue ; les particules les plus fines pouvant rester longtemps en suspension dans l'eau.

#### 3.1.2. Technique de la lévigation

Le tri granulométrique peut également être fait par lévigation, technique un peu plus lourde à mettre en œuvre. L'argile est mélangée à de l'eau dans un grand récipient (mélange liquide ou semi-liquide). Le mélange est ensuite étalé sur une succession de conduits en bois reliés entre eux et peu inclinés. Les particules fines d'argile sont entraînées par un léger courant d'eau sur la pente douce et récupérées plus bas ; les particules plus grossières restent sur place (nécessité d'avoir beaucoup d'eau). Il faut ensuite faire ressuyer l'argile pour obtenir un matériau plastique.

<sup>36</sup> Information orale d'A. Gabriel, artiste plasticien et enseignant à Clermont-Ferrand et expérimentation avec une argile épurée par filtrage.

### 3.1.3. *Technique du tamisage / filtrage*

Une fois mélangée à l'eau, une argile à inclusions grossières peut théoriquement être tamisée (avec un tamis tressé en matériau végétal ?) pour obtenir une pâte semi-fine, puis filtrée au travers d'une étoffe tissée afin d'obtenir une barbotine encore plus fine.

## 3.2. *Préparer une pâte semi-fine ou grossière*

Pour la fabrication de grands vases ou de vases de cuisson, le potier a trois solutions pour préparer des pâtes moins fines que celles de la plupart des vases de table.

### 3.2.1. *Choisir une argile comportant naturellement des inclusions minérales grossières*

Dans ce cas, l'argile naturelle non traitée n'a été ni sélectionnée ni modifiée par le potier. Elle n'a subi aucun traitement particulier avant que l'eau ait été ajoutée pour préparer la pâte (Velde, 2000 : 26). Les inclusions présentes, plus ou moins abondantes, sont génétiquement liées à la matrice argileuse dans laquelle elles constituent un dégraissant naturel pour le montage des vases. On parle d'argile brute travaillée en terre franche.

Pour le potier, il s'agit généralement :

- **d'une argile naturellement fine** (sans inclusions ou dont les inclusions sont très fines et peu abondantes).

L'argile que j'ai extraite près d'Issoire pourrait être travaillée telle quelle (argile de Meilhaud : Pl. 5 et 6). Les inclusions génétiques, peu nombreuses et de taille plutôt réduite, autorisent même le montage de vases aux parois assez fines et aux surfaces soignées.

- **d'une argile présentant des inclusions abondantes et parfois grossières** (sable, petits fragments de roche...) et qui est donc naturellement dégraissée. Le potier supprime manuellement les inclusions les plus grosses de la motte d'argile, avant le montage du vase.

Lors de la formation du dépôt alluvionnaire qui a livré l'argile, les inclusions naturelles dures ont été triées par la sédimentation. Elles sont de toutes les tailles et présentent des arêtes émoussées (grains de sable érodés par le transport en alluvions). Dans le cas de l'utilisation d'une telle argile brute, l'absence d'épuration, ou au contraire d'ajout de dégraissant, laisse à la pâte la composition qu'elle présentait lors de son extraction et celle-ci peut être très variable. En effet, bien que le potier ait malaxé sa terre pour la préparer, C. Batigne Vallet constate, à Lyon, que les inclusions sont parfois très mal réparties<sup>37</sup> dans les pâtes dites siliceuses employées pour la céramique culinaire (Batigne Vallet, 1999 : 295). Pour la fabrication de vases à cuire ou de stockage, les potiers de Lyon préfèrent travailler la terre franche car elle demande un minimum de préparation<sup>38</sup> (*ibid.* : 474). Cette dernière se limite donc en général plutôt à une

<sup>37</sup> La répartition granulométrique continue (grains de toutes les tailles) de certaines pâtes traduit un travail en terre franche, le potier éliminant rapidement à la main les plus gros grains (grains de sable et éventuels fragments de roche) présents dans l'argile brute. Quelques grains de très grande taille peuvent parfois subsister et affleurer à la surface du vase (Batigne Vallet, 1999 : 319).

<sup>38</sup> L'argile étant naturellement dégraissée.

épuration sommaire (soustraction d'une partie des inclusions les plus grossières) qu'à un ajout de dégraissant. Le potier peut en sus ajouter des particules de natures diverses (minérales ou organiques) si la pâte n'est toujours pas suffisamment dégraissée.

### 3.2.2. *Choisir une argile naturellement fine à laquelle on ajoute des particules grossières*

Dans ce cas, les inclusions les plus grossières ne sont en général pas génétiquement apparentées au matériau argileux. Le traitement de l'argile pour obtenir les propriétés mécaniques et réfractaires recherchées consiste pour le potier à ajouter des matériaux plutôt grossiers pour former la pâte. Il s'agit le plus souvent de sable de rivière, facilement accessible dans n'importe quel cours d'eau. Celui-ci peut être tamisé ou trié par lévigation afin d'obtenir un dégraissant aux grains de taille homogène. Même si ça semble moins fréquent, le potier peut aussi utiliser de la chamotte (petits fragments de terre cuite broyée), comme c'est souvent le cas pour la préparation de la pâte des tuiles et des briques. Des matériaux d'origine organique comme le charbon ou l'os broyé ne me semblent pas utilisés à l'époque romaine.

### 3.2.3. *Choisir une argile broyée*

Le potier peut aussi constituer des réserves d'une argile contenant naturellement plus ou moins de sable ; ces deux roches résultent en effet de l'altération de roches telles que le granite ou le grès et s'accumulent sous forme de dépôts lités. Une carrière peut ainsi présenter des bancs d'argile fine pure alternant avec des bancs de sable, ou bien des dépôts dans lesquels les deux roches sont mêlées. À condition que ce sable ne soit pas trop abondant, le potier peut faire sécher cette argile à inclusions siliceuses et ensuite la broyer pour obtenir une poudre dans laquelle les inclusions dures concassées ont une granulométrie homogène (Pl. 30, n<sup>os</sup> e et f ; 32, n<sup>os</sup> e et f ; 40, n<sup>os</sup> 2a et 2b ; 41 ; 47, n<sup>os</sup> 2a et 2b). Il ne peut cependant utiliser cette pâte que pour produire des céramiques à pâte semi-fine à grossière. Il peut ajouter un dégraissant supplémentaire (par exemple du sable) si l'argile est trop fine ou trop grasse une fois broyée et réhydratée. Il existe un contraste entre la forme de ces inclusions dégraissantes volontairement ajoutées, arrondies lorsqu'il s'agit de sable de rivière, et celle des autres particules qui leur sont associées dans la matrice argileuse. Les particules minérales dures contenues naturellement dans l'argile initiale sont anguleuses car broyées à sec avec celle-ci, avant la préparation de la pâte et l'ajout des grains de sable émoussés servant de dégraissants (Velde, 2000 : 28). Toutefois, il semble que les particules de dégraissant minéral ajouté peuvent parfois aussi être anguleuses lorsqu'il s'agit de petits fragments de roche ou de minéral concassé (exemple : Pl. 40, n<sup>os</sup> 1a à 1d). Même si les potiers semblent privilégier un sable de rivière comme dégraissant ajouté, ils peuvent parfois inclure dans leur pâte de tels éléments broyés. C'est par exemple le cas de la pâte d'un mortier du site de Combronde-*Sous le Coudert II*, dont les éléments dégraissants les plus grossiers correspondent à du feldspath blanc concassé grossièrement<sup>39</sup> (voir *infra* : Chap. 7, 4.5.1).

<sup>39</sup> Ils proviennent vraisemblablement d'une roche broyée telle que du granite.

### 3.3. Dégraisser une pâte : synthèse

Pour obtenir une pâte moins grasse et en améliorer les qualités réfractaires, le potier peut :

- **ajouter un dégraissant broyé** à une pâte trop grasse : pour que le dégraissant ait une taille homogène, le potier peut broyer du sable ou éventuellement une roche (granite, grès) avant de l'incorporer. Ce dégraissant siliceux améliore les qualités réfractaires de la pâte.
- **utiliser une argile préalablement épurée** : une argile débarrassée de ses inclusions génétiques (par tamisage/filtrage à sec ou à l'état liquide, ou tri des particules fines par lévigation/décantation). Cette pâte fine préalablement préparée en quantité peut être utilisée pour fabriquer des céramiques de table (exemple : Pl. 99, n<sup>os</sup> 1d, 1e, 2b, 3b, 4b et 5c)<sup>40</sup> comme des céramiques de transport, de stockage et de cuisine. En effet, il suffit de rajouter un dégraissant, généralement siliceux, pour monter des vases à feu ou pour monter de grands vases de type *dolium*. L'avantage d'utiliser une telle argile épurée est de pouvoir choisir le dégraissant ensuite incorporé et d'en maîtriser précisément la quantité. En outre, lors de la constitution de sa réserve d'argile (certainement l'hiver), le potier n'a pas à se soucier de trouver, dans sa carrière, des niveaux d'argile fine et homogène, sans racines, débris végétaux, ou encore sans bancs de sable. Le potier prélève une quantité d'argile qu'il épure ensuite à l'atelier, et avec laquelle il va pouvoir produire, selon la demande du marché, des céramiques à pâte fine ou des céramiques à pâte grossière.
- **Utiliser une argile préalablement broyée** : broyer une argile contenant naturellement une part d'inclusions siliceuses (sable) plus ou moins grossières améliore les qualités réfractaires de la pâte ainsi préparée. La pâte est en outre d'autant moins grasse qu'elle a été finement broyée. Telle quelle, cette pâte semi-fine peut être utilisée pour la fabrication de vases de table, et dégraissée, elle peut l'être pour celle de vases de transport, de stockage ou de cuisine.
- **mélanger un matériau gras (riche en argile) à un autre naturellement moins gras** : cela revient à mélanger des argiles différentes (d'origines distinctes), afin d'obtenir une pâte possédant des propriétés mécaniques pour le montage du vase, des propriétés thermiques pour la cuisson même du vase (Velde, 2000 : 25) et des qualités réfractaires pour la fabrication de vases à cuire. Cette technique de mélange d'argiles agit peut-être davantage sur la plasticité du matériau ainsi préparé. Peut-être la pâte de la jatte 271 de la *villa* de Gannat-*Les Chazoux* résulte-t-elle du mélange de deux argiles (Pl. 34, n<sup>os</sup> d et e). Elle présente en effet, dans l'épaisseur de sa paroi, des zones plus claires que le reste de la pâte. Dans une même carrière, des argiles de couleurs différentes, issues de bancs différents, peuvent toutefois se retrouver mélangées lors du prélèvement de matière première par le potier.

<sup>40</sup> Cette pâte peut être, comme pour ces exemples, plus ou moins finement épurée, ou alors broyée, comme cela semble être le cas pour le gobelet 3 (Pl. 91, n<sup>os</sup> 3d et 3e).

## 4. ÉTUDIER UNE PÂTE CÉRAMIQUE

### 4.1. *Matrice argileuse et inclusions*

La matrice argileuse (ou liant argileux) correspond, dans une terre cuite au dégraissant ajouté ou aux inclusions naturelles abondantes, à la partie fine de la pâte dans laquelle on ne distingue pas les particules minérales<sup>41</sup> (même à la loupe binoculaire) (Pl. 6, n° 1). Le terme de matrice permet de distinguer cette partie fine de la pâte de ses autres constituants plus ou moins grossiers, d'origine surtout minérale. Elle constitue le ciment dans lequel sont noyés les différentes inclusions, ajoutées ou présentes naturellement dans l'argile. Ce terme de matrice n'a de signification que dans le cadre de l'étude des céramiques présentant des inclusions suffisamment grosses et nombreuses pour être identifiées, ou du moins, décrites. Le terme de matrice renvoie à la définition que font les minéralogistes d'une argile, c'est-à-dire une roche constituée de minéraux de très faible granulométrie (moins de 2 µm), les minéraux argileux étant constitués de particules de très petite taille (Velde, 2000 : 24). Le terme de liant argileux ne me plaît pas beaucoup dans la mesure où il sous-entend que ce sont les inclusions les plus volumineuses qui sont au cœur de la pâte céramique, ceci peut-être parce que ce sont d'abord elles que le céramologue observe et cherche à identifier et à décrire. Bien au contraire, la matrice argileuse, bien qu'étant plus difficile à caractériser, est la base de toute pâte. En général, ce qui va permettre de distinguer une pâte céramique d'une autre, c'est d'abord la couleur de sa matrice argileuse, plus rarement les tout petits minéraux qu'elle contient<sup>42</sup>, puis les inclusions plus grossières noyées dans cette matrice. Lorsqu'on ne peut préciser si les minéraux identifiés (ou du moins décrits) ont été rajoutés pour rendre la pâte moins grasse ou pour la rendre réfractaire, ou s'ils sont présents naturellement dans l'argile utilisée, j'emploie plus volontiers le terme d'inclusions, réservant celui de dégraissant à un matériau ajouté par le potier.

### 4.2. *Une difficulté : l'identification des opérations de préparation de la pâte*

Les méthodes parfois complexes mises en œuvre pour préparer une pâte relèvent des connaissances et du savoir-faire des potiers. Ce sont la culture, les progrès techniques et l'utilisation raisonnée des matériaux disponibles qui dictent ces différentes méthodes (Velde, 2000 : 25). Il est d'autant plus difficile d'identifier les différentes étapes de la préparation d'une pâte que le potier peut parfois façonner un même type de vases en utilisant des techniques différentes. L'essentiel pour le potier est d'arriver à réaliser l'objet voulu, en reproduisant les gestes appris, ou bien en copiant un produit importé ; toujours en lien étroit avec les demandes du marché, aussi réduit soit-il. Différentes techniques de préparation de la pâte et de cuisson des vases peuvent ainsi donner des vases aux aspects similaires. C'est par exemple le cas des productions de tradition indigène à surface enfumée de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et du début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (*terra nigra*) qui peuvent être cuites de deux façons différentes<sup>43</sup> ;

41 À l'exception peut-être des minuscules paillettes de mica présentes naturellement dans certaines argiles.

42 De micro-paillettes de mica présentes dans la matrice sont bien visibles, même à l'œil nu, car elles réfléchissent la lumière et brillent tour à tour, en fonction de l'orientation de l'échantillon par rapport à la source de lumière.

43 Soit en mode B, soit en mode A.



le potier obtenant, au défournement de sa cuisson, une surface d'un noir profond (voir *infra* : Chap. 10, 1.5) (par exemple : Pl. 93, n<sup>os</sup> 3a et 3b ; 95, n<sup>os</sup> 3d et 3e).

### 4.3. *Les outils de la recherche archéologique sur les pâtes céramiques*

Pour les productions qu'A. Beeching qualifie de « récentes »<sup>44</sup>, l'analyse des pâtes permet de rechercher les lieux de production et de mettre en évidence la diffusion d'ateliers, l'existence de voies commerciales et de liens économiques (Beeching, 2005 : 10). La caractérisation des céramiques, c'est-à-dire la détermination de leur lieu et techniques de fabrication et l'étude de leurs fonctions peuvent être fournies par des recherches en laboratoire (études archéométriques). Souvent, plusieurs types d'analyses sont pratiqués pour obtenir un maximum d'informations sur chaque tessou, ce qui sous-entend une certaine lourdeur de la démarche. La rapide synthèse des études en laboratoire présentée ici a été réalisée à partir des travaux de C. Batigne Vallet menés dans le cadre de son doctorat (Batigne Vallet, 1999 : 43, 75-78, 302-342, 346-348), de ceux de B. Velde (2000) et de la rubrique « Archéométrie » du site internet<sup>45</sup> de l'Université catholique de Louvain qui présente de façon très claire les analyses pratiquées par son Laboratoire de Géologie et Minéralogie.

#### 4.3.1. *Analyse pétrologique élémentaire*

Les études pétrologiques permettent de caractériser le matériel argileux employé pour façonner des céramiques. Pour l'étude de la pâte d'un vase, la méthode la plus facile à mettre en œuvre est l'observation macroscopique. L'observation du matériau céramique, à l'œil nu ou la loupe binoculaire, est un préalable à toute analyse chimique des constituants de la pâte (Beeching, 2005 : 10). Dans le cadre d'une description de pâte, l'archéologue procède en premier lieu à une observation visuelle du tessou sur une cassure fraîche. On peut en effet obtenir des informations en observant simplement la disposition des différents composants de la pâte (matrice argileuse et inclusions non argileuses), ainsi que les différents traitements de surface du vase. Compte tenu de la petite taille de la plupart des constituants de la pâte, après une première observation macroscopique, il est préférable d'utiliser un microscope, soit optique (mono- ou binoculaire), soit polarisant. Pour l'observation à la loupe binoculaire, B. Velde préconise de gratter la surface du tessou afin de recueillir les minéraux qui s'en détachent (technique du frottis) ; l'observation s'effectue sur des « minéraux entiers » (Velde, 2000 : 25). L'observation directe du matériau céramique, à l'œil nu ou à la loupe binoculaire, peut mettre en évidence des gestes techniques de fabrication, de montage, de finition ou encore de cuisson (Beeching, 2005 : 10).

Pour l'observation de pâtes tournées gallo-romaines, il est préférable d'avoir un échantillon suffisamment grand, mais n'appartenant pas à un vase complet, ceci afin d'observer la matrice et les inclusions de la pâte sur les surfaces interne et externe du vase<sup>46</sup>, mais égale-

<sup>44</sup> Par opposition aux productions de la fin de la Préhistoire qu'il a l'habitude de rencontrer.

<sup>45</sup> <https://www.uclouvain.be/75313.html>

<sup>46</sup> Il est préférable que l'échantillon ait ses deux surfaces conservées, notamment pour juger de l'éventuelle altération subie par la pâte du vase lors de son utilisation ou durant sa période d'enfouissement.



ment – et surtout – dans l'épaisseur de la paroi du vase. Il est en outre plus aisé de réaliser un prélèvement de pâte sur un fragment de vase suffisamment grand pour faire des observations macroscopiques ou microscopiques des inclusions. Ces dernières sont en effet plus visibles au cœur de la tranche de la cassure d'un récipient, souvent moins altérée que ses surfaces.

#### 4.3.2. Étude d'échantillons en lame mince

La caractérisation minéralogique se base sur l'analyse des minéraux ou des différents composants minéralogiques du tessou. L'analyse pétrographique en lame mince est réalisée au moyen d'un microscope. Pour B. Velde, il est préférable de faire une observation avec un microscope polarisant qui permet de distinguer des inclusions de très petite taille aux contrastes de couleurs parfois peu importants (Beeching, 2005 : 10). B. Velde précise toutefois que ces observations ne sont possibles que s'il existe un bon contraste visuel entre les composants de la pâte et ceux du dégraissant (Velde, 2000 : 25). Ce n'est hélas généralement pas le cas pour les céramiques cuites en mode B dont la matrice et les inclusions apparaissent uniformément grises.

L'analyse en lame mince consiste à observer la pâte d'un tessou dont un fragment a été préparé en lame mince de très bonne qualité de 30 microns d'épaisseur. Cette technique permet d'identifier les constituants de la pâte (inclusions non-argileuses génétiques), présents dans l'argile d'origine et ceux rajoutés comme dégraissant (*ibid.* : 10). Elle assure la détermination et la quantification *de visu* des différentes inclusions, minérales ou organiques, et permet aussi de décrire la texture de la matrice fine. La plupart des minéraux sont visibles en section à l'exception toutefois de ceux de la matrice, très petits et déstructurés lors de la cuisson du vase. À partir de lames minces, l'analyse d'image numérique permet une identification des diverses caractéristiques du dégraissant (proportion relative de chaque constituant, sa disposition, son émoussé, sa sphéricité, sa taille, sa forme ; orientation et granulométrie des inclusions).

Grâce à cette technique d'analyse, les méthodes de préparation de la pâte peuvent aussi être décrites. Ainsi, l'étude de la texture de la pâte (répartition des grains) peut renseigner sur la qualité du processus d'homogénéisation employé pour préparer la pâte à partir d'une argile brute. Une pâte bien travaillée présente par exemple une répartition homogène de ses inclusions (Pl. 30, n<sup>os</sup> e et f ; 40, n<sup>os</sup> 2a et 2b ; 41, n<sup>os</sup> 1a, 1b, 2a et 2b). Les répartitions irrégulières de leurs tailles et les groupements concentrés dans des zones de l'échantillon indiquent plutôt une faible homogénéisation de la pâte. La distribution des inclusions génétiques est alors irrégulière et la pâte est particulièrement hétérogène. La pratique de mélanges d'argile et de matériaux sableux peut également être détectée avec cette méthode (Velde, 2000 : 25). Ces observations s'appliquent à mon avis surtout à des argiles travaillées en terre franche et utilisées pour des productions à pâtes grossières, essentiellement modelées. Les céramiques à pâtes semi-fines et grossières tournées gallo-romaines que j'ai pu étudier présentent presque systématiquement une pâte bien homogénéisée par pétrissage, malgré la présence d'inclusions parfois abondantes et grossières.

L'étude en lame mince peut aussi permettre d'approcher le traitement des surfaces et les altérations dues à la cuisson ou à l'enfouissement du tessou. Toutefois, pour la reconnaissance des différentes productions d'un atelier, cette méthode n'a d'intérêt que lorsque les formations géologiques régionales sont spécifiques et suffisamment bien connues pour permettre d'identifier les minéraux ou les fragments de roches caractéristiques d'une pâte.

Dans le cas d'analyses numériques, on peut théoriquement déterminer les quantités relatives de matériaux ajoutés et la taille des grains qui ont été utilisés pour modifier la plasticité du mélange initial argile/eau (Velde, 2000 : 29). Comme on le verra plus loin avec l'exemple des céramiques du site de Combronde-*Sous le Coudert II* (voir *infra* : Chap. 7, 4.6 et 7), un même atelier peut traiter différemment une même argile brute pour obtenir une pâte ensuite utilisée pour fabriquer diverses formes de vases. Deux échantillons de pâtes de cet atelier apparaîtraient différents en lame mince alors que celles-ci ont été préparées avec une même argile, soit épurée, soit broyée préalablement, puis plus ou moins dégraissée par ajout d'inclusions sableuses, ou parfois même, de fragments de roche broyée (Pl. 40 à 43). Pour des ensembles de sites de consommation, l'analyse d'une pâte en lame mince reste lourde à mettre en œuvre et n'a d'intérêt que si l'on connaît des échantillons de référence issus de sites de production.

#### 4.3.3. *Analyse chimique des éléments ou composés constituant la pâte*

Les analyses géochimiques (techniques de spectroscopie par fluorescence des rayons X, d'activation neutronique (analyses d'éléments en trace), de spectrométrie d'absorption atomique, de spectrométrie d'émission atomique) permettent de préciser la composition chimique des céramiques afin de déterminer l'origine des céramiques. Ces analyses impliquent toutefois l'existence de groupes de référence (banque de données reprenant les caractéristiques des centres de production connus). Par comparaison avec ces données (groupes de céramiques dont l'origine est connue), il est possible de déterminer l'origine probable de céramiques trouvées sur des sites de consommation. Les compositions chimiques représentatives de différents ateliers de potiers et des éventuelles matières premières disponibles nécessitent l'analyse d'un nombre suffisant d'échantillons. Sur un site de consommation, lorsque des pâtes sont apparemment similaires, l'analyse chimique peut permettre de regrouper les échantillons en différentes populations correspondant à autant de productions céramiques distinctes. Cette discrimination reste toutefois lourde à mettre en œuvre. Les analyses chimiques des constituants de la pâte sont peut-être moins sujettes aux observations et surtout aux interprétations du chercheur, mais elles ont le défaut de confondre les éléments présents naturellement (inclusions génétiques) dans une pâte semi-fine ou grossière et les éléments rapportés (dégraissant). À condition de multiplier les analyses, les analyses chimiques peuvent toutefois permettre d'identifier l'origine de l'argile utilisée pour préparer la pâte de céramiques semi-fines et grossières gallo-romaines. Les sites d'ateliers de ces productions semi-fines et grossières sont toutefois rarement connus et leurs vases moins diffusés que ceux, par exemple, des ateliers de sigillée bien identifiés.

#### 4.3.4. *Analyse physique et études technologiques en laboratoire*

Faisant appel à la physique, la diffraction des rayons X permet de préciser la composition minéralogique de la céramique, notamment celle de la matrice argileuse d'une pâte céramique ainsi que celle de son revêtement de surface. La plupart des données obtenues grâce aux études pétrologiques, complétées par l'étude des propriétés physiques des pâtes, peuvent servir à identifier les techniques de fabrication des céramiques (notamment leurs conditions de cuisson) ainsi que les solutions choisies par le potier pour fabriquer des vases aux fonctions particulières.

Les études technologiques ont pour but de définir les caractéristiques physiques, mécaniques et thermiques des céramiques (perméabilité, capacité de supporter des charges, de résister à des hausses ou à des baisses de températures). Elles peuvent aussi permettre d'identifier la fonction des vases.

#### 4.3.4.1. *Microstructure : porosité et dureté*

La microstructure est l'arrangement complexe des phases du tesson et de ses constituants (grains, matériel vitreux et pores). Composition, texture, structure et caractéristiques de surface sont les aspects généralement décrits. La microstructure d'une pâte englobe les propriétés que sont la porosité et la dureté.

Toute céramique contient des pores ou des espaces entre (ou à l'intérieur) les particules solides. La porosité dépend des inclusions dures de la pâte, des procédés de façonnage et de cuisson de la céramique. La forme, la taille, le volume et le nombre des pores peuvent être déterminés au microscope. La dureté d'une céramique est sa capacité de résistance aux contraintes mécaniques : résistance à la pénétration, à l'abrasion, au rayage et à l'écrasement. Ce caractère est, entre autres, fonction des impuretés contenues dans l'argile, de la structure de la pâte, du traitement des surfaces et des conditions de cuisson des vases. L'analyse de la résistance équivaut à mesurer la réponse de la céramique à des contraintes mécaniques (contraintes élastiques, de cisaillement, de compression, de torsion) exercées sur un échantillon. Sa capacité à supporter des contraintes sans rupture, ni rayage et écrasement, est fonction de la forme du vase, de la composition, des propriétés physiques, du séchage et de la cuisson de l'argile, et des variations thermiques auxquelles a été soumise la céramique durant son utilisation.

#### 4.3.4.2. *Propriétés thermiques*

Les propriétés thermiques concernent la cuisson de l'argile (cuisson du vase lui-même) et l'utilisation de la céramique à température élevée (vases à cuire). La plupart des constituants de l'argile se dilatent lors de l'augmentation de la température et se contractent lors d'un refroidissement. La mesure du coefficient d'expansion et de la conductivité permet de caractériser les propriétés thermiques d'une céramique. La résistance au choc thermique peut être quantifiée par la température maximum que le vase peut supporter sans se briser.

#### 4.3.5. *Méthodes physico-chimiques d'analyse fonctionnelle des vases*

Des techniques analytiques biochimiques et chimiques sont applicables pour déterminer la nature des résidus organiques visibles sur une céramique (caramels) ou inclus dans les pores du tesson. Les techniques d'analyse suivantes peuvent être utilisées : techniques chimiques, analyse d'isotopes stables, spectrométrie infra-rouge, chromatographies, spectrométrie de masse, spectrométrie de résonance magnétique nucléaire et techniques de pyrolyse.

#### 4.3.6. *Les limites des analyses pétrographiques et physico-chimiques*

La succession des deux opérations, observation visuelle en lame mince et analyse chimique, est parfois nécessaire et A. Beeching regrette qu'en France, elle soit peu ou pas

pratiquée (Beeching, 2005 : 10). L'analyse chimique paraît surtout efficace pour l'identification, sur des sites de consommation antiques, des productions à pâtes fines d'ateliers bien connus, comme la sigillée. Pour l'étude de céramiques à pâtes grossières et semi-fines d'un même atelier, dans lesquelles la proportion et l'origine des inclusions dures peut varier sensiblement, c'est d'abord la composition chimique de la matrice argileuse, correspondant à la matière première commune à tous les types et formes de vases produits dans l'atelier, qu'il faudrait caractériser (*ibid.* : 10). A. Desbat oppose les analyses physico-chimiques bien adaptées pour l'étude des « céramiques fines » et les analyses pétrographiques qui fonctionnent bien pour les « céramiques grossières » (Desbat, 2005 : 37).

L'analyse pétrographique, qui est beaucoup moins lourde en termes d'appareillage et de coût, ne rend toutefois pas les mêmes services que les analyses physico-chimiques. Pour A. Desbat, une loupe binoculaire ne permet pas de résoudre tous les problèmes. Comme on l'a vu, les inclusions dégraissantes ne sont en effet pas forcément présentes naturellement dans l'argile, mais ont pu voyager et être ajoutées par le potier. L'argile et ces inclusions peuvent avoir des origines géologiques bien différentes. Pour réaliser des déterminations à la loupe binoculaire, il faut une formation solide en géologie et pétrographie et tout un référentiel d'échantillons. Lors d'essais de classification à la loupe binoculaire, pour un seul atelier, le risque est de se noyer dans les détails, par manque de connaissance des argiles (Desbat, 2005 : 37-38). C'est d'autant plus vrai qu'à partir d'une même argile brute ou épurée, un même atelier a souvent préparé des pâtes aux inclusions parfois variées et plus ou moins abondantes (voir *infra* : Chap. 7, 7). De plus, l'analyse pétrographique des échantillons est souvent combinée avec la description de leur couleur qui est souvent plus liée à la cuisson du vase qu'à la composition de la pâte elle-même (Desbat, 2005 : 37-38).

Pour les productions à pâtes semi-fines et grossières, l'identification des inclusions est effective mais elle n'est parfois pas suffisante car d'un vase à l'autre, vraisemblablement issus d'un même atelier, la présence et/ou la proportion de certaines inclusions peuvent varier. Il est surtout intéressant d'étudier les pâtes des vases d'un même site de consommation lorsqu'il est possible de les comparer avec la pâte d'un atelier bien connu. À l'échelle du seul site, les analyses physico-chimiques des pâtes peuvent permettre de confirmer (après comparaison macroscopique) si deux vases sont issus d'un même atelier, hélas bien souvent inconnu. Une infime quantité de sites de production céramique étant identifiée et étudiée en détail, si l'on excepte les fragments d'amphores d'importation, les différents tessons mis au jour sur les sites de consommation sont pour la plupart rangés dans l'une des deux grandes catégories céramiques suivantes : « céramiques fines » et « céramiques communes ».



### Qu'entend-on généralement par « céramiques fines » et « céramiques communes » ?

---

Pour nombre de chercheurs travaillant sur la Gaule romaine, la distinction entre « céramiques fines » et « céramiques communes » repose avant tout sur une définition étroite de ce que sont les « céramiques fines » ; toutes les productions ne pouvant rentrer dans cette première catégorie étant rangées parmi les « céramiques communes ». Cette classification distingue avant tout les céramiques de table standardisées produites en masse – en premier lieu la sigillée et les quelques autres types de céramiques romaines à pâte fine, importées puis produites par les artisans gaulois – des autres productions, peut-être moins bien connues, que la pâte de ces dernières soit grossière, semi-fine ou même fine, et quelle que soit la fonction des vases fabriqués.

Pour l'époque romaine, les « céramiques fines » sont, pour la plupart des chercheurs, des productions avant tout destinées à la table, c'est-à-dire essentiellement des vases en lien direct avec l'alimentation. Ces vases permettent de manger et boire, et avant cela, de présenter et servir mets et boissons. Cette vaisselle, qualifiée de vaisselle de table, est systématiquement tournée, elle présente une pâte fine à très fine et presque systématiquement un traitement de surface visant à améliorer l'aspect esthétique du récipient – ce qui reste très subjectif – afin qu'il plaise à celui qui l'a acheté, ainsi qu'au convive qui l'utilise. L'argile utilisée pour la pâte est finement épurée ou finement broyée (souvent les deux), ou ne présente que de rares et fines inclusions minérales non argileuses génétiques. Les traitements de surface peuvent être divers : lustrage, enfumage, engobage, décor peint, décor à la molette, décor estampé au poinçon, décor moulé, tournassage de finition poussé (mouluures, cannelures)... À l'époque romaine, les consommateurs paraissent devoir systématiquement acheter leur céramique de table<sup>47</sup> car

---

47 À part peut-être sur les sites de production céramique.

la fabrication de celle-ci nécessite un certain savoir-faire et un haut niveau technologique, tant pour la préparation de sa pâte, que pour le montage et la cuisson de ses vases. Même si des céramiques d'importation – notamment méditerranéennes – étaient présentes en Gaule bien avant la Conquête, la domination de Rome semble avoir facilité les échanges et notamment l'introduction et la diffusion de productions italiennes fabriquées en masse telles que la céramique à vernis noir dite campanienne, puis la sigillée. Dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne, se développent des productions standardisées telles que la *terra nigra* à l'époque augustéenne, puis la sigillée par la suite, qui sont à la mode et s'accaparent le marché, devenant incontournables sur les tables gauloises. L'aspect esthétique du vase est intimement lié aux compétences techniques et aux choix du fabricant lui-même, mais également aux exigences du marché qui conditionnent de plus en plus la production de ce type de céramiques.

La catégorie des « céramiques communes » est quant à elle, bien souvent, une catégorie fourre-tout dans laquelle les archéologues rangent toutes les productions qu'ils n'ont pu classer dans les « céramiques fines ». Les « céramiques communes » ont longtemps été considérées comme une vaisselle ordinaire de tous les jours, de consommation courante, produite localement pour une population locale. Ainsi, parmi les « céramiques communes », on range en premier lieu des productions destinées au stockage des denrées, à la préparation et à la cuisson des aliments. Elles sont encore aujourd'hui parfois considérées comme des productions « utilitaires », par opposition aux productions « fines » que sont les vases de table : vases de service et de consommation des aliments et boissons. Longtemps, les productions de table ont même été considérées comme des productions de luxe car présentant une pâte généralement fine et des traitements de surface soignés visant à améliorer l'aspect esthétique des vases. À l'extrême, souvent encore, ce sont toutes les catégories de céramiques non sigillées qui sont regroupées sous l'appellation « céramiques communes » (Tuffreau-Libre, 1996 : 55). Il n'empêche que les vases de table sont, au même titre que les vases à cuire, de stockage ou de transport, des vases des plus utilitaires que l'on consomme en grande quantité, que l'on casse et que l'on remplace lorsqu'ils sont obsolètes ou brisés.

Outre la fonction des vases, ce qui pourrait éventuellement permettre de distinguer les productions dites fines des productions dites communes, c'est la finesse de la pâte des premières et le soin apporté au traitement de leurs surfaces destiné à séduire le consommateur qui l'exhibe sur sa table, contrairement au vase de stockage relégué à la resserre ou au vase de cuisson, à la surface noircie par les coups de flammes et la suie, et confiné à la cuisine.

## 1. « PRODUCTIONS FINES » ET PÂTE CÉRAMIQUE FINE

À l'œil nu, la distinction entre céramiques « fines » et « communes » sur le simple aspect de la pâte de vases, sans autre moyen de contrôle ou d'analyse, reste évidemment des plus subjectives. Une pâte peut en effet être jugée plus ou moins fine, ou plus ou moins grossière, selon l'appréciation de l'observateur. La finesse d'une pâte<sup>48</sup> est non seulement fonction des éléments qui la composent – minéraux argileux et inclusions diverses – mais aussi du degré d'homogénéité et du soin avec lequel elle a été travaillée (Cabotse, 1968 : 4). La finesse d'une pâte résulte de la faible proportion – voire de l'absence – et surtout de la taille des inclusions,

<sup>48</sup> Quelques exemples de pâtes semi-fines à fines : Pl. 93, n<sup>os</sup> 3b et 4e ; 95, n<sup>o</sup> 4c ; 97, n<sup>os</sup> 1b et 2e ; 99, n<sup>os</sup> 1d, 1e, 2b, 3b, 4b et 5c ; 101, n<sup>os</sup> 2a et 2b.

souvent dures, présentes naturellement dans l'argile ou ajoutées par le potier. Un vase aura une pâte très fine si celle-ci n'a pas été dégraissée : argile finement épurée par le potier ou argile naturellement fine (avec de rares inclusions génétiques dures). Pour monter des vases de taille réduite et aux parois peu épaisses<sup>49</sup>, il n'est en général pas nécessaire de dégraisser l'argile utilisée. La pâte est en effet moins collante quand elle est utilisée en petite quantité pour monter des vases de taille réduite. Pour monter un vase aux parois peu épaisses, le dégraissant n'est pas non plus nécessaire pour constituer le squelette de la pâte<sup>50</sup>, ni pour améliorer la diffusion de la chaleur dans la pâte lors de sa cuisson.

Les céramiques à pâtes grossières, modelées comme tournées, claires comme sombres, présentent des inclusions plutôt volumineuses et souvent abondantes qui donnent à la pâte un toucher souvent rugueux. Ces inclusions dures, souvent siliceuses, sont généralement ajoutées et permettent de faciliter le montage de vases parfois très grands et aux parois épaisses, et rendent en outre leur pâte réfractaire. Ces pâtes aussi utilisées pour fabriquer des vases de cuisson qui résistent à l'action violente des flammes sont souvent qualifiées de « siliceuses » car très riches en minéraux non argileux suffisamment grands pour ne pas trop réagir à la chaleur avec les minéraux argileux de la matrice de la pâte (Batigne Vallet, 1999 : 62).

Entre les productions à pâtes fines et celles à pâtes grossières dégraissées, il existe des productions qu'on serait tenté de qualifier de céramiques semi-fines ou de céramiques communes fines. Elles sont réalisées à partir d'argiles naturellement fines, épurées ou finement broyées et peuvent ensuite être dégraissées avec des inclusions siliceuses dures, rarement grossières toutefois. Les formes de vases produites avec ces dernières s'apparentent davantage à la vaisselle de table des céramiques aux pâtes les plus fines. Des formes destinées à la cuisine et au stockage peuvent néanmoins présenter ce type de pâtes semi-fines.

Il est important de noter que « céramiques fines », « céramiques semi-fines » et « céramiques grossières » peuvent être produites avec la même argile, dans un même atelier. C'est notamment le cas de l'atelier qui a produit certains des vases du site de Combronde-*Sous le Couderc II*. Une même argile, vraisemblablement épurée et finement broyée a servi à fabriquer des vases de table aux parois fines et aux traitements de surface soignés (Pl. 47, n<sup>os</sup> 1a, 1b, 2a et 2b) et des vases à cuire et de stockage à pâte dégraissée grossièrement et à surface rugueuse (Pl. 48, n<sup>os</sup> 1a, 1b, 2a et 2b) (voir *infra* : Chap. 7, 4.6).

En outre, pour discriminer « céramiques fines » et « céramiques communes », on ne peut se baser sur la seule finesse de la pâte. En effet, à La Tène finale et au début de l'époque romaine, la pâte des vases de table (service et consommation) peut être plus ou moins fine (pâtes semi-fines) mais leur surface peut être finement enfumée ou engobée, et elle est presque systématiquement très lisse et uniforme (finement lustrée) (Pl. 91 à 101). Au Haut-Empire, la pâte des vases de table est généralement fine à très fine et le traitement des surfaces soigné. Il faut insister sur le fait que d'un chercheur à l'autre, notamment s'ils ne travaillent pas sur la même période, les catégories « céramiques fines » et « communes » n'auront pas tout à fait la même signification. La qualité réfractaire de la plupart des céramiques à pâte grossière ou semi-fine rencontrées dans ma zone d'étude n'est pas non plus un critère suffisant pour distinguer « céramiques communes » et « céramiques fines ». Certaines pâtes semi-fines réfractaires peuvent être employées pour la fabrication de marmites, de pots et de plats à cuire, de bouilloires, même si elles sont toutefois davantage utilisées pour celle de vases de table (assiettes, cruches, coupes...) (Pl. 37 et 38).

<sup>49</sup> Notamment des vases de table destinés à contenir des portions individuelles d'aliments ou de boissons.

<sup>50</sup> Lors du montage, un vase de petite taille et aux parois peu épaisses a moins de chance de se déformer, voire s'écraser sous son propre poids.



## 2 « PRODUCTIONS FINES » ET TRAITEMENT SOIGNÉ DES SURFACES

Avant d'aborder le traitement des surfaces des différents types de céramiques, il est bon de définir ce que l'on entend par lissage et lustrage des vases. Le lissage est un traitement effectué lors du montage du vase, avec la main mouillée sur pâte humide, ou éventuellement avec un chiffon humide<sup>51</sup> sur une pâte qui a commencé à sécher. Le lissage induit par le tournage du vase, ou réalisé après son montage, consiste à délayer la couche superficielle de matrice argileuse de façon à égaliser les creux et à recouvrir les aspérités résultant de l'affleurement d'inclusions dures à la surface du vase. Le résultat, parfois qualifié de « pseudo-engobe », rend la surface plus « douce » et mate (Lintz, 1989 : 47). Pour M. Picon, le « lissage »<sup>52</sup> de surface avec un objet dur est à peu près équivalent à un engobe (Picon, 1973 : 45). Lorsqu'on regarde la tranche du vase, à la loupe binoculaire et parfois même à l'œil nu, ce qui permet de distinguer un fin lustrage d'un engobe, c'est l'épaisseur de ce dernier. Dans la tranche d'un tesson, la couche d'engobe est en effet bien visible à la surface de la pâte (Pl. 28, n<sup>os</sup> 1d et 2c ; 101, n<sup>os</sup> 2a et 3b). Le polissage ou lustrage s'effectue presque à sec lorsque la texture de la pâte est dite « cuir »<sup>53</sup>, avec un instrument très lisse et dur (brunissoir). Il donne à la surface un brillant parfois très prononcé (Lintz, 1989 : 47) (Pl. 37, n<sup>os</sup> b et e ; 92, n<sup>o</sup> 5a ; 94, n<sup>os</sup> 1a et 1f). Le lustrage est parfois matérialisé par des bandes horizontales parallèles plus brillantes (Pl. 95, n<sup>os</sup> 3a et 3c).

La surface des céramiques à pâte grossière peut parfois être engobée, lissée, plus rarement lustrée, ou présenter un décor ; ce dernier est toutefois des plus sommaires. L'absence de traitement de surface est en général un critère discriminant permettant de distinguer les céramiques de transport, de stockage et de cuisine, des céramiques de table. Les surfaces des céramiques de table sont au minimum lissées (plus souvent lustrées) alors que celles des céramiques culinaires, de stockage ou de transport restent souvent brutes de tournage, c'est-à-dire lissées grossièrement (Pl. 29, n<sup>os</sup> a à d ; 31, n<sup>os</sup> a à d ; 32, n<sup>os</sup> a à d). Étant donné la forte proportion d'inclusions dures et grossières, leur surface est généralement rugueuse car difficile à égaliser lors du tournage et/ou lors du tournassage des vases. Quand le vase est engobé, la couverture est appliquée sur une surface rugueuse et elle est donc souvent irrégulière et n'est pas lisse. Elle ne peut en outre être lustrée, restant souvent mate.

Les marques inhérentes au montage des céramiques de transport, de stockage et de cuisine sont également plus nombreuses que sur les céramiques de table. En effet, les traces de tournage, horizontales et parallèles, sont rarement effacées par un tournassage, lissage ou lustrage fin de la surface du vase. Elles sont même souvent accentuées par des inclusions dures grossières qui ont été traînées par les mains du potier à la surface du vase, y creusant des sillons parfois profonds. Des traces de raclage peuvent aussi affecter la surface des céramiques modelées. Les traces de tournassage, les stries de réglage, creusées par exemple avant le collage d'un pied sur une marmite ou d'une anse sur une bouilloire, les traces de décollement du vase de la girelle du tour<sup>54</sup>, sont également souvent visibles sur les céramiques de transport, de stockage et de cuisine, le potier n'ayant pas pris le soin de les effacer. Les céramiques aux pâtes les plus grossières sont en outre rarement décorées. Les décors estampés (au poinçon, à la molette), les décors excisés, les déformations de la surface du vase (enfoncements) et les éléments rapportés

51 Un morceau de tissu ou de cuir tendre imbibé d'eau.

52 Il faut plutôt parler de lustrage dans ce cas précis.

53 La surface du vase n'est plus collante, elle est pratiquement sèche et a le toucher doux du cuir.

54 Décollement à la souris.

(cordons, baguettes verticales...) sont rares sur ces productions. Les plus fréquents sont des éléments décoratifs facilement réalisables lors du tournassage du vase, lorsque la texture de la pâte est cuir : baguettes, cannelures, moulures et sillons horizontaux, surtout. Les revêtements visant à améliorer l'esthétique du vase – engobe, décor peint, décor « sablé » (chamotte), éléments collés (décors d'applique) – sont encore plus rares. Après le changement d'ère, un engobe comme celui des plats à cuire à enduit interne rouge pompéien n'a pas une fonction esthétique mais permet aux aliments d'éviter de coller au fond du vase lors de leur cuisson. L'engobe micacé de certaines marmites, pots et plats à cuire pourrait quant à lui améliorer les qualités thermiques de leur pâte<sup>55</sup>. En revanche, il semble bien que la couverte externe lie-de-vin des vases (notamment des amphorettes) en CRG (céramique commune à pâte plutôt grossière et à engobe rouge) n'a qu'une fonction esthétique (Pl. 26). Renvoie-t-elle au contenu du récipient ?

### 3. LES « PRODUCTIONS COMMUNES » : DES RÉCIPIENTS PRODUITS ET DIFFUSÉS RÉGIONALEMENT ?

On qualifie souvent de « céramiques communes » toutes les céramiques produites et diffusées régionalement<sup>56</sup>. En 1975, M. Petit oppose la « céramique commune » aux « céramiques industrielles ». Il la définit comme une poterie de fabrication locale ou régionale, « à caractère artisanal ou semi-industriel », destinée à approvisionner une clientèle locale ou régionale, et n'ayant pas fait l'objet d'une exportation au sein d'un circuit commercial organisé.

Il distingue deux grands types de céramiques communes (Petit, 1975 : 122 et 125) :

- la vaisselle de table généralement très soignée aux formes élégantes, aux décors fréquents et aux surfaces lissées,
- la vaisselle à usage culinaire à pâte souvent grossière et aux formes moins variées.

Il range parmi les « céramiques communes de table » les céramiques gallo-belges (*terra nigra* et *terra rubra*) à pâte fine et revêtement de surface. Bien que produites par des potiers gaulois avec des techniques d'origine indigène, ces céramiques sont très tôt diffusées et produites dans différentes régions de Gaule, bénéficiant de circuits de diffusion vraisemblablement organisés (Saintonge, Bretagne, Auvergne notamment) (voir *infra* : Chap. 11, 3.3.4).

Longtemps, on a défini les « céramiques communes » par la « négation » c'est-à-dire qu'on a rangé dans cette catégorie tout ce qui ne ressemblait pas aux céramiques de table engobées de tradition romaine (céramique à glaçure plombifère, céramiques à parois fines, céramique métallescente) et plus particulièrement à la sigillée. On considère encore souvent que parce qu'une production n'est pas « esthétique », c'est-à-dire qu'elle ne présente pas de traitement de surface particulier et que sa pâte est grossière, sa production ne vise qu'à alimenter le marché local. Quelques productions standardisées, dont la fonction et le type de pâte employée interdisent de les classer parmi les « céramiques fines », ont été fabriquées en série et diffusées parfois loin. C'est par exemple le cas des mortiers de Coulanges (Allier) (Pl. 185, n<sup>os</sup> 5, 7 et 8) ou d'Aoste (Isère) (Pl. 184, n<sup>os</sup> 11 à 13) que l'on retrouve dans des

<sup>55</sup> Comme les grandes feuilles de muscovite employées comme isolant thermique dans des appareils électriques actuels, comme des fours ?

<sup>56</sup> Ce fut par exemple le cas lors du colloque *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien* (Paris, 8 et 9 mars 2007).

cuisines parfois fort éloignées de leur lieu de production. Il en est de même pour les plats à cuire à enduit rouge pompéien et à pâte micacée produits vraisemblablement par des potiers arvernes<sup>57</sup> et largement diffusés (Pl. 28 et 150). On pourrait éventuellement considérer ces formes caractéristiques des vaisseliers méditerranéens comme des productions aux circuits de diffusion un peu différents de ceux des formes d'origine plus clairement indigène. Toutefois, des productions gallo-romaines telles que des marmites tripodes semblables à celles produites dans la région Centre (notamment à Thésée-Pouillé dans le Loir-et-Cher) se rencontrent dans le département de l'Allier ou encore dans la Creuse (Pl. 141 et 142). Quelques exemplaires ont été découverts dans le Puy-de-Dôme (Pl. 142, n° 10). Les amphorettes en CRG que l'on ne rencontre pas dans le répertoire des formes typiquement méditerranéennes sont produits dans le bassin de Clermont et dans le val d'Allier<sup>58</sup> et copiés semble-t-il dans tout le val de Loire<sup>59</sup> (Delage, 2002 : notice 2) (Pl. 26, n°s 1 à 3 ; 217 à 219). Quelques modèles de céramiques de transport, de stockage et de cuisine s'exportent ainsi hors de la région qui les a produits. Pour ces amphorettes, peut-on exclure une utilisation pour le transport de denrées produites localement (du vin ?) et exportées de plus en plus loin ? À La Tène finale et à l'époque augustéenne, les céramiques modelées de type Besançon, à la pâte micacée très grossière, sont produites en territoire éduen, semble-t-il en grande quantité, et exportées assez loin, notamment dans le Nord du territoire arverne (Lallemand & Tuffreau-Libre, 2005 : 66-68) (Pl. 127 à 129, n°s 1 à 7 ; 159).

#### 4. LA FONCTION DES VASES : UN CRITÈRE SUFFISANT POUR DIFFÉRENCIER LES PRODUCTIONS ?

Le type de pâte utilisé pour la fabrication d'un vase n'est pas forcément intimement lié à la fonction de celui-ci. Son choix est plus souvent imposé par l'environnement géologique de l'atelier qui le produit. S'il a besoin d'une pâte très réfractaire pour un vase à feu, ou d'une pâte peu grasse pour monter un grand vase aux parois épaisses, le potier peut choisir d'épurer ou de broyer une argile brute contenant beaucoup d'inclusions, et de la dégraisser par la suite, selon les besoins.

En outre, certains vases à pâte grossière ou semi-fine (notamment les pots) peuvent être polyvalents et éventuellement être utilisés pour les préparations culinaires, puis pour le service de ces dernières à table. C'est d'autant plus vraisemblable que dans les milieux populaires, le vaisselier se limite probablement à quelques vases. Même dans une famille aisée comme celle représentée sur l'une des stèles funéraires d'Arlon (Colling, 2011 : 166-168), il semble que le repas soit pris en commun ; les convives se servant dans un récipient unique (Pl. 113). Dans le registre inférieur de la stèle, des personnages moins importants que ceux portant la toge sur sa partie supérieure, sont assis à même le sol et mangent en se servant, semble-t-il avec la main, dans un grand récipient commun. S'agit-il d'enfants ? Selon D. Colling, ces personnages sont plutôt des esclaves du défunt (*ibid.* : 167). Les personnages du registre supérieur, plus confortablement installés, s'apprêtent également à partager une volaille présentée dans un grand

<sup>57</sup> Peut-être même à Lezoux.

<sup>58</sup> Vraisemblablement à Lezoux (Bet, 1994 : fig. 52/4), près de Combronde ? (voir *infra* : Chap. 7, 4.5.8), et à Varennes-sur-Allier (Vertet, 1979a : 148), notamment.

<sup>59</sup> Les exemplaires les plus anciens de ces amphorettes engobées semblent bien produits en Auvergne.

plat. La scène représente un banquet, vraisemblablement funéraire, mais il est probable que les repas de tous les jours se déroulaient de façon similaire. Ce sont surtout les zones du *limes* rhénan, du *limes* danubien et la Bretagne qui ont livré ce type de représentation de banquet funéraire, vraisemblablement importée par les légions romaines (*ibid.* : 157 et 176). À Rome et en Italie, comme pour la stèle d'Arlon, ce sont surtout des monuments funéraires<sup>60</sup> qui ont accueilli ces scènes (Huet, 2006 : 45-46). Comme sur la plupart des représentations d'Italie (*ibid.* : 54), l'un des notables du banquet d'Arlon tend le bras droit comme pour désigner la volaille, au centre de la scène. Invite-t-il ses invités à se servir ? Pour V. Huet, la nourriture exposée et ce geste ont une valeur ostentatoire, clin d'œil adressé à celui qui voit la scène représentant le défunt et l'un des riches banquets qu'il a offerts de son vivant (*ibid.* : 54). Ces banquets ne doivent pas uniquement être interprétés comme funéraires (*ibid.* : 58). L'un des convives du registre supérieur touche de la main droite la volaille, peut-être pour prendre un morceau de viande.

Pour les vases de taille plutôt réduite aux pâtes les plus fines rarement réfractaires, les fonctions multiples sont peu envisageables. Quelques formes de table ou de service peuvent toutefois servir au stockage de petites quantités de denrées sèches, comme des condiments ou des fruits secs, ou liquides, telles que de l'huile ou du vin.

S'il peut paraître logique de distinguer les céramiques culinaires, de stockage et de transport de la vaisselle de table eu égard à leurs fonctions et à leurs fabrications particulières, d'autres productions à pâtes parfois fines et dont la diffusion est loin d'être anecdotique, sont peut-être un peu abusivement reléguées au rang des « céramiques communes ». Lorsque le terme de « céramique commune » définit de façon plus restrictive un produit indigène, c'est-à-dire non importé (Alcamo, 1983 : 95), ne faudrait-il pas plutôt parler de céramique locale ou régionale ? Si l'on suit cette logique, les plats à cuire italiques à enduit rouge pompéien à pâte dégraissée importés en Gaule au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. appartiennent-ils de fait à la céramique fine ?

M. Bats insiste sur la définition essentiellement « technologique » de la « céramique commune ». Celle-ci correspond à une catégorie de productions « ordinaires » à pâte parfois grossière, sans « vernis » grésé et généralement sans décor. Il l'oppose à la « céramique fine » à pâte épurée, souvent décorée et à vernis grésé. Pour lui, le seul critère fonctionnel n'est pas suffisant pour distinguer les deux types de céramiques car, par définition, toute céramique est fonctionnelle. Malgré une pâte grossière et une absence de décor, les qualités techniques – notamment réfractaires – font de la céramique culinaire un produit très perfectionné (Bats, 1996 : 481).

Si l'ornementation des vases à pâte fine (argile épurée ou broyée) est éventuellement un des critères permettant de différencier une « céramique fine » d'une « céramique commune », la présence ou non d'une couverte grésée est à mon avis, quant à elle, trop restrictive et ne concerne qu'une petite partie des nombreuses productions de céramiques de table. En effet, nombre de productions à pâte fine, voire très fine, ne présentent souvent aucune couverte, et encore moins une couverte grésée du type de celle de la sigillée de mode C ou de la campanienne.

Les chercheurs de l'Action Collective de Recherche (ACR) « *Céramiques communes d'époque romaine en Rhône-Alpes (I<sup>er</sup> s. av. J.-C. - V<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) : morphologie, techniques, diffusion* » rangent dans les « céramiques communes » « toutes les céramiques en premier lieu adaptées aux utilisations culinaires, comme le stockage et l'approvisionnement, le mélange et la préparation, ainsi que la cuisson » (Collectif, 2008 ; Batigne Vallet [dir.], 2012). À l'occasion de la table ronde de Lyon, « *Les céramiques communes comprises dans leur contexte régional : faciès de consommation et mode d'approvisionnement* » (février 2009), les « céramiques communes »

<sup>60</sup> Stèles, autels et sarcophages.

ont été définies comme « des céramiques de cuisine qui n'ont généralement pas bénéficié de traitements de surface élaborés, mais dont la forme et la fabrication sont conçues pour remplir les fonctions précédentes » (Collectif, 2008).

On pourrait définir les « céramiques communes » comme les céramiques utilisées prioritairement autour (dans la resserre, notamment) et dans la cuisine, et les « céramiques fines » comme celles destinées prioritairement à la table (service et consommation des aliments et boissons). Toutefois, certaines productions peuvent rentrer dans l'une ou l'autre catégorie. Ainsi les vases de préparation des mets (mortiers, jattes, jattes/bassines) appartiendraient plutôt à la « céramique commune », mais certains exemplaires comme les mortiers et grands bols en sigillée, eu égard à leur pâte fine et à leur traitement de surface soigné, sont rangés dans la « céramique fine », alors qu'ils sont vraisemblablement utilisés pour les préparations culinaires. À l'inverse, les cruches à pâte semi-fine à fine engobée en blanc des I<sup>er</sup> s. av. et I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. peuvent servir au service comme au stockage des liquides. La grande taille et les deux anses de certains exemplaires semblent en effet plutôt réserver ces derniers au transport ou les confiner dans la resserre. Ces deux exemples montrent qu'il est parfois difficile de faire rentrer certaines formes, et plus encore certains types de productions dans des catégories imperméables.

Les céramiques à pâtes fines et semi-fines restent en outre étroitement liées aux productions à pâtes plus grossières : leurs répertoires sont parfois les mêmes ou du moins se chevauchent. Comme M. Bats, il faut insister sur le fait qu'au sein de la « céramique commune », la vaisselle de cuisson représente une céramique très spécialisée, du point de vue des caractéristiques, tant techniques (imperméabilité et résistance à la chaleur) que fonctionnelles (adaptation au type de cuisson et d'aliment) (Bats, 1988 : 201). Il est d'autant plus difficile de classer certaines productions que, comme on l'a vu plus haut, des ateliers ont utilisé une même argile, tantôt plus ou moins finement épurée, tantôt plus ou moins dégraissée, pour fabriquer des formes aussi variées que des coupes et des cruches de table, ou que des vases de cuisson (marmites) et des vases de stockage de grande taille. C'est notamment le cas des ateliers qui ont produit la plupart des vases à pâtes semi-fines et ceux à pâtes grossières consommés dans l'établissement rural de Combronde-*Sous le Coudert II*.

De la vaisselle de table et de la vaisselle de cuisine, de transport et de stockage pouvant être fabriquées dans un même atelier, on ne peut raisonnablement se consacrer à la seule étude de l'un ou l'autre type de vases produits. Il est d'autant plus important d'étudier conjointement les différentes formes fabriquées que, bien souvent, les vases les plus grossiers s'inspirent morphologiquement des récipients les plus fins et adoptent logiquement des techniques de montage, de cuisson et des traitements des surfaces assez similaires. En outre, on ne peut étudier les céramiques à pâtes parfois grossières d'un site sans tenir compte de celles à pâtes fines qui leur sont associées. Des rapprochements morphologiques, des comparaisons de couleur des pâtes, de traitement des surfaces peuvent être faits.

Certaines céramiques de tradition indigène à pâte semi-fine ou fine (*terra nigra*, *terra rubra*, céramique à engobe blanc...) peuvent être étroitement liées à des productions d'importation à pâte grossière, notamment italiques. La céramique à engobe blanc, dont la pâte est généralement plutôt fine et dont la couverte est soignée, s'inspire par exemple de formes en céramique commune claire à pâte calcaire italiques ou de Narbonnaise. La *terra rubra* s'inspire quant à elle de certaines formes de céramique culinaire à enduit rouge pompéien (voir *infra* : Chap. 11, 2). Dans ce dernier cas, les potiers gaulois imitent dès

le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., avec ce qu'ils produisent alors de plus fin<sup>61</sup> des formes à pâte grossière importées et destinées à la cuisson de galettes ou de pains, détournant par là même ces vases de leur fonction d'origine.

Quelles que soient les définitions adoptées pour ces deux catégories céramiques, les termes de « commune » et « fine » restent des commodités de langage qui ne recouvrent pas une définition scientifique précise (Bats, 1996 : 481). La distinction « céramiques communes » / « céramiques fines » est-elle à bannir au profit d'une classification plus axée sur la fonction même des vases qui reste le plus souvent intimement liée à la composition des pâtes et à l'aspect de leurs surfaces ?

On peut ainsi classer les récipients d'un habitat antique en trois catégories fonctionnelles distinctes : les céramiques de table, les céramiques de cuisine, les céramiques de stockage et transport. Dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne, les céramiques de table présentent des pâtes fines à semi-fines (généralement fines) et les céramiques de stockage/transport et de cuisine, des pâtes semi-fines à grossières (généralement grossières).

#### *4.1. Les céramiques de table*

Il s'agit des céramiques habituellement qualifiées de « céramiques fines » : récipients de service et de consommation des boissons et des aliments. Elles présentent une pâte semi-fine à fine, toujours homogène (lorsqu'il y en a, les inclusions non argileuses sont de taille réduite et bien réparties dans toute la pâte). Pour le potier qui fabrique les vases et pour le consommateur qui les achète, c'est leur aspect esthétique qui prime. Un dégraissant n'est en général pas indispensable pour le montage de ces vases. A contrario, l'argile utilisée est souvent épurée et/ou finement broyée pour que les inclusions génétiques les plus grosses ne gênent pas le montage de vases aux parois peu épaisses, et n'affleurent pas à leur surface.

#### *4.2. Les céramiques de cuisine*

Avec les céramiques de stockage et de transport, les céramiques de cuisine sont habituellement qualifiées de « grossières » ou de « communes ». Elles se divisent en céramiques de cuisson et céramiques de préparation.

##### *4.2.1. Les céramiques de cuisson*

Elles ont une pâte généralement grossière, plutôt hétérogène (avec de nombreuses inclusions siliceuses dures, surtout du quartz). Pour le potier qui fabrique les vases, c'est l'aspect fonctionnel (par opposition à l'aspect esthétique) qui prime ; les vases de cuisson sont rarement décorés. Un dégraissant minéral est souvent ajouté à l'argile pour faciliter le montage de vases parfois grands et surtout pour améliorer les qualités réfractaires de ceux-ci. Sur les sites de consommation, les vases présentent souvent des traces de feu (coups de flammes) sur leurs parois externes (Pl. 28, n° 3a ; 33, n°s a à c et i ; 35, n°s 1b, 1c, 2 b, 2c et 2d).

<sup>61</sup> Les pâtes semi-fines à fines des céramiques de table indigènes.



#### 4.2.2. *Les céramiques de préparation*

Elles ont généralement des pâtes grossières comme les céramiques de cuisson mais celles-ci peuvent aussi être plutôt fines (pâtes calcaires, pâtes siliceuses semi-fines), comme pour les céramiques de table. Dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne, ces céramiques ne présentent que très rarement des pâtes calcaires.

#### 4.3. *Les céramiques de stockage et de transport*

Ces céramiques sont habituellement qualifiées de « grossières » ou de « communes ».

Elles peuvent parfois présenter des pâtes plutôt fines et homogènes, mais étant donné la grande taille des vases fabriqués, les pâtes grossièrement dégraissées sont généralement privilégiées. Dans cette étude, les grandes amphores aux parois généralement épaisses, contenant permettant surtout l'importation de denrées parfois lointaines, n'ont été abordées que dans la mesure où elles sont quelquefois produites localement dans des ateliers arvernes produisant également d'autres types de céramiques à pâtes semi-fines ou grossières.

En Auvergne, il est tout à fait possible d'aborder simultanément les trois principales catégories de récipients domestiques parce que certains ateliers et leurs productions sont bien connus car ils ont depuis longtemps fait l'objet d'études approfondies. Même si les céramiques les plus fines ont monopolisé l'attention des chercheurs, certaines productions, alors considérées comme plus utilitaires, ont bénéficié indirectement de l'éclairage des travaux des céramologues. Longtemps considérées comme d'incontournables marqueurs de romanisation, les céramiques de table romaines, aux pâtes généralement fines, souvent décorées et à la réalisation très soignée, ont très tôt accaparé l'attention des chercheurs travaillant sur les récipients du territoire arverne.

Les statuettes en terre cuite que l'on retrouve fréquemment en contexte funéraire et en contexte culturel n'appartiennent pas à l'une de ces catégories. Il en est de même pour les lampes à huile, les patères, les vases à bouturage ou encore les « vases à trous » sans fond<sup>62</sup>. Les vases miniatures (coupelles et flacons surtout), découverts dans des dépôts de sanctuaires et de sépultures, peuvent quant à eux ressembler à leurs homologues de grande taille et être rangés dans les céramiques de service (au sens large du terme). Tous ces vases, en général rares sur les sites d'habitat, n'ont pas été pris en compte dans le cadre de ce travail de recherche.

<sup>62</sup> Nasses pour capturer de petits poissons utilisés pour la pêche au vif (Delage, 2002 : 27 ; Schaad, 2007 : 260-269).

# La recherche sur les céramiques dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne : la prépondérance des productions à pâtes fines

---

### 1. L'ESSOR DES TRAVAUX SUR LES CÉRAMIQUES D'ÉPOQUE ROMAINE DANS LE CENTRE DE LA GAULE

Parfois exportées en quantité loin de leur lieu de fabrication, les céramiques de table romaines permettent aux chercheurs de réfléchir, dès la fin du XIX<sup>e</sup> s., sur leur diffusion et sur leur datation, notamment grâce au croisement des données issues des nombreuses fouilles qui les ont livrées. Bien souvent, c'est au détriment des autres productions, moins « belles », moins fines, apparaissant « plus indigènes », que des céramiques telles que la sigillée et les céramiques romaines fines produites parallèlement<sup>63</sup>, ont monopolisé les recherches et les publications traitant des productions gallo-romaines dans le Nord du Massif Central. Durant toute la première moitié du XX<sup>e</sup> s., les travaux se sont concentrés sur les produits des ateliers découverts, pour la plupart, au cours du siècle précédent. Les chercheurs, principalement allemands et anglais<sup>64</sup>, qui ont compris l'intérêt d'étudier les productions romaines d'Italie et leurs dérivées gauloises pour établir la chronologie des sites et pour comprendre les échanges commerciaux, voire la romanisation des provinces, se sont affairés à produire des typologies des formes produites, le centre de production céramique lui-même restant toutefois au second plan des préoccupations.

Il faut attendre les années 1960, pour qu'H. Vertet, qui travaille surtout sur les ateliers du Centre de la Gaule, fasse se déplacer, progressivement, la réflexion sur une production

---

<sup>63</sup> Céramiques à parois fines engobées, céramique métallescente...

<sup>64</sup> Curle, 1911 ; Knorr R., 1919 ; Loeschke S., 1909 et 1942 ; Oswald & Pryce, 1920 ; Oswald, 1931 et 1936 ; Oxé, Comfort & Kenrick, 2000 ; Stanfield & Simpson, 1990 ; Ettlinger *et al.*, 1990 ; notamment, à la suite d'H. Dragendorff (1895) et de J. Déchelette (1904).



donnée vers l'atelier – et même le groupe d'ateliers – qui l'a produite (Vertet, 1961a, 1965, 1967a et b, par exemple). Les comparaisons entre des productions similaires d'ateliers distincts, mais aussi entre les organisations de ces ateliers, étaient alors envisageables. Dès les années 1960, H. Vertet compare par exemple les productions sigillées des ateliers italiens, de La Graufesenque, de Lezoux et de Lyon, mettant en évidence des courants de diffusion des modèles entre les ateliers (Vertet, 1967b ; 1968a et b). Il est également le premier à proposer des inventaires et des cartes de répartition des ateliers de potiers de Gaule centrale, tous types de céramiques produits, afin d'aborder cet espace en termes d'histoire économique (Vertet 1975, 1979a, 1980, 1985, 1989). Avec la collaboration de M. Picon et du Laboratoire de Céramologie de Lyon, il a en outre fait analyser de nombreux échantillons de pâtes. Il a ainsi pu rattacher certains vases à des ateliers dont la composition de la pâte était alors connue. Bien qu'ayant beaucoup travaillé sur les productions de table de Gaule centrale – notamment la sigillée – il n'a toutefois privilégié aucune catégorie de céramique pour son inventaire. Cette démarche est d'autant plus pertinente que la plupart de ces ateliers ont souvent produit différents types de céramiques, de la plus fine à la plus grossière. L'atelier de Coulanges, fouillé à partir de 1964, en est l'exemple le plus flagrant. Il a en effet produit des imitations de sigillée dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., des cruches, des marmites, des marmites tripodes et des pots ovoïdes à l'époque flavienne, des mortiers et des jattes (« pelves ») en terre blanche kaolinique, dans la seconde partie du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Vertet, 1979a : 146, 150, 155). Il y a également mis en évidence la production de présigillée qui n'était pas connue des premiers chercheurs s'intéressant à la production de mortiers de l'atelier. Dans cette région où s'est développée l'une des plus grandes industries de céramique de table du monde romain, il n'est pas surprenant que l'attention des chercheurs se soit très tôt portée sur les productions sigillées.

## 2. LES PRODUCTIONS LES MIEUX CONNUES : DES CÉRAMIQUES DE TABLE DE TRADITION ROMAINE

### 2.1. La prééminence des recherches sur la sigillée

Au Haut-Empire, la Limagne d'Auvergne et le bassin de Clermont constituent le cœur du groupe des ateliers de Gaule centrale. Étant donné leur grand nombre, il serait vain de tenter de recenser de façon exhaustive toutes les publications traitant de ces ateliers. Le principal de ces ateliers, Lezoux, est implanté à proximité des deux axes majeurs du Haut-Empire, la voie reliant Lyon à Saintes et passant par Clermont-Ferrand-*Augustonemetum*, et l'Allier qui se jette dans la Loire, tous deux vraisemblablement navigables dans l'Antiquité (voir *infra* : Chap. 12, 2.3) (Corrocher, 1980c : 62-64 ; 1981 : 89-90, 98-99) (Pl. 1b et 2). Une voie terrestre nord/sud double en outre l'axe que constitue la vallée de l'Allier. Plusieurs groupes de production bien distincts ont été reconnus à Lezoux (groupes de Ligonnes, de la route de Maringues, de Teix-Fromentaux, de Saint-Taurin, du Bourg, de Saint-Jean, de Saint-Martin, de Limpentines, de Petit Bontemps, d'Ocher), constituant l'agglomération antique de Lezoux (Bet, 1994 : fig. 44 ; 2002 : 109). En ce qui concerne la production, la chronologie des différentes phases techno-typologiques a été établie par P. Bet dans sa thèse, inédite (1989a). Ces phases sont décrites à l'occasion de la publication, en 1989, de la première typologie des sigillées de Lezoux (Bet, Fenet & Montineri, 1989 : 38) qui est revue et amendée en 2000 (Bet &

Delor, 2000 : 463). Dix phases distinctes de production ont ainsi été identifiées, de l'époque augustéenne au début du V<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ; la première phase (phase 1) restant pour l'instant hypothétique. L'apogée de la production se situe au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., où Lezoux bénéficie d'une qualité technique alors adaptée à la fabrication de masse de véritable sigillée de mode C, alors que les productions de Gaule du Sud s'essoufflent.

De nombreux autres ateliers sont connus en Gaule du Centre, en territoire arverne mais également en territoires éduen (Bourbon-Lancy, Gueugnon...) et biturige (Néris-les-Bains, Commentry) (Pl. 287). Tous apparaissent aujourd'hui comme des officines satellites du grand centre, Lezoux. Les plus importantes et les mieux documentées sont les officines de l'agglomération antique des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme) qui ont produit en abondance, dans la vallée de l'Allier, près d'*Augustonemetum*, de la sigillée de mode C à partir de la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. ou au début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., et ce jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., ou jusqu'au début du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Terrisse, 1968 : 26-28 ; Romeuf, 2001 : 21-24). Des ateliers, semble-t-il de moindre importance et dont la production est mal connue, ont été identifiés à Vichy, Bellerive-sur-Allier, Yzeure, Toulon-sur-Allier, Lubié, Coulanges<sup>65</sup>, Néris-les-Bains, Commentry (dans l'Allier), Courpière, Manglieu, Cournon-d'Auvergne (dans le Puy-de-Dôme) (Pl. 2 et 287). Des ateliers pourraient exister à Clermont-Ferrand où ont été découverts un four et deux moules à sigillée au XIX<sup>e</sup> s. (8 rue Georges-Clémenceau et avenue du Colonel-Gaspart), deux fours (Hôtel-Dieu/boulevard Gergovia) et des fragments de moules à sigillée et peut-être un dépotoir dans le faubourg Saint-Alyre (Provost & Mennesier-Jouannet, 1994a : 217).

Depuis les travaux de R. Delage (1998, 1999), la diffusion des productions des ateliers de Gaule du Centre, et plus particulièrement celles de Lezoux, est bien connue. Durant les premières décennies du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., les productions lézoviennes se retrouvent principalement le long de l'axe ligérien et de ses affluents, et en Bretagne (Armorique antique). Entre 30/40 et 80/90 apr. J.-C., Lezoux diffuse ses productions vers l'ouest de la Gaule, malgré la concurrence des ateliers de Gaule du Sud. Cette diffusion suivant l'axe ligérien semble confirmer la place du transport fluvial dans le commerce des productions arvernes au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Le véritable essor de la production lézovienne s'amorce dès 90 apr. J.-C. et c'est surtout entre 120 et 140 que les productions de Gaule du Centre ne rencontrent plus de concurrence. On les retrouve alors un peu partout en Gaule même si elles restent minoritaires dans le Sud et sur tous les marchés militaires du Rhin et du Danube. à la fin du II<sup>e</sup> s. et au début du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., les productions du Centre ne se rencontrent plus qu'en Gaule, principalement dans le Nord-Ouest et leur diffusion devient anecdotique dans les deuxième et troisième quarts du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Delage, 1998 : 297-298 ; Brulet, Vilvorder & Delage, 2010 : 94, 125).

En ce qui concerne la typologie des sigillées lisses lézoviennes, P. Bet et A. Delor précisent que la nomenclature mise en place pour les productions de Lezoux doit permettre de compléter les typologies de Dragendorff et de Déchelette (entre autres) (Bet & Delor, 2000 : 461). La nouvelle numérotation en Lez. 002, Lez. 003, Lez. 004...<sup>66</sup> a été mise en place avant tout pour les formes inédites produites uniquement à Lezoux ou pour celles « fourre-tout », comme le Drag. 42 ou le Drag. 46, qui rassemblent plusieurs coupes et coupelles sensiblement différentes morphologiquement (*ibid.* : 464, 469-470). Après les travaux d'A. Wittmann sur la céramique du site de l'Œuvre Grancher, menés dans le cadre d'un DEA (Wittmann, 1991), la

<sup>65</sup> À Coulanges, il s'agit plutôt de présigillées ou de sigillées non grésées.

<sup>66</sup> Lez. pour Lezoux, et code court à 3 chiffres.

typologie des formes lisses de sigillée du Bas-Empire a été publiée en 1995, utilisant toujours la même nomenclature (Bet & Wittmann, 1995).

À la suite des nombreuses fouilles menées par H. Vertet, plusieurs articles sur les sigillées moulées de Lezoux ont été publiés dans les années 1960 et 1970<sup>67</sup>. Il faut ensuite attendre l'extrême fin des années 1990 pour que soient publiées les deux grosses synthèses réalisées par G. B. Rogers et R. Delage, respectivement sur les motifs figurés et non figurés des sigillées des ateliers lézoviens, et sur les différentes officines de sigillée du Centre de la Gaule et leurs productions moulées (Rogers, 1999 ; Delage, 1999). L'étude des styles décoratifs des potiers peut permettre, par confrontation systématique avec les phases techniques de leurs supports, une approche chronologique fine, en particulier pour les potiers de la fin du II<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Delage & Guiller, 1997).

Parallèlement à la production de sigillée, parmi les principales céramiques à pâtes fines des ateliers du Centre de la Gaule, certaines, déjà produites dans d'autres ateliers d'Italie ou de Gaule, semblent apparaître sans antécédent dans la production gauloise. C'est notamment le cas des lampes à huile, des statuettes moulées, de la céramique à glaçure plombifère, de la céramique à parois fines engobées et de la céramique métallescente. Ces productions standardisées sont fabriquées par des potiers sans que l'on puisse leur trouver d'antécédents dans les ateliers de Gaule centrale. Certaines de ces productions ont fait l'objet d'études approfondies.

## 2.2. *D'autres productions de tradition romaine : céramique à parois fines engobées, céramique métallescente et céramique à glaçure plombifère*

### 2.2.1. *Céramique à parois fines engobées*

Parallèlement à la sigillée, les principaux ateliers de Gaule ont produit d'autres céramiques de table à pâtes fines. En Gaule centrale, dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., des gobelets d'Aco ont par exemple été fabriqués à Lezoux, Saint-Rémy-en-Rollat, et probablement à Coulanges et Yzeure-Saint-Bonnet (Bémont [dir.], 1996 : 40). Un autre type de céramiques à parois fines est plus fréquent dans les ateliers du Centre. Il s'agit de la céramique à parois fines engobées (surtout des gobelets ovoïdes ou globulaires guillochés, sablés ou barbotinés) produite à Lezoux de l'époque flavienne au premier quart du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Bet & Henriquès-Raba, 1989 ; Bet & Gras, 1999). Des vases en céramique à parois fines engobées, notamment des gobelets à relief d'applique, ont également été fabriqués à Vichy (Corrocher, 1981 : 156).

### 2.2.2. *Céramique métallescente*

Cette céramique est bien connue pour les ateliers de Gaule du Centre (Symonds, 1992 : 18-26). On la retrouve produite à Lezoux (Bet & Gras, 1999) et aux Martres-de-Veyre (Romeuf, 2001 : 145). À Lezoux, ce sont des travaux réalisés en 1999 sur le chemin départemental n° 223 dénommée route de Maringues, reliant l'agglomération à Vichy. La rénovation, par tronçons successifs, de cette voie a entraîné la réalisation d'une opération archéologique

<sup>67</sup> Travaux d'H. Vertet, C. Bémont, G. B. Rogers, B. Hofmann.

(n° 99/079) au nord-est du bourg de Lezoux (Bet, 1999b : 3). L'opération archéologique (près de cinq semaines) dirigée par P. Bet a consisté en un suivi archéologique des travaux de rénovation de la voie départementale et de création des trottoirs. Sur les 270 mètres de tracé, une vingtaine de faits archéologiques ont été repérés, la plupart en rapport direct avec les ateliers de potiers gallo-romains du groupe de la route de Maringues<sup>68</sup> (Bet, 1999b : 17). Le suivi a notamment fait apparaître l'extrémité d'un grand four rectangulaire (four F.10) (Bet, 1999b : 28). Un tel four, tant par sa forme que par ses dimensions, conservé sur 2 m de haut, n'avait jamais été observé jusqu'alors à Lezoux (Bet, 1999b : 51). Il est construit avec des fragments de tuiles recouverts par un enduit argilo-sableux vitrifié. La totalité des couches de comblement du four n'a livré, outre des éléments de bâti du four et des accessoires de cuisson, que des fragments de céramique métallescente. La couche d'utilisation du four n'ayant livré que des ratés de cuisson de cette céramique, P. Bet était tenté de voir dans cet édifice un four à céramique métallescente cuite en flammes nues en mode A (Bet, 1999b : 28). L'étude de cet important ensemble a rapidement été publiée par P. Bet et D. Gras (Bet & Gras, 1999).

### 2.2.3. Céramique à glaçure plombifère

Produite à un taux relativement faible, la céramique à vernis plombifère est plutôt rare sur les sites de consommation. Cette céramique est un biscuit présentant un vernis jaunâtre ou verdâtre à base d'oxyde de plomb et de silice (Corrocher, 1996 : 34-35). H. Vertet et J. Corrocher ont publié plusieurs articles sur cette céramique (Corrocher, 1981 : 156-172 ; 1983 ; 1994 ; 1996 ; Vertet, 1979b ; 1986c). Lezoux, Vichy et Saint-Rémy-en-Rollat produisent des céramiques à glaçure plombifère entre le règne de Claude et celui de Vespasien (Vertet, 1980 : 35 ; Corrocher, 1994 : 122 ; 1996 : 36-37).

## 2.3. Des céramiques de table souvent rangées parmi les « céramiques communes »

Pour l'instant, les céramiques de table de tradition indigène à pâtes fines et semi-fines (céramique grise ardoisée, *terra nigra*, *terra rubra*, céramique à engobe blanc), dont il sera question plus loin (voir *infra* : Chap. 10 et 11), n'ont pas fait l'objet d'un travail de synthèse pour la Limagne d'Auvergne et le bassin de Clermont et sont encore souvent rangées parmi les céramiques communes. On les considère généralement comme des productions locales, destinées au seul marché local. Même si elles n'ont pas monopolisé le commerce de la céramique de table comme la sigillée après le changement d'ère, ces productions ont parfois été diffusées loin de leurs aires de production. À l'époque augustéenne, des centres de production ont vu le jour dans différentes régions de Gaule<sup>69</sup> montrant que des modèles (formes, techniques de montage, finition et cuisson des vases) – peut-être même des artisans – circulent.

<sup>68</sup> Le groupe d'ateliers lézoviens de la route de Maringues (site ICAF n° : 63195.494) fabrique dès le début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (phase 2 de Lezoux) certaines formes de sigillée lisse (Lez. 034, lagènes...) et de céramiques fines (céramique à engobe blanc...). Plus tard, il produit de la sigillée de mode C à pâte calcaire et de la céramique à parois fines engobées, puis de la céramique métallescente. Son activité ne dure que les trois premiers siècles de notre ère (Bet, 1999b : 9-11).

<sup>69</sup> Vallée de l'Allier, Saintonge, Nord de la Gaule, Bretagne.

### 2.3.1. La terra nigra

L'étude d'Y. Ménez sur la *terra nigra* du Bourbonnais, qu'il qualifie de « céramiques fumigées », offre une première typonomie de cette catégorie céramique et une première approche de sa diffusion et de sa consommation dans le Nord du Massif Central, à partir de l'époque augustéenne (Ménéz, 1989). Ce travail fait suite à une première publication sur ce type de production dans l'Ouest de la Gaule (Ménéz, 1985). Pour le Centre de la Gaule, c'est à partir d'ensembles issus de deux sites, Châteaumeillant-*Mediolanum* (Cher) et Nérès-les-Bains-*Aquae Nerii* (Allier), qu'il met en évidence la multiplicité des ateliers produisant la *terra nigra* et l'aspect « *semi-industriel* » de ces productions dont la diffusion reste pour lui locale (rayon de 50 à 60 km autour du centre de production<sup>70</sup>) (Ménéz, 1989 : 133). Il semble toutefois contredire cette dernière observation lorsqu'il précise que « ces productions fumigées sont très abondantes en Armorique sous Tibère, notamment dans les lieux où les sigillées de Lezoux sont également abondantes » (Ménéz, 1989 : 134) et qu'elles sont diffusées dans la majeure partie de la Gaule (*ibid.* : 136). Il pense néanmoins que les ateliers de « *fumigée* » sont distincts de ceux de sigillées (*ibid.* : 135) et que, concurrencée par la sigillée, elle disparaîtrait presque totalement vers la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. ou le début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., alors « reléguée au rang de céramique non luxueuse, vaisselle de cuisine plus que de table » (*ibid.* : 136).

Même si Y. Ménez ne précise jamais dans quelle catégorie il classe ces céramiques enfumées, on peut penser qu'il les considère comme de la « vaisselle fine ». Les vases présentent une double influence : tradition indigène et répertoire morphologique des « productions fines » italiennes de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. : céramique campanienne et sigillée italique précoce. L'empreinte indigène se signale quant à elle surtout par le choix de l'enfumage des surfaces, fréquent sur la vaisselle de table du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Une partie du répertoire morphologique témoigne d'une volonté d'imiter les productions italiennes. Comme on le verra plus loin, certaines formes d'origine clairement indigène sont à la base du répertoire de la *terra nigra* et perdurent, parallèlement aux copies de céramiques italiennes, jusqu'à l'abandon de sa production. Même si certains vases de la typologie d'Y. Ménez ne me semble pas correspondre à de la *terra nigra*, ce travail permet d'avoir un répertoire de formes assez complet permettant de nommer celles fréquemment rencontrées dans la basse vallée de l'Allier, mais aussi dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne (comme par exemple la forme très courante Ménez 59).

P. Bet décrit la *terra nigra* (TN) produite à Lezoux comme une céramique cuite en « atmosphère réductrice » présentant un toucher « savonneux » et une surface soigneusement lissée, parfois décorée à la molette (Bet, 1994 : 120, 125 [fig.]). Les principales formes produites à Lezoux sont, d'après P. Bet, des coupes et des assiettes. Sans préciser quand elle apparaît, P. Bet indique que la production de *terra nigra* à Lezoux dure jusqu'au milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Il serait intéressant de chercher précisément quand apparaît cette production à Lezoux, et voir si elle n'a pas d'antécédents au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., comme c'est le cas à Gondole et au Pont-de-Longues (voir *infra* : Chap. 10, 1). Ceci est d'autant plus vraisemblable que cette céramique est parfois produite dans des ateliers fabriquant également une autre céramique de tradition indigène dont les prototypes sont laténiens et dont il est question un peu plus loin : la céramique à pâte semi-fine à fine à engobe blanc. C'est le cas de l'atelier de La Tène D2 (deuxième et troisième quarts du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) de Gondole et, semble-t-il, de celui de Lezoux aussi. À l'occasion du diagnostic d'évaluation archéologique de Lezoux-*Le Clos*, F. Baucheron

<sup>70</sup> Ou 50 à 100 km pour les ateliers de taille plus modeste (Ménéz, 1989 : 134).



a ainsi découvert un dépotoir<sup>71</sup> comprenant de la *terra nigra*, des cruches à engobe blanc, des mortiers, des amphores et de la sigillée lisse et décorée (Baucheron, 2005 : 93-94).

### 2.3.2. *Céramique à engobe blanc, céramique à engobe blanc et décor peint*

La céramique à engobe blanc est largement présente sur les sites de consommation du Massif Central et sa surface peut être peinte (Périchon, 1974). Constituant une catégorie particulièrement répandue dans le Nord-Est du Massif Central aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Guichard, 1988 ; Guichard, Picon & Vaginay, 1991, notamment), on la rencontre encore au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

Un grand centre de production de vases à engobe blanc peint au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. est connu depuis longtemps à Roanne (Grand, 1995). La forme la plus connue et la plus fréquemment rencontrée est même qualifiée de « bol de Roanne »<sup>72</sup> et représente à elle seule 96 % du corpus étudié à Roanne par K. Grand (*ibid.* : 179) (Pl. 235 et 236, n<sup>od</sup> 1 à 6). Grâce aux analyses des pâtes de différents échantillons de « bols de Roanne », M. Vichy, R. Périchon et M. Picon ont montré que des groupes produisant des bols peints existent au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. dans le Roannais, mais aussi dans le Rhône, l'Allier et dans la région de Lezoux (Vichy, Périchon & Picon, 1981 : 201-209). Une production de céramique à engobe blanc, parfois peinte de motifs géométriques, a également été identifiée chez les Rutènes (Pl. 236), notamment à La Graufesenque (Vernhet, 1986a : 100 ; 1991 : 16 et 17 ; Sciau : 1998). À La Graufesenque comme à Lezoux, aucune publication ne fait la synthèse du répertoire des formes produites et de leur chronologie. Une synthèse existe en revanche pour l'atelier de Montans où une production de céramique peinte est bien attestée aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Martin, 1977a, b et c).

Comme d'autres ateliers de Gaule centrale (Saint-Rémy-en-Rollat, Vichy, Gannat ou encore Nérès-les-Bains), Lezoux a également fabriqué des céramiques à engobe blanc uni (Bet & Vertet, 1986 : 139 ; Bet, 1988 : 222) qui dérivent très vraisemblablement des productions peintes laténiennes. À l'occasion d'un diagnostic d'archéologie préventive à Lezoux<sup>73</sup>, G. Alfonso a mis au jour une zone d'ateliers des trois premiers siècles de notre ère ayant produit de la sigillée, de la céramique à engobe blanc, de la céramique à parois fines engobées et de la « céramique commune » à pâte grossière (Alfonso, 2005 : 96). Aucune publication de synthèse ne traite de la chronologie et du répertoire des formes de cette production dérivant des céramiques engobées et peintes de La Tène finale (Pl. 195 à 209 ; 229 ; 230). Les formes de la céramique à engobe blanc (CB) sont, d'après P. Bet, principalement des cruches et des amphorettes fabriquées à Lezoux durant tout le I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Bet, 1994 : 120 et 125 [fig.]). Comme la *terra nigra*, certaines de ces productions à engobe blanc de Lezoux n'ont-elles pas pu être produites avant le changement d'ère ? Certains exemplaires de cruches et amphorettes à engobe blanc consommées dans le bassin de Clermont (site de Malintrat-*Chaniat*), présentées en 1999 dans le rapport du Programme Collectif de Recherches *Chronotypologie des mobiliers du Second Âge du Fer en Auvergne*<sup>74</sup> (Guichard & Orengo, 1999 : 131 [fig. 8], 143 [fig. 20]) (Pl. 197, n<sup>os</sup> 1 et 2 ; 198, n<sup>os</sup> 1 et 2 ; 199), correspondent vraisemblablement à des prototypes des vases produits au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., notamment à Lezoux. Certaines grandes cruches à pâte

71 Dépôt daté entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

72 Forme 16 de R. Périchon (1974), forme 3311 de Feurs (Vaginay & Guichard, 1988).

73 Diagnostic de Lezoux-Sur les Vignes G2, parcelles 2058 et 2059.

74 Programme porté par l'Association de Recherches sur l'@Âge du Fer en Auvergne.

semi-fine à fine et à engobe blanc ont une ou deux anses et sont vraisemblablement des vases de transport ou de stockage.

Ces cruches engobées gauloises étant produites au moins dès le troisième quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. dans d'autres ateliers<sup>75</sup>, on peut légitimement se demander si des potiers n'ont pas pu produire à Lezoux de la céramique à engobe blanc et décor peint, et de la céramique à engobe blanc, avant le changement d'ère. C'est d'autant plus envisageable que J.-P. Daugas et F. Malacher ont signalé à Lezoux des sépultures à incinération qui ont livré un grand nombre de vases peints de La Tène finale. Parmi ceux-ci, certains exemplaires sont des ratés de cuisson laissant penser à une production locale (Daugas & Malacher, 1976 : 738). Dans un rapport conservé au Service Régional de l'Archéologie (DRAC Auvergne), R. Périchon parle aussi d'une série de vases peints de La Tène finale découverts à Lezoux (Mennessier-Jouannet, 1994 : 132). La fouille de la nécropole Chassagne<sup>76</sup>, menée par H. Vertet, a mis au jour des sépultures de La Tène finale ; certaines d'entre elles ont livré des vases peints (Poursat, 1975 : 432). Les traces d'occupation de La Tène finale sont, semble-t-il, nombreuses à Lezoux, et en 1987, sur le site de Lezoux-*Lasteyras* (ZAC de l'Enclos), C. Mennessier-Jouannet a fouillé un four de potier dont le mobilier est daté de La Tène D1 (seconde moitié II<sup>e</sup> s.-premier quart I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) (Mennessier-Jouannet, 1994 : 133). Le site a également livré des indices d'occupation augustéenne (Bet & Wittman, 1994 : 205). Toutes ces découvertes sembleraient indiquer que Lezoux est occupé au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Y existe-t-il déjà un artisanat potier, avec notamment la production de céramique peinte dont dérive la céramique à engobe blanc uni de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. et du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. ?

### 3. QUELQUES PRODUCTIONS RÉCURRENTES À PÂTES PARFOIS GROSSIÈRES

#### 3.1. Les céramiques « communes claires » (COX)

La production des céramiques qualifiées de « communes claires » à pâtes siliceuses grossières et/ou semi-fines est souvent liée à celle des céramiques de table à pâtes fines et à celle des terres cuites architecturales. C'est notamment le cas à Lezoux où ces différents types sont produits, parfois dans les mêmes ateliers, semble-t-il (Bet, Gangloff & Vertet, 1987). La plupart du temps, dans ses inventaires de mobiliers issus d'opérations préventives, P. Bet a choisi de ne pas distinguer les « céramiques communes claires » à pâte grossière des « céramiques communes claires fines » (toutes à pâtes siliceuses). Il regroupe toutes ces productions dans la catégorie des « COX » (Communes Oxydantes) (Bet & Delage, 1996 : fig. 3 et annexe 1). Parfois, la catégorie « COF » (Communes Oxydantes Fines) est toutefois employée pour les « céramiques communes claires » à pâtes semi-fines (Bet, 2000 : 7, par exemple).

En 2004, dans la publication de la fouille de la *villa* gallo-romaine de Champ Madame (Beaumont, Puy-de-Dôme), A. Wittmann, quant à lui, a renoncé à la dénomination COX, à laquelle il préfère l'appellation « céramique commune claire », par opposition à la « céramique commune grise » (Alfonso & Blazot, 2004 : 133-135 et tableau IV). Pour chaque vase, il décrit systématiquement la pâte et son aspect. C'est toutefois la forme des vases décrits qui

<sup>75</sup> À Gondole notamment, à La Tène D2b (Deberge *et al.*, 2009 : 77).

<sup>76</sup> Ou nécropole des Religieuses.

prime dans cette étude et moins la pâte utilisée pour les fabriquer. Il ne distingue plus les céramiques claires à pâte siliceuse grossière des céramiques claires à pâte siliceuse semi-fine. On voit ici la difficulté qu'ont les chercheurs travaillant sur le bassin de Clermont et la Grande Limagne à classer des productions pour lesquelles le schéma habituel, « céramiques communes sombres » à pâtes siliceuses grossières / « céramiques communes claires » à pâtes calcaires semi-fines, ne s'applique pas.

### 3.2. La céramique à vernis rouge pompéien (VRP)

La VRP (céramique à vernis rouge pompéien ou céramique à enduit rouge pompéien) est une céramique culinaire de tradition romaine qui permet la cuisson au four de galettes de pain et de gâteaux au four (Bats, 1988 : 69, 202). Des plats à cuire, identifiés avec les *cumanae testae* (céramiques de Cumes en terre rouge) connues par les textes anciens<sup>77</sup>, seraient produits en Italie centrale dans la région de Pompéi, d'Herculanum et de Cumes (Pucci, 1975 : 369 ; Bats, 1988 : 69). Les premières productions italiennes à vernis rouge pompéien datent quant à elles du milieu du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. et ne sont diffusées hors d'Italie qu'à l'époque tardo-républicaine et durant l'époque augustéenne.

En Gaule centrale, une production importante de plats à cuire à enduit interne rouge pompéien, présentant une pâte micacée proche de celle des premières sigillées non grésées de Lezoux, est attestée au Haut-Empire. D'après R. Delage, le ou les ateliers fabriquant ces plats n'ont pour l'instant pas été identifiés (Brulet, Vilvorder & Delage, 2010 : 378-380). Pour P. Bet, des vases en VRP à pâte micacée sont bien produits à Lezoux<sup>78</sup>. Les principales formes produites sont des jattes et des plats, dont l'engobe rouge ne recouvre, comme les exemplaires italiens, que la surface interne et l'extérieur de la lèvre du vase. Il s'agit d'une production assez précoce qui daterait des règnes d'Auguste et de Tibère (Bet, 1994 : 120). La mise au jour d'exemplaires de plats à enduit rouge identiques à ceux de Lezoux<sup>79</sup>, notamment dans des niveaux du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.<sup>80</sup>, laisse penser que cette production – si elle s'est effectivement éteinte à Lezoux – a vraisemblablement perduré à l'identique dans d'autres ateliers du bassin de Clermont ou de la Grande Limagne. La pâte micacée des exemplaires « tardifs » rencontrés est en effet similaire à celle des vases attribués aux ateliers de Lezoux.

### 3.3. La céramique commune à engobe rouge (CRG)

La CRG est une production fréquemment rencontrée par les archéologues travaillant sur le bassin de Clermont, et plus largement la Basse-Auvergne. Il s'agit d'une céramique à

<sup>77</sup> Notamment : Stace : « *cumano patinas orbe tortas* » (*Silves*, IV, 4, 9), Martial : « *patella cumana* » et « *cumano rubicundam pulvere testam* » (*Les Épigrammes*, XIV, 114), Apicius : *patina* ou *patella* dénommée « *cumana* » (*De re coquinaria*, VII, XIII, 7) (Pucci, 1975 : 369).

<sup>78</sup> Cette production de VRP des ateliers de Lezoux (plats, assiettes) est aussi mentionnée dans l'article sur les relations entre La Graufesenque et Lezoux (Bet, Delage & Vernhet, 1994 : 50 [note 37]).

<sup>79</sup> Au col de Ceysat (zones 1 et 3) (Pl. 150, n° 7), à Gannat-*Les Chazoux* (Pl. 150, n° 9 et 11), à Combronde-*Sous le Coudert II* (Pl. 150, n° 10), notamment.

<sup>80</sup> Comme dans le Nord de la Gaule où la tradition des plats « *peints en rouge* » se maintient jusqu'au Bas-Empire (Brulet, Vilvorder & Delage, 2010 : 378-380).



pâte siliceuse plutôt grossière, cuite en mode A, et recouverte d'un engobe externe de couleur rouge lie-de-vin, appliqué plus ou moins finement, d'un vase à l'autre. Cette couverte mate, appliquée semble-t-il au pinceau ou plutôt avec un matériau spongieux<sup>81</sup>, n'atténue que peu le toucher rugueux des surfaces restées brutes de tournage avant engobage. Bien que plusieurs ateliers aient produit de la CRG, la production la plus fréquemment rencontrée dans le bassin de Clermont possède une pâte marron (chocolat) à cœur généralement gris et un engobe de couleur rouge lie-de-vin caractéristiques.

À ma connaissance, aucune synthèse n'a été publiée sur ce type de céramique qui, d'après G. Monteil, est produite à Lezoux du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Monteil, 1998 : 18). Elle doit certainement se baser sur les datations de P. Bet qui, dans ses inventaires de mobiliers issus d'opérations préventives récentes, propose la période allant de la fin du I<sup>er</sup> s. au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. pour la production de la CRG (Bet, 2004 : 153). En 1994, P. Bet signalait également que cette céramique commune à engobe rouge a été produite à Lezoux (Bet, 1994 : fig. 52-4). Le répertoire des formes de cette céramique est relativement pauvre : la plupart des vases sont des amphorettes, sortes de grandes cruches à deux anses ou, au choix, de petites amphores présentant une lèvre à grand méplat oblique formant une sorte d'entonnoir (Pl. 26, n<sup>os</sup> 1 à 3 ; 217 à 219). Les deux exemplaires que R. Delage qualifie d'amphores et qu'il présente dans l'ouvrage *Céramiques du quotidien* ont une contenance de 14 et 36 litres (Delage, 2002 : 16, 18). Il nomme cette production « régionale » de « céramique commune claire engobée rouge », et précise que les lieux de fabrication et les produits transportés dans ces amphores restent méconnus (Delage, 2002 : 16). Aux Martres-de-Veyre, ont été découvertes des « amphores indigènes hautes de plus de 50 cm, pansues et présentant un fond plat, une ouverture à collerette, deux anses larges et plates, et une paroi assez peu épaisse ». La pâte de ces récipients est assez grossière (inclusions de quartz) et leur surface extérieure est enduite de « peinture » rouge foncé lie-de-vin (Romeuf, 2001 : 164). Il s'agit vraisemblablement du même type d'amphorettes.

Lors du tri et de l'inventaire du mobilier du site de Combronde-*Sous le Coudert II*, P. Bet avait noté une représentation importante de la « céramique commune » à engobe rouge de type CRG. Plus de 20 % des tessons appartiennent à cette catégorie qui comporte principalement des amphorettes et de petits *dolia* tournés (Bet, 2004 : fig. 52-4). J'ai également eu cette impression lors de mon inventaire, mais rapporté au nombre minimum d'individus (NMI) des céramiques de transport, de stockage et de cuisine, ces céramiques ne représentent que 7,2 % de l'ensemble. Les petits *dolia* tournés (ou plutôt grands pots de stockage) en CRG, moins courants que les amphorettes, présentent la même lèvre à grand méplat oblique (Pl. 27, n<sup>os</sup> 1 à 3 et 7 ; 217).

Les amphorettes à engobe rouge sont aussi fréquentes dans le département de l'Allier, où elles ont été trouvées en abondance à Vichy, Bègues et Nérès-les-Bains (Romeuf, 2001 : 164). Des ateliers produisant ce type de céramique à l'époque flavienne ont été identifiés à Varennes-sur-Allier et à Yzeures-*Saint-Bonnet*, dans le département de l'Allier (Vertet, 1979a : 148 ; Romeuf, 2001 : 164). Un atelier produisant des amphores aux caractéristiques techniques et morphologiques similaires a été mis au jour à Rezé (Loire-Atlantique) (Pirault & Huet, 2001 : Pl. 9 ; Delage, 2002 : 17) (Pl. 218, n<sup>o</sup> 2).

Au col de Ceyssat (zone 1), j'ai noté la présence d'une anse bilobée épaisse de grande amphore, assurément de type Dr. 2/4, présentant une pâte marron et un engobe rouge-orangé semblable à celui de la CRG. S'agit-il d'une production d'un atelier arverne ?

<sup>81</sup> Par exemple une toffe ou du cuir très souple imbibé d'engobe liquide.

Les vases en CRG du Haut-Empire sont recouverts d'un engobe rouge assez épais appliqué de façon plutôt homogène sur leur surface externe. Parfois, le dessus et le dessous de la lèvre ne sont pas – ou très inégalement – engobés. Au Bas-Empire, il semble que l'engobe des CRG soit de moins en moins bonne qualité<sup>82</sup>. Il paraît appliqué au pinceau ou « à l'éponge », et sa couleur tire plutôt sur le brun. Il est très peu épais, sa couleur n'est pas uniforme et les traces de pinceau ou d'éponge sont souvent visibles et se recourent parfois. Les céramiques ocre brossées<sup>83</sup> du Bas-Empire, à l'engobe beige-marron, paraissent badigeonnées de la même manière et pourraient correspondre à des dérivées des CRG du Haut-Empire. Chronologiquement<sup>84</sup>, le début de la production de la CRG semble coïncider avec le développement des productions clairement romaines dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne : sigillée de mode C, céramique à parois fines engobées, mortiers, véritables plats à cuire à engobe rouge interne. Le modèle des potiers façonnant ces amphorettes standardisées en CRG est-il celui de la fabrication de la sigillée, dans des ateliers qui se consacrent dorénavant à un petit nombre de productions ?

### ***3.4. Lezoux, ses ateliers et ses productions de transport, stockage et cuisine***

Les travaux sur les céramiques arvernes aux pâtes semi-fines et grossières sont rares, mais quelques publications, notamment de vulgarisation, ont un réel intérêt pour aborder l'étude de ces productions. Le Comité Archéologique de Lezoux a publié, à partir des années 1960, son bulletin (*Bulletin du Comité Archéologique de Lezoux*) qui a presque exclusivement traité des productions de table à pâtes fines de Lezoux et plus particulièrement de la sigillée. La *Revue Archéologique Sites* éditée par l'Association française d'archéologie métropolitaine a été le support de publications, dès la fin des années 1970, de nombreux articles traitant de la céramique antique en Gaule. Elle a plus particulièrement permis aux chercheurs travaillant sur les ateliers du Centre de la Gaule de partager largement leurs découvertes et travaux (par exemple : Bet & Vertet, 1978 ; Leguet, 1979 ; Vertet, 1979b ; Bet & Vertet, 1984 ; Bet & Wittmann, 1994). Parallèlement, des études monographiques ou de synthèse dépassant le volume du simple article ont été publiées sous la forme de numéros hors-série. Plusieurs volumes de la série intitulée « Recherches sur les ateliers de potiers de Gaule centrale » ont ainsi été publiés par les chercheurs travaillant sur les productions du Centre de la Gaule (Vertet, Bet & Corrocher, 1980 ; Vertet, 1983 ; Bet, Gangloff & Vertet, 1987 ; Stanfield & Simpson, 1990 ; Husson & Marinier, 1993). À l'exception du catalogue de synthèse sur les céramiques des collections du musée de Lezoux, *Les productions céramiques antiques de Lezoux et de la Gaule centrale à travers les collections du Musée Archéologique de Lezoux (63)* (Bet, Gangloff & Vertet, 1987), ces publications de qualité ont assez peu traité des céramiques de transport, de stockage et de cuisine. Dans leur catalogue, quatrième volume des *Recherches sur les ateliers de potiers de Gaule centrale*, P. Bet, R. Gangloff et H. Vertet présentent la production sigillée lézovienne mais également toutes les autres céramiques, à pâtes fines, semi-fines et grossières de Lezoux, et plus généralement de Gaule centrale, productions longtemps boudées par les

<sup>82</sup> À l'instar de celui des sigillées lézoviennes ?

<sup>83</sup> Dénommées EOC (engobée brossée ocre) par les chercheurs qui ont travaillé sur les productions de Lezoux (Bet, Delage, 1996 : fig. 3 et annexe 1).

<sup>84</sup> Fin du I<sup>er</sup> s. / début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

chercheurs. Chose encore plus rare, les auteurs traitent de tous les autres types de productions en terre cuite de Lezoux (canalisations, matériaux de construction, chaufferettes...). Pour les différents vases présentés, ils proposent une datation lorsque le contexte archéologique précis de leur découverte est connu, et ils décrivent avec précision l'aspect de la pâte et de la surface des vases. On peut seulement regretter que le catalogue ne présente que des photos et non les dessins des vases.

Dans sa synthèse sur les différentes productions lézoviennes réalisée pour le volume de la *Carte Archéologique de la Gaule* concernant le département du Puy-de-Dôme, P. Bet précise que la « céramique commune » représente une part importante de l'activité des ateliers de Lezoux dans l'Antiquité. Les principales formes fabriquées, en « cuisson généralement oxydante », sont des marmites, des urnes, des cuvettes, des *dolia* et des amphores (Bet, 1994 :120, 127, fig. 52/4).

En 2002, l'exposition *Céramiques du quotidien aux trois premiers siècles de notre ère* est organisée par le Musée archéologique de Lezoux en préambule aux travaux de construction du futur musée départemental de la Céramique. Elle est accompagnée d'un catalogue inaugurant une nouvelle collection du musée de la Céramique : les *Documents de la Céramique*. La qualité scientifique de cet ouvrage réalisé par R. Delage le destine aussi bien au grand public qu'à la communauté des chercheurs. L'auteur essaie d'identifier les usages possibles pour les différentes formes de vases présentées, au moins en dessin, parfois en photo et en dessin. Il distingue les céramiques bien connues telles que la sigillée, utilisée majoritairement pour servir, manger et boire à table, des nombreux autres récipients du quotidien aux fonctions multiples qui, par défaut, sont souvent classés dans les « céramiques communes ». R. Delage traite des lieux de stockage et des vases qu'ils renferment habituellement, ces derniers ayant pu être utilisés pour transporter des denrées à courte distance et surtout, pour conserver les aliments du quotidien. Il aborde aussi le domaine de la cuisine, traitant des vases de préparation et des vases de cuisson, puis des récipients utilisés lors des repas pour servir, boire et manger ; notamment les sigillées et les autres céramiques de table produites dans les ateliers arvernes. Les dernières parties de l'ouvrage regroupent les formes polyvalentes dont la fonction reste hypothétique, et les vases dont la fonction doit être mise en liaison avec les rites funéraires et religieux.

### 3.5. Les productions des ateliers des Martres-de-Veyre

Même si A.-M. Romeuf a publié l'ensemble du mobilier céramique mis au jour lors de ses différentes campagnes de fouille du quartier artisanal des Martres-de-Veyre-*Le Lot* (entre 1973 et 1982) (Romeuf, 2001), son étude s'est avant tout focalisée sur la production de sigillée. Elle s'est intéressée, dans une moindre mesure, aux « céramiques communes à pâte fine et mi-fine », c'est-à-dire, bien souvent, tout ce qui n'était pas sigillée. Les céramiques à pâte grossière mises au jour dans le quartier artisanal ont été brièvement abordées mais il est difficile de savoir si elles ont été produites, ou bien, seulement consommées sur place. C'est par exemple le cas des amphorettes à engobe rouge (CRG), des pots qualifiés d'« ovoïdes » (vraisemblables pots à cuire), des cruches (et bouilloires, semble-t-il), des marmites tripodes, décrits et/ou dessinés (*ibid.* : 164). Des pots, des marmites et des cruches semblent avoir été fabriqués sur place (*ibid.* : 23). Ces vases sont peu décrits dans la publication et leur mode de cuisson a rarement été spécifié.

La période de plus grande activité des ateliers se situe à la fin du I<sup>er</sup> s. et au début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., époque où ils se mettent à fabriquer de la sigillée et, dans une moindre mesure, de la « céramique commune ». Dès le I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., les ateliers paraissent produire de grands gobelets beige de type Mathonnière<sup>85</sup>, de la *terra nigra* et de la *terra rubra*, de la céramique à engobe blanc (cruche n° 36, Pl. 144), des « jattes » carénées à pâte beige et des vases à pâtes plus grossière (« ovoïde » n° 1, Pl. 146). Qu'elles soient destinées à la table ou à la cuisine, A.-M. Romeuf range toutes ces productions dans les « céramiques communes » (*ibid.* : 21, 152). Selon elle, les ateliers continuent à produire des céramiques à pâte plutôt grossière dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. : des « vases ovoïdes » (pots), des cruches et des marmites ont, par exemple, été recueillies avec de la sigillée dans le comblement du bief d'un moulin qui a servi de dépotoir aux potiers (*ibid.* : 23).

### 3.6. Des travaux de recherches sur des sites de consommation

#### 3.6.1. Les « céramiques communes » du site de la Maison de retraite à Nérès-les-Bains

En 1988, B. Chiron a soutenu un travail de maîtrise traitant des « céramiques communes » du site de la Maison de retraite (secteur II) de l'agglomération biturige de Nérès-les-Bains (Allier). Cette fouille de sauvetage réalisée par M. Desnoyers en 1984, 1985 et 1987 a livré un matériel céramique abondant et varié (environ 200 caquettes de mobilier traitées). B. Chiron a inventorié toutes les formes de céramiques à pâtes semi-fines et grossières rencontrées sur le site en définissant les types les plus caractéristiques, afin de mettre en place les bases d'une typologie et de proposer une chronologie de la « céramique commune » de Nérès (Chiron, 1988). Elle s'est attachée à décrire précisément la pâte et les surfaces de chaque vase, ainsi que son mode de cuisson. Ce gros travail s'est avant tout centré sur la définition d'une méthode d'étude et a abouti à l'élaboration d'un répertoire de formes et d'une chronologie qualifiée de « provisoire ». Cette étude a également permis de mieux connaître les types de céramiques produits à Nérès et leur place dans le contexte régional.

#### 3.6.2. Les « céramiques communes » du site de la rue des Quatre-Passeports à Clermont-Ferrand

C'est également dans le cadre d'une maîtrise que G. Monteil a étudié la céramique du site urbain de la rue des Quatre-Passeports fouillé à Clermont-Ferrand par S. Liégard en 1996 et 1997. Elle a notamment étudié les différentes productions mises au jour dans le remplissage d'un grand bassin circulaire, et tenté de caractériser les différents types de pâtes présents, isolant à l'œil nu et avec une loupe binoculaire différents groupes techniques qu'elle a ensuite subdivisés en sous-classes. Étant donné la surreprésentation des « céramiques communes » cuites en mode A qu'elle dénomme COX, son travail s'est centré sur l'analyse des récipients à pâtes claires grossières et semi-fines. Elle a dégagé quatre groupes distincts qu'elle qualifie de « COX majoritaires », car représentant 54 % de l'ensemble céramique de la rue des Quatre-Passeports.

<sup>85</sup> Gobelets à pâte beige semi-fine dure dérivant des gobelets à parois fines italiques (forme Oberaden 31) de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Mathonnière-Plicque & Grenier, 1961 : fig. 28-30).

Elle s'est attachée à associer ces différents types de pâtes et les formes rencontrées afin d'identifier des types céramiques associant une pâte donnée à une ou plusieurs formes. Elle a mis en évidence l'existence d'une catégorie de « céramique commune claire » souvent rangée dans la grande catégorie céramique arverne fourre-tout des COX. Il s'agit d'une production à pâte micacée caractérisée par des parois fines, une qualité de cuisson et un traitement soigné des surfaces des vases. Des cruches de table à bord en bandeau et des coupes dérivant de la forme en sigillée Drag. 44 ont ainsi presque systématiquement été produites dans ce type de pâte (Pl. 38, n° 3 ; 195, n°s 15 à 17 ; 196, n° 5 à 7). G. Monteil se demandait alors s'il fallait vraiment parler de « céramiques communes » pour cette production à pâte semi-fine. Ce travail a montré qu'il était possible d'isoler des groupes typo-fonctionnels et qu'au sein de la catégorie fourre-tout des COX couramment utilisée par les archéologues clermontois, des productions telles que la « céramique commune » à pâte semi-fine micacée peuvent être isolées et caractérisées. Cette céramique semi-fine à pâte micacée (COX 2 de G. Monteil) correspond aux pâtes semi-fines CC2L et CC2DNL que j'ai entre autres rencontrées sur les sites du col de Ceysst et de Gannat-Les Chazoux (voir *infra* : Chap. 7, 3.1.2).

#### 4. L'ÉTUDE DES CÉRAMIQUES DU SECOND ÂGE DU FER : LES TRAVAUX DE L'ARAFÀ

En 1990, différentes équipes de recherche, françaises et anglaises notamment, se sont réunies sous la forme de l'Association pour la Recherche sur l'Âge du Fer en Auvergne (ARAFÀ), pour mettre en commun leurs moyens de travail et leur documentation scientifique. Depuis la fin des années 1990, un PCR<sup>86</sup> intitulé *Chronotypologie des mobiliers du Second Âge du Fer en Auvergne*, porté par l'ARAFÀ, a pour objectif de caractériser et de publier les différents faciès chronotypologiques des ensembles céramiques du Second Âge du Fer en Auvergne. L'association se base pour cela sur la sélection de lots de mobilier céramique considérés comme représentatifs de l'une des phases de la culture matérielle chez les Arvernes, entre le V<sup>e</sup> s. av. J.-C. et la conquête romaine. L'objectif premier de l'ARAFÀ est de classer et de dater les productions indigènes en se basant sur l'évolution morphologique des vases et sur les chronologies fournies par le mobilier qui leur est associé (céramiques d'importation, mobilier métallique indigène et d'importation...). Le PCR vise ainsi à apporter aux archéologues régionaux<sup>87</sup>, à terme, un phasage chronologique et une caractérisation des structures rencontrées en fouille grâce aux mobiliers céramiques qu'elles livrent. Son cadre géographique correspond à la cité des Arvernes telle qu'elle est habituellement admise pour la période romaine. L'étude d'ensembles du département de l'Allier, aujourd'hui partie intégrante de la région Auvergne, permet une ouverture vers les marges des cités des Bituriges (Nord-Ouest du département) et des Éduens (Nord-Est du département). Avec de rares ensembles des départements de la Haute-Loire et du Cantal, l'étude intègre la cité des Vellaves et le Sud-Ouest méconnu du territoire arverne (Haute-Auvergne).

La mise en œuvre du programme résulte d'une longue tradition de la recherche sur l'Âge du Fer en Auvergne qui a surtout concerné le bassin de Clermont, la Grande Limagne et la Basse-Auvergne, zones de plaines plus enclines à être prospectées et plus touchées par la

<sup>86</sup> Projet Collectif de Recherche.

<sup>87</sup> Notamment dans le cadre de l'archéologie préventive.

mise en culture et par les aménagements agricoles anciens que la Haute-Auvergne et le Velay des plateaux et des sommets. Ces quarante dernières années, dans ces plaines, l'extension des communes appartenant à la communauté d'agglomérations de Clermont-Ferrand (avec notamment Cournon-d'Auvergne, Lempdes, Pont-du-Château, Aubière...) et des infrastructures périurbaines qui en procèdent, a également permis, notamment par le biais de l'archéologie préventive, la multiplication des données intéressant l'Âge du Fer.

Dès les années 1940, différentes équipes de recherches se sont investies sur des sites laténiens d'intérêt majeur pour la connaissance des Arvernes : les agglomérations de plaine d'Aulnat-*Gandaillat*<sup>88</sup> et d'Aigueperse, l'*oppidum* de Corent, l'*oppidum* de plaine de Gondole, l'*oppidum* de Gergovie, la ferme indigène de Clermont-Ferrand-*Le Pâtural* (dans le Puy-de-Dôme), les *oppida* de Cusset, de Bègues et de Hérisson (dans l'Allier)... Avec la multiplication des grands travaux d'aménagement (routes, réseaux divers, aménagements de ZAC et constructions diverses...), la prescription de diagnostics et de fouilles archéologiques par le Service Régional de l'Archéologie (DRAC Auvergne), dans le cadre de l'archéologie préventive, a multiplié considérablement la quantité des données collectées et des ensembles mobiliers à étudier. L'actualité de la recherche montre toutefois un important déséquilibre au profit de la Basse-Auvergne (Puy-de-Dôme et Allier).

Même si les définitions de ce que sont les « céramiques fines » et les « céramiques communes » pour les protohistoriens ne sont pas tout à fait les mêmes que pour les romainistes, le PCR *Chronotypologie des mobiliers du Second Âge du Fer en Auvergne* est riche d'enseignements sur les différentes formes des faciès chronotypologiques caractérisés, notamment en ce qui concerne La Tène D2 et l'époque augustéenne. Les volumineux rapports annuels du PCR (1999-2003<sup>89</sup>) présentent plusieurs précieuses synthèses chronotypologiques préliminaires, et la publication d'une synthèse le clôturant est en cours de rédaction. On peut peut-être regretter que les différentes études et synthèses des rapports du PCR ne décrivent, parfois, pas assez précisément l'aspect des pâtes et de la surface des vases et que la fonction des récipients soit peu abordée.

## 5. LES RECHERCHES SUR LES CÉRAMIQUES DU BAS-EMPIRE ET DU MOYEN ÂGE

Les céramiques médiévales de Basse-Auvergne ont fait l'objet d'une étude approfondie dans le cadre d'une thèse soutenue par S. Guyot (2004). Ce dernier a, en premier lieu, étudié les céramiques produites entre le haut Moyen Âge et le bas Moyen Âge. Afin d'aborder les productions d'époque mérovingienne, il a tenté de synthétiser les rares données traitant des céramiques du Bas-Empire, notamment les céramiques grises à surface gris-bleuté lustrée de type DSP (dérivées des sigillées paléochrétiennes) que les archéologues travaillant sur la région de Lezoux qualifient de LG4 (Lissées Grises du IV<sup>e</sup> s.). Fouillé en 1983, le site de l'Enclos à Lezoux (groupe d'ateliers de Saint-Taurin) a livré des structures de production céramique du Haut-Empire, ainsi que deux fours du IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Dans le cadre d'un DEA intitulé *Site de la Z.A.C. de l'Enclos à Lezoux*, A. Fenet a étudié la céramique grise à surface lustrée (LG4) cuite dans ces fours et proposé une première typologie pour ce type de production (Fenet, 1990).

<sup>88</sup> Ou Aulnat-*La Grande Borne*.

<sup>89</sup> (Menessier-Jouannet [dir.], 1999 ; 2000 ; 2002 et 2003).



Dans un article de 1970, H. Vertet, J., Y. Rigoir, et R. Raignoux dénommaient DS.C.C., ces mêmes Dérivées de Sigillées grises du Centre de la Gaule, DS.C.D., leurs homologues à pâte plus fine et à couverte orangée, certaines décorées au moule<sup>90</sup>, à la barbotine ou de reliefs d'applique et enfin, DS.C.H., celles qui sont peintes<sup>91</sup> (Vertet, Rigoir & Raignoux, 1970).

Dans sa thèse, pour la période allant du V<sup>e</sup> au début du VIII<sup>e</sup> s., S. Guyot a identifié et caractérisé deux variétés de pâtes grossières destinées essentiellement à la cuisson (*ollae*) : les L.G.G. (céramiques grises rugueuses) et les C.C.G. (céramiques communes grises). Il qualifie de C.F.C. (céramiques fines grises lissées ou non) les productions les plus fines correspondant à des vases de service et de consommation des aliments et boissons. Étant donné l'indigence des corpus d'époque carolingienne, l'auteur n'a recensé qu'une dizaine de formes caractéristiques de cette période. Son travail s'est également intéressé aux productions glaçurées du Moyen Âge central et du bas Moyen Âge.

Dans le cadre d'un Master soutenu en 2008 et intitulé *Les céramiques arvernes de l'Antiquité tardive : approche critique de la documentation bibliographique et archéologique*, S. Chabert (2008) s'est quant à elle attachée à compléter ces connaissances sur les céramiques tardo-antiques afin d'identifier les repères chronologiques utilisés pour ses recherches sur le peuplement de la cité des Arvernes durant le Bas-Empire (Chabert, 2013a et b). Elle poursuit actuellement cette étude sur les campagnes de la cité des Arvernes de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge dans le cadre d'une thèse (Chabert, en cours), centrée sur la caractérisation des établissements ruraux, des systèmes de peuplement et du fonctionnement socio-économique des campagnes. L'un de ses trois principaux axes de recherche consiste à compléter le référentiel chronotypologique des productions céramiques qu'elle a établi lors de son Master. Pour ce faire, elle poursuit l'étude de lots issus de fouilles plus ou moins récentes menées en Auvergne. Elle étudie notamment l'important lot de vases<sup>92</sup> mis au jour dans la nécropole du Bas-Empire de « Dieu le Père », fouillée dans les années 1930 à Pérignat-lès-Sarliève. À terme, son travail devrait permettre de compléter et d'affiner la première ébauche de typologie produite par A. Fenet en 1990 et concernant le mobilier du Bas-Empire du site de la ZAC de l'Enclos fouillé à Lezoux. Réalisée dans les années 1980 par P. Bet, cette fouille reste l'une des plus grosses opérations archéologiques menées à Lezoux. Les vestiges mis au jour concernent surtout des ateliers de potiers du début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. jusqu'à la fin du Bas-Empire. Deux fours circulaires du IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ont été découverts, ainsi que le plus grand four à sigillée de l'Occident fonctionnant à la fin du II<sup>e</sup> et au III<sup>e</sup> s. Les découvertes de cette fouille ont montré qu'il existe une poursuite des productions sigillées au III<sup>e</sup> s. et au Bas-Empire à Lezoux (Bet, 1999a).

Les archéologues travaillant sur la Gaule romaine ont longtemps fait la distinction entre les céramiques réservées exclusivement à la table – certaines d'entre elles d'abord considérées comme de la vaisselle de luxe – et celles destinées au transport et au stockage des denrées, à la préparation et à la cuisson des aliments. Depuis le milieu du XX<sup>e</sup> s., les préoccupations des chercheurs ont un peu évolué.

90 Que l'on rangerait plutôt aujourd'hui dans les sigillées non grésées des phases 9 et 10 de Lezoux (Bet, 1994 : 118).

91 « Couleur ocre passée sur tout ou partie de l'extérieur du vase » (Vertet, 1975 : 50).

92 Dont elle a récemment retrouvé la trace.

### **Bilan des travaux sur les céramiques dites « communes » de la moitié Sud de la Gaule**

---

**L**es études portant sur les céramiques destinées au transport et au stockage des denrées, à la préparation et à la cuisson des aliments, généralement qualifiées de « communes », lorsque celles-ci n'étaient pas totalement délaissées, n'ont longtemps constitué qu'une des parties des travaux présentant toutes les catégories de céramiques d'un même site ; la part belle étant bien sûr faite aux céramiques de table à pâtes fines, décorées ou présentant un traitement de surface particulier. Peu à peu elles ont été considérées comme un sujet de recherches en soi, au même titre que d'autres catégories de productions céramiques (sigillée, amphores, lampes à huile, figurines...). Les travaux et les ouvrages qui constituent des références méthodologiques pour l'étude de ces céramiques communes ne sont toutefois pas légion.

#### **1. LES PRÉMIÈRES DE LA RECHERCHE DANS LE NORD-EST DU MASSIF CENTRAL**

Il est intéressant de noter que les premiers chercheurs qui se sont un tant soit peu intéressés aux céramiques de transport, de stockage et de cuisine d'époque romaine, dans le Nord-Est du Massif-Central (territoires arverne et ségusiave), n'ont pas considéré la conquête romaine comme une limite infranchissable et se sont permis de lorgner sur les productions des



II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C.<sup>93</sup> afin d'essayer de comprendre les évolutions technologiques et morphologiques qui ont façonné l'artisanat céramique gallo-romain dans le Centre-Est du Massif Central.

### 1.1. Les observations de J.-J. Hatt

En 1949, dans un article sur l'évolution de la céramique commune gallo-romaine, J.-J. Hatt précise ce qu'il entend par « céramique commune » : « Nous n'entendons pas uniquement par céramique commune la poterie grossière, mais toutes les variétés de céramiques plus ou moins fines, qui n'ont pas subi l'opération caractéristique de la sigillée, c'est-à-dire la cuisson après engobage dans un bain de barbotine liquide » (Hatt, 1949 : 100). Par cet article, J.-J. Hatt montre que ces différentes productions peuvent, lorsqu'elles sont étudiées sérieusement, servir, au même titre que la sigillée, de marqueur chronologique et refléter les mutations culturelles et économiques des sociétés antiques et de leur territoire. Il espère tirer de ces « céramiques communes » – comme des céramiques de table – de nombreux enseignements sur l'histoire des sociétés qui les ont fabriquées, utilisées et abandonnées. Comme pour de nombreux chercheurs aujourd'hui encore, les « céramiques communes » gallo-romaines englobent, pour J.-J. Hatt, tout ce qui n'est pas sigillée. Il est toutefois l'un des premiers à s'intéresser à la pâte de ces « céramiques communes » et à ses inclusions parfois grossières et abondantes. Pour le I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., il identifie par exemple des formes qu'il qualifie d'« écuelles », pouvant aller au feu grâce à une pâte grossière contenant une forte proportion de dégraissant siliceux (*ibid.* : 100). Il ne fait néanmoins pas la distinction entre les céramiques destinées au transport ou au stockage (grandes cruches, *dolia*), les céramiques affectées à la préparation des sauces et des mélanges (mortiers) et celles réservées à la cuisson (pots à cuire). Dans son *Essai de comparaison entre la céramique celtique d'Aulnat-sud et la céramique gallo-romaine précoce de Gergovie*, J.-J. Hatt cherche déjà à « apprécier les nouveautés introduites, à la suite de la conquête romaine, dans la poterie indigène » du bassin de Clermont-Ferrand. Pour ce faire, il compare les fossiles directeurs des deux sites arvernes majeurs, alors en cours de fouille : Aulnat-*Gandaillat* et Gergovie. Il étudie d'abord les importations que sont la céramique campanienne du site d'Aulnat occupé principalement au III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>94</sup> et la sigillée italique de l'*oppidum* de Gergovie occupé à La Tène finale et au début de l'époque romaine, mais également les formes indigènes, leurs pâtes et techniques de montage respectives, qu'il voit évoluer après la conquête romaine (Hatt, 1945 : 157-158). Il met en parallèle les formes les plus courantes des deux sites et leurs décors : vases de table à pâtes fines, mais aussi vases de stockage et de cuisson<sup>95</sup> à pâtes grossières, tournés comme modelés. Il compare en outre ces deux ensembles à d'autres lots mis au jour sur des sites contemporains, parfois éloignés.

<sup>93</sup> Chose qui est aujourd'hui difficilement envisageable à cause du cloisonnement entre périodes historiques qui bloque parfois la réflexion. Un céramologue romaniste n'est que rarement invité à regarder ce qui se passe avant la conquête romaine au niveau de la production et de la consommation céramiques.

<sup>94</sup> Et abandonné avant la fin du II<sup>e</sup> s.

<sup>95</sup> Peut-être pas identifiés comme tels, alors.

## 1.2. Les travaux de J. Cabotse et R. Périchon

Traitant d'ensembles ségusiaves, la thèse de J. Cabotse, intitulée *Recherches sur la céramique gauloise et gallo-romaine dans la région roannaise* (soutenue en 1968), est quant à elle novatrice dans la mesure où l'auteur fait appel aux analyses physico-chimiques pour tenter de caractériser les pâtes et les revêtements de différents types de productions rencontrés (Cabotse, 1968). J. Cabotse se borne toutefois à étudier des céramiques « de type industriel » et, comme J.-J. Hatt, il range parmi les « céramiques communes », aussi bien les vases de cuisson et de stockage modelés de La Tène finale et d'époque augustéenne, que certaines céramiques de table à surface engobée ou enfumée. En revanche, il exclut de cette catégorie les céramiques à « glaçures » qu'il qualifie de « fondues » : campaniennes A et B, céramiques à glaçure plombifère et, bien sûr, sigillée. J. Cabotse estime que la « céramique commune » ne permet pas d'approcher la datation des sites avec autant de précision que les « céramiques industrielles » que sont les amphores et la sigillée qui permettent de proposer des « datations inscrites dans un laps de temps très court » (*ibid.* : 33). Il a toutefois cherché à suivre l'évolution de certaines formes de ces « céramiques communes » même s'il précise toutefois que « le caractère même de cette poterie, son évolution constante et son cercle restreint de diffusion font que la plupart des données restent vagues et que sa datation ne peut être qu'approchée » (*ibid.* : 34-35). L'évolution des formes et des décors des céramiques de table est présentée par phases chronologiques d'une cinquantaine d'années, depuis le début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. jusqu'aux années 100-120 apr. J.-C., le but avoué de J. Cabotse étant d'évaluer « l'influence italique sur la céramique commune gauloise depuis le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. » (*ibid.* : 34).

En 1977, R. Périchon, qui a travaillé avec J. Cabotse dans les années 1960, dirige un ouvrage de synthèse intitulé *Céramiques domestiques gauloises et gallo-romaines du Nord-Est du Massif Central. Essai de typologie*, dans lequel, avec C. Ranchon et B. Sanial, il se propose de présenter une première classification des céramiques « domestiques ou communes » issues de différents sites arvernes et ségusiaves, et dont les datations vont de La Tène II<sup>96</sup> jusqu'au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Périchon [dir.], 1977). Les auteurs ne prétendent pas produire de chronotypologie par phase chronologique mais veulent présenter les céramiques « par ensemble, pour une période, dans un site donné » (*ibid.* : 1). Ils excluent de cette étude « toutes les poteries de luxe : vases peints, sigillées, céramiques à parois fines, ainsi que les mortiers, les amphores, etc. » sans pour autant définir ce que sont les « céramiques communes » ou « domestiques ». On peut s'étonner de voir qu'ils ne considèrent pas les mortiers comme de la « céramique domestique ». Peut-être souhaitaient-ils exclure les mortiers à pâtes calcaires qui correspondent à des importations, au même titre que la plupart des grandes amphores. En revanche, les céramiques « ardoisée et noire fine (ou fumigée fine) », que l'on appellerait plutôt aujourd'hui céramique grise ardoisée et *terra nigra*, qui correspondent majoritairement à des vases de table (voir *infra* : Chap. 10, 1), sont rangées parmi les « céramiques communes ». Bien que leurs modèles appartiennent à la vaisselle de table, ils classent également dans ces céramiques « domestiques » toutes les imitations de céramiques de table à pâtes fines italiques (imitations de campanienne, de sigillée et de céramiques à parois fines). À partir des descriptions des types de céramiques par site, R. Périchon, C. Ranchon et B. Sanial dressent des tableaux des formes et de leurs variantes permettant d'observer l'évolution des productions, c'est-à-dire en premier lieu l'apparition de certaines d'entre elles et la disparition des autres. En conclusion, les auteurs précisent humblement que l'objectif de ce travail était de mettre à la disposition

<sup>96</sup> La Tène moyenne (La Tène C).

de leurs collègues un « instrument de travail leur donnant le moyen de mettre de l'ordre dans leurs découvertes, ou encore dans les tessonnières des réserves » (*ibid.* : 129).

## 2. LA RÉGION RHÔNE-ALPES ET LE LABORATOIRE DE CÉRAMOLOGIE DE LYON

### 2.1. *Le Laboratoire de Céramologie de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée*

À Lyon, les nombreuses fouilles urbaines réalisées dans les années 1970 et la création par M. Picon du Laboratoire de Céramologie de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée (aujourd'hui UMR 5138 du CNRS) encourage l'étude des céramiques à pâtes fines comme celle des céramiques à pâtes plus grossières. Les travaux de M. Picon mettent par exemple en évidence, dès les années 1970, l'existence à Lyon, d'une succursale de l'atelier d'Arezzo (Lyon-*La Murette*) fonctionnant grâce au transfert de moules, de main-d'œuvre et de matériel depuis l'Italie (Picon, 1973). Cette précieuse découverte montre en outre que ce transfert est planifié, avec certainement l'intervention d'investisseurs fortunés (Desbat, 2005 : 37).

En 1979, l'équipe alors dirigée par A. Desbat publie une première synthèse sur l'évolution chronologique des formes de céramiques dites « communes » de Lyon, s'appuyant sur l'étude des milliers de fragments de vases issus de la fouille de la rue des Farges, commencée en 1974. Cette étude met notamment en lumière la rapidité avec laquelle les habitants de Lyon ont adopté diverses formes de tradition italique. Elle montre également quelle est la part, au sein de la cuisine lyonnaise, des céramiques à pâte réfractaire et celle des céramiques à pâte calcaire de tradition méditerranéenne, et quels sont les modes de cuisson des vases choisis par les potiers lyonnais au Haut-Empire (Desbat, Laroche & Mérigoux, 1979).

Les analyses physico-chimiques, notamment la méthode de fluorescence de rayons X, pratiquée depuis sa création par le Laboratoire de Céramologie de Lyon, permettent à M. Picon et à son équipe de caractériser de nombreuses pâtes céramiques de vaisselle de table mais également de vaisselle plus grossière. M. Picon publie, par exemple, en 1995 et 1997 deux synthèses sur les pâtes des céramiques culinaires de La Graufesenque qu'il a analysées en laboratoire, parallèlement aux productions de table de l'atelier rutène (Picon, 1993 et 1997).

En 1996 et 1997, sortent successivement dans la revue *Gallia* (n<sup>os</sup> 53 et 54), deux très gros dossiers faisant la synthèse des connaissances sur les diverses productions lyonnaises, à pâtes fines comme grossières, du I<sup>er</sup> s. av. et du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Le premier dossier traite des productions des ateliers précoces de Lyon et le second, de celles des ateliers du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Desbat, Genin, Lasfargues [éds.], 1996 et Desbat [éd.], 1997). Les auteurs prennent en compte tous les types de céramiques produites à Lyon, céramiques à pâtes grossières et amphores comprises. Ces deux grosses publications sont l'aboutissement d'un Programme Collectif de Recherches (PCR) du ministère de la Culture (1987-1992) et d'une Action Thématique Programmée (ATP) du programme pluriannuel de développement de la recherche en sciences humaines de la région Rhône-Alpes (1991-1992), initiés et coordonnés par le Laboratoire de Céramologie. Ces recherches ont nécessité des analyses pétrographiques et physico-chimiques destinées à caractériser les productions des différents ateliers lyonnais alors connus, et à étudier la diffusion de celles-ci.

## 2.2. Les travaux de C. Batigne Vallet

Dans le prolongement logique de cette grosse étude, les travaux menés par C. Batigne Vallet, dans le cadre d'une thèse soutenue en 1999, ont permis de mieux comprendre les pratiques culinaires et les manières de table des habitants de *Lugdunum*, durant toute l'époque romaine. Utilisant les analyses physico-chimiques des pâtes céramiques (analyses pétrographiques, analyses physico-chimiques), l'observation des formes produites et l'étude de la littérature antique traitant de l'alimentation, elle a montré comment cette céramique « domestique » – si tant est que l'on puisse davantage la considérer comme domestique qu'une assiette ou qu'un gobelet, fussent-ils en sigillée finement décorée – est un marqueur culturel incontournable d'une société. Ses recherches de thèse se sont centrées sur les seules céramiques de cuisson qui ont nécessité la mise en œuvre de techniques de fabrication particulières<sup>97</sup> par les potiers lyonnais, afin d'obtenir des pâtes avant tout réfractaires. Loin de vouloir produire une typochronologie fine de la céramique culinaire lyonnaise, C. Batigne Vallet a axé ses recherches sur l'identification et la caractérisation de lots bien calés chronologiquement et facilement identifiables par les chercheurs travaillant sur le Lyonnais. Par l'analyse des formes et des techniques de fabrication de ces céramiques et de leur répartition au sein des divers contextes archéologiques, elle a également montré qu'il est possible d'appréhender les aspects chronologiques, commerciaux, culturels et les habitudes alimentaires des Lyonnais.

Dans la droite ligne des travaux de C. Batigne Vallet, s'est tenue en février 2009 à Lyon, la table ronde intitulée *Les céramiques communes comprises dans leur contexte régional : faciès de consommation et mode d'approvisionnement*. Celle-ci était l'aboutissement de l'Action Collective de Recherche (ACR) *Céramiques communes d'époque romaine en région Rhône-Alpes (I<sup>er</sup> s. av. J.-C. - V<sup>e</sup> apr. J.-C.) : morphologie, techniques, diffusion*, programme de recherches coordonné entre 2005 et 2008 par C. Batigne Vallet, au sein du Laboratoire de Céramologie de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée. L'organisation de la table ronde était l'occasion de définir ce que sont, pour l'équipe de l'ACR, les « céramiques communes » : « toutes les céramiques adaptées en premier lieu aux utilisations culinaires, comme le stockage et l'approvisionnement, le mélange et la préparation, ainsi que la cuisson. Les céramiques communes sont des céramiques de cuisine, qui n'ont généralement pas bénéficié de traitements de surface élaborés mais dont la forme et la fabrication sont conçues pour remplir les fonctions citées plus haut ». On trouve une définition un peu plus complète des « céramiques communes » dans les pré-actes de la table ronde : « Les céramiques communes sont les céramiques destinées à la préparation des mets. C'est-à-dire que ce sont les céramiques qui sont vouées au stockage de denrées : ce sont donc des petits pots de stockage et éventuellement des cruches, qui peuvent être également employées pour l'approvisionnement en boissons. Ces céramiques doivent aussi permettre le mélange des ingrédients, avec surtout les mortiers. Mais elles interviennent aussi pour la cuisson des aliments, avec, essentiellement, des pots à cuire, des plats à cuire, des marmites, des bouilloires et des couvercles, parfois des poêles. Ces céramiques relèvent de procédés de fabrication spécifiques, qui leur assurent certaines caractéristiques techniques, comme la résistance à un passage répété sur le feu, pour les céramiques de cuisson, ou la résistance mécanique pour les mortiers. Les céramiques destinées à la consommation des mets, les céramiques de table, ont des formes spécifiques, des formes ouvertes le plus souvent, qui s'accompagnent d'une ornementation soignée et de techniques de fabrication propres » (Batigne *et al.*, 2009 : 3).

<sup>97</sup> Concernant la préparation des pâtes, le façonnage et la cuisson des vases surtout.

Les données collectées dans le cadre de l'ACR ont permis de mieux connaître quelques aspects de l'économie des « céramiques communes » à l'époque romaine, dans ce vaste territoire qu'est la région Rhône-Alpes. Les modes d'approvisionnement des « céramiques communes » différant de ceux des céramiques de table, ces travaux ont notamment visé à caractériser les pratiques alimentaires et le degré de technologie des potiers. Ces recherches ont aussi cherché à identifier une éventuelle appartenance à des groupes régionaux ou locaux, et le mode d'approvisionnement des sites de consommation. Les recherches se sont en fin de compte surtout focalisées sur la répartition spatiale des assemblages morphologiques de ces « céramiques communes » et sur l'étude de l'approvisionnement des sites de consommation. Les recherches de l'équipe, composée d'une vingtaine de chercheurs, se sont concentrées sur trois secteurs où les travaux étaient les plus avancés : la moyenne vallée du Rhône, le département de la Loire et la zone alpine Savoie-Haute-Savoie. Même si des ensembles numériquement importants ont semble-t-il manqué dans l'aire d'étude, ces travaux ont entre autres permis l'identification d'ateliers et de secteurs géographiques au sein desquels les vases consommés montrent une « communauté de morphologie ». Ces groupes morphologiques régionaux ne correspondent généralement pas à des limites de cités et la plupart des céramiques utilisées dans ces différentes zones sont en général produites et consommées localement. Ces travaux ont également montré que si les céramiques de cuisine de la région Rhône-Alpes et du Sud de la Bourgogne sont définitivement montées au tour à partir du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., d'autres critères, comme le mode de cuisson des vases en particulier, révèlent des choix techniques différents selon les zones géographiques.

Le but de la table ronde de février 2009 était de confronter les résultats de cette ACR avec les résultats acquis dans d'autres régions de l'Empire et d'aborder les questions de faciès de consommation, de vocabulaire utilisé pour désigner les formes fonctionnelles, d'approvisionnement d'un territoire donné, de choix techniques, de choix culinaires et de sentiment d'appartenance à un même groupe humain (Batigne *et al.*, 2009 : 5). Les actes de la table ronde ont été publiés sous la direction de C. Batigne Vallet, dans les « Travaux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée » (n° 60), sous le titre *Les céramiques communes dans leur contexte régional. Faciès de consommation et mode d'approvisionnement*.

### 3. LA NARBONNAISE

#### 3.1. M. Bats et l'approche anthropologique en céramologie

Dans le Sud de la Gaule, où la présence romaine permanente est plus ancienne qu'en Gaule centrale, la distinction entre chercheurs protohistoriens et romanistes est moins prégnante. Un chercheur travaillant sur des communautés indigènes rencontre très tôt les marques de Rome, tant au niveau des implantations coloniales voisines (présence précoce de Romains) que des mobiliers porteurs de romanité. Dans le cadre de ses recherches sur *Olbia*, M. Bats a étudié la population indigène de la colonie et de sa région à La Tène, ainsi que la présence grecque, puis romaine, qui ont modifié en profondeur la société et sa culture matérielle. Dans la publication de sa thèse, avant d'aborder l'objet-vase en tant que « pierre à l'édification d'une typologie », M. Bats s'est d'abord attaché à définir ce qu'est l'alimentation, quel est le cadre technique de celle-ci, c'est-à-dire le lieu et les

moyens de la préparation du repas (Bats, 1988). Lorsqu'on étudie les céramiques d'un site, il est en premier lieu question de la subsistance d'un groupe, à un moment donné. L'ultime étape de l'alimentation correspond à la réalisation du repas lui-même (Bats, 1988 : 19-23).

Par cet énorme travail, M. Bats a remis la fonction et l'usage du vase au cœur de l'étude céramologique. Pour ce faire, il a, dans un premier temps, fait appel à l'ethnographie afin de maîtriser les procédés de préparation et de cuisson des aliments, et les différentes formes récentes de consommation. Dans un second temps, comme C. Batigne Vallet, il a exploré la littérature classique traitant parfois des arts de la table grecs et romains. L'étude céramologique des classes et types de vaisselle céramique consommée à *Olbia* lui a ensuite permis d'analyser le modèle céramique de la colonie et de voir comment il se relie au modèle grec de Grèce, puis au modèle romain, et comment il a ensuite influencé son environnement indigène (Bats, 1988 : 18). L'étude des pratiques culinaires et des manières de table donne une dimension des plus historiques à la céramologie lorsqu'elle aborde les questions de consommation et de diffusion des productions céramiques, et donc d'acculturation.

M. Bats est aussi à l'origine d'un colloque sur les « céramiques communes » de Campanie et de Narbonnaise<sup>98</sup>, tenu à Naples en 1994. Publiés en 1996 (Bats [dir.], 1996a), les actes du colloque ont entre autres permis des rapprochements et des comparaisons entre des ensembles céramiques provinciaux de Narbonnaise et plusieurs ensembles d'Italie centrale. M. Bats regrettait toutefois que la question de la définition de la ou des « céramiques communes » se pose toujours (Bats, 1996c : 481).

### 3.2. M. Pasqualini et les céramiques communes de Basse-Provence

Également dans le Sud-Est de la Gaule, M. Pasqualini a beaucoup travaillé sur les céramiques de tous les jours : vaisselle de table comme vaisselle de cuisine et de réserve. Des fouilles de *villae* dans le Var et des fouilles d'agglomérations comme Arles, Marseille, Toulon, Aix-en-Provence ou encore Fréjus lui ont permis de mettre en évidence des productions locales, de comprendre leur organisation et leur diffusion et d'appréhender la place des importations, notamment d'Italie (Pasqualini, 1988 ; 1993 ; 1996a et b ; 1998 ; 2004 ; Pasqualini [dir.], 1998a et b ; Pasqualini & Bats, 2005). Dans ses nombreuses publications M. Pasqualini traite le plus souvent des céramiques qu'il qualifie de « communes ». Parmi celles-ci, il range les récipients de réserve et les vases culinaires, mais également de la vaisselle de table, de service et de préparation qui présente des pâtes claires calcaires, souvent engobées (Pasqualini, 1996b : 67-68). Avec F. Braemer et E. Pellegrino, M. Pasqualini a dirigé l'Action Collective de Recherche (ACR) *Céramiques – communes de Marseille à Gênes (II<sup>e</sup> av. n. è.-III<sup>e</sup> s. de n. è.)* (2003-2006). L'aboutissement de ces recherches était la table ronde qui s'est tenue à Naples (novembre 2006), intitulée *Les céramiques communes antiques d'Italie et de Narbonnaise. Structures de production, typologies et contextes inédits (II<sup>e</sup> s. av. J.-C.-III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)* et publiée en 2009 (Pasqualini [dir.], 2009).

<sup>98</sup> Colloque intitulé *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise. La vaisselle de cuisine et de table.*



### 3.3. C. Raynaud et les céramiques antiques et alto-médiévales languedociennes

Plus à l'ouest, depuis les années 1980, C. Raynaud et la CATHMA<sup>99</sup> travaillent – notamment – sur les céramiques consommées dans le Languedoc, durant l'époque romaine et le haut Moyen Âge. Dans le chapitre de la publication des fouilles de Lunel-Viel<sup>100</sup> (Raynaud, 1990) qu'il consacre à l'évolution des seules « céramiques communes » gallo-romaines (milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.-VI<sup>e</sup> s. apr. J.-C.), C. Raynaud insiste sur la précieuse documentation que constituent ces productions, tant pour la datation des contextes archéologiques, que pour l'histoire des cultures matérielle et technique. Ces productions, au même titre que les céramiques de table, permettent aussi d'évaluer les échanges commerciaux de l'Antiquité. Le chapitre concernant les « céramiques communes », à l'origine basé sur le seul mobilier de Lunel-Viel, comprend de nombreuses observations faites à partir d'autres ensembles languedociens. Il constitue ainsi une synthèse concernant toute la partie orientale du Languedoc méditerranéen. Après avoir cerné la dynamique des différents groupes de « productions communes », C. Raynaud s'est attaché à identifier les caractères des faciès successifs qui accompagnent l'évolution des quartiers ouest et sud de Lunel-Viel (depuis le milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. jusque dans le courant du VI<sup>e</sup> s. apr. J.-C.). Il montre que, bien que considérée comme une production régionale, voire locale, la « vaisselle commune » n'en est pas moins l'objet d'un commerce réel pouvant atteindre une diffusion importante. Pour C. Raynaud, le faible nombre d'ateliers connus en Languedoc oriental militerait pour une production regroupée et en grandes séries.

C. Raynaud a également montré que les « céramiques communes » du Languedoc oriental sont réparties en six groupes distincts qui, sans exclure les emprunts réciproques, n'apparaissent pas au même moment et évoluent d'une façon particulière. Elles n'ont également pas la même longévité et disposent de répertoires morphologiques particuliers.

Dans son article de synthèse sur les « céramiques communes » de l'Antiquité tardive en Gaule méridionale (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) (Raynaud, 2005), C. Raynaud répertorie les « céramiques communes » produites en Gaule méridionale et les importations de Méditerranée, de Gaule continentale et les éventuelles importations germaniques qui y sont consommées. Au travers de cette première « géographie des céramiques communes de la fin de l'Antiquité », il fait le constat qu'une certaine continuité dans les techniques de fabrication, la morphologie et les usages des productions de la « vaisselle commune » existe tout au long de la période romaine. L'apparition de nouvelles productions et/ou de nouveaux ateliers se fait la plupart du temps progressivement et non de manière synchrone, la culture matérielle étant peu troublée par les importations méditerranéennes (notamment africaines) et encore moins par la nouvelle organisation politique du Sud de la Gaule (dominations germaniques) (*ibid.*). C'est, semble-t-il, le même phénomène en Gaule centrale après la conquête romaine pour la vaisselle de table (voir *infra* : Chap. 11). En ce qui concerne la cuisson des aliments, C. Raynaud ne pense pas qu'après la Conquête le frit romain l'ait vraiment emporté sur le bouilli gaulois, comme on peut souvent le lire. En revanche, il note qu'il faut attendre la disparition des formes ouvertes, peut-être après le VII<sup>e</sup> s. apr. J.-C., pour voir le bouilli monopoliser les cuissons.

En 1993, C. Raynaud a aussi collaboré au DICOCER (Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord-occidentale) (Raynaud, 1993a et b), publication dirigée par M. Py ([dir.], 1993) regroupant les contributions synthétiques de divers auteurs sur les

<sup>99</sup> Association « Céramiques de l'Antiquité Tardive et du Haut Moyen Âge ».

<sup>100</sup> *Le village gallo-romain et médiéval de Lunel-Viel (Hérault). Les fouilles du Quartier ouest (1981-1983).*

différents types de productions céramiques consommés du VII<sup>e</sup> s. av. J.-C. au VII<sup>e</sup> s. apr. J.-C., en premier lieu dans le Sud de la Gaule.

## 4. LE SUD-OUEST DE LA GAULE

### 4.1. M.-H. et J. Santrot et les céramiques communes d'Aquitaine

Dans la région Aquitaine, ce sont d'abord les travaux de M.-H. et J. Santrot qui se sont intéressés aux productions qualifiées de « communes ». Dans le cadre de sa thèse soutenue en 1978, M.-H. Santrot a ainsi tenté d'appliquer les méthodes d'analyses physico-chimiques et statistiques à l'étude des céramiques<sup>101</sup>, afin de tenter de caractériser les « céramiques communes » gallo-romaines du Nord de l'Aquitaine. Au-delà de l'étude des techniques de fabrication des céramiques, l'auteur a cherché à déterminer l'origine géographique des vases afin de mieux appréhender la diffusion des productions. Ce travail a ainsi abordé l'artisanat céramique en termes d'économie antique, mais aussi d'environnement social et culturel des potiers (Santrot, 1978). En 1979, dans leur synthèse intitulée *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, M.-H. et J. Santrot rangent parmi les « céramiques communes » « toutes les variétés de récipients de terre cuite, à l'exception de la céramique sigillée, des amphores, des vases peints de motifs figurés, des lampes et figurines moulées, et de la céramique estampée tardive paléochrétienne ». Pour les auteurs, « l'expression 'céramiques communes' recouvre une infinité de productions locales ou régionales très diversifiées ne présentant souvent aucun caractère commun » (Santrot & Santrot, 1979 : 5). La *terra nigra*, dont les formes appartiennent à la vaisselle de table, parfois décorée et présentant généralement une pâte fine et un traitement de surface très soigné, est classée parmi les « céramiques communes ».

Ce qui est apparu assez novateur dans ce gros travail de synthèse, c'est la volonté de caractériser la répartition des ateliers dans la partie nord de l'Aquitaine (régions de Saintes et de Bordeaux, essentiellement), d'identifier les productions locales et régionales, et surtout, leurs aires de diffusion respectives. L'aspect fonctionnel des vases a cependant souvent été négligé, les auteurs privilégiant l'aspect morphologique des productions étudiées et la caractérisation de leurs pâtes en laboratoire.

### 4.2. C. Carponsin-Martin et les céramiques communes de Périgieux

À l'instar des travaux de M.-H. et J. Santrot, C. Carponsin-Martin s'est largement appuyée dans sa thèse sur des analyses chimiques et pétrographiques, afin de caractériser les pâtes des « céramiques communes » mises au jour dans les fouilles récentes de Périgieux, et de tenter d'identifier des productions locales, alors pressenties mais jamais localisées (Carponsin-Martin, 2002). Par ce travail, l'auteur s'est placée dans la continuité des recherches de M.-H. et J. Santrot qu'elle voulait compléter, les données sur la capitale des Pétrocores n'ayant que peu

<sup>101</sup> Grâce à l'exploitation statistique des données physico-chimiques issues des analyses menées entre 1976 et 1978, M.-H. et J. Santrot ont, par exemple, confirmé l'influence du fer dans la coloration des pâtes des céramiques (Santrot, Santrot & Lahanier, 1985).



été exploitées par ces chercheurs en 1979. Suivant les principes retenus par M.-H. et J. Santrot, elle a établi une typologie des « céramiques communes » de Périgueux qui comportent des formes inédites et présentent des éléments de datation pour les différents types de vases. On peut toutefois regretter que la définition des « céramiques communes » n'ait été qu'à peine abordée. Les analyses pétrographiques et chimiques de pâtes ont permis d'isoler onze groupes de production, parmi lesquels deux correspondent à des fabrications de Périgueux dont les ateliers n'ont pas encore été localisés. La caractérisation de faciès de consommation a également permis de faire une synthèse sur l'évolution de la vaisselle<sup>102</sup> en usage dans la cité des Pétrocores et de la vie de ses habitants qui adoptent progressivement certaines pratiques culinaires et alimentaires d'origine méditerranéenne.

## 5. LE SUD DU MASSIF CENTRAL

### 5.1. La Graufesenque : de rares travaux sur les productions communes

Les recherches sur les céramiques non sigillées produites et consommées à Millau-*Condatomagus* sont pour le moins peu nombreuses. Dans le catalogue de l'exposition *La Graufesenque, village de potiers gallo-romains* publié en 1987 par C. Bémont, A. Vernhet et F. Beck (Bémont, Vernhet & Beck, 1987), la part belle est faite à la sigillée et seules quatre pages sont dévolues aux productions non sigillées (Bémont, Vernhet & Beck, 1987 : 60-63). Parmi les céramiques « communes et diverses », les auteurs rangent des séries de vases culinaires à pâte grise, dure et grossière (« marmites » ovoïdes à panse stiée, cruches, poêlons avec couvercles, jattes et [marmites] tripodes). Le reste de ces productions non sigillées correspond à des vases à pâte fine et engobe rouge-orangé, de petits vases à pâte fine et engobe blanc, des vases à pâte fine et engobe blanc orné de motifs géométriques peints et à différents types de céramiques à parois fines (engobées ou non) (*ibid.* : 61, 63). Dans les années 1990, M. Picon a réalisé des analyses (fluorescence X) sur des vases à feu à pâte grise (marmites, faitouts, poêlons, bouilloires) consommés et peut-être produits à La Graufesenque, à la fin du I<sup>er</sup> s. et au début de la fin du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Picon, 1993). Ce travail a mis en évidence l'apparition de céramiques culinaires « évoluées », c'est-à-dire tournées, aux parois peu épaisses et moins lourdes que les vases à feu modelés de tradition indigène de la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Ces céramiques tournées ont une pâte kaolinitique peu dégraissée, cuite à température relativement élevée et présentent une bonne résistance aux chocs thermiques et mécaniques (Picon, 1993 : 46, 48).

### 5.2. E. Marot et l'approvisionnement céramique d'Anderitum

Il a fallu attendre les années 2000 pour qu'un gros travail de synthèse sur les différents types de céramiques consommés dans le Sud du Massif Central – plus particulièrement la capitale gabale (*Javols-Anderitum*) et son territoire – voit le jour. Dans le cadre de sa thèse intitulée *L'approvisionnement céramique de Javols-Anderitum de la fin du I<sup>er</sup> s. av. au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. dans son contexte chronotypologique, économique et culturel pour le Sud-Est du Massif Central*

<sup>102</sup> Production, importation, consommation, disparition de certaines céramiques.

(Marot, 2007), E. Marot s'est attaché à étudier une région pour laquelle les connaissances sur la consommation céramique restaient ténues. Ceci était d'autant plus paradoxal que le Sud du Massif Central abrite quelques-unes des plus grandes officines produisant différents types de céramiques de table – en particulier de la sigillée – au Haut-Empire. Alors que les productions de table du Sud-Est du Massif Central, zone de contact entre Gaule intérieure et Narbonnaise, ont été diffusées à travers tout l'Empire, l'approvisionnement et la consommation céramique régionale étaient pratiquement inconnus. Afin de combler ce vide et de caractériser les liens entre sa zone d'étude, la cité arverne au nord et la Narbonnaise au sud, E. Marot s'est intéressé aux circuits commerciaux qui ont alimenté les sites de consommation avant, pendant et après la grande période de production des ateliers de Gaule du Sud (entre autres Banassac et La Graufesenque).

Ses recherches sur la fonction des vases ont également permis d'identifier les gestes du quotidien, que ce soit en cuisine, à table, mais aussi dans le cadre des pratiques rituelles et funéraires. Elles ont également mis en lumière la continuité de pratiques indigènes malgré la précocité de l'acculturation méditerranéenne. Par un examen macroscopique des pâtes, E. Marot a identifié les caractéristiques pétrographiques, les traitements de surface et les modes de cuisson des pâtes rencontrées, définissant ainsi des groupes techniques. Confronté à un répertoire de formes, ces derniers ont permis de mettre en évidence les différentes productions céramiques consommées dans le chef-lieu de la cité des Gabales et, plus largement, dans les cités du Sud-Est du Massif Central. La synthèse de ces données a permis de proposer une chronotypologie pour chacune des catégories de céramiques rencontrées à Javols et de caractériser les faciès céramiques du chef-lieu de cité, de la fin du I<sup>er</sup> s. av. au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Ces données ont permis à E. Marot de présenter une synthèse sur les pratiques quotidiennes des Gabales au travers de leur vaisselier. L'étude des pratiques culinaires et les arts de la table ont également mis en lumière des phénomènes d'acculturation.

L'un des principaux acquis de cette recherche a été d'offrir plusieurs référentiels chronotypologiques constituant de nouveaux outils pour la datation des niveaux archéologiques de Javols, et plus largement d'autres sites du Sud du Massif Central. Ce travail a aussi permis de caractériser plusieurs nouvelles catégories de « céramiques communes » dont le répertoire morphologique, la chronologie et la fonction ont été établis. Ces recherches ont également mis en évidence des aspects culturels et économiques nouveaux pour Javols et le Sud-Est du Massif Central. Trois grandes périodes d'approvisionnement du chef-lieu de la cité gabale ont par exemple été mises en lumière<sup>103</sup>.

Cet énorme travail sert aujourd'hui de référentiel régional aux archéologues travaillant sur les territoires voisins de la cité gabale ; je pense notamment au vaste territoire rutène qui, comme l'a montré E. Marot, est l'un des principaux – sinon le principal – fournisseurs en céramique de Javols, mais aussi au territoire vellave qui présente des céramiques culinaires à pâtes grossières grises très similaires à certaines productions rencontrées à Javols, et peut-être aussi au sud du territoire arverne, encore méconnu.

<sup>103</sup> Première période (fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) : deux aires d'approvisionnement (productions arvernes et premières productions de La Graufesenque) ; deuxième période (30-150 apr. J.-C.) : essor des officines et du commerce de La Graufesenque ; troisième période (150-300 apr. J.-C.) : essoufflement et rupture de l'approvisionnement des productions millavoises (Marotn, 2007 : 636-647).

## 6. LES PUBLICATIONS DE LA SFECAG

### 6.1. *Le GECAG : développer et coordonner les travaux sur les céramiques antiques*

Le GECAG (Groupe d'Étude de la Céramique Antique en Gaule), association loi 1901, est né en 1962 pour faire se rencontrer les chercheurs et pour développer et coordonner au niveau national les travaux scientifiques sur les céramiques antiques. Entre 1962 et 1973, le GECAG a organisé des colloques annuels qui, d'abord réservés à quelques participants, ont progressivement attiré plusieurs dizaines de spécialistes. Le but de ces rencontres était de présenter aux chercheurs les découvertes les plus récentes sur les céramiques gallo-romaines et d'échanger, sous forme de discussions, sur les méthodes d'étude et d'analyses, et sur les techniques de fouille des ateliers.

### 6.2. *La SFECAG : une société largement ouverte*

En 1973, afin d'élargir son recrutement et de favoriser la rencontre des chercheurs, la structure du groupe de travail est transformée en une société largement ouverte : la SFECAG (Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule). Celle-ci visait à mettre à la disposition de tous (fouilleurs, céramologues, historiens, économistes, techniciens de laboratoire) les résultats des travaux menés en commun dans le cadre du GECAG. Un autre objectif était d'encourager et d'aider à la publication des travaux scientifiques sur la céramique. À partir de 1985, les actes de chacun des congrès, dont les communications portent sur les découvertes et les fouilles récentes et sur les études en cours, sont publiés dans les sept mois qui suivent la manifestation. La diffusion de ces ouvrages est faite auprès des adhérents de la SFECAG, mais aussi de différents organismes (Services Régionaux de l'Archéologie, services des collectivités territoriales, musées, laboratoires et bibliothèques universitaires et du CNRS, INRAP, sociétés privées de recherche archéologique...). Parallèlement, depuis 1994, des études monographiques ou de synthèse dépassant le cadre d'un article sont publiées sous la forme de suppléments : *De la représentation graphique des sigillées* (Rigoir & Rivet, 1994), *Les céramiques sigillées du Haut-Empire à Poitiers* (Tilhard, 2004), *Les faciès des céramiques communes de la maison des dieux océan à Saint-Romain-en-Gal (Rhône) du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.* (Leblanc, 2007). Les actes des congrès fournissent régulièrement des articles traitant des céramiques de transport, de stockage et de cuisine consommées sur un site et parfois, proposent, pour une région donnée, des synthèses sur la technologie, la chronologie, la fonction et la diffusion de ces types de productions.

## 7. LES TRAVAUX SUR LES « CÉRAMIQUES COMMUNES » : SYNTHÈSE

Faute de données concernant des sites de production fouillés de manière extensive, la totalité de ces travaux s'est limitée à l'étude d'ensembles de céramiques dites communes issus de sites de consommation. La remarquable fouille de l'atelier de La Boissière-École (Yvelines)

et les publications de B. Dufay, Y. Barat et S. Raux font figure d'exception (Dufay *et al.*, 1997, entre autres). L'étude de cet atelier a mis en lumière un stade artisanal avancé avec une rationalisation et une standardisation de la production révélée notamment par l'utilisation de gabarits pour la fabrication de vases aux volumes prédéterminés (Desbat, 2005 : 37).

Des productions de céramiques de transport, de stockage et de cuisine ont souvent été identifiées dans les ateliers fabriquant des céramiques de table – et plus particulièrement de la sigillée – mais elles passent bien souvent au second plan de l'étude céramologique des ensembles mis au jour. Leur fabrication n'est même parfois qu'évoquée. Ces productions grossières ou semi-fines embarrassent bien souvent les spécialistes d'une céramique de table donnée dont l'étude, il est vrai, nécessite déjà à elle seule une débauche d'énergie. Il est toutefois regrettable que ces productions soient ainsi délaissées parce que, bien souvent, elles évoluent – tant au niveau des formes que des traitements de surface et des techniques de montage et de cuisson – parallèlement aux productions de masse à pâtes fines des ateliers, voire parfois, sont plus ou moins à l'origine de celles-ci. Dans un même atelier, vases à pâte fine et vases à pâte grossière ou semi-grossière<sup>104</sup> sont souvent indissociables (voir *infra* : Chap. 7, 7).

Même s'il est incontestablement plus intéressant de travailler directement sur un atelier connu et ses productions, l'étude d'ensembles de consommation, moins lourde que la fouille et l'analyse de lots produits par un seul et même atelier, peut néanmoins permettre la caractérisation de faciès régionaux ou micro-régionaux. Les différents travaux précités montrent en effet qu'il est possible de tirer des céramiques dites communes mises au jour sur des sites de consommation – au même titre que des céramiques de table – des enseignements sur l'histoire des sociétés qui les ont fabriquées, utilisées et abandonnées. Elles peuvent renseigner sur les pratiques alimentaires, le degré de technologie des potiers, l'appartenance à un groupe régional, mais aussi sur le mode d'approvisionnement de ces sites de consommation, et sur la diffusion des productions.

Les analyses pétrographiques et physico-chimiques destinées à caractériser les différents ateliers et à étudier la diffusion de leurs productions, ainsi que l'étude des formes produites et des techniques de fabrication, ont montré que les céramiques de transport, de stockage et de cuisine constituent un marqueur culturel incontournable et qu'elles peuvent également être utilisées comme marqueur chronologique, à l'instar des productions de table bien connues. Le plus souvent, un simple examen macroscopique permet d'identifier les caractéristiques techniques, les modes de façonnage, les traitements de surface et les modes de cuisson des différentes pâtes d'un ensemble, définissant ainsi des catégories céramiques et des groupes techniques qui, à leur tour, permettent de mettre en évidence les différentes productions consommées. Couplées aux données morphologiques des vases rencontrés, ces données peuvent ensuite éventuellement permettre de proposer une chronotypologie pour les catégories céramiques – voire pour les groupes techniques – rencontrés. L'identification d'ateliers et de leurs productions, ainsi que de zones au sein desquelles les vases consommés montrent une parenté technologique et morphologique peuvent parfois aussi permettre de caractériser l'évolution de la vaisselle en usage dans une région donnée.

Étant donné l'absence de travaux de synthèse sur les céramiques de transport/stockage et de cuisine du bassin de Clermont et de la Grande Limagne, il semblait utile d'essayer de caractériser ces productions aux pâtes généralement grossières, parfois semi-fines.

<sup>104</sup> Ou, à l'envi, semi-fine.



# Les céramiques de transport, stockage et cuisine du bassin de Clermont et de la Grande Limagne : corpus d'étude et traitement des données

---

### 1. COMPOSITION DU CORPUS

Mon corpus d'étude est composé d'ensembles issus de fouilles récentes, stratigraphiquement fiables, que j'ai datés grâce à l'identification des céramiques de table servant habituellement de marqueurs chronologiques pour l'époque romaine ou grâce à l'expertise d'autres chercheurs connaissant très bien les productions à pâtes fines des ateliers du Centre de la Gaule, ainsi que les différentes importations romaines et gallo-romaines. Les ensembles céramiques que j'ai analysés personnellement (Annexe 4) ont été sélectionnés selon la nature des dépôts, leur homogénéité, le volume de matériel présent et leur chronologie. Il s'agit de dépôts primaires contemporains, ou peu postérieurs, de l'usage des vases rejetés, et dans lesquels la présence de matériel résiduel<sup>105</sup>, c'est-à-dire plus ancien que la date proposée pour la constitution du dépôt, est négligeable. Les dépotoirs et fosses-dépotoirs, dont la formation a été interprétée comme rapide lors de la fouille, ont été pris en compte. Les mobiliers céramiques de quelques remblais, lorsque ceux-ci ont été clairement identifiés comme des dépôts primaires, ont été étudiés. Les ensembles retenus pour une telle étude doivent en théorie présenter un matériel assez abondant pour que celui-ci soit représentatif de leur contexte et de leur période de production, et bien sûr de consommation. Il faut préciser que les différents lots sélectionnés sont toutefois isolés les uns des autres et qu'aucune chronologie relative n'existe entre eux. De plus, aucun des sites étudiés n'a livré de chronologie continue sur tout le Haut-Empire permettant la comparaison des productions au sein d'un même lieu de production ou de consommation.

---

<sup>105</sup> Pour la définition de matériel résiduel : Desbat, 2003 : 119-121.

### 1.1. Les ensembles issus de niveaux domestiques doivent-ils être privilégiés ?

En ce qui concerne les céramiques de transport, de stockage et de cuisine, dont la très grande majorité des formes est destinée à des usages des plus utilitaires, une étude céramologique doit théoriquement privilégier les niveaux domestiques qui livrent souvent une proportion importante de ces types de productions. Toutefois, un site de consommation livre rarement des vases complets en grande quantité. Pour saisir l'évolution morphologique et technologique d'un type de production, sur un site à l'occupation longue, j'ai donc dû me baser sur des ensembles souvent très fragmentaires mais susceptibles d'être abordés, en termes de chronologie<sup>106</sup> et de constitution des différentes pâtes céramiques. La fréquence d'une même forme, dans un niveau donné et surtout dans des niveaux comparables de sites distincts, est bien sûr nécessaire pour traiter de sa place dans un faciès de consommation.

Malgré la fragmentation importante du mobilier des contextes domestiques, les céramiques à pâtes grossières et semi-fines permettent d'aborder, en termes de transport et de stockage de denrées, de préparation culinaire et d'alimentation, les personnes qui ont déposé ou rejeté, à un moment donné, les céramiques des sites. Les ensembles funéraires et cultuels n'ont toutefois pas été négligés, dans la mesure où ils permettent d'approcher, peut-être un peu plus précisément, la datation du « dépôt » d'un vase, et dans la mesure où celui-ci est souvent mieux conservé que son homologue découvert dans une fosse-dépotoir ou dans un niveau de circulation en milieu domestique.

Ayant commencé mes recherches dans le cadre des travaux sur le sanctuaire du puy de Dôme et son environnement archéologique – notamment les différents secteurs de l'agglomération du col de Ceyssat – je me suis résolu à étudier des ensembles dont les contextes archéologiques ne renvoyaient pas toujours clairement à un usage domestique des vases. En effet, certains niveaux de la zone 1 de l'agglomération qui ont livré un mobilier céramique abondant, correspondaient assez clairement à des dépôts et rejets en lien avec la destination culturelle des structures mises au jour. Toutefois, les formes et les pâtes céramiques caractérisées étaient en grande partie identiques à celles rencontrées, d'abord à l'occasion des nombreux inventaires d'ensembles issus des prospections menées depuis 1997 par F. Trément et son équipe, puis lors des études d'autres lots – cette fois-ci issus de contextes domestiques – réalisées par la suite (Combronde-*Sous le Coudert II* et Gannat-*Les Chazoux*) et enfin, lors de mes recherches bibliographiques concernant les ensembles régionaux mis au jour lors de fouilles plus ou moins récentes.

L'ensemble des Martres-de-Veyre-*Le Pont-de-Longues*, 7 *Impasse des Graviers* ne correspond très vraisemblablement pas à une zone de rejets d'habitat mais à celle d'un atelier de potier dont les productions et la chronologie s'apparentent à celles des ateliers du faubourg de l'*oppidum* du Cendre-*Gondole* mis au jour par Y. Deberge. Les productions identifiées au Pont-de-Longues, *terra nigra*, céramique grise ardoisée et *terra rubra* correspondaient à des céramiques alors peu étudiées que j'avais aussi rencontrées dans les niveaux les plus anciens du col de Ceyssat (époque augustéenne), sur le site de Gannat-*Les Chazoux* (fosse 62 notamment, La Tène D2b<sup>107</sup>) et lors des inventaires des ensembles issus de prospections auxquels j'ai participé.

Les ensembles de comparaison utilisés pour ce travail de recherche sont quant à eux issus de sites variés, parmi lesquels les espaces funéraires prennent une part importante

<sup>106</sup> Si ce n'est absolue, du moins relative.

<sup>107</sup> Troisième quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.



(nécropoles de Clermont-Ferrand-*Le Pâtural*, Beaumont-*Champ Madame*, ensemble funéraire de Chaniat-*Malintrat*... voir *infra* : Chap. 5, 3). En effet, les ensembles ayant fait l'objet d'une véritable étude céramologique ne sont pas légion. Les lots issus de nécropoles ont l'avantage de présenter un mobilier généralement abondant et surtout, des vases complets, ou pratiquement complets, souvent associés à de la vaisselle de table qui peut permettre de dater précisément les ensembles. Il en est de même pour les complexes cultuels dans lesquels des vases bien conservés sont souvent découverts sous la forme de dépôts organisés.

## 1.2. *Des ensembles issus de niveaux de circulation aménagés et bien délimités*

Tout dépôt ou couche bien individualisée constitue un ensemble clos mais les dépôts archéologiques sont bien souvent formés par des remblais de terre et de matériel remanié (dépôt secondaire) (Desbat, 1991 : 153). Pour cette étude, outre les ensembles clos précités, j'ai retenu certains lots correspondant à des niveaux de circulation aménagés et bien délimités (suivis lors de la fouille sur toute leur surface conservée) lorsque leurs différentes céramiques de table étaient abondantes et que les datations de la production de celles-ci présentaient une homogénéité certaine. Sur le site de Combronde-*Sous le Coudert II*, les ensembles clos (fosses-dépotoirs essentiellement) étaient peu nombreux et assez pauvres en mobilier. L'ensemble du mobilier comprenait néanmoins des céramiques à pâtes grossières et semi-fines abondantes, présentant, qui plus est, une assez grande homogénéité dans les pâtes utilisées et les formes produites, permettant de caractériser les productions d'ateliers bien distincts. Parallèlement aux études d'ensembles que j'ai réalisées personnellement, j'ai exploité les données disponibles, généralement récentes, correspondant à des lots de mobilier dessinés, ou au moins inventoriés et décrits assez précisément par les chercheurs qui les ont analysés.

## 2. SITES ET ENSEMBLES CÉRAMIQUES RETENUS

### 2.1. *L'agglomération antique du col de Ceysnat*

#### 2.1.1. *Contexte archéologique des ensembles étudiés*

##### 2.1.1.1. *Synthèse des données sur l'agglomération antique*

Point culminant de la chaîne des Puys, le puy de Dôme est sans nul doute à l'origine du développement, après la conquête romaine, d'un vaste complexe cultuel mis en lumière par F. Trément et L. Humbert dans le cadre de recherches menées sur le contexte archéologique du temple de Mercure érigé en son sommet au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.<sup>108</sup> (Humbert, 1999 ; 2000 ; Trément [dir.], 2003) (Pl. 2 ; 7 ; 8, n° 1). Ces travaux ont permis de caractériser le site du col de Ceysnat comme une agglomération implantée au pied du puy de Dôme (Trément [dir.], 2003, I : 207-211 ; 2003, II, fig. 2 ; 2013 : 71-89 ; Trément & Humbert, 2004 : fig. 1) (Pl. 8, n° 1).

<sup>108</sup> Et partiellement reconstruit dans les années 140-180 (Gély, Lorenz & Tardy, 2008 : 241 et 245).



Celle-ci comprend un secteur cultuel (zone 1), une vraisemblable station routière (zone 2), une nécropole (zone 3), auxquels il faut ajouter un quartier qui se développe vraisemblablement le long de la voie d'Agrippa (zone 4) (Trément [dir.], 2003, I : 203-231 ; Dousteysier, 2011 : cahier illustré III.3). L'agglomération, dont la superficie devait dépasser les 10 hectares, s'est implantée, entre 1 000 et 1 150 m d'altitude, sur la voie reliant Lyon et Saintes par Clermont et Limoges, à l'endroit où celle-ci franchit le col qui permet aux voyageurs de traverser la chaîne des Puys. Des structures antiques mises au jour dès le XIX<sup>e</sup> s. ont parfois été interprétées comme un simple relais routier accueillant les voyageurs qui viennent de traverser la plaine de la Limagne et après une éventuelle halte dans la capitale arverne, *Augustonemetum* (Audollent, 1927 ; Trément [dir.], 2003, I : 69). Les travaux de F. Trément et son équipe ont montré que cette agglomération est tout à la fois une station routière accueillant les voyageurs traversant le plateau des Dômes et un lieu d'hébergement pour des pèlerins venant honorer Mercure *Dumias*, divinité tutélaire du puy de Dôme (Trément [dir.], 2003, I : 213-226 ; Trément & Humbert, 2004 : 475-476). Elle est peut-être également le lieu de résidence, saisonnière ou permanente, des prêtres et officiants des différents sanctuaires composant le complexe cultuel. Son implantation, au plus près de la montagne sacrée, ainsi que la découverte de divers éléments d'architecture monumentale, d'une inscription votive près du sommet du puy Lacroix (ou puy Redon) et d'une nécropole, témoignent de la juxtaposition d'espaces domestiques, culturels et funéraires. La présence de la nécropole et d'un bûcher funéraire monumental<sup>109</sup> confirme que l'agglomération n'était pas qu'une station routière (Trément [dir.], 2003, I : 203-231) (Pl. 8, n° 1). Un sanctuaire annexe s'est implanté sur le puy Lacroix dominant le col, à proximité de la voie d'Agrippa et de la voie conduisant au temple sommital, afin d'accueillir voyageurs et pèlerins, et peut-être de pallier, durant les longs et rudes hivers auvergnats, l'ascension du volcan enneigé.

### 2.1.1.2. Fouilles menées entre 2000 et 2003 dans les zones 1 et 4 de l'agglomération antique

La présentation des opérations qui ont livré le mobilier du col de Ceyssat (zones 1 et 4) étudié dans le cadre de cette thèse est réalisée à partir du volumineux rapport de synthèse sur les différents travaux réalisés sur l'agglomération antique (Trément [dir.], 2003, I ; 87-126 et 178-202 ; 2013 : 71-89).

#### – Zone 1

La zone septentrionale de l'agglomération antique du col de Ceyssat (zone 1) correspondant au sommet et aux flancs du puy Lacroix (ou puy Redon), petit volcan adossé à la base du puy de Dôme, a fait l'objet de campagnes de fouilles dirigées par F. Trément en 2000 et 2001 (Pl. 7, n° 4 et 5 ; 8 à 10). Le puy Lacroix apparaît sous la forme d'un éperon qui domine le col de Ceyssat. Sur les flancs est et ouest du promontoire, des replats sub-horizontaux faisant penser à d'anciennes terrasses interrompent les pentes abruptes. En 2001, 31 transects et sondages<sup>110</sup> ont été ouverts dans cette zone. Ils se répartissent de manière équilibrée au sommet de l'éperon et sur les replats qui le bordent à l'ouest et à l'est (secteurs A, B, C et D : Pl. 8 à 10) et complètent les cinq sondages ouverts en avril 2000 sur et à proximité de deux bâtiments

<sup>109</sup> La nécropole (zone 3) est attestée par trois types de vestiges : un bûcher en fosse aux proportions imposantes fouillé en 2000 (Trément & Humbert, 2004), plusieurs coffres cinéraires et une stèle.

<sup>110</sup> Sondages étroits (en général 1,50 × 1 m), transects longs (plusieurs mètres, voire plusieurs dizaines de mètres, et larges d'un mètre), transects élargis (plusieurs mètres carrés).

exhumés par un fouilleur clandestin dans les années 1980 (secteur E : Pl. 8 et 9). La superficie couverte est de 1,12 hectare et presque tous les sondages ont livré des indices d'occupation antique : niveaux de démolition fréquemment associés à des murs. Eu égard à la faiblesse de la surface échantillonnée (4,4 %), les résultats indiquent une occupation dense et continue du puy Lacroix, particulièrement au sommet de l'éperon et dans ses environs.

Onze sondages ont été ouverts au sommet de l'éperon formé par le puy Lacroix (secteur A) (Pl. 8 et 10). Des murs semblant correspondre à un bâtiment disposé en contrebas de l'éperon sommital ont été observés. Une zone décapée (S10) au sommet de l'éperon a permis de localiser le bâtiment dont l'effondrement a entraîné l'accumulation des gros blocs de trachyte et des nombreux fragments d'enduits peints polychromes.

Les onze sondages ont permis de reconnaître la stratigraphie entre le sommet de l'éperon et le premier replat occidental, situé 1,50 m en contrebas (terrasse avec mur de soutènement aménagée en surcreusant le substrat). À l'est, les sondages ont fait apparaître également une terrasse, avec construction de murs et apport de remblais destiné à compenser la pente du versant.

Dix sondages ont été ouverts dans le secteur B en juillet-août 2001 (Pl. 8 et 10). L'objectif du transect S.13/S.28 était de recouper une anomalie topographique (vallon naturel, chemin creux ou aménagement particulier) se présentant sous la forme d'une dépression allongée remontant régulièrement sur le flanc occidental de l'éperon. Le « ravin » mis au jour était bordé par un mur en grand appareil et comblée par un puissant niveau de démolition (Pl. 12). Le mur soutenait une terrasse sur laquelle était érigé un bâtiment et qui s'est écroulée en grande partie dans le « ravin ». Le profil de ce dernier, sa monumentalisation, ainsi que l'entretien dont il fait l'objet, pourraient laisser penser à une voie assurant l'accès au sommet de l'éperon. L'hypothèse d'un fossé monumental (à fonction cultuelle ?) reste la plus vraisemblable.

Toujours dans le secteur B, un long transect rectiligne (transect S.12/S.119/S.17/S.18/S.24) destiné à recouper la série de replats qui affectent l'intégralité du versant ouest de l'éperon sommital a été ouvert (Pl. 10). En direction du sommet, le substrat était surcreusé et contenu par un puissant mur qui soutenait la terrasse supérieure permettant de gagner du terrain sur la pente (Pl. 11).

L'hypothèse d'une fonction cultuelle des secteurs A et B est envisagée.

L'implantation de trois sondages dans le secteur C avait pour but de fournir un transect d'un replat qui se développe en contrebas de l'éperon sommital, sur son flanc est (Pl. 8 et 10). Deux murs perpendiculaires observés appartiennent de toute évidence à un même bâtiment. Le parement méridional d'un des murs était couvert à l'origine d'un enduit polychrome blanc, rouge, jaune et vert.

Sept sondages ont été implantés dans le secteur D sur un vaste replat qui se développe à l'ouest de l'éperon sommital, en contrebas des terrasses du secteur B (Pl. 8 et 9). Les sondages ouverts en 2001 avaient pour objectif de fournir une coupe stratigraphique du replat et de recouper l'une des nombreuses anomalies topographiques qui s'étagent sur le versant sud et sud-ouest du puy Lacroix. L'absence de mur sur ce grand replat occidental s'explique certainement par l'ampleur limitée des sondages. Un niveau de démolition atteste toutefois la proximité de bâtiments en dur couverts de tuiles.

Les vestiges du secteur E, découverts et fouillés par un fouilleur clandestin au début des années 1980, ont été sondés en avril 2000, et relevés durant l'été 2001 et le printemps 2002 (Pl. 8 et 9). Deux bâtiments, distants d'une vingtaine de mètres, sont étagés sur deux terrasses artificielles, en contrebas du vaste replat qui se développe à l'ouest de l'éperon sommital formé par le puy Lacroix. L'objectif des sondages de 2000 était de dresser un état des lieux de ces deux bâtiments.

L'occupation de la zone 1 (Pl. 8) s'étendait à tous les types de reliefs (éperon sommital, versants, replats et terrasses naturels ou artificiels) et dominait le col de Ceysat (Pl. 7, n<sup>os</sup> 4 et 5). L'éperon formé par le puy Lacroix occupait une position centrale et dominante. Soutenues par de puissants murs, les différentes esplanades observées supportent des bâtiments construits en dur. De nombreux indices laissent penser que la vocation de tous les bâtiments observés était principalement culturelle. La qualité des constructions doit être soulignée (soin apporté à la réalisation des parements, présence d'enduits peints polychromes, de marbre vert et de mosaïques polychromes) et l'utilisation de gros blocs taillés témoigne d'une volonté de monumentaliser certains murs de soutènement ou de façade. La présence d'un bâtiment à hypocauste sur la terrasse orientale (secteur C) pourrait s'expliquer par la proximité d'un sanctuaire. Quant au grand fossé monumentalisé (secteur B), il pourrait avoir servi de limite à la zone sacrée.

La campagne de sondages de 2001 a révélé que l'occupation de la zone 1 commence dès La Tène finale. Mal connue, cette occupation est attestée dans près de la moitié des sondages par la présence de tessons de céramique modelée de La Tène D2. À ces indices s'ajoute un potin des Turones « à la tête diabolique », qui a pu circuler longtemps après sa période d'émission. Une grande fosse circulaire (S.19) et une structure fossoyée (S.29) ont livré du mobilier céramique d'époque augustéenne. Les premières décennies du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. sont marquées par d'importants travaux de terrassement/remblaiement et de construction, qui bouleversent la topographie du site. L'abondant mobilier recueilli dans les niveaux de démolition permet de placer l'abandon de la zone 1 vers le milieu du III<sup>e</sup> s. (sigillée de Lezoux phases 7 et 8, céramique métallescente, monnaies de Sévère Alexandre et Philippe l'Arabe). L'indice le plus récent est donné par un antoninien de Postume, daté de la fin de l'année 260. Les indices postérieurs au III<sup>e</sup> s. sont extrêmement rares, et ne sauraient témoigner d'une occupation du site.

#### – Zone 4

La zone 4 (zone occidentale du puy Besace), localisée à environ 400 m à l'ouest du col de Ceysat (Pl. 7, n<sup>o</sup> 5 ; 8, n<sup>o</sup> 1 ; 13), est couverte d'un bois de feuillus traversé par l'ancien chemin de Ceysat, attesté sur le cadastre « napoléonien ». Selon P. Denimal (1994 : 173-176), dans ce secteur, la voie d'Agrippa se confond avec ce vieux chemin. Un relevé topographique réalisé en novembre 2003 suggère que le tracé de la voie antique ne se confond pas rigoureusement avec celui du chemin moderne. En 1995, un fouilleur clandestin a découvert un bâtiment gallo-romain (bâtiment 9) en bordure nord de l'ancien chemin de Ceysat (Pl. 13). Ce grand édifice est orienté est-ouest, parallèlement au chemin et présente un plan rectangulaire. Au sud du chemin, une anomalie topographique de forme quadrangulaire associée à quelques rares indices gallo-romains semble également correspondre à une structure antique. Lors de la campagne de fouille 2003 dirigée par F. Trément, d'autres anomalies ont été observées dans le bois, à proximité du sondage (S.1). Certaines suggèrent la présence de fossés, d'autres, celle d'un réseau de murs. L'objectif du sondage (S.1 était de vérifier l'hypothèse de P. Denimal relative au tracé de la voie romaine. Un transect de 30,30 m de long sur 0,90 m de large a donc été ouvert (Pl. 13 et 14), de manière à recouper perpendiculairement, du nord au sud, le mur méridional du bâtiment 9, l'ancien chemin de Ceysat et le chemin actuel, jusqu'à la base du puy Besace. Plusieurs surfaces de circulation antiques ont ainsi été dégagées. L'une d'entre elles, dont le tracé est repris par l'ancien chemin de Ceysat, s'apparente à une voie bordée d'un fossé au gabarit relativement important. Sa largeur réduite, comme sa chronologie (mise en place au plus tôt dans la première moitié, voire dans le premier tiers du I<sup>er</sup> s.

apr. J.-C.), laisse toutefois penser à F. Trément qu'il s'agit plutôt d'un élément de voirie interne à un habitat aggloméré. Le bâtiment 9 s'inscrit quant à lui dans un espace complètement aménagé par l'homme aux deux premiers siècles de notre ère. Le transect S.1, les prospections et l'observation de la microtopographie suggèrent que l'ensemble de la zone 4 était occupé dans l'Antiquité. Les vestiges environnants laissent supposer que l'on est en présence d'un habitat aggloméré ne pouvant être totalement dissociées des découvertes du col de Ceysnat (zones 1, 2 et 3) (Pl. 7, n° 5 ; 8, n° 1). La découverte d'une tesselle de mosaïque en pâte de verre bleue dans le bâtiment 9 suggère, comme au puy Lacroix, un statut relativement élevé de cet établissement (sanctuaire implanté à proximité de la voie romaine ?).

Le bâtiment 9 s'inscrit dans un espace complètement aménagé par l'homme aux deux premiers siècles de notre ère, voire dès avant le changement d'ère. Sur le site, en 1999, L. Humbert (2000) a recueilli un mobilier peu abondant daté des deux premiers siècles de notre ère. À l'emplacement du chemin de Ceysnat, parmi les surfaces de circulation antiques dégagées, une seule structure s'apparente à une voie et présente un radier épais et compact, des blocs de bordure destinés à contenir celui-ci, et une surface de roulement bombée.

### 2.1.2. *L'étude du mobilier céramique du col de Ceysnat*

Dans le cadre du travail post-fouille, j'ai étudié la plus grosse partie du mobilier céramique (hormis les amphores d'importation) des sondages de la zone 1 (sommet et versants du puy Lacroix), et l'ensemble du mobilier des sondages de la zone 4 (hameau bordant la voie d'Agrippa). À l'issue de cette dernière opération (2003), j'ai ainsi étudié la totalité des céramiques de table et des céramiques de transport, de stockage et de cuisine, mis au jour lors des différentes campagnes de fouilles et de prospections menées entre 2000 et 2003 par F. Trément et son équipe.

L'abondant mobilier céramique recueilli notamment lors des sondages réalisés en 2001 (Annexe 4), dans le secteur du puy Lacroix (zone 1), est composé d'une part importante de vases en céramique grossière à dégraissant siliceux, dont l'usage précis n'est pas toujours aisé à identifier. Les céramiques grossières à dégraissant siliceux<sup>111</sup> représentent à elles seules 58 % du NR<sup>112</sup> total du secteur étudié (46 % du NMI total) (tableau 1, Annexe 1). La proportion anormalement élevée de certaines formes de vases à pâte grossière et le traitement particulier qui leur est réservé ont permis d'émettre des hypothèses quant à leur utilisation dans le sanctuaire. La caractérisation des pâtes et l'étude typologique de ces formes n'ont pour autant pas été négligées au profit de la seule analyse fonctionnelle.

En ce qui concerne la représentativité des ensembles étudiés, il faut garder à l'esprit les limites imposées à l'interprétation par les méthodes employées pour appréhender les structures du secteur du puy Lacroix (zone 1) et le corpus céramique qui en découle. En effet, la surface fouillée reste limitée et les sondages n'ont donné qu'un aperçu de quelques-unes des structures de l'agglomération et de leurs mobiliers respectifs, l'objectif étant en effet d'appréhender l'occupation de la zone 1 d'une manière globale. La céramique recueillie, malgré un enregistrement stratigraphique des plus précis, ne correspond qu'à une petite partie du mobilier de chacune des structures découvertes et donc des différents états du site. Le mobilier céramique est en outre trop fragmentaire pour que l'analyse ait prétendu déboucher sur l'identification de la totalité des fragments de vases inventoriés. Toutefois, bien que les sondages n'aient pas

<sup>111</sup> Céramiques claires et sombres, tournées et modelées.

<sup>112</sup> NR : nombre de restes ; NMI : nombre minimum d'individus.

permis de collecter de manière exhaustive les artefacts des différentes structures rencontrées, la céramique est suffisamment abondante et répartie de manière homogène dans toute la zone explorée<sup>113</sup>, pour être représentative de l'ensemble du mobilier du secteur cultuel du puy Lacroix (Pl. 8).

L'ensemble du mobilier céramique du complexe cultuel du puy de Dôme qui s'étend du col de Ceysat jusqu'au sommet du volcan (avec le temple de Mercure) (Pl. 8, n° 1) est atypique dans le sens où l'usage des divers récipients ordinaires rencontrés n'est pas forcément domestique, mais en relation directe avec les fonctions particulières des différents espaces étudiés. Si certains vases ont bien une fonction des plus utilitaires, d'autres présentent les « traces » du détournement de leur fonction première : récipients vraisemblablement utilisés pour la présentation d'offrandes, vases sacrifiés et mutilés, inscriptions gravées sur certains vases. En contexte cultuel comme en contexte funéraire, il est d'autant plus difficile d'interpréter le mobilier céramique – en termes d'usage des vases consommés – que les récipients de tous les jours peuvent être détournés de leur fonction première, à l'occasion de cérémonies mal connues. En effet, les formes de récipients mises au jour dans de tels contextes appartiennent la plupart du temps au vaisselier domestique classique. Une difficulté supplémentaire s'est ajoutée dans l'agglomération du col de Ceysat, où les différentes aires culturelles sont vraisemblablement étroitement liées aux structures d'« accueil » des pèlerins (auberges, boutiques...).

Outre l'étude d'un mobilier céramique aux fonctions particulières, en lien direct avec le contexte cultuel, ce travail a permis de caractériser les deux grandes catégories de pâtes majoritaires présentes dans tous les sondages du secteur du puy Lacroix (zone 1) ayant révélé la présence de bâtiments et d'aménagements divers du Haut-Empire. Pour ce faire, j'ai en priorité inventorié et analysé les ensembles des sondages qui ont livré le plus de mobilier<sup>114</sup> : les sondages S13 et S17 (secteur B) (Pl. 8 ; 10 à 12). Après m'être familiarisé avec les différentes productions de ces ensembles, j'ai pu m'intéresser aux lots issus des autres secteurs de la zone 1 afin de voir s'il y avait des constantes au niveau des types de céramiques à pâtes semi-fines et grossières consommées au col de Ceysat. Cette étude d'ensembles prélevés en stratigraphie a ainsi confirmé une observation faite lors des inventaires successifs des mobiliers issus des prospections alors menées en Grande Limagne par F. Trément, sur la commune de Saint-Beauzire et dans le bassin de Sarliève (Puy-de-Dôme) : deux grands types de céramiques (catégories céramiques) sont systématiquement représentés sur les sites dont les céramiques de table attestent une occupation au Haut-Empire. Il s'agit des COX<sup>115</sup> grossières que je qualifie de CC1 (Céramiques « Communes » [claires] 1) et des COX fines que je qualifie de CC2 (Céramiques « Communes » [claires] 2) (voir *infra* : Chap. 7, 3). Les premières pâtes, plutôt grossières, sont majoritairement destinées à la production de vases de préparation, de cuisson, de transport et de stockage aux surfaces plutôt rugueuses ; les deuxièmes, semi-fines, sont plutôt destinées à la production de vases de table (service et consommation), mais aussi, parfois, à celle de vases de cuisson et de stockage (marmites, plats et pots à cuire, bouilloires, petits pots de resserre). Les vases de stockage en CC1 peuvent être de grande taille alors que ceux en CC2 sont de taille réduite. J'ai conservé ces dénominations pour les ensembles ensuite étudiés et tenté pour chaque site, de caractériser les sous-groupes de pâtes (groupes techniques), c'est-à-dire les ateliers qui l'ont théoriquement approvisionné. Eu égard à la méthode employée au col de Ceysat (transects stratigraphiques), les importants lots composés de vases souvent très

113 36 sondages manuels réalisés en 2001.

114 S13 : NR : 5020, NMI : 257 / S17 : NR : 5186, NMI : 305.

115 « Céramiques communes » grossières à cuisson « oxydante » (céramiques à pâtes grossières cuites en mode A) / « céramiques communes » fines à cuisson « oxydante » (céramiques à pâtes semi-fines cuites en mode A).



fragmentés n'ont livré que peu de vases graphiquement complets. Toutefois certaines formes, telle la bouilloire, parfois bien calées chronologiquement permettent d'illustrer la synthèse traitant des aspects chronotypologiques (voir *infra* : Chap. 9, 2.2.5 et 3.6.4).

## 2.2. L'établissement rural de Combronde-Sous le Coudert II

### 2.2.1. Contexte archéologique des ensembles étudiés

Réalisée en 2003 par U. Cabezuelo (INRAP), la fouille du domaine agricole de Combronde-Sous le Coudert II, près du hameau de Banson, s'inscrivait dans le cadre des recherches d'archéologie préventive menées sur le tracé de l'autoroute A89, entre Saint-Julien-Puy-Lavèze et Combronde (Puy-de-Dôme), dernier tronçon de l'autoroute reliant Bordeaux à Clermont-Ferrand via Brive-la-Gaillarde (Cabezuelo, Brizard & Combes, 2004) (Pl. 15).

D'après U. Cabezuelo, l'établissement présente le schéma typique des *villae* à deux cours (*pars rustica* et *pars urbana*) (Cabezuelo, Brizard, Combes, 2004 : 2, 22, 110) séparées par un mur avec une ouverture surmontée par un porche (bâtiment 3) (Pl. 16 et 19). Dans la *pars rustica*, un bâtiment rectangulaire à usage certainement agricole (bâtiment 1) est implanté perpendiculairement à la limite sud de la *villa* et présente des murs sans fondation ni liant apparent, certainement construit en matériaux légers (Pl. 17, n° 3 ; 18, n° 4). Un second bâtiment plus soigné (bâtiment 2), construit en dur, est implanté à l'angle sud-est de la *pars rustica* et pourrait être, pour U. Cabezuelo, le bâtiment d'habitation du régisseur (Pl. 17, n° 4 ; 18, n° 3). Le bâtiment de la *pars urbana* (bâtiment 4) présente une superficie de 166,42 m<sup>2</sup> (Pl. 16 ; 17, n°s 1 et 2 ; 19).

Des sépultures ont également été mises au jour, à l'extérieur de la *pars urbana*, le long du mur séparant les deux cours de la *villa*, le long du mur d'enceinte septentrional et à l'est du domaine. L'occupation du site est centrée sur les I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., et le site est abandonné au début du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

P. Bet, qui a inventorié l'ensemble du mobilier céramique gallo-romain du site, précise bien dans le rapport (*ibid.* : 148), que le travail qu'il a mené n'est pas une étude céramologique du mobilier découvert, mais une simple expertise. En effet, pour effectuer cette opération, il a disposé d'un peu moins de vingt jours. Durant le temps imparti, il n'a pu identifier et enregistrer que 9 422 tessons sur plus de 11 000.

### 2.2.2. Datation des structures et niveaux de Combronde-Sous le Coudert II

P. Bet venait de terminer l'expertise de l'ensemble de la céramique du site lorsqu'il m'a proposé d'en étudier les « céramiques communes ». La proportion et l'homogénéité des productions claires à pâtes siliceuses semi-fines et grossières (qu'il dénomme COX dans son inventaire) l'ont par exemple interpellé sur cet établissement rural occupé du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. au début du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Cabezuelo, Brizard & Combes, 2004 : 110).

L'étude de cet ensemble était l'occasion pour moi de travailler un ensemble volumineux de la partie Nord de la Grande Limagne, zone plutôt éloignée du bassin de Clermont dont je connaissais alors assez bien le mobilier céramique (Annexe 4). Afin de pouvoir étudier

l'ensemble des céramiques à pâtes grossières et semi-fines du site, P. Bet m'a transmis ses conclusions quant à la chronologie des différents niveaux archéologiques de l'établissement agricole. En ce qui concerne la datation des niveaux, si les céramiques de table de grande diffusion ne posent guère de problèmes (sigillées de Millau et de Lezoux, céramique à parois fines engobées, céramique métallescente), il n'en est pas de même de la majorité des productions à pâtes grossières, semi-fines et même fines. Pour les dénommer, P. Bet a utilisé les codes d'identification de Lezoux qui se prêtent bien au mobilier antique du département du Puy-de-Dôme et il propose des datations des céramiques de chaque unité stratigraphique en termes de production des vases.

Ainsi, pour P. Bet, les productions permettant de dater le plus précisément possible un niveau ou une structure sont :

- en premier lieu, les sigillées dont les dix phases de production des ateliers lézoviens ont été caractérisées (Bet, Fenet & Montineri, 1989 ; Bet & Delor, 2000 ; Bet & Wittmann, 1995) et sont identifiables dans le cadre d'une analyse macroscopique,
- la céramique à parois fines engobées à pâte siliceuse (PFE) (Bet & Henriquès-Raba, 1989 ; Bet & Gras, 1999),
- et la céramique métallescente à pâte calcaire (MET) (Bet & Gras, 1999).

Ces trois types de productions sont très bien calées chronologiquement et leurs formes et traitements de surface permettent en général de les identifier précisément ; les différentes publications précitées proposant des typochronologies des plus précises. Ensuite, d'autres productions identifiées à Lezoux sont moins bien connues et donc moins bien calées chronologiquement, mais permettent de confirmer la datation de certains niveaux pauvres en céramiques de table de grande diffusion.

Il s'agit de :

- la céramique à engobe blanc (CB), de la *terra nigra* (TN), la céramique fine à engobe rouge et pâte siliceuse<sup>116</sup> (ERG), de la céramique à glaçure plombifère, toutes les quatre datées du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. par P. Bet<sup>117</sup>,
- des céramiques dérivant des céramiques à parois fines italiennes d'époque augustéenne (céramique engobée en noir et rouge de type Beuvray et céramique de type Mathonnière) datées du début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.,
- de la céramique grise lissée du Bas-Empire (LG4), céramique de l'Antiquité tardive produite durant les phases 8 à 10 de Lezoux<sup>118</sup>) et correspondant aux DSP méridionales (Dérivées de Sigillée Paléochrétiennes) (Bet & Delage, 1996 : fig. 3 et annexe 1).

D'autres productions, encore moins bien caractérisées, ne permettent pas vraiment de dater à elles seules un niveau, mais de confirmer éventuellement l'homogénéité du mobilier qui le compose :

- céramique commune à engobe rouge (CRG) datée par P. Bet de la fin du I<sup>er</sup> s.-III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.,
- céramique culinaire à engobe rouge pompéienne (VRP), céramique dorée au mica (DOR), céramique « romaine » fine (CRF), « céramique commune fine claire », toutes les quatre datées par P. Bet du Haut-Empire.

En 2005, P. Bet m'a confié les éléments remarquables des céramiques à pâtes grossières et semi-fines du site, c'est-à-dire les fragments reconnaissables (bords, fonds, anses, pieds,

116 Que j'appellerais plutôt *terra rubra* (voir *infra* : Chap. 10, 2.3).

117 Comme, on le verra plus bas, ces productions, hormis la céramique à glaçure plombifère, peuvent également être antérieures au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (voir *infra* : Chap. 10).

118 Deuxième et troisième quart du III<sup>e</sup> s. / seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. et début du V<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

verseurs, boutons de préhension, épaulements...) qui permettent bien souvent d'identifier la forme de vase à laquelle ils appartiennent et d'approcher le NMI de l'ensemble. Il a conservé les céramiques de table de grande diffusion et les nombreux fragments de panses et fragments « simples » des autres céramiques du site (Annexe 4). Seules les céramiques de table et les céramiques plus grossières d'un épandage très charbonneux (US 130) lié à un foyer (US 134) (Pl. 18, n<sup>os</sup> 2 et 5), m'ont été fournies conjointement ; P. Bet n'ayant vraisemblablement pas eu le temps de les inventorier. J'ai donc expertisé et inventorié les céramiques de table de cet ensemble, prélevées en deux passes artificielles (US 130 [4<sup>ers</sup> cm] / US 130 [2<sup>e</sup> passe de -5 cm]), afin d'essayer de dater la constitution de l'épandage de mobilier<sup>119</sup> (Annexe 2).

### 2.2.3. *Le mobilier de Combronde-Sous le Coudert II : un intérêt particulier*

Bien que l'ensemble du mobilier soit très fragmenté et altéré, vraisemblablement à cause de son long séjour dans un sol acide, les céramiques à pâtes grossières et semi-fines du site de Combronde-Sous le Coudert II méritaient une étude approfondie dans la mesure où elles étaient abondantes, et où la très grande majorité des vases se répartissaient, par simple observation macroscopique, en deux grands types de pâtes bien différenciés (un groupe de pâtes rouge/marron et un groupe orange/beige) ce qui, par la suite, a facilité la différenciation de six groupes techniques de pâtes bien individualisés (voir *infra* : Chap. 7, 4).

Hormis l'aspect typologique, ce travail était l'occasion de tenter de caractériser les pâtes présentes, d'identifier les principaux groupes techniques et de confirmer ou d'infirmer l'impression première d'un approvisionnement du site par seulement quelques ateliers – ou groupes d'ateliers – distincts. En outre, le groupe technique a priori le mieux représenté montrait une variété de formes et de traitements de surfaces qui pouvait permettre d'aborder le répertoire des formes et des traitements de surface de vases a priori produits par un même atelier (Pl. 56 à 64). La part des céramiques à pâte grossière engobée en rouge de type CRG était également assez importante. Plus de 20 % des tessons appartiennent à cette catégorie qui comprend principalement des amphorettes, mais également de petits *dolia* tournés. De plus, la plupart de ces vases à couverte rouge présentent la pâte rouge/marron de l'un des principaux groupes techniques mis en évidence lors de l'étude de l'ensemble du mobilier. Les vases en CRG à pâte dure marron à cœur gris et engobe lie-de-vin<sup>120</sup> habituellement rencontrée dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne sont minoritaires.

La quantité de céramique et l'homogénéité des productions m'ont incité à prendre en compte des ensembles issus de certains niveaux de sol et niveaux d'occupation bien individualisés physiquement, et donc chronologiquement. De plus, les rares fosses du site, souvent de taille et de profondeur réduites, sont plutôt pauvres en céramique.

<sup>119</sup> La plupart des tessons de cet ensemble étant brûlés, il était difficile d'identifier avec précision la phase de production des vases en sigillée issus des ateliers de Lezoux. Il faut donc retenir tout le II<sup>e</sup> s. et le premier tiers du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., période large qui correspond aux phases de production 5 à 7 de Lezoux. La présence de céramique à parois fines engobées lézovienne, l'absence de céramique métallescente et la forme Lez. 048 principalement produite au cours de la phase 7 de Lezoux invitent toutefois à proposer une datation plutôt centrée sur le milieu du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (voir Annexe 2).

<sup>120</sup> Fabriquée à Lezoux ?



#### 2.2.4. Les ensembles clos de Combronde-Sous le Coudert II

Trois fosses ont toutefois livré des ensembles intéressants :

– Dans la *pars rustica* :

- une fosse ovalaire (F231 ; probable fosse-dépotoir) a été mise au jour dans la cour, entre les bâtiments 1 et 2 (secteur 3) de la *pars rustica* (Pl. 18, n<sup>os</sup> 1 et 6). En tout, elle contenait 64 fragments de céramique (NR) dont 21 fragments de « céramique commune » oxydante (COX ou CC1), 1 fragment de « céramique commune » à cuisson réductrice (CCmodeB) et 1 fragment de « céramique commune » fine claire. Seule la partie inférieure de la fosse (US 231.2), datée de la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., grâce aux céramiques de table, a livré 2 bords de vases pouvant être dessinés (sur 17 fragments de CC1).

– Dans la *pars urbana* :

- dans la partie nord-est de la cour (secteur 12) de la *pars urbana*, une fosse circulaire (F219 ; probable fosse-dépotoir) (Pl. 16) a livré du verre, 1 clou et 9 tessons (NR) : 6 fragments de CC1 et 3 fragments de « céramique commune » à cuisson réductrice (CCmodeB). La fosse est datée du Haut-Empire et seul 1 bord de vase en « céramique commune » à cuisson réductrice a pu être dessiné.
- dans la partie sud-ouest de la cour (secteur 5) de la *pars urbana*, une fosse ovalaire (US 163 ; probable fosse-dépotoir) (Pl. 17, n<sup>o</sup> 4) a livré dans sa partie sommitale (US 160), 184 fragments de céramique (NR) dont 32 fragments de CC1, 26 fragments de « céramique commune à cuisson réductrice (CCmodeB) et 11 fragments de « céramique commune » à engobe rouge (CRG). Le comblement de la fosse est daté de la fin du I<sup>er</sup> s./début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. et seuls 3 bords de vase en « céramique commune » à cuisson réductrice ont pu être dessinés.

Étant donné la rareté et la pauvreté des ensembles clos, je me suis intéressé aux niveaux de circulation et d'occupation du site qui, bien que généralement peu épais, ont livré un mobilier parfois abondant. Ces niveaux présentent en outre une stratification simple faite de niveaux d'occupations se succédant par empilement (réfection, recouvrement) et ils ont été bien délimités en plan, lors de la fouille (Pl. 17 et 18).

– Dans la *pars rustica* :

- dans la partie centrale de la cour (secteur 4) de la *pars rustica*, la partie supérieure d'un empierrément de surface structuré (US 95) a livré 647 fragments de céramique (NR) dont 333 fragments de CC1, 63 fragments de « céramique commune » à cuisson réductrice (CCmodeB) et 35 fragments de CRG. Le niveau est daté du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et 45 bords de vases en « céramique commune » ont été dessinés.
- dans la cour entre les deux bâtiments (secteur 2) de la *pars rustica*, 5 niveaux ayant livré un mobilier parfois abondant ont été retenus :
  - l'US 170 : lambeau de sol daté de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s./début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Ce niveau a livré 937 fragments de céramique (NR) dont 69 fragments de CC1, 422 fragments de « céramique commune », 11 fragments de « céramique commune » à cuisson réductrice (CCmodeB), 12 fragments de CRG, 2 fragments de DOR (CC1 à couverture micacée), 13 fragments de « céramique commune » à gros dégraissants et 19 fragments de « céramique commune » fine claire. 14 bords de vases en « céramique commune » ont été dessinés.

- l'US 8 : surface très charbonneuse de l'US 170, datée du milieu au troisième quart du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Pl. 17, n° 3). Ce niveau a livré 390 fragments de céramique (NR) dont 3 fragments de « céramique commune » et 195 fragments de CC1. 11 bords de vases en « céramique commune » ont été dessinés.
- l'interface entre les US 124 et 170 (lambeaux de sols), datée de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s./début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (plutôt seconde moitié du I<sup>er</sup> s. ?). Ce niveau a livré 46 fragments de céramique (NR) dont 35 fragments de CC1. 3 bords de vases en « céramique commune » ont été dessinés.
- l'US 130 : épandage très charbonneux lié à un foyer (US 134) et daté du II<sup>e</sup> s./début du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (plutôt milieu du II<sup>e</sup> s.) (Pl. 18, n° 5). Cet ensemble n'ayant pas été inventorié par P. Bet, il m'est impossible de connaître son NR. 20 bords de vases en « céramique commune » ont été dessinés.
- l'US 218 : l'une des recharges successives d'un sol de mortier de chaux (US 208), datée du milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Ce niveau a livré 110 fragments de céramique (NR) dont 43 fragments de CC1, 14 fragments de « céramique commune », 4 fragments de « céramique commune » à cuisson réductrice (CCmodeB), 7 fragments de CRG et 4 fragments de céramique de tradition indigène. 3 bords de vases en « céramique commune » ont été dessinés.

– Dans la *pars urbana* :

- dans le bâtiment principal même (secteur 8) de la *pars urbana*, un sol en terre battue, charbonneux (US 76) a livré 150 fragments de céramique (NR) dont 135 fragments de CC1, 4 fragments de céramique dorée au mica (DOR : CC1 à couverte micacée) et 5 fragments de CRG. Le niveau est daté de la fin du II<sup>e</sup> s./début du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. et 4 bords de vases en « céramique commune » ont été dessinés.
- dans la partie centrale (est) de la cour (secteur 11) de la *pars urbana*, 9 niveaux ayant livré un mobilier parfois abondant ont été retenus :
  - l'US 66 : niveau de sol (ou niveau d'occupation) daté de la première moitié du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Ce niveau a livré 317 fragments de céramique (NR) dont 159 fragments de CC1, 21 fragments de « céramique commune » à cuisson réductrice (CCmodeB), 51 fragments de CRG, 1 fragment de mortier d'importation et 3 fragments de « céramique commune » fine claire. 9 bords de vases en céramique commune ont été dessinés.
  - l'US 51 : niveau de blocs et de tuiles (niveau d'occupation très hétérogène) limité par une palissade (F56), recouvrant l'US 66 et daté de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s./début du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.<sup>121</sup> (Pl. 17, n° 2). Ce niveau a livré 344 fragments de céramique (NR) dont 230 fragments de CC1, 22 fragments de « céramique commune » à cuisson réductrice (CCmodeB), 68 fragments de CRG et 11 fragments de « céramique commune » fine claire. 26 bords de vases en « céramique commune » ont été dessinés.
  - l'US 35 : niveau d'abandon (blocs, tuiles...) recouvrant l'US 51 et recouvert par l'US 13, et daté de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s./début du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Ce niveau a livré 336 fragments de céramique (NR) dont 244 fragments de CC1, 21 fragments de « céramique commune » à cuisson réductrice (CCmodeB), 10 fragments de « céramique commune », 54 fragments de CRG et 1 fragment de « céramique

<sup>121</sup> Voir de la fin du II<sup>e</sup> s./début du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. comme l'US 82 ?

commune » fine claire. 30 bords et 1 fond de vases en « céramique commune » ont été dessinés.

- l'US 13 : recouvrement du sol US 51, daté de la fin du II<sup>e</sup> s./début du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Ce niveau a livré 2 088 fragments de céramique (NR) dont 988 fragments de CC1, 102 fragments de « céramique commune » à cuisson réductrice (CCmodeB), 10 fragments de « céramique commune », 232 fragments de CRG, 1 fragment de céramique culinaire à engobe rouge (VRP), 11 fragments de DOR (CC1 à couverte micacée), 3 fragments de mortiers d'importation et 24 fragments de « céramique commune » fine claire. 61 bords et 2 fonds de vases en « céramique commune » ont été dessinés.
- l'US 60 : niveau de mortier avec quelques blocs et des fragments de tuiles, équivalent à l'US 51 (constitue par endroits le sol US 51), daté, d'après la céramique de table peu abondante, de la première moitié du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Pl. 17, n° 2). Ce niveau date plutôt de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s./début du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. comme l'US 51. Ce niveau a livré 50 fragments de céramique (NR) dont 29 fragments de CC1 et 17 fragments de CRG. 2 bords de vases en « céramique commune » ont été dessinés.
- l'US 82 : niveau contenant du gravier, des fragments de tuiles, de la chaux, des blocs et un cailloutis serré, équivalent à l'US 51 (constitue par endroits le sol US 51), daté de la fin du II<sup>e</sup> s./début du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Pl. 17, n° 2). Ce niveau a livré 137 fragments de céramique (NR) dont 60 fragments de CC1, 59 fragments de CRG, 1 fragment de DOR (CC1 à couverte micacée) et 4 fragments de « céramique commune » à cuisson réductrice (CCmodeB). 3 bords de vases en « céramique commune » ont été dessinés.
- l'US 58 : niveau d'abandon recouvert par l'US 13, daté du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Pl. 17, n° 2). Ce niveau a livré 163 fragments de céramique (NR) dont 89 fragments de CC1, 7 fragments de « céramique commune », 33 fragments de CRG, 3 fragments de DOR (CC1 à couverte micacée) et 7 fragments de « céramique commune » à cuisson réductrice (CCmodeB). 12 bords de vases en « céramique commune » ont été dessinés.
- l'US 155 : niveau d'occupation recouvrant le niveau de sol US 156 (équivalente à l'US 51), daté de la fin du II<sup>e</sup> s./début du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Pl. 17, n° 2). Ce niveau a livré 166 fragments de céramique (NR) dont 73 fragments de CC1, 6 fragments de « céramique commune », 43 fragments de CRG, 3 fragments de DOR (CC1 à couverte micacée), 16 fragments de « céramique commune » à cuisson réductrice (CCmodeB) et 1 fragment de « céramique commune » fine claire. 11 bords de vases en céramique commune ont été dessinés.
- l'US 251 : passe mécanique réalisée dans le cadre d'un sondage (Sd 37), niveau équivalent à l'ensemble constitué par les US 155 et 156 et daté de la fin du II<sup>e</sup> s./début du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Ce niveau a livré 479 fragments de céramique (NR) dont 169 fragments de CC1, 128 fragments de CRG, 13 fragments de DOR (CC1 à couverte micacée), 32 fragments de « céramique commune » à cuisson réductrice (CCmodeB), 2 fragments de mortiers d'importation et 15 fragments de « céramique commune » fine claire. 27 bords de vases en « céramique commune » ont été dessinés.
- certains fragments de céramiques à pâtes semi-fines et grossières de niveaux moins riches en mobilier, mais bien calés chronologiquement, ont également été dessinés, permettant parfois de compléter le répertoire des formes des principaux groupes techniques identifiés.

## 2.3. La villa de Gannat-Les Chazoux

### 2.3.1. Contexte archéologique des ensembles étudiés

Le site de Gannat-Les Chazoux se situe dans le département de l'Allier, à 3 km au nord-ouest du centre historique de Gannat, qui succéderait à une agglomération gallo-romaine<sup>122</sup> (Lallemand & Vallat, 2002) (Pl. 20). Le site des Chazoux est implanté sur les premiers contreforts des Combrailles qui dominent l'extrémité Nord de la Grande Limagne d'Auvergne. Il est également situé près de la frontière entre Arvernes et Bituriges, et près de la voie antique menant de Gannat à l'*oppidum* de Bègues qui se trouve à moins de 2,5 km (Pl. 2).

La réalisation du contournement autoroutier de Gannat (autoroute A719) a été l'occasion de lancer deux opérations d'archéologie préventive en 1993 et 1994 (Ferdrière, 2002 : 92). Les tranchées d'évaluation menées par G. Vernet et H. Dartevelle en 1993 ont mis en évidence la présence de la *pars urbana* d'une grande *villa* en partie fouillée par A. Rébiscoul (AFAN) au cours de l'été 1994, lors d'une opération de sauvetage complétées par des tranchées de reconnaissance (Pl. 20, n° 3 ; 21 à 23). Pour cette fouille extensive (4 000 m<sup>2</sup>), A. Rébiscoul a bénéficié de l'aide d'A. Ferdière et d'étudiants de l'université de Tours que celui-ci encadrerait. (Cabezuelo, Parent & Rébiscoul, 1994 ; 1996 ; Ferdière, 2002 : 92). La surface fouillée concerne une bonne partie de la *pars rustica* d'une *villa* dont la *pars urbana* se situerait plus au sud-est (Ferdrière, 2002 : 92).

Les maçonneries les plus anciennes de la *villa* datent du règne de Tibère mais la fouille laisse à penser au responsable d'opération que celle-ci a succédé à une ferme indigène implantée dès La Tène D1 (seconde moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. ou début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) et matérialisée par un enclos de délimitation fossoyé (double fossé qui a fourni un abondant mobilier de La Tène D1) (Pl. 21 ; 23, n° 2) (Cabezuelo, Parent & Rébiscoul, 1994 ; 1996 ; Ferdière, 2002 : 92). La phase suivante d'occupation<sup>123</sup>, correspondant à la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., est représentée par des constructions sur poteaux, et surtout, une riche fosse-dépotoir contenant un important ensemble céramique daté des années 40-30 av. J.-C. Cet ensemble a été étudié par V. Rousset dans le cadre d'une maîtrise (Rousset, 1996).

Construite à partir de la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., la *villa* reprend les mêmes orientations que l'enclos de La Tène, se superposant même à celui-ci par endroits (Pl. 21, n° 1 et 2 ; 23, n° 2). Parmi les diverses structures maçonnées mises au jour, un bâtiment équipé d'un four de tuilier pourrait correspondre à la principale phase de construction de la *villa* dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Ferdrière, 2002 : 92). Un bâtiment d'habitation (St.6) présente plusieurs phases de construction et comporte des salles dont le sol de *terrazzo* a parfois été établi tardivement (au IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. peut-être). Une occupation à l'époque mérovingienne est matérialisée par la réutilisation d'une cave de la *villa* en four à chaux (*ibid.* : 92).

J'ai étudié l'ensemble du mobilier céramique issu de la fouille extensive de 1994, unité stratigraphique par unité stratigraphique (Annexe 4). Étonnamment, les céramiques de table bien connues (sigillée, céramique à parois fines engobées, céramique métallescente...) étaient assez peu abondantes dans la plupart des ensembles expertisés. Pour cette raison, la chronologie de certains niveaux n'a pu être établie précisément. Les céramiques de transport, de stockage et de cuisine apparaissaient a priori abondantes, mais après appariement des fragments par types de pâtes et par formes de vases, il s'est avéré que le NMI d'un type donné de vase était

<sup>122</sup> Pour B. Dousteyssier (2011 : 25), malgré la présence d'indices importants, l'existence d'une agglomération secondaire n'est pas avérée.

<sup>123</sup> Avec, semble-t-il, un hiatus d'occupation entre La Tène D1 et la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

peu important (Annexe 4) Néanmoins, deux fosses qui ont livré de volumineux ensembles composés à la fois de céramiques de table et de céramiques de transport, de stockage et de cuisine, plutôt bien conservées, ont particulièrement attiré mon attention.

## 2.3.2. Deux ensembles clos des plus intéressants : les fosses F62 et F75

### 2.3.2.1. La fosse F62

Le mobilier de la fosse F62, étudié par V. Rousset dans le cadre de sa maîtrise, est daté des années 40/30 av. J.-C. et semble appartenir à l'occupation matérialisée par un bâtiment de plan rectangulaire sur poteaux porteurs et un niveau de sol (Rousset, 1996) (Pl. 21, n° 1). Cet ensemble clos était alors l'un des plus importants dont on disposait en territoire arverne pour cette période. La fosse, contemporaine d'un bâtiment sur poteau de 10 × 4,50 m, d'un niveau de sol et d'un foyer, est de forme ovoïde (4 × 3 m) et profonde d'1,20 m. Cet environnement semble renvoyer à une fonction domestique du dépotoir. La grande taille des tessons (près de 2 500 fragments) et les nombreux recollages suggèrent en outre à V. Rousset son comblement rapide (*ibid.* : 9) La fosse a été tronquée partiellement par la fondation d'un mur est-ouest (M35) de la *villa* au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Pl. 21, n°s 1 et 3).

Étant donnée l'absence quasi totale de céramiques d'importation (campanienne et sigillée italique, céramique à parois fines...), l'absence de vaisselle indigène imitant le répertoire de la sigillée, l'absence des bols en pâte fine claire à lèvres dorées au mica et ornées d'un décor à la molette sur la panse, et l'absence de céramique peinte de tradition gauloise, de gobelets d'Aco et de gobelets de type Beuvray, V. Rousset, D. Lallemand et V. Guichard envisagent la fourchette 40/30 av. J.-C. pour la datation de cette fosse (Rousset, Lallemand & Guichard, 2003 : 187-188). Les 2 447 fragments livrés par cette fosse sont souvent gros et ont permis de reconstituer 27 formes complètes qui suggèrent un comblement rapide. 195 individus ont été en outre identifiés. Hormis la poterie de table composée à 70 % de « céramique grise fine enfumée »<sup>124</sup>, aux traitements de surface, finitions et décors d'une grande variété, on note la présence d'un ensemble de récipients à usage culinaire des plus intéressants : des pots à cuire notamment. Le mobilier issu de la fouille de Gannat-*Les Chazoux* est conservé au dépôt archéologique d'État du château de Bellevue, à Yzeure (Allier).

Cet ensemble comprenant tant des céramiques de table de tradition indigène à pâtes fines et semi-fines et dérivant – pour certaines formes – des importations romaines, que des céramiques culinaires et de stockage à pâtes plus grossières, j'ai décidé de reprendre l'étude de la totalité du mobilier étudié par V. Rousset. Ceci m'a notamment permis de comparer les pâtes des productions les plus grossières avec celles des lots plus récents que j'avais étudiés auparavant. J'ai ainsi eu l'occasion de dessiner et de décrire des vases dont les fragments, de petite taille, n'avaient pas été pris en compte par V. Rousset, et de compléter certains dessins sur lesquels les traitements de surface ou les décors n'étaient pas complets. Des traces de peignage (raclage de surface) sur des vases à pâte grossière (Pl. 129, n° 5 ; 158, n° 4) et des décors d'ondulations réalisés au peigne et des décors réalisés à la molette (Pl. 272, n°s 1 et 3) ont par exemple été rajoutées sur les dessins de V. Rousset. Les dessins d'un pot modelé à l'ouverture un peu trop évasée et d'une jatte modelée à bord rentrant ont été totalement refaits (Pl. 130, n° 3 ; 155, n° 4). J'ai également dessiné quelques fragments de vases qui ne l'avaient pas été en 1996 (Pl. 130, n°s 6 à 8, 10 ; 155, n° 3 ; 156, n°s 7 à 10 ; 158, n°s 1 et 6 ; 165, n°s 3,

<sup>124</sup> Il s'agit en fait de céramique grise ardoisée et de *terra nigra* grossière.

4, 7 à 12 ; 166, n<sup>os</sup> 4 et 7). J'ai en outre systématiquement fait des observations sur les pâtes des vases, leurs traitements de surface<sup>125</sup> et leurs techniques de fabrication. Ces observations m'ont été très précieuses lorsque j'ai étudié le mobilier du site du Pont-de-Longues-7 *Impasse des Graviers*. Certaines formes des deux ensembles sont en effet identiques et présentent des pâtes et des traitements de surfaces similaires.

Cette analyse de l'ensemble m'a aussi permis de mieux caractériser les différentes céramiques que V. Rousset qualifie de « céramiques grises fines enfumées » et qui correspondent pour la plupart à de la céramique grise ardoisée et à la *terra nigra*, dont la pâte est moins fine que celles de l'époque augustéenne<sup>126</sup>.

Enfin, ce lot comporte également un certain nombre de formes s'inspirant des céramiques culinaires italiennes – notamment les plats à cuire à enduit rouge pompéien – que l'on retrouve dans les ensembles contemporains du faubourg de l'*oppidum* de Gondole et du site des Martres-de-Veyre-*Le Pont-de-Longues, 7 Impasse des Graviers* (voir *infra* : Chap. 11, 2.1 et 2.2).

Bien qu'encore situé dans la plaine de la Limagne que l'on considère plutôt tournée vers le bassin de Clermont-*Augustonemetum*, cœur du territoire arverne, l'ensemble du mobilier céramique de Gannat-*Les Chazoux*, au travers des céramiques grossières modelées – notamment celles découvertes dans la fosse F62 – présente certains caractères du faciès que D. Lallemand a caractérisé dans le Sud-Ouest du territoire éduen (Lallemand & Tuffreau-Libre, 2005 : 63-81). En effet, la fosse F62 a livré des exemplaires de céramique modelée de « type Besançon », et d'autres niveaux de la *villa*, quelques dérivées de ce type de production, du Haut-Empire (tournées à pâte claire), que l'on ne rencontre pratiquement plus au sud de Gannat.

### 2.3.2.2. La fosse F75

Hormis le riche mobilier de la fosse F62, la fouille de la *villa* des Chazoux a livré un autre ensemble clos intéressant d'époque romaine. Cet ensemble n'avait pas été étudié.

Il s'agit de la fosse F75 (US 1248 F75) mise au jour sous l'un des sols de *terrazzo* (structure ST7 du bâtiment ST6) correspondant à la phase tardive, mal datée, de réaménagement de la *villa* (au IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C., peut-être) (Pl. 22, n<sup>o</sup> 2). Tout au fond de la fosse, le dépôt comprenait une douzaine de vases brisés mais complets ou pratiquement complets (voir Annexe 3) (Cabezuelo, Parent & Rébiscoul, 1994 ; 1996). Les vases complets ou pratiquement complets côtoyaient des fragments de taille plutôt réduite. On retrouve parmi ceux-ci les productions les plus anciennes de la fosse (sigillée de Gaule du Sud, *terra nigra*, céramique grise ardoisée, céramique modelée, notamment). Ces éléments résiduels de petite taille se trouvaient au fond de la fosse, juste au-dessus d'une couche de limons déposée sur le substrat (Cabezuelo, Parent & Rébiscoul, 1994 : ens. ST6). Se sont-ils retrouvés brassés par le creusement de la fosse, avant le dépôt des vases du III<sup>e</sup> s. ?

À première vue, l'ensemble issu de cette fosse, jamais étudié, paraissait conforme à ce que l'on rencontre au Haut-Empire dans le bassin de Clermont, tant au niveau des formes des céramiques de transport, de stockage et de cuisine que des pâtes utilisées pour leur fabrication. Afin de dater l'ensemble, je me suis appuyé sur l'étude des vases pratiquement complets et des gros fragments de céramiques de table accompagnant le lot de vases en céramiques à pâtes

<sup>125</sup> Notamment en ce qui concerne le lustrage et l'enfumage des surfaces.

<sup>126</sup> J'aurais tendance à qualifier de proto-*terra nigra* les vases lustrés et finement enfumés, mais à la pâte généralement semi-fine, voire exceptionnellement grossière.



semi-fines et grossières, eux aussi plutôt bien conservés (Annexe 3). Contrairement à la fosse F62, cette structure F75 comprenait de nombreux vases ou fragments de vases en céramiques de table qui ont fait l'objet d'études approfondies et de publications récentes. C'est notamment le cas des sigillées et de la céramique métallescente des ateliers de Gaule centrale, dont les techniques et la chronologie des productions sont bien connues. La présence de Drag. 37 trapus, aux parois épaisses, aux décors surmoulés ou empâtés, et à l'engobe rouge mat partiellement grésé virant par endroit à l'orange (correspondant très vraisemblablement la phase 8 de la production lézovienne) et celle d'au moins une forme de céramique métallescente, m'invitent à dater l'ensemble du milieu du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

### 2.3.3. *Les autres ensembles étudiés*

Outre ces deux ensembles clos, j'ai étudié les céramiques de transport, de stockage et de cuisine présentes dans les différents niveaux fouillés en 1994. Même si certains de ces niveaux n'étaient pas très bien calés chronologiquement, l'étude de ces vases a parfois permis de mieux caractériser certaines productions des deux gros ensembles clos analysés (F62 et F75) et de comparer les céramiques de transport, de stockage et de cuisine du site avec celles consommées dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne.

## 2.4. *L'ensemble du Pont-de-Longues-7 Impasse des Gravieres*

### 2.4.1. *Contexte archéologique de l'ensemble étudié*

En 1997, la réalisation d'un sondage exploratoire commandé par le Service Régional de l'Archéologie, avant la construction d'une maison d'habitation au n° 7 de l'impasse des Gravieres, au Pont-de-Longues (commune des Martres-de-Veyre). Réalisé par R. Murat et R. Liabeuf dans un secteur où une importante occupation magdalénienne a été identifiée au début du XX<sup>e</sup> s., le sondage a révélé la présence de niveaux préhistoriques implantés sur la basse terrasse de l'Allier (Pl. 24 et 25) (Murat, 1997 ; Surmely [dir.], 1998 ; Murat, 1999 : 77 ; Surmely, 1999 : 77 ; Surmely *et al.*, 2002 : 15). Malgré la mise au jour d'un important niveau magdalénien recouvert par des colluvions renfermant des éléments de La Tène et d'époque romaine (Pl. 25, n<sup>os</sup> 2 et 3), le propriétaire du terrain a commencé les travaux de terrassement, détruisant en partie le gisement préhistorique. Une fouille de sauvetage urgent effectuée en septembre 1997 a permis de dresser la stratigraphie du site, de récupérer des vestiges bouleversés par les terrassements du propriétaire indelicat et de fouiller le niveau magdalénien le plus ancien (sur une vingtaine de mètres carrés). Une deuxième courte campagne, en juin 1998, a été réalisée pour fouiller la partie restante du site (sur 80 m<sup>2</sup> environ). Dans sa partie sud, le niveau magdalénien a été perforé par une occupation antique (Pl. 25, n° 2). L'intervention de R. Murat et F. Surmely a montré la présence d'un niveau (niveau 2) correspondant à une occupation de l'époque gallo-romaine précoce présentant des fosses qui ont perforé les niveaux préhistoriques (Surmely [dir.], 1998 ; Lauranson [dir.], 2012 : 76). Le terrassement a surtout perturbé le secteur méridional du site et en partie emporté les vestiges correspondant à cette occupation. Toutefois, R. Murat et F. Surmely ont pu récolter un ensemble céramique des plus intéressants tant du point de vue des types de pâtes présents que de la datation des vases et



fragments de vases recueillis. Qu'il soit issu de l'une des fosses-dépotoirs mises au jour ou de tout le lambeau de niveau antique bien individualisé observé, l'ensemble céramique conservé est très homogène en ce qui concerne la morphologie des vases et les types de pâtes employés, et il correspond – au moins en partie – très vraisemblablement à des rejets de vases ratés d'un atelier (Pl. 106 à 111). Ce dernier aurait produit des céramiques de tradition indigène imitant entre autres les importations italiques, à La Tène D2b (3<sup>e</sup> quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) : céramique grise ardoisée et *terra nigra* (à pâte plutôt grossière) et peut-être aussi *terra rubra*. Non loin de là, dans l'un des sondages menés Impasse des Sources ou Rue de la Tuilerie par F. Surmely en 1998, un bord de bol Bl.4a/b de La Tène D dérivant de la céramique campanienne présentait clairement une cloque de cuisson (Lauranson [dir.], 2012 : 75-76). Pour R. Lauranson, il s'agit bien d'un fort indice de production céramique au Pont-de-Longues.

R. Murat et F. Surmely ont vu tout l'intérêt d'un tel ensemble, dans un secteur déjà très riche en découvertes laténiennes et gallo-romaines (Pl. 24, n° 3 ; 25, n° 1). Situé au pied de l'*oppidum* de La Tène finale de Corent, le site gallo-romain précoce semble faire partie d'une occupation plutôt lâche<sup>127</sup> de la basse terrasse de la rivière (en rive gauche) qui, au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., voit le développement de l'agglomération des Martres-de-Veyre-*Le Lot*, un peu plus loin, en aval. Cette dernière a produit des céramiques de table de tradition indigène (*terra nigra* et *terra rubra*) très proches de celles du 7 impasse des Gravieres, avant de produire, à partir de la fin du I<sup>er</sup> ou du début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., de la sigillée lisse et moulée de mode C. À proximité immédiate du 7 impasse des Gravieres (à l'est), le site des Martres-de-Veyre-*Le Bay* (Guichard, 1994b ; Dunkley & Guichard, 1996 : 85 ; Lauranson [dir.], 2012), connu depuis le début du XX<sup>e</sup> s., correspond quant à lui à une occupation laténienne d'une surface minimale de près de 3 ha (Lauranson [dir.], 2012 : 137). Au centre de cette emprise, une occupation romaine plus limitée a été repérée. En 1994, une campagne de sondage a été menée dans un terrain en friche par J. Dunkley et V. Guichard, afin de dater précisément le site et de préciser ses relations avec l'*oppidum* de Corent. La fouille a montré que le site est occupé au moins entre la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Les auteurs pensent que la fonction du site du Bay est avant tout économique, en lien direct avec l'approvisionnement de l'*oppidum* et le contrôle du franchissement de l'Allier, voire peut-être le transport fluvial sur la rivière (Dunkley & Guichard, 1996 : 85).

Le développement récent de l'habitat pavillonnaire sur la terrasse surplombant l'Allier, a entraîné la multiplication des destructions de vestiges et permis, malgré tout, de faire des observations, somme toute ponctuelles, sur l'étendue du site et la profondeur des niveaux laténiens et gallo-romains. Depuis le début du XX<sup>e</sup> s., ces différentes données mises bout à bout (Pl. 25, n° 1) montrent que le site ne se limite pas, loin de là, au seul site du 7 Impasse des Gravieres (Guichard, 1994b ; Dunkley & Guichard, 1996 : 85 ; Lauranson [dir.], 2012). Des niveaux gallo-romains précoces existent aussi Impasse des Sources, à quelques dizaines de mètres du site (Surmely, 2000 : 90). Encore plus près, au n° 4 de l'Impasse des Gravieres, une amphore républicaine et un fragment de calotte crânienne humaine ont été découverts (Provost & Mennessier-Jouannet, 1994b : 82). On pourrait multiplier les exemples d'observations ponctuelles de niveaux gallo-romains se superposant à des niveaux de La Tène D1 et D2 qui ont livré plusieurs dépôts d'amphores vinaires républicaines.

Le mobilier des Martres-de-Veyre-*Le Pont-de-Longues*, 7 Impasse des Gravieres m'a été confié par R. Murat et F. Surmely qui avaient appris que je recherchais un lot gallo-romain précoce de céramiques de type *terra nigra* / céramique grise ardoisée / *terra rubra* pour compléter mon corpus d'étude. Ce lot était d'autant plus le bienvenu pour mes recherches

<sup>127</sup> Le port de l'*oppidum* ?

qu'après l'étude de l'ensemble du mobilier du site de Gannat-*Les Chazoux*, j'avais commencé à rédiger une synthèse sur les céramiques de table de tradition indigène (céramique grise ardoisée, *terra nigra*, *terra rubra* et céramique à engobe blanc) et que Y. Deberge venait de découvrir, non loin du Pont-de-Longues, dans le faubourg de l'*oppidum* de Gondole, des fours et des vestiges d'atelier ayant cuité ces types de productions, dans le troisième quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (La Tène D2b).

#### 2.4.2. Datation de l'ensemble céramique

L'absence totale de céramique de table d'importation (céramique campanienne, sigillée, céramique à parois fines...) et de mobilier métallique est un problème pour dater cet ensemble (Pl. 102 à 105). Toutefois, l'absence d'imitations de sigillée en céramiques indigènes telles que la *terra nigra* à pâte fine et surface enfumée va plutôt dans le sens d'une datation haute pour cet ensemble. Il faut néanmoins garder à l'esprit que l'absence d'importations peut s'expliquer par le fait que ces vestiges correspondent très vraisemblablement à une zone-dépotoir de potier qui contient d'abord des débris des céramiques liés à la production de l'atelier. Une imitation en céramique grise ardoisée de coupelle CAMP-C 2<sup>128</sup> (campanienne C) pourrait néanmoins indiquer une datation dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Pl. 103, n° 18 ; 250, n° 8). Des exemplaires similaires ont été mis au jour sur le site de Malintrat-*Chaniat* dans un niveau daté entre 20 av. J.-C. et le changement d'ère (Pl. 250, n° 4 à 7) et dans un niveau daté entre 5 et 20 apr. J.-C. (Pl. 250, n° 2 et 3) (Guichard, Loughton & Orengo, 1999 : 142, n° 5 à 8). Les formes dérivées des assiettes Camp-A 5/7<sup>129</sup> (forme Lamb. 5/7 de la campanienne A) en céramique grise ardoisée et en *terra nigra* « grossière »<sup>130</sup> présentent des parois épaisses traduisant à mon avis la précocité de leur production (Pl. 95, n° 3 et 4 ; 103, n° 11 à 14). Cette forme est fréquente dans les niveaux de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et du début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. de Malintrat-*Chaniat* et dans la fosse F62 (datée des années 40-30 av. J.-C.) de la *villa* de Gannat-*Les Chazoux* (Pl. 241 et 242).

Un haut gobelet à lèvre en gouttière présente une pâte semi-fine et se rapproche morphologiquement des gobelets italiques à parois fines de type PAR-FIN 2 / PAR-FIN 2.1 ou PAR-FIN 3.1 / PAR-FIN 3.2, tous antérieurs au changement d'ère<sup>131</sup> (Pl. 91, n° 3). On considère généralement que les premières copies de ce type de gobelet romain sont produites entre 50 et 30 av. J.-C. (Rousset, Lallemand & Guichard, 2002 : 187).

Deux coupes à lèvre légèrement aplatie dérivant de la forme Camp-A 33b<sup>132</sup> (forme de la campanienne A) plaideraient aussi en faveur d'une datation haute (période pré-augustéenne) de l'ensemble (Pl. 92, n° 1 ; Pl. 95, n° 2). Cette forme<sup>133</sup> se retrouve également dans l'épannage 2828 du site de Malintrat-*Chaniat*, daté entre 50 et 20 av. J.-C. (Guichard, Loughton & Orengo, 1999, : 135, n° 1). Un bol en *terra rubra* du 7 Impasse des Gravieres, à paroi plutôt épaisse, pourrait s'inspirer des coupes Camp-A 27a-b, Lamb. 31b ou 33b<sup>134</sup> (forme de

<sup>128</sup> Py, Adroher Auroux & Sanchez, 2001 : 579.

<sup>129</sup> Py, Adroher Auroux & Sanchez, 2001 : 442-443.

<sup>130</sup> *Terra nigra* à pâte semi-fine lustrée, plus ou moins finement enfumée, que j'aurais tendance à qualifier de proto-*terra nigra*.

<sup>131</sup> Passelac, 1993 : 512-513.

<sup>132</sup> Py, Adroher Auroux & Sanchez, 2001 : 490-494.

<sup>133</sup> Pour différentes coupes dérivant des coupes hémisphériques en céramique campanienne : voir Pl. 249.

<sup>134</sup> Py, Adroher Auroux & Sanchez, 2001 : 455-464, 484-488 et 489-494.

la campanienne A) (Pl. 97, n° 3 ; 249, n° 18). Il pourrait éventuellement s'agir d'une forme s'inspirant du bol en sigillée italique SIG-IT 36.1<sup>135</sup>, daté du dernier tiers du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Les coupes/écuelles à bord droit ou légèrement rentrant mouluré (Pl. 93, n°s 1 et 2 ; 94 ; 95, n° 1 ; 103, n°s 1 à 9 ; 246) semblent quant à elles dériver des coupes/écuelles à bord rentrant, panse galbée et décor lustré interne de tradition indigène que l'on rencontre dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Pl. 245). Les exemplaires à bord presque droit et paroi plus rectiligne paraissent un peu plus récents (La Tène D2b), se rapprochant parfois, comme à la *villa* de Gannat-*Les Chazoux*, des assiettes dérivées de Lamb. 5/7 contemporaines. Quelques exemplaires ont été découverts dans des niveaux de la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., dans la nécropole de Clermont-Ferrand-*Le Pâtural* (Gouzel, 1996 : 2 et 21, annexe 1) (Pl. 246, n° 13) et dans le quartier artisanal des Martres-de-Veyre-*Le Lot* (Romeuf, 2001 : 419).

Les assiettes/plats dérivés des plats à cuire italiques à enduit rouge pompéien<sup>136</sup> sont les formes les mieux représentées dans l'ensemble du 7 Impasse des Graviers (Pl. 98 à 100 ; 105). Les potiers s'inspirent surtout des plats italiques de type R-POMP 1-3 (Pl. 98 et 99) (Py, Adroher Auroux & Sanchez, 2001 : 1212-1213). La paroi souvent assez épaisse – pas assez tournassée – de certains exemplaires à engobe rouge pourrait être un indice de la précocité de l'ensemble (Pl. 98, n° 2 ; 99, n°s 1 et 2). Les premières copies de plats à vernis rouge pompéien apparaissent au milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Rousset, Lallemand & Guichard, 2002 : 187). Ces plats, à surface sombre (grise ou noire) (Pl. 254 et 255) ou à engobe rouge (Pl. 252 et 253), sont nombreux sur le site de Malintrat-*Chaniat* dans des niveaux datés du milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. au premier quart du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Dans le troisième quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., l'atelier de potier du faubourg de l'*oppidum* de Gondole a produit ce type d'assiettes/plats à engobe rouge ainsi que des coupes/écuelles à bord droit mouluré en céramique grise ardoisée semblables à ceux du Pont-de-Longues (Deberge *et al.*, 2009 : fig. 35, n°s 17/18 et 4/5/6) (Pl. 246, n°s 1, 3 et 4 ; 252, n°s 7 et 13). Les coupes carénées à lèvre en gouttière de type Ménez 59<sup>137</sup> découvertes dans l'ensemble du 7 Impasse des Graviers (Pl. 97, n°s 1 et 2 ; 102, n°s 8, 10 à 13, 17 à 20) sont également produites à Gondole en *terra rubra*, en céramique grise ardoisée et même, semble-t-il, en céramique à engobe blanc (Pl. 273, n°s 6 et 8 ; 275, n° 3). Les décors à l'origine abondants<sup>138</sup> (Pl. 272 et 273) ont tendance à disparaître petit à petit (Rousset, Lallemand & Guichard, 2002 : 182), affectant en priorité la partie supérieure de la panse au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Les coupes de ce type en *terra nigra*, totalement lisses, sont également de plus en plus nombreuses au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Pl. 274). Les variantes de cette jatte carénée à décor estampé présentant une lèvre éversée en bourrelet (Pl. 92, n° 4 ; 270 ; 271) paraissent plutôt présente dans les niveaux du troisième quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et semblent disparaître progressivement à l'époque augustéenne au profit de la seule coupe à lèvre en gouttière que l'on retrouve encore au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Pl. 102, n°s 1, 2, 4 à 7).

L'intérêt de cet ensemble réside essentiellement dans le panel de formes produites par un même atelier et dans la présence d'imitations précoces des plats à cuire italiques.

Compte tenu des éléments chronologiques ci-dessus, il semble difficile de faire remonter cet ensemble très haut dans le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Ces vases ont été rejetés dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Il semble en outre que le lot s'apparente à celui de la fosse F62 de Gannat-*Les Chazoux* (40/30 av. J.-C.), à ceux de la fosse 5889 et de l'épandage 2828 de Malintrat-*Chaniat*

<sup>135</sup> Passelac, 1993b : 563.

<sup>136</sup> Voir *infra* : Chap. 11, 2.1 et 2.2.

<sup>137</sup> Ménez, 1989 : 154-155.

<sup>138</sup> Décors en casiers estampés à la molette, lignes de points parallèles estampées au poinçon ou au peigne, lignes ondulées estampées au peigne, surtout.

(Guichard, Loughton & Orenco, 1999) et à ceux de la deuxième phase d'occupation du faubourg de Gondole (Deberge *et al.*, 2009) qui datent du 3<sup>e</sup> quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. L'ensemble est donc très vraisemblablement pré-augustéen.

## 2.5. Les ensembles retenus : nombre de tessons étudiés

L'ensemble analysé de loin le plus important est celui issu des sondages réalisés sur deux des quatre zones (zones 1 et 4) de l'agglomération du col de Ceyssat. Les 36 sondages réalisés en 2000 et 2001 dans le secteur cultuel du puy Lacroix (zone 1) ont livré un mobilier abondant. En nombre de restes<sup>139</sup> (NR), le mobilier céramique étudié est composé de 21 359 fragments, et de 1 299 vases différents, en nombre minimum d'individus (NMI) (Annexe 4). Le long transect S1 réalisé en 2003 dans la zone 4 de l'agglomération a livré, quant à lui, 1 392 fragments de céramique (NR), parmi lesquels 92 individus (NMI) (Annexe 4).

Bien que correspondant à des fouilles extensives, les ensembles étudiés par la suite ont livré un mobilier moins abondant mais tout aussi intéressant, tant au point de vue de la typologie des vases mis au jour que de la caractérisation de différentes productions consommées. En ce qui concerne l'établissement rural de Combronde-*Sous le Coudert II*, le nombre total de fragments que j'ai étudiés est de 936. Il ne s'agit pas d'un nombre de restes (NR) car P. Bet, qui a étudié la plupart des céramiques de tables du site, ne m'a confié, pour étude, que les fragments remarquables des vases à pâtes semi-fines et grossières, excluant de fait des comptages, tous les fragments de panses, d'épaules, de cols et tous les fragments indéterminés (Annexe 4). De même, les céramiques de table courantes (sigillée, céramique à parois fines engobées...), inventoriées par P. Bet, n'ont pas été revues<sup>140</sup>. Le NMI des céramiques étudiées s'élève à 620 individus.

Dans le cadre de l'étude des différents ensembles de la *villa* de Gannat-*Les Chazoux*, afin de traiter rapidement l'abondant mobilier céramique conservé au dépôt du Château de Bellevue (Yzeure, Allier), j'ai pris le parti de n'inventorier que les éléments remarquables permettant d'approcher le NMI de chaque unité stratigraphique et d'identifier des formes rares de vases. Il a été possible de préciser le NMI total du mobilier céramique (céramiques de transport, de stockage et de cuisine / céramiques de table comprises) : 604. Les NMI des deux ensembles clos les plus intéressants du site, la fosse F62 des années 40/30 av. J.-C. et la fosse F75 du milieu du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., sont respectivement de 195<sup>141</sup> et 47 vases.

Enfin, pour le site des Martres-de-Veyre-*Le Pont-de-Longues, 7 Impasse des Graviers*, l'ensemble mis au jour étant peu abondant, tous les fragments ont été inventoriés et étudiés. Pour cet ensemble, le NR est de 257 et le NMI de 65.

<sup>139</sup> Nombre de Restes : nombre total de fragments de vases mis au jour lors d'une fouille, dans une structure, dans un niveau archéologique / nombre minimum d'individus (NMI) : nombre minimum théorique de vases distincts mis au jour lors d'une fouille, dans une structure, dans un niveau archéologique.

<sup>140</sup> Seules les céramiques de table de l'US 130 n'avaient pas été étudiées ; leur NR s'élève à 146 et leur NMI à 19 (Annexe 2).

<sup>141</sup> NR de la fosse F62 : 2 447 fragments.

### 3. DES ENSEMBLES DE COMPARAISON RÉGIONAUX

Les autres ensembles retenus correspondent à des lots dessinés, bien calés chronologiquement, inventoriés par des céramologues connaissant bien les ensembles régionaux et apportant autant d'éléments de comparaison<sup>142</sup> pour compléter, confirmer ou infirmer les observations faites à partir des lots que j'ai personnellement étudiés.

#### 3.1. Augustonemetum et ses environs

Depuis une vingtaine d'années, les fouilles de sauvetage et les fouilles préventives se sont multipliées dans le bassin de Clermont et la plaine de la Limagne avec, notamment, l'urbanisation grandissante (immeuble du Carré Jaude à Clermont-Ferrand en 1995, grande surface de Champ Madame en 1999 et lotissement d'Artière-Ronzière en 2002 à Beaumont, Grande Halle d'Auvergne/Zénith à Cournon d'Auvergne [Cournon-Sarliève] en 2000 et 2001) et les grands travaux routiers des années 90 (A71, A710 en 1996) (Pl. 3 et 4). De nombreux sites d'époque romaine ont ainsi été diagnostiqués et parfois fouillés dans le cadre d'opérations préventives (AFAN puis INRAP) ou d'opérations de sauvetage parfois « déguisées » en fouilles programmées (ARAFA : Clermont-Ferrand-*Le Pâtural*).

Même si elles concernent rarement le centre urbain du chef-lieu de la cité arverne, *Augustonemetum*, ces opérations donnent une idée de l'organisation de l'agglomération par le prisme de l'étude de ses voies de communication, de ses *villae* périurbaines et rurales et de ses nécropoles. L'approvisionnement de la capitale en céramiques n'a été abordé que par le biais de l'importation des sigillées qu'a, entre autres, étudié P.-F. Fournier, montrant que les sigillées de Gaule du Sud étaient apparemment plus abondantes dans la capitale que leurs homologues lézoviennes au milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Desforges *et al.*, 1970 : 483-485 ; Jouquand, Sauguet & Wittmann, 1994 : 130).

##### 3.1.1. Clermont-Ferrand-Carré Jaude

Lorsque j'ai commencé ce travail, une seule fouille d'ampleur avait été réalisée en 1995, au cœur même d'*Augustonemetum* (Pl. 4). Il s'agit de la fouille du Carré Jaude 1 dirigée par S. Hettiger, alors responsable d'opérations de l'AFAN. Cette grosse opération a révélé la présence d'un complexe monumental (vaste bâtiment à portique aménagé autour d'une esplanade) interprété comme un probable marché couvert bordé d'un égout et de petites pièces destinées aux activités artisanales ou commerciales (boutiques et ateliers). Tous ces vestiges sont implantés tout près de l'emplacement supposé du *forum* du chef-lieu de cité arverne (Hettiger, 1996). Cette fouille a livré un mobilier céramique abondant (31 138 objets ou fragments d'objets) mais très peu d'ensembles clos. La fourchette chronologique proposée pour certains niveaux est parfois large, eu égard à la faible quantité de céramiques contenue. Seules les céramiques à pâte grossière, les céramiques à pâtes semi-fines et certaines céramiques de table habituellement rangées avec les céramiques communes (*terra nigra*, céramique à engobe blanc) ont été dessinées. Malgré quelques erreurs de représentation des vases, et des descriptions de pâtes parfois laconiques, ce gros travail (204 planches) – qui n'est pas une étude

<sup>142</sup> Parfois seulement quelques vases complets retenus.



céramologique – réalisé par S. Hettiger m'a parfois permis de trouver des éléments de comparaison avec les formes que j'ai rencontrées, souvent moins bien conservées.

### 3.1.2. Clermont-Ferrand-Les Quatre-Passeports

Bien que l'emprise de la fouille dirigée par S. Liégard, rue des Quatre Passeports (Pl. 4), ait été moins importante que celle de l'opération précédente, les céramiques à pâtes grossières et semi-fines du site de la rue des Quatre-Passeports n'étaient pas pour autant dénuées d'intérêt. Elles ont en effet été étudiées en détail par G. Monteil dans le cadre de sa maîtrise (Monteil, 1998). Le gros ensemble clos qu'elle a étudié a livré plusieurs exemplaires de diverses formes courantes en « céramique commune claire » à pâte sableuse et en « céramique commune claire » à pâte semi-fine (alors toutes deux dénommées COX), dont les pâtes ont été bien décrites, constituant autant d'illustrations et éléments de comparaison.

### 3.1.3. Clermont-Ferrand-ESC et Clermont-Ferrand-rue Audollent

La fouille de l'École Supérieure de Commerce de Clermont (*domus* de Clermont-Ferrand-ESC), réalisée en 1990, a contribué, après celle effectuée en 1986 rue Audollent (*domus* de Clermont-Ferrand-Rue Audollent), par le CERA<sup>143</sup>, puis par F. Malacher, à préciser les différentes phases d'urbanisation d'un quartier d'*Augustonemetum* (Pl. 4). Les mobiliers céramiques des deux *domus* fouillées ont été étudiés par A. Wittmann, dans le cadre d'une maîtrise pour le site de la rue Audollent (Wittmann, 1989), et dans le cadre de l'étude post-fouille de l'opération dirigée par A.-M. Jouquand et J.-M. Sauget en 1990. La riche demeure mise au jour à l'emplacement de l'extension de l'École de Commerce et son mobilier ont été publiés en 1994 dans un article de synthèse de la *Revue Archéologique du Centre de la France* (Jouquand, Sauget & Wittmann, 1994).

Les fouilles de la rue Audollent ont révélé l'existence d'une *domus* construite à l'époque tibérienne et occupée jusque dans le courant du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. L'édifice, organisé autour d'une cour centrale, est situé à seulement 200 m de celui de l'ESC. Dans sa maîtrise, A. Wittmann a réalisé une étude de l'ensemble des céramiques, et il a ensuite proposé un phasage chronologique des différentes formes, en céramiques à pâtes fines et plus grossières (Wittmann, 1989). Dans l'article sur la *domus* de l'ESC, A. Wittmann a daté le mobilier unité stratigraphique par unité stratigraphique, se basant sur les datations fournies par les productions de table bien connues. Une partie du mobilier a été dessinée, notamment des céramiques de table bien conservées et les céramiques de transport, de stockage et de cuisine qui leur étaient associées.

### 3.1.4. Chamalières-La source des Roches

Situé à proximité immédiate d'*Augustonemetum* (Pl. 4), le sanctuaire de plein air<sup>144</sup> de la source des Roches à Chamalières a été fouillé de 1968 à 1971 par A.-M. Romeuf et M. Dumontet (2000). Ce site, abandonné au milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., a livré plus de

<sup>143</sup> Centre d'Études et de Recherches en Archéologie Aérienne.

<sup>144</sup> Aucun bâtiment n'a été retrouvé, ni lors de la fouille des années 1968 à 1971, ni dans les fondations des chantiers de constructions environnants (Romeuf & Dumontet, 2000 32-35).

1 700 ex-voto ou fragments d'ex-voto, déposés puis immergés dans un « bassin »<sup>145</sup> aménagé au niveau d'une source sacrée. L'eau chaude, acide et très chargée en gaz carbonique a permis la conservation des ex-voto en bois. Parmi ces derniers, quelques offrandes ont été déposées : une tablette inscrite en plomb, un ex-voto d'yeux en bronze, deux haches polies et quelques silex, des fibules, des anneaux, un dé à jouer, des jetons et des pesons, de nombreuses noisettes, quelques noix et noyaux, des ossements d'animaux. Parmi les offrandes mêlées aux ex-voto de bois, on trouve aussi une soixantaine de monnaies et de la céramique. Cette dernière était plutôt abondante, sur toute l'étendue du bassin, mais généralement fragmentée, à l'exception de quelques vases entiers découverts dans la source principale. Les céramiques datent le dépôt d'ex-voto entre la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et 70 apr. J.-C., et elles étaient mêlées à la couche de tourbe contenant les ex-voto de bois. De petites coupelles carénées peintes, courantes en milieu cultuel, sont souvent complètes et dominant l'ensemble. Des cruches, notamment en céramique à engobe blanc (CB), sont également fréquentes. Dans la publication du site, on note que n'ont été dessinées que les formes archéologiquement complètes de céramique qualifiée de « commune ». Ces formes correspondent, qui plus est, presque exclusivement à de la vaisselle de table à pâte semi-fine voire fine (Romeuf & Dumontet, 2000 : 45). Il s'agit surtout de *terra nigra* et de céramique grise ardoisée, de céramique à engobe blanc et de céramique claire à pâte semi-fine dont l'intérêt réside surtout dans leur datation bien calée sur le site.

### 3.1.5. Beaumont-Champ Madame

La *villa* de Beaumont-*Champ Madame* est située au sud de Clermont-Ferrand, à proximité du ruisseau l'Artière qui descend du plateau des Dômes (Pl. 3 et 4). Une fouille effectuée en 1993 par G. Loison (1994 ; 1995) marque le début de l'exploration de la *villa* de Beaumont-*Champ Madame* et de ses abords. Cette fouille effectuée sur le tracé de la RN189, au lieu-dit Les Foisses, a mis au jour deux murs perpendiculaires qui sont dès cette époque interprétés comme l'angle de la *pars rustica* d'une *villa*, ainsi que des bâtiments interprétés comme les dépendances de cette dernière.

Les deux dernières grosses opérations préventives de l'hiver 1999-2000 ont concerné successivement le bâtiment résidentiel de cette *villa* (*pars urbana*) et la zone nord-est du domaine agricole. Elles ont ainsi permis la caractérisation de l'organisation globale du domaine, et la mise au jour d'un espace funéraire réservé à des nourrissons. G. Alfonso et F. Blaizot ont dirigé en 2004 la publication du site (Alfonso & Blaizot [dir.], 2004), faisant la synthèse des données acquises depuis le premier diagnostic de 1992-1993, et surtout, lors des deux fouilles préventives menées par G. Alfonso sur la *pars urbana* de la *villa*, sur la partie nord-est du domaine, et sur l'espace funéraire qui le borde au nord (Alfonso *et al.*, 1999 ; 2000).

Dans le même temps, une troisième opération (fouille de La Mouraude)<sup>146</sup> dirigée par F. Gabayet, à moins d'un kilomètre à l'est de la *villa*, a révélé l'existence d'un petit bâtiment du I<sup>er</sup> s. ou du début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., associé à un système de fossés (Gabayet, 2001 : 82). C'est P. Bet qui a réalisé l'expertise du mobilier de cette dernière opération et qui m'a aimablement transmis l'inventaire de l'ensemble, ainsi que le dessin vectorisé d'un *dolium* modelé complet mis au jour (Pl. 161, n° 1). Il a également traité le mobilier issu de la fouille de G. Loison en 1993 et a notamment dessiné un très intéressant petit *dolium* tourné en CRG (céramique

<sup>145</sup> En réalité, il s'agit plus d'un marécage entouré d'un petit empierrement limitant l'aire cultuelle, sans temple bâti.

<sup>146</sup> En préalable à la création du Bassin d'Orange Aval Ouest (site de Beaumont-BOA), sur l'Artière.



commune tournée à pâte siliceuse grossière et à engobe rouge) dont il m'a également communiqué le dessin vectorisé (Pl. 26, n° 7).

La fouille de la *pars urbana* de la *villa* livré trois ensembles clos dont le mobilier céramique a été dessiné par A. Wittmann (Alfonso & Blaizot *et al.*, 2004 : 61-63 et 68-70) : il s'agit du mobilier de comblement d'un puits (puits F2125 : extrême fin du II<sup>e</sup> s.-1<sup>re</sup> moitié du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.), du mobilier du comblement inférieur d'une fosse (fosse F1053 : 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> quart du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) et du mobilier du comblement supérieur de la même fosse (IV<sup>e</sup> ou V<sup>e</sup> s. apr. J.-C.). Les sépultures de nourrissons ont livré un mobilier plutôt abondant dessiné de façon exhaustive par A. Wittmann (Alfonso, Blaizot *et al.*, 2004 : 214-261).

Les expertises des mobiliers céramiques des fouilles de Beaumont-*Les Foisses*, Beaumont-*Champ Madame* et Beaumont-*La Mouraude* ont été réalisées par P. Bet et celle de la fouille du secteur funéraire, dénommé Beaumont-*Pourliat*, par A. Wittmann.

## 3.2. Le bassin de Clermont et la Grande Limagne

### 3.2.1. L'opération A710

L'aménagement de l'autoroute A710, qui traverse d'est en ouest, sur 6 km, la partie méridionale de la plaine de la Grande Limagne, a été l'occasion d'un important diagnostic archéologique et de fouilles de sauvetage en 1995 et 1996 (Pl. 3 et 4). Les objectifs de l'opération mettaient alors au premier plan l'enregistrement systématique des traces fossiles d'aménagements agraires anciens, dans une zone déjà réputée pour sa forte densité de vestiges d'occupations anciennes. Parmi ces traces d'activité, un grand nombre de fossés ont été identifiés, et notamment un important collecteur est-ouest creusé dès la fin de la période laténienne et resté en activité tout au long de l'époque romaine. Ces recherches ont nécessité une méthode d'intervention adaptée consistant à creuser des tranchées continues le long du tracé de l'autoroute, à enregistrer toutes les structures rencontrées, puis à ouvrir des fenêtres de fouille dans les zones de plus forte densité de vestiges (Guichard *et al.*, 2000). Les tranchées d'évaluation archéologique ont notamment mis au jour des sépultures d'époque romaine dont le mobilier céramique a été identifié par P. Bet et dessiné par J. Dunkley. Même si les descriptions de pâtes sont peu développées, j'ai utilisé ces ensembles lorsqu'ils présentaient des céramiques de transport, de stockage et de cuisine et lorsqu'ils étaient bien calés chronologiquement.

### 3.2.2. Malintrat-Chaniat

Cette grosse opération A710 a livré, dans une légère dépression marécageuse du tracé de la future autoroute (Pl. 3 et 4), les ensembles funéraires du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. du site de Malintrat-*Chaniat*, étudiés en 1999 par V. Guichard et L. Orengo, dans le cadre du PCR sur les mobiliers du Second Âge du fer en Auvergne (Guichard & Orengo, 1999 : 113-148) et en partie publiés dans les actes du colloque de l'AFEAF de Clermont (Deberge & Orengo, 2007 : 333-364 ; Deberge *et al.*, 2007 : 167-204). Ces différents ensembles funéraires seraient liés à un établissement antique en partie fouillé à proximité par S. Jones en 1996 et occupé de façon continue du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. à l'Antiquité tardive. Parmi les ensembles de Malintrat-*Chaniat*

étudiés en détail par V. Guichard et L. Orengo, cinq appartiennent très vraisemblablement à des tombes privilégiées (Guichard & Orengo, 1999 : 122).

Un premier lot (ensemble 5516), vraisemblablement funéraire, a été observé à 100 m au nord-ouest de l'habitat fouillé à proximité par S. Jones et daté de la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Le second gros ensemble, plus complexe, est daté de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et il est issu d'un enclos (enclos 2772), situé à 250 m au nord du même établissement. Ce sont en fait quatre riches ensembles distincts de mobilier qui proviennent de cet enclos 2772, matérialisé par un fossé peu profond. Un épandage de mobilier brûlé peu profondément enfoui (ensemble 2828) occupe quasiment toute la moitié nord de l'enclos et a été dégradé par les labours modernes. À l'exception d'un trou de poteau, la seule véritable structure rencontrée à l'intérieur de l'enclos 2772, est une fosse rectangulaire profonde (ensemble 5889). Cette fosse a livré un mobilier soigneusement disposé à sa base, vraisemblablement sur un plancher. Il s'agit de 14 récipients en céramique, complets et non brûlés, d'une panoplie militaire et de divers quartiers de viande de porc, mais aucune trace de corps humain n'a été observée. Le fossé de l'enclos 2772 était quant à lui comblé par un sédiment stérile sur la plus grande partie de son tracé. Seuls son angle sud-est et son côté sud ont été comblés par deux amas bien distincts de terre très charbonneuse mêlée d'un grand nombre de fragments de céramiques et d'esquilles osseuses brûlées. Il s'agit de deux dépôts d'incinération (ensembles 5902 et 5903). Les trois dépôts incinérés (2828, 5903 et 5902) correspondent probablement aux vestiges de cérémonies funéraires complexes.

Cette étude des plus précises m'a beaucoup aidé lors de la reprise du mobilier de la fosse F62 de la *villa* de Gannat-*Les Chazoux* et surtout lors de mes travaux sur l'ensemble du Pont-de-Longues<sup>147</sup>, toutes deux contemporaines d'une partie de ces ensembles.

### 3.2.3. Clermont-Ferrand-Le Pâtural

Un peu plus près de Clermont-Ferrand, l'opération d'archéologie préventive réalisée en préalable à la réalisation de l'autoroute A710 a également concerné le secteur du Pâtural, au nord-est de l'agglomération clermontoise et au nord de l'agglomération laténienne d'Aulnat-*Gandaiilat* (Pl. 2 à 4). Cette zone a livré un établissement agricole laténien fouillé de 1986 à 1995, d'abord dans le cadre d'une fouille programmée, puis dans celui d'une opération d'archéologie préventive, et il a bien plus tard (en 2007) fait l'objet d'une publication monographique (Deberge, Collis, Dunkley [dir.], 2007).

Cette fouille a également livré une nécropole d'époque romaine comprenant 49 structures funéraires, parmi lesquelles des fossés et des fosses. Le mobilier céramique a fait l'objet d'une analyse détaillée par C. Gouzel dans le cadre d'un mémoire de maîtrise (Gouzel, 1996). Les indices de fréquentation de la nécropole les plus précoces sont attribués à la période augustéenne et correspondent à l'implantation d'un large fossé de drainage dans la partie sud du site, au comblement final d'un ruisseau situé dans sa partie nord et surtout, à l'implantation de l'une des toutes premières sépultures du site. Au début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., la zone funéraire est restreinte, puis, à partir du milieu du siècle, elle s'étend vers le sud. L'ultime phase d'utilisation de la nécropole correspond à la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. ou au début du siècle suivant.

Le nombre de vases présents dans les sépultures varie de 1 à 38, la moyenne étant de 16 par sépulture. L'une des pratiques funéraires identifiées correspond à l'épandage des résidus de crémation, vaisselle comprise, sur une surface de quelques mètres carrés. La seconde pratique,

<sup>147</sup> Les Martres-de-Veyre-*Le Pont de Longues*, 7 *Impasse des Graviers*.

plus largement représentée, correspond au dépôt secondaire des résidus de crémation dans une urne, parfois pourvue d'un couvercle. L'urne, souvent en céramique à pâte grossière ou semi-fine, est placée dans une fosse et parfois accompagnée de plusieurs vases. L'inhumation ne concerne que 10 individus, parmi lesquels une majorité de sujets immatures. Leur mobilier d'accompagnement est peu abondant. Enfin, deux dépôts aux vases brûlés n'ont livré aucun élément osseux.

Cet ensemble est intéressant dans la mesure où les céramiques de stockage et de cuisine du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. sont particulièrement bien représentées, notamment dans les sépultures avec dépôt en urne. Même si une sélection des formes de vases déposés a été opérée, il s'avère néanmoins que ces formes se rencontrent habituellement en contexte domestique. En outre, cet ensemble permet d'appréhender l'évolution des céramiques de table de tradition indigène de type *terra nigra* / céramique grise ardoisée, *terra rubra* et céramique à engobe blanc, dont les exemplaires de la fosse F62 de Gannat-*Les Chazoux*, de l'ensemble des Martres-de-Veyre-*Le Pont-de-Longues*, 7 *Impasse des Graviers* et de l'atelier de Gondole constituent en quelque sorte les prototypes.

### 3.2.4. Lezoux-Nécropole des Religieuses

Un projet de lotissement a motivé la fouille par H. Vertet, entre 1972 et 1976, de la nécropole des Religieuses à Lezoux. Sur près d'un demi-hectare, la nécropole a livré 180 tombes gallo-romaines, une sépulture du Néolithique, des tombes et un fossé laténiens, ainsi que des inhumations médiévales (Bet, 1999a). À Lezoux, la nécropole gallo-romaine dite « des Religieuses » (ou nécropole Chassagne) qui a été fouillée par H. Vertet en 1973 et 1974, a livré près de 400 ensembles funéraires et une grande quantité de matériel. Elle fonctionne depuis La Tène finale jusqu'aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. La plupart des sépultures appartiennent aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Un fossé funéraire de la nécropole et son remplissage, étudiés par C. Mondanel dans le cadre de sa thèse, est intéressant au même titre que l'ensemble de Clermont-Ferrand-*Le Pâtural*. Ce fossé qui délimite un enclos quadrangulaire vide, constituerait, avec son remplissage la sépulture proprement dite. Il a livré un abondant mobilier très similaire à celui du Pâtural, daté de l'époque Tibère-Claude et comprenant de nombreux vases complets (Mondanel, 1982, vol. 2).

## 3.3. Le val d'Allier

### 3.3.1. L'Allier, au cœur du territoire arverne

Très tôt, la rivière Allier et ses riches plaines alluviales de Basse-Auvergne représentent le cœur du territoire arverne. À La Tène finale, Corent et Gondole, centres du pouvoir arverne et/ou places fortes centrales, contrôlent toutes deux la vallée de l'Allier. Le site des Martres-de-Veyre-*Le Bay*, qui correspond vraisemblablement à une « agglomération » laténienne, est implanté sur une basse terrasse alluviale, en bordure immédiate de la rivière (voir *supra* : Chap. 5, 2.4.1). S'agit-il du port de l'*oppidum* de Corent ou d'un bastion surveillant l'Allier, et contrôlant son franchissement et le transport fluvial des marchandises ?

Qu'en est-il de l'agglomération gallo-romaine des Martres-de-Veyre-*Le Lot* qui se développe plus au nord, à quelques kilomètres seulement, et en partie fouillée par J.-R. Terrisse, H. Vertet et A.-M. Romeuf ? Les berges à proximité de ce centre de fabrication de sigillée ont-elles été aménagées pour accueillir des bateaux transportant ses productions ? Quel rapport ce centre potier entretient-il avec le site des Martres-de-Veyre-*Le Bay* qui semble perdurer après la conquête romaine<sup>148</sup>, même s'il paraît moins étendu qu'à La Tène finale ? Y a-t-il eu un déplacement du centre de production céramique de la boucle de l'Allier (au pied de l'*oppidum* de Corent déserté après la Conquête) vers l'aval de la rivière à moins de 3 km ? Les potiers ont-ils pu vouloir se rapprocher du marché que représente *Augustonemetum* ? Si les ateliers ont effectivement fonctionné en même temps à l'époque augustéenne, s'agit-il d'une même agglomération artisanale polynucléaire, comme celle de Lezoux ?

### 3.3.2. Le Cendre-Gondole

Troisième *oppidum* gaulois<sup>149</sup> de La Tène finale identifié pour le bassin clermontois, le site de Gondole se situe à la confluence de l'Allier et de l'un de ses petits affluents, l'Auzon (Pl. 3 et 4). Il s'est installé sur un éperon triangulaire dégagé par les deux cours d'eau dans les substrats alluvial et marneux sous-jacents. L'éperon surplombe d'une vingtaine de mètres la vallée encaissée de l'Auzon, au nord-ouest, et les larges terrasses anciennes de l'Allier, à l'est. On peut légitimement se demander si à La Tène finale, l'Allier, qui coule aujourd'hui plus à l'est (quelques centaines de mètres) ne passait pas au pied même de la pente est de l'éperon. La fortification massive de l'*oppidum*, formée d'un fossé et d'un talus, qui barre sur 600 m de long l'éperon naturel, délimite une surface interne de 28 ha. Les opérations préventives successives conduites par U. Cabezuelo entre 2002 et 2005<sup>150</sup> ont concerné toutes les parcelles situées en avant de la fortification et au-delà de son fossé, soit un espace d'environ 45 ha. Les résultats de ces opérations attestent une occupation extensive des abords même de l'*oppidum* (Deberge *et al.*, 2009).

Depuis 2006, le programme de fouille mené par Y. Deberge a pour objectif de caractériser cette occupation qui déborde très largement les limites de l'*oppidum* matérialisées par son rempart. Les données des prospections aériennes de B. Dousteysier ont beaucoup apporté à la connaissance de l'*oppidum* et de son organisation interne, mais aussi des structures jusque-là inconnues se développant bien au-delà de la fortification massive et de son fossé (Dousteysier, 2003). Les résultats des différentes campagnes de fouille ont confirmé que le secteur externe du site correspond à un « quartier » artisanal densément occupé de l'agglomération gauloise. Le secteur étudié apparaît ainsi comme un faubourg mixte, à vocation à la fois artisanale et d'habitation. Le plan des aménagements antiques montre un espace structuré en lien étroit avec une voie principale nord-sud et une voie secondaire est-ouest (Deberge *et al.*, 2009).

En ce qui concerne l'artisanat, le travail des métaux a été mis en lumière par Y. Deberge. La tabletterie semble également attestée sur le site, mais c'est surtout l'artisanat potier qui a livré le plus grand nombre de vestiges, et qui m'a davantage intéressé. La fouille a mis au jour des structures dédiées à la confection et au séchage des vases (caves et bâtiments) ainsi que

<sup>148</sup> Différentes découvertes faites au Pont-de-Longues (notamment celle du 7 impasses des Gravieres dont j'ai étudié le mobilier daté de La Tène D2b) (voir *supra* : Chap. 5, 2.4 et *infra* : Chap. 7, 6).

<sup>149</sup> Les deux autres étant, chronologiquement, Corent et Gergovie.

<sup>150</sup> Rapports des différentes opérations concernant le contournement sud-est de l'agglomération clermontoise et le projet d'aménagement de la « ZAC des Grandes » : Cabezuelo & Dunkley, 2002 ; Cabezuelo, Brizard & Caillat, 2004 ; Cabezuelo & Dunkley, 2004 ; Cabezuelo & Brizard, 2004.

des fours destinés à leur cuisson (batteries de plusieurs fours). Une zone semble plus spécifiquement dédiée à la préparation des argiles (fosses de broyage, pourrissage et décantation de l'argile). Les ratés de cuisson, regroupés dans des tessonnières, sont abondants. La céramique produite, essentiellement à La Tène D2b, correspond à des productions de table tournées sombres<sup>151</sup>, certaines décorées à la molette, des productions à engobe blanc<sup>152</sup> et des productions à engobe rouge<sup>153</sup>. La découverte de plusieurs ratés de cuisson atteste aussi la production de gobelets copiant les gobelets à paroi fine romains (Deberge, 2008 : 81-82). Ces productions de l'atelier de Gondole sont très proches de certains vases de la fosse F62 de Gannat-*Les Chazoux* et des ensembles de Malintrat-*Chaniat*.

Orientée nord-sud, la voie principale partant de Gondole semble suivre la terrasse moyenne de l'Allier en direction de l'*oppidum* de Corent et/ou de l'occupation laténienne et gallo-romaine précoce des Martres-de-Veyre-*Le Bay*, au sud (Deberge *et al.*, 2008 : 143). On peut ajouter sur cet itinéraire l'agglomération des Martres-de-Veyre-*Le Lot* qui, elle aussi, pourrait être occupée avant le changement d'ère (présence de vases en *terra nigra* et en *terra rubra* semblables à ceux des Martres-de-Veyre-*Le Pont-de-Longues*, 7 *Impasse des Graviers* et de Gondole). Certains vases de l'ensemble des Martres-de-Veyre-*Le Pont-de-Longues*, 7 *Impasse des Graviers*, notamment des ratés de cuisson (Pl. 106 à 111), ressemblent trait pour trait à ceux de Gondole. Il semble bien qu'au moins deux ateliers (Gondole et les Martres-de-Veyre-*Le Pont-de-Longues* et peut-être les Martres-de-Veyre-*Le Lot*) ont fonctionné à la même époque et appartenaient peut-être à un groupe d'ateliers polynucléaire qui s'est développé dans la vallée de l'Allier autour du milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., entre Le Pont-de-Longues et Cournon d'Auvergne (Pl. 2 ; 3 ; 287).

### 3.3.3. Les Martres-de-Veyre-*Le Lot*

Les fouilles de l'agglomération des Martres-de-Veyre qu'A.-M. Romeuf a reprises en 1973, à la suite de J.-R. Terrisse et d'H. Vertet, ont révélé l'existence d'un niveau contenant de la céramique de « type gallo-romain précoce » qui, pour elle, est similaire à celle de Gergovie (Mennessier-Jouannet, 1994 : 175). Dès le I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., un quartier artisanal s'installe sur ce niveau précoce. A.-M. Romeuf a identifié deux moulins à eau datés du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et de la fin du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., un entrepôt construit à la fin du I<sup>er</sup> s. ou au début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., une forge et surtout, au sud du quartier artisanal, une dizaine de fours de potiers formant un quartier spécialisé dans la production céramique. L'atelier a produit de la sigillée de la fin du I<sup>er</sup> s. à la fin du II<sup>e</sup> s. ou au début du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., et dans une moindre mesure des « céramiques communes à pâte fine et mi-fine » parmi lesquelles A.-M. Romeuf range les grands gobelets de type Mathonnière à pâte beige et les productions de type *terra nigra* et *terra rubra*, fabriquées au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Quelques formes de céramiques à pâte grossière mises au jour dans l'atelier ont été dessinées par A.-M. Romeuf, et leurs pâtes et traitements de surface ont été décrits assez précisément dans la publication de la fouille (Romeuf, 2001), même s'il est difficile de savoir si elles ont été produites, ou bien seulement consommées sur place. Le dessin

<sup>151</sup> Notamment des jattes à bord rentrant, des formes dérivées de Lamb. 1, de Lamb. 1/8 et de Lamb. 5/7, des coupes/jattes carénées à bord en gouttière (Ménez 59).

<sup>152</sup> Différents types de cruches, quelques rares formes basses de type coupe/jatte carénée à bord en gouttière (Ménez 59).

<sup>153</sup> Plats dérivés des plats à cuire italiques à bord en amande ou légèrement triangulaire (forme R-POMP 1-3), plats dérivés de plats à cuire italiques à bord aplati ou mouluré, coupes/jattes carénées à bord en gouttière (Ménez 59), imitation de Lamb. 2 ou de DER C19 (dérivée de campanienne C), imitation de Lamb. 5.

du mobilier non sigillée semble exhaustif<sup>154</sup> et constitue un élément de comparaison non négligeable pour les ensembles du Pont-de-Longues, 7 impasse des Graviers et du faubourg de Gondole.

### 3.3.4. Pérignat-sur-Allier-Champmot

Découverte en 1970 par J.-L. Daniel, la nécropole à incinérations de Pérignat-sur-Allier, constituée d'une vingtaine de sépultures, a fait l'objet d'une fouille de sauvetage urgent lors de l'agrandissement d'une sablière (Vallat, 2002 : 573 et 635). Les sépultures, pour la plupart constituées d'urnes cinéraires déposées dans une fosse, sont datées du I<sup>er</sup> s. au début du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Le mobilier céramique mis au jour dans des conditions parfois difficiles a été étudié par V. Pagenel, dans le cadre d'une maîtrise (Pagenel, 1994), mais il n'est que rarement bien calé chronologiquement et décrit précisément. Quelques formes complètes ont toutefois été retenues en tant qu'éléments de comparaison avec des formes rencontrées sur d'autres sites.

### 3.3.5. Issoire-Pissevin

En 1999, l'opération préventive menée par U. Cabezuelo en préalable à la réalisation d'un rond-point à la sortie d'Issoire (rond-point de Parentignat), a permis de reconnaître l'extension d'un domaine rural détecté en 1991 au lieu-dit Pissevin, et dont la *pars urbana* a été conservée sous les aménagements autoroutiers antérieurs. La fouille de la *pars rustica* a livré un système de voirie interne, des puits et des constructions liées à des activités artisanales ou agricoles. Le mobilier céramique, expertisé par P. Bet, compte entre autres un *dolium* complet dessiné par ce dernier et daté d'avant la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Pl. 161, n° 2).

P. Bet a également noté la présence de céramique à engobe blanc de médiocre qualité qui se différencie de la céramique à engobe blanc (CB) produite à Lezoux. Un tesson surcuit de cette production a été découvert sur le site et pourrait, selon U. Cabezuelo, indiquer une production locale (Cabezuelo, 2001 : 96-97). Plusieurs milliers de fragments de céramiques ont été recueillis dans une unité stratigraphique correspondant au comblement d'un petit bâtiment maçonné (bâtiment 2, US 122), contrairement aux autres bâtiments construits en matériaux périssables sur solins de galets. Le mobilier de cet ensemble, principalement constitué de « céramique commune claire » (COX), est très homogène et son taux de recollage apparemment élevé. Bien que les cruches et les amphorettes semblent prédominer, les récipients de cuisson (marmite et couvercle, certaines urnes) ou de stockage sont aussi bien représentés. D'après P. Bet, la sigillée date l'ensemble de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., voire plutôt de l'extrême fin du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ou du début du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Par manque de temps, je n'ai pu étudier en détail cet intéressant ensemble, me contentant d'utiliser les données concernant le grand *dolium* complet du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. mis au jour. Les données de l'inventaire n'ont pu être exploitées car ce dernier ne présentait pas les céramiques en terme de NMI.

<sup>154</sup> Au moins en ce qui concerne la céramique de table.



#### 4. QUELQUES RAPPROCHEMENTS AVEC DES ENSEMBLES CÉRAMIQUES DES CITÉS VOISINES

J'ai utilisé quelques publications et mémoires universitaires traitant d'ensembles parfois éloignés de ma zone d'étude, c'est-à-dire, pour la plupart, issus des territoires voisins de la cité arverne (Pl. 1b et 2). Il est important de préciser que si ces ensembles sont désignés par des noms (ou plutôt des qualificatifs) renvoyant à des peuples gaulois et à leurs territoires au Haut-Empire, c'est uniquement par facilité de langage et non parce qu'ils sont caractéristiques des peuples en question et de leurs territoires, renvoyant par exemple à des faciès vellaves, éduens ou encore gabales. Par rapport au territoire arverne, la localisation des différentes études auxquelles je fais référence est présentée selon les points cardinaux et dans le sens des aiguilles d'une montre (Pl. 1a).

##### 4.1. Au nord-est : le territoire éduen

En Bourgogne, c'est par le biais de la proportion des importations méditerranéennes que P. Barral a abordé l'évolution des productions indigènes à La Tène finale et au début de l'époque romaine (Barral, 1998). Il a notamment mis en lumière la production d'imitations modelées gauloises des formes de céramique culinaire clairement méditerranéenne. Dans le bassin de Clermont, seuls les sites de Gergovie et de Gondole semblent pour l'instant avoir livré de telles copies de *patellae* (Pl. 132, n<sup>os</sup> 1 à 9, 11 et 12).

Un peu plus près de La Grande Limagne, dans le département de l'Allier, zone frontière entre les territoires arverne, biturige et éduen, D. Lallemand a travaillé, dans le cadre de sa thèse (Lallemand, 2008), sur les échanges et productions artisanales concernant cet espace à La Tène et à l'époque romaine. Avec M. Tuffreau-Libre, il a plus particulièrement traité de la céramique de « type Besançon » abondante en territoire éduen, mais également présente dans le Nord-Est du territoire arverne (Lallemand & Tuffreau-Libre, 2005). Celle-ci se rencontre par exemple sur le site de Gannat-*Les Chazoux* (Pl. 127, n<sup>os</sup> 1, 4, 7 et 10), plus exceptionnellement dans le bassin de Clermont.

Intéressant également mes recherches sur les céramiques de table gallo-romaines précoces de tradition indigène, les travaux de D. Lallemand sur les origines et l'évolution de la *terra nigra* dans la basse vallée de l'Allier (Lallemand, 2005) m'ont permis de comparer les productions du bassin de Clermont avec celles, très similaires, du département de l'Allier (Nord-Est du territoire arverne et Sud-Ouest du territoire éduen).

##### 4.2. À l'est : le territoire ségusiave

Parmi les travaux concernant l'agglomération secondaire ségusiave de Roanne-*Rodumna*, il faut tout d'abord citer les publications traitant de productions laténiennes et gallo-romaines qui ont été étudiées dans les années soixante par R. Périchon et J. Cabotse, dans le cadre de leurs thèses respectives (Périchon, 1961 ; Cabotse, 1968), et d'un article écrit à quatre mains dans *Gallia* (Cabotse & Périchon, 1966). R. Périchon dirige ensuite, en 1977, l'ouvrage de



synthèse sur les céramiques domestiques gauloises et gallo-romaines du Nord-Est du Massif Central (Périchon [dir.], 1977) (voir *supra* : Chap. 4, 1.2).

Les synthèses les plus récentes sont quant à elles des monographies faisant la synthèse des données sur la capitale ségusiave (Feurs-*Forum Segusiavorum*) avant la conquête romaine (Vaginay & Guichard, 1988) et sur l'agglomération de Roanne, avant la Conquête (Lavendhomme & Guichard, 1997) et à l'époque romaine (Genin & Lavendhomme, 1997). Ces trois publications proposent un phasage précis de l'occupation des agglomérations ségusiaves et des différentes productions rencontrées. Certaines productions de table, mais aussi des productions plus grossières, mises en lumière par ces différentes publications ont plus à voir avec le bassin de Clermont et la Grande Limagne qu'avec la vallée du Rhône et la capitale des Gaules, pourtant plus proches.

### ***4.3. Au sud-est : le territoire vellave***

Au sud-est du territoire arverne, peu de données céramologiques concernent les productions et consommations vellaves. Seuls les travaux de M.-C. Pin menés d'abord dans le cadre d'une maîtrise sur Saint-Paulien-*Ruessium* (Pin, 1986 ; 1988 ; 1990) et ceux de L. Simonnet sur la *villa* d'Arlempdes-*Les Souils* et sur le peuplement et l'économie du Velay antique (Simonnet, 1984) proposent des dessins de vases et des descriptions, plutôt succinctes, de leurs pâtes, permettant, semble-t-il, de rapprocher certaines de ces productions des ensembles gabales de Javols plus que de ceux de la Grande Limagne et du bassin de Clermont.

### ***4.4. Au sud : le territoire gabale***

Chez les Gabales, seules les productions des ateliers de Banassac (sigillée) et les céramiques consommées dans le chef-lieu de la cité ont fait l'objet d'études approfondies (Hofmann, 1965 : 1966 ; 1977 ; 1988 ; Marot, 2001 ; 2005 ; 2007). La thèse d'E. Marot sur l'approvisionnement céramique de Javols-*Anderitum* au Haut-Empire sert aujourd'hui de référentiel régional aux archéologues travaillant sur les territoires voisins de la cité gabale (Marot, 2007). La présence de productions de table caractéristiques des ateliers arvernes dans des niveaux plutôt anciens (augustéens) de Javols et d'autres sites lozériens, atteste des échanges précoces entre les Gabales et leurs puissants voisins du Nord (Marot, 2005 : 99-103 ; Trescarte, 2011 : 383-396) (voir *infra* : Chap. 10, 3.1).

### ***4.5. Au sud-ouest : le territoire rutène***

C'est A. Vernhet qui le premier, dans sa maîtrise, aborde l'étude des céramiques indigènes et des importations de La Tène finale et du début de l'époque romaine, sur des sites gabales et rutènes (Vernhet, 1971). La plupart de ses publications ultérieures concerne surtout les sigillées de La Graufesenque et leurs outils de production (Vernhet, 1986, par exemple). Il traite également des productions à pâtes fines et semi-fines pré- et post-sigillées des ateliers

rutènes qui m'intéressent au premier chef car elles sont assez comparables à certaines céramiques gallo-romaines précoces des ateliers du val d'Allier et de Lezoux (voir *infra* : Chap. 11, 2.2 et 3.2).

En ce qui concerne plus précisément les céramiques de transport, de stockage et de cuisine, C. Bémont, A. Vernhet et F. Beck ont publié en 1987 un catalogue d'exposition présentant les diverses productions de La Graufesenque, à pâtes fines comme grossières (Bémont, Vernhet & Beck, 1987). À l'occasion de la publication-hommage à Bettina Hoffmann, M. Genin et A. Vernhet ont rassemblé des articles traitant également des diverses productions d'époque romaine de La Graufesenque (Genin & Vernhet, 2002). Les différents articles ont toutefois surtout traité des productions les plus fines de l'atelier. En 2007, M. Genin a dirigé le volume de synthèse sur les sigillées lisses et sur quelques autres productions, essentiellement de table à pâtes fines, de l'atelier (Genin, 2007).

Parmi les quelques ensembles publiés de Rodez-*Segodunum*, chef-lieu de la cité rutène, le mobilier céramique de la fouille de la nécropole de Notre-Dame du Bon Accueil, fouillée par P. Gruat, a fait l'objet d'une étude approfondie (Gruat & Marty, 2003). Les nombreux travaux de L. Dausse ont également beaucoup apporté à la connaissance des céramiques consommées, et peut-être produites à Rodez-*Segodunum* (Dausse, 1983 ; 1984, par exemple). Comme pour La Graufesenque, ce sont surtout les importations arvernes et les productions anciennes des potiers gallo-romains qui ont attiré mon attention ; ces dernières faisant montre de techniques de fabrication et de répertoires des formes très proches (voir *infra* : Chap. 11, 1.1 et 1.2). Dans l'ensemble, les « céramiques communes » à pâtes grossières n'ont pas été étudiées en détail.

#### 4.6. Au sud-ouest : la région d'Aurillac

Bien que situé en territoire arverne, la région d'Aurillac échappe souvent aux études des chercheurs vivant surtout près de la capitale auvergnate. Ville en effet un peu excentrée par rapport aux grands axes traversant le Massif Central (antiques et actuels) le riche bassin d'Aurillac est un peu le parent pauvre des recherches sur l'Antiquité. En 2011, à l'occasion de deux rencontres avec V. Malgouzu, étudiante en Master travaillant sur l'occupation du sol dans le bassin d'Aurillac et plus particulièrement autour d'Arpajon-sur-Cère, j'ai pu expertiser quelques lots de céramiques antiques issus de fouilles anciennes et conservés au musée municipal d'Art et d'Archéologie. Ces inventaires ont montré que le bassin d'Aurillac, loin d'être totalement coupé des productions du bassin de Clermont et de la Limagne, a parallèlement adopté certaines céramiques de table caractéristiques des ateliers rutènes, plus proches.

#### 4.7. À l'ouest : le territoire lémoivice

En Limousin, les travaux de G. Lintz sur la « céramique commune » gallo-romaine réalisés tout d'abord dans le cadre d'une thèse (Lintz, 1989), puis dans celui de la publication de synthèse sur la céramique des Haut et Bas-Empire en Limousin (Lintz, 1994a et b) et enfin de celle sur la nécropole gallo-romaine des Sagnes à Pontarion (Creuse) (Lintz, 2001), permettent de comparer les ensembles de l'Est du territoire lémoivice avec ceux du

bassin de Clermont et de la Grande Limagne. Au II<sup>e</sup> s. et pendant la première moitié du III<sup>e</sup> s., les potiers de la Creuse, en particulier ceux des Combrailles, ont eu davantage de rapports avec ceux du Berry qu'avec ceux du bassin de Brive ou ceux du Sud de la Haute-Vienne (Lintz, 1994b : 81). Au niveau morphologique, la céramique y possède de nombreuses analogies avec celle du Berry et du Bourbonnais. De nombreux points communs existent également avec l'atelier de Thésée (Loir-et-Cher) ou encore avec la céramique d'Argenton-sur-Creuse (Indre) (*ibid.* : 81) ou le Nord de la Haute-Vienne (Lintz, 1989 : 285). Dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne, la présence de rares exemplaires de productions similaires, issus vraisemblablement de la région Centre actuelle ou du Limousin, est à noter (par exemple : Pl. 142, n<sup>os</sup> 9 et 10).

#### 4.8. *Au nord-ouest : le territoire biturige et les confins des cités des Bituriges, des Turons et des Carnutes*

Le travail de B. Chiron réalisé dans le cadre d'une maîtrise (Chiron, 1988) traitant des « céramiques communes » du site de la « Maison de retraite » (secteur II) à Nérès-les-Bains, a débouché sur l'élaboration d'un répertoire typologique et d'une chronologie des formes de « céramiques communes » consommées, et parfois produites dans l'agglomération secondaire. Les nombreux vases dessinés par B. Chiron, datés du dernier tiers du I<sup>er</sup> s. au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., sont souvent complets et leurs pâtes et traitements de surface plutôt bien décrits.

Ce qui frappe à première vue, c'est la présence de formes que l'on ne retrouve pas dans le bassin de Clermont et qu'il faudrait plutôt rattacher aux répertoires du val de Loire ou du Centre de la France. La présence d'imitations en *terra nigra* de certaines productions de table des ateliers du Centre de la Gaule de la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. – notamment de céramiques à parois fines engobées – et surtout celle de « *terra nigra* tardive »<sup>155</sup> dérivant très vraisemblablement des productions du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., pourrait témoigner d'une certaine indépendance du répertoire de Nérès vis-à-vis de ceux des ateliers du val d'Allier. Est-ce lié à l'éloignement de Nérès par rapport au grand axe nord/sud (et aux ateliers implantés sur cet axe) que constitue le val d'Allier ?

Aux confins des cités des Bituriges, des Turons et des Carnutes, les ateliers de Thésée-Pouillé ont fait l'objet de plusieurs publications permettant de comparer leurs productions avec des formes mises au jour à Nérès-les-Bains en territoire biturige (Cœuret, 1977 ; Cadalen-Lesieur, 2005), mais aussi, plus exceptionnellement en territoire arverne. Les productions de Thésée ou des productions dérivées semblent en revanche se retrouver en quantité en territoire lémoovice. Les marmites tripodes produites dans ces ateliers se distinguent bien morphologiquement des productions fabriquées et consommées habituellement dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne (Pl. 133 à 138 / Pl. 141 et 142).

<sup>155</sup> Encore présente dans des niveaux du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. : par exemple la forme Ménez 90, abondante à Nérès dans des niveaux datés des années 150-250 (Ménez, 1989 : 129), s'apparente au gobelet Lez. 307 en céramique métallescente (Bet & Gras, 1999 fig. 4, n<sup>o</sup> 307).

## 5. INVENTAIRE, SYSTÈME D'ENREGISTREMENT DES DONNÉES ET DATATION DES ENSEMBLES RETENUS

L'inventaire a pour objet de caractériser et recenser les différents types d'artefacts et de leur assigner un code de référence. Pour ce faire, il est nécessaire avant tout de synthétiser les connaissances sur les différents types de mobilier à traiter. Si les céramiques de grande diffusion ne posent guère de problèmes (sigillées de La Graufesenque, de Lezoux et des ateliers secondaires, céramiques à parois fines engobées, céramique métallescente...) car bien connues grâce à des études approfondies, il n'en est pas de même de la majorité des productions à pâtes grossières, semi-fines voire même fines, mises au jour sur les sites du bassin de Clermont et de la Grande Limagne. Pour dénommer les productions de grande diffusion et celles, moins connues, j'ai en grande partie utilisé les codes d'identification de Lezoux, qui se prêtent bien, dans l'ensemble, au mobilier antique du département du Puy-de-Dôme.

### 5.1. Codes d'identification de Lezoux et datation des types céramiques usuels

Les codes d'identification et les datations des différents types courants de céramiques retenus dans mes inventaires sont ceux souvent utilisés par P. Bet dans plusieurs publications et rapports de fouilles (Bet & Delage, 1996 : fig. 3 et annexe 1 ; Bet, 1994 ; 2004). Un commentaire complète ces données de base lorsque je ne suis pas tout à fait d'accord avec les datations proposées ou qu'un code d'identification ne me convient pas vraiment.

Les principaux codes d'identification utilisés et les datations des productions retenues par P. Bet et R. Delage sont les suivants (Bet & Delage, 1996 : fig. 3 et annexe 1) :

- Céramique à engobe blanc (pâte siliceuse de couleur claire, engobe blanc) (CB) : I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.
- Céramique peinte à l'éponge (pâte siliceuse de couleur claire, engobe orangé marbré) (EPO) : I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.,
- *Terra nigra* (pâte siliceuse de couleur marron à grise, surface enfumée noire) (TN) : I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (phases 2 et 3 de Lezoux),
- Céramique [grise] ardoisée : I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Bet, 2004 : 22),
- Céramique à glaçure plombifère (pâte de couleur jaune à gris clair, glaçure jaune-vert) (PLO) : I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (phase 2 de Lezoux),
- Céramique [à parois fines] de type Beuvray (pâte siliceuse très micacée, engobe brun à noir) (BEU) : début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (équivalence phases 1 et 2 de Lezoux),
- Céramique [à parois fines] de type Mathonnière (pâte siliceuse orangé-beige, lissée) (MAT) : début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (phase 2 de Lezoux),
- Céramique de « Roanne » (pâte siliceuse de couleur jaune à gris clair, engobe blanc avec décor peint noir, rouge ou orangé) (ROA) : I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (phase 2 (1 et 3) de Lezoux),
- Céramique à parois fines engobées (pâte siliceuse de couleur claire, engobe orange, brun foncé à noir) (PF) : dernier tiers du I<sup>er</sup> s.-premier quart du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (phases 4 et 5 de Lezoux),
- Céramique métallescente (pâte calcaire de couleur rouge, vernis grésé gris argent, brillant à noir mat) (MET) : seconde moitié du II<sup>e</sup> s.-troisième quart du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (phases 7 et 8 de Lezoux),

- « Céramique Commune » à cuisson oxydante (pâte siliceuse de couleur de couleur beige à marron, surface rugueuse) (COX) (que je qualifie de CC1 : « Céramique Commune » à inclusions siliceuses grossières et abondantes, cuite en mode A, 1) : généralement Haut-Empire,
- « Céramique Commune claire fine » (pâte siliceuse de couleur de couleur beige à marron, surface lissée) (COX fine) (que je qualifie de CC2 lorsqu'elle a une pâte semi-fine à fine, à inclusions siliceuses généralement fines : « Céramique Commune » fine cuite en mode A, à dégraissant siliceux, 2) : généralement Haut-Empire,
- « Céramique Commune » à cuisson réductrice (pâte grise à noire, surface rugueuse) (CRD) (que je qualifie de CCmodeB : « Céramique Commune » cuite en mode B) : époque romaine,
- « Céramique Commune » à engobe rouge (pâte siliceuse de couleur de couleur brune, engobe orangé à rouge) (CRG) : I<sup>er</sup> s. ap.-III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.,
- Céramique culinaire à vernis rouge pompéien (pâte siliceuse de couleur claire, engobe rouge) (VRP) : Haut-Empire,
- Céramique kaolinitique (pâte kaolinitique grossière de couleur blanchâtre à beige rosé, surface rugueuse) (KAO) : Haut-Empire,
- Céramique engobée broyée ocre (pâte siliceuse grossière de couleur claire, engobe ocre irrégulier) (EOC) : 2<sup>e</sup> quart III<sup>e</sup> s.-début V<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (phases 8 à 10 de Lezoux),
- Céramique lissée grise du Bas-Empire (pâte siliceuse marron à grise, de couleur claire, surface lissée) (LG ou LG4) : 2<sup>e</sup> quart III<sup>e</sup> s.-début V<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (phases 8 à 10 de Lezoux),
- Céramique grise rugueuse tardive (pâte siliceuse gris clair à foncé, surface rugueuse) (LGG) : seconde moitié IV<sup>e</sup> s.-début V<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (phase 10 de Lezoux) et haut Moyen Âge,
- Céramique peinte du Bas-Empire (pâte siliceuse jaunâtre, engobe blanc avec décor peint ocre) (CP) : 2<sup>e</sup> quart III<sup>e</sup> s.-début V<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (phases 8 à 10 de Lezoux),
- Céramique modelée (CC1 modelée lorsqu'il s'agit de vases ne pouvant être montés au tour et dont la pâte claire aux inclusions siliceuses grossières et abondantes a également été utilisée pour tourner d'autres formes),
- Céramique modelée protohistorique.

Pour la sigillée, la céramique à parois fines engobées et la céramique métallescente des ateliers du Centre de la Gaule, l'identification des formes reconnues fait appel aux grandes typologies habituelles de Dragendorff, Ritterling, Déchelette, Hermet, Curle..., et surtout de Lezoux (essentiellement : Bet & Henriques-Raba, 1989 pour la céramique à parois fines engobées ; Bet & Gras, 1999 pour la céramique à parois fines engobées et la céramique métallescente, Bet, Fenet & Montineri, 1989 ; Bet & Delor, 2000 ; Bet & Wittmann, 1994, Brulet, Vilvorder & Delage, 2010 pour la sigillée). Pour les sigillées des ateliers de Gaule du Sud, j'ai surtout utilisé les publications suivantes : Vernhet, 1971 ; 1976 ; 1977b ; 1986 ; Passelac & Vernhet, 1993 ; Genin & Vernhet, 2002 ; Genin [dir.], 2007 ; Martin, 1986 ; 1996 ; [dir.], 1997 ; Brulet, Vilvorder & Delage, 2010.

### 5.1.1. *Datation des niveaux et structures ayant livré les ensembles retenus*

Afin d'établir la chronologie de l'occupation des différents niveaux des zones 1 et 4 de l'agglomération du col de Ceysat et de la *villa* de Gannat-*Les Chazoux*, il était indispensable de se fonder sur des datations fiables. Bien que des travaux comme ceux de C. Raynaud (1993a ; 1993b ; 2005) aient permis de proposer, pour le Sud de la Gaule romaine, une évolution typologique des types de céramiques de transport, de stockage et de cuisine, dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne, les céramiques de table, notamment celles produites à Lezoux<sup>156</sup>, restent des marqueurs qui fournissent des fourchettes chronologiques relativement courtes pour approcher la date de mise en place d'une structure ou d'un niveau archéologique. Dans une structure ou un niveau archéologique, la datation proposée pour les productions comme la sigillée est généralement utilisée comme un postulat voire comme une vérité ; or il ne s'agit que d'hypothèses dépendant de l'avancée des recherches (Desbat, 1991 : 154-155). Les dernières typochronologies des grandes productions comme les sigillées ont été établies à partir des fouilles des centres de production, et la commercialisation, consommation puis le rejet de ces céramiques (durée d'utilisation) peuvent être plus tardifs. Un décalage peut ainsi exister entre la date de production et le rejet dans un dépôt (*ibid.* : 154-155). Pour cette raison, pour A. Desbat, la date devrait toujours être exprimée en terme de probabilité et dans cette optique, les données quantitatives ont une grande importance (*ibid.* : 155). En outre, une datation fondée sur un lot peu important ou qui repose pour l'essentiel sur les monnaies risque facilement de déboucher sur une erreur d'un demi-siècle. Même si elles sont importantes, les données quantitatives ne suffisent toutefois pas à résoudre tous les problèmes (*ibid.* : 159). En cas de contamination d'un niveau par des éléments plus récents que sa constitution, la céramique accompagnant les fossiles directeurs de l'ensemble (productions de table) peut parfois être plus ancienne que ces derniers. La chronologie des ensembles céramiques est donc généralement proposée en termes de production des vases « datant » (céramiques de table bien étudiées), et non en terme de consommation de ceux-ci, et encore moins des vases mal connus qui leurs sont associés. Les céramiques qui accompagnent les céramiques de table comme la sigillée peuvent donc être contemporaines ou postérieures à la datation proposée. Il peut en effet exister un décalage entre la production d'un objet et son rejet dans un dépôt (Desbat, 1991 : 154-155). En l'absence d'autres éléments datants comme les monnaies ou les fibules, il faut donc bien garder à l'esprit que les fourchettes chronologiques proposées pour la consommation de certaines formes de céramiques de transport, de stockage ou de cuisine, resteront assez larges. Pour une production donnée, je privilégie donc parfois davantage l'évolution morphologique et celle des traitements de surface<sup>157</sup> d'une forme, en lien avec les maîtrises et les choix technologiques des potiers gaulois.

Pour les sites du col de Ceysat (zones 1 et 4), de Gannat-*Les Chazoux* et des Martres de Veyre-*Le Pont de Longues*, *7 Impasse des Graviers*, j'ai expertisé l'ensemble du mobilier céramique<sup>158</sup> livré par chacune des unités stratigraphiques ou structures afin de caractériser

<sup>156</sup> Principales publications utilisées : pour la sigillée (Bet, Fenet & Montineri, 1989 ; Bet & Delor, 2000 ; Bet & Wittmann, 1994 ; Delage, 1999 ; Rogers, 1974 et 1999 ; Brulet, Vilvorder & Delage, 2010), pour la céramique à parois fines engobées (Bet & Henriquès-Raba, 1989 ; Bet & Gras, 1999), pour la céramique métallescente (Bet & Gras, 1999), pour la *terra nigra* (Ménez, 1989 ; Lallemand, 2005).

<sup>157</sup> Couleur comprise.

<sup>158</sup> Pour la zone 1 du col de Ceysat, je n'ai pas expertisé les fragments des grandes amphores à parois épaisses généralement considérées comme des productions importées (amphores italiennes, amphores de Bétique, amphores gauloises de Narbonnaise...) (travail réalisé par C. Pratedessus dans le cadre de sa maîtrise (NR : 779 / NMI : 17) : Pratedessus, 2003).



au mieux l'horizon chronologique de chacune d'elles. Pour le site de Combronde-*Sous le Coudert II*, ces données m'ont été aimablement communiquées par P. Bet qui a expertisé la plus grosse partie du mobilier céramique du site. Les arguments concernant la datation des différentes structures sont présentés dans le rapport de fouille (Bet, 2004 : 148-225).

### 5.1.2. *Productions retenues pour la datation des ensembles céramiques étudiés*

#### 5.1.2.1. *Les céramiques sigillées*

Dans les ensembles étudiés, la céramique sigillée est représentée majoritairement par des productions des ateliers de Lezoux<sup>159</sup>, mais il faut aussi noter la présence non négligeable d'individus de Gaule du Sud (La Graufesenque essentiellement, semble-t-il). À La Graufesenque comme à Lezoux, malgré un décalage chronologique, l'évolution des productions présente de grandes similitudes, notamment en ce qui concerne le phasage de la production qui comprend trois périodes distinctes, chacune caractérisée par une évolution technologique dans la cuisson des vases (Picon, 1991 : 36-37).

À la Graufesenque, les productions de la première période qui va approximativement de 15/10 av. J.-C. jusqu'à 15/20 apr. J.-C., sont cuites en mode A ou B et présentent des engobes non grésés et sont destinées à une diffusion régionale (productions dites « anciennes »). La période suivante allant des années 15/20 jusqu'aux années 120, se caractérise par une production de masse et une diffusion à longue distance de vases à engobe rouge grésé luisant (jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> s., l'engobe est grésé, mais la diffusion redevient régionale) (Genin [dir.], 2007 : 315-319, 352 ; Delage, 2010, : 59, 71-72). Apparus au début du II<sup>e</sup> s., les vases à vernis non grésés de la troisième période, souvent qualifiés de sigillée Claire B, sont diffusés régionalement et produits parallèlement aux dernières sigillée de mode C et durant tout le III<sup>e</sup> s. (peut-être encore au IV<sup>e</sup> s.) (Genin [dir.], 2007 : 319). Les exemplaires rutènes découverts au col de Ceysnat (zones 1 et 4) présentent un engobe grésé de très bonne qualité et appartiennent tous à la deuxième période de production.

À Lezoux, la production de sigillée débute au tout début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., soit à la fin du règne d'Auguste, soit au début de celui de Tibère. Les productions tibériennes, malgré l'importance des ateliers et une diffusion à longue distance, ne connaissent pas le succès de celles contemporaines de La Graufesenque. Cette première période de production est beaucoup plus longue qu'à La Graufesenque, correspondant à tout le I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et sans doute à la première décennie du II<sup>e</sup> s. Comme à La Graufesenque, durant la seconde période, la production de vases à engobe grésé est massive et leur diffusion extra-régionale. Bien que la sigillée soit produite à Lezoux jusqu'au début du V<sup>e</sup> s., l'arrêt des grandes exportations<sup>160</sup> et le retour à un engobe non grésé se situe dans le courant du III<sup>e</sup> s. (Bet, Fenet & Montineri, 1989 : 37-38 ; Picon, 1991 : 35). Les formes lisses de la sigillée de Lezoux sont en partie inédites par rapport à la typologie de Dragendorff et sont regroupées dans une typologie particulière (Bet, Fenet & Montineri, 1989 ; Bet & Delor, 2000). La production lézovienne est divisée en dix phases chronologiques aux caractéristiques techniques et aux critères décoratifs spécifiques. Ces phases s'étalent de l'époque augustéenne au V<sup>e</sup> s. apr. J.-C. et complètent le découpage

<sup>159</sup> Il semblerait aussi que l'on ait aussi quelques exemplaires de Gaule centrale non lézoviens, notamment des vases à pâte très claire, parfois presque blanche.

<sup>160</sup> On revient à une diffusion uniquement régionale.



en trois périodes précitées. Les pâtes sont siliceuses jusqu'à la phase 4 incluse (1<sup>re</sup> période), elles sont calcaires et possèdent un engobe grésé jusqu'à la phase 7 incluse (2<sup>e</sup> période), puis durant la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. (phases 8 à 10) on note un retour progressif aux pâtes siliceuses et à un engobe non grésé (3<sup>e</sup> période).

L'étude des différents styles décoratifs des vases en sigillée moulée et l'identification des phases techniques permettent une approche chronologique des plus fines. Étant donné la rareté des vases complets dans les ensembles étudiés, je me suis limité à identifier, pour les productions lézoviennes, la forme des récipients et leur phase de production, sans toutefois chercher à reconnaître sur les vases moulés, les styles décoratifs des différents potiers<sup>161</sup>.

Pour les fragments de sigillées de Gaule du Sud, j'ai tenté d'identifier la forme du vase et de donner une fourchette chronologique, plus large que pour les vases lézoviens. En effet, n'ayant rencontré que des exemplaires de sigillée grésée de La Graufesenque, pour dater les vases, je me suis basé sur les typologies anciennes et chrono-typologies plus ou moins récentes (Dragendorff, 1895 ; Oswald, 1931 et 1936 ; Oxé, Comfort & Kenrick, 2000 ; Ettliger *et al.*, 1990 ; Hermet, 1934 ; Vernhet, 1971 ; 1976 ; 1977b ; 1986 ; Passelac & Vernhet, 1993 ; Genin & Vernhet, 2002 ; Genin [dir.], 2007 ; Brulet, Vilvorder & Delage, 2010 ; Marot, 2011).

Malgré l'extrême fragmentation des vases, une grande partie des formes a pu être identifiée. Les sigillées lézoviennes du col de Ceysat (zones 1 et 4) correspondent à des productions dont la chronologie s'étend de la phase 2 (période tibéro-claudienne) à la phase 7 (seconde moitié du II<sup>e</sup> s.-premier tiers du III<sup>e</sup> s.), voire peut-être à la phase 8 (deuxième et troisième quarts du III<sup>e</sup> s.). La très grande majorité des exemplaires datent des phases 6 et 7, phases de production de masse et de commercialisation à grande échelle.

#### 5.1.2.2. Les céramiques à parois fines engobées

Il est impossible de proposer une définition totalement cohérente des céramiques à parois fines (Genin & Lavendhomme, 1997 : 81) dans lesquelles on classe aussi bien les gobelets de type Aco, production d'origine italique également fabriquée à Lyon, les gobelets de type Beuvray fréquents parmi les découvertes anciennes de Bibracte (et leurs imitations régionales), que des productions engobées des ateliers du Centre (Lezoux, vallées de l'Allier et de la Loire).

En ce qui concerne les productions lézoviennes, cette catégorie désigne en revanche un type bien particulier de céramiques de table à pâte siliceuse claire micacée (plutôt jaunâtre) recouverte d'un engobe, généralement sombre, aux reflets parfois métalliques. Elles sont généralement cuites en mode A et leur engobe est de couleur rouge, rouge-orangé, brun ou noir. Comme leur nom l'indique, leurs parois sont peu épaisses mais peuvent parfois atteindre 6 mm. Les principales formes produites sont des gobelets ovoïdes. Les céramiques à parois fines peuvent être lisses ou présenter une décoration facilitant la préhension du vase : décor en relief à la barbotine, application de grains d'argile séchée (chamotte), guillochis ou dépressions déformant la paroi. Des productions très similaires existent dans d'autres centres de production (notamment à Lyon : exemple de l'atelier de la rue du Chapeau Rouge à Vaise<sup>162</sup>). La production lézovienne s'étale de la période flavienne au premier quart du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Bet & Gras, 1999 : 13 et 22).

<sup>161</sup> Identifications toutefois possibles grâce aux travaux de G.B. Rogers et de R. Delage, notamment (Rogers, 1974 et 1999).

<sup>162</sup> Desbat, 2001a.

### 5.1.2.3. La céramique métallescente

La céramique métallescente est un produit tardif de la grande période de production des ateliers de Lezoux. Elle se différencie des céramiques à parois fines engobées lézoviennes par une pâte calcaire de couleur généralement rouge et par un engobe grésé de couleur noire ou argenté aux reflets métalliques. Elle présente en outre un répertoire distinct dont trois formes sont empruntées à celui de la sigillée grésée contemporaine. Plus diversifié que celui de la céramique à parois fines engobées, le répertoire des formes regroupe essentiellement des gobelets et quelques vases moulés. La production de céramique métallescente lézovienne s'étale de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. au troisième quart du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Bet & Gras, 1999 : 13 et 35). L'atelier des Martres-de-Veyre-*Le Lot* a également produit de la céramique métallescente (Romeuf, 2001 : 145).

### 5.1.2.4. Les céramiques de table gallo-romaines de tradition indigène

Il s'agit de la céramique grise ardoisée, de la *terra nigra*, de la *terra rubra*, de la céramique à engobe blanc et de la céramique à engobe blanc et décor peint<sup>163</sup>. Ces différentes productions à pâtes semi-fines à fines présentent une double influence : tradition indigène et répertoire des productions italiques de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et du début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. : notamment céramique campanienne et sigillée italique. Ces productions produites entre le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. sont de mieux en mieux connues, notamment grâce aux travaux d'Y. Deberge (Deberge *et al.*, 2009), V. Guichard (1994a ; Guichard, Loughton & Orenge, 1999) et D. Lallemant (2005 et 2008). Elles font l'objet d'une synthèse dans la troisième partie de ce travail de recherche (voir *infra* : Chap. 10 et 11).

### 5.1.2.5. Les céramiques campaniennes

Pour l'identification et la datation des céramiques italiques à vernis noir dites campaniennes, et surtout de leurs imitations et dérivés mis au jour dans des niveaux de La Tène finale et du début de la période romaine, je me suis basé sur les travaux de N. Lamboglia et de J.-P. Morel et sur les différentes synthèses publiées en 1993 et 2001 dans les deux dictionnaires des céramiques antiques *DICOCER* et *DICOCER*<sup>2</sup> : Lamboglia, 1952 ; Morel, 1981 / Py [dir.], 1993 (Py, 1993a ; 1993b ; 1993d ; 1993e) ; Py, Adroher-Auroux & Sanchez, 2001 (Py, Adroher-Auroux & Sanchez 2001a ; 2001b ; 2001d ; 2001e ; 2001f).

## 5.2. L'inventaire des ensembles retenus : structure de la base de données utilisée

Pour l'exploitation des données concernant les céramiques des différents sites que j'ai analysés, j'ai eu recours à une base de données informatique susceptible de gérer toutes les informations concernant les céramiques inventoriées, toutes catégories confondues (céramiques de table, céramiques de transport, de stockage et de cuisine). La base de données que j'ai créée sous Access (Microsoft Office) m'a permis de faire des requêtes croisant les nombreuses données enregistrées et de n'extraire de l'inventaire que certaines d'entre elles.

<sup>163</sup> Dont la forme la plus connue est le « bol de Roanne ».

Les différentes rubriques de références de la base de données sont les suivantes :

- « **US** »  
Informations sur le contexte archéologique de la découverte (structure, fait, Unité Stratigraphique...).
- « **Quantité** »  
Nombre de fragments inventoriés lors d'un même enregistrement. Les nombreux fragments informes et les fragments de panse présentant la même pâte sont regroupés lors d'un même enregistrement.
- « **Fragment** »  
Identification de la partie du ou des fragments inventoriés (anse, bord, col, fond, panse, épaulement, verseur...).
- « **Forme** »  
Forme à laquelle appartient le fragment inventorié (pot, pot à cuire, assiette, plat à cuire, coupelle, lampe à huile, vase haut, vase bas...).
- « **Individu** »  
Le fragment inventorié correspond-il à un vase individu ? (oui / non).
- « **Dessin numéro** »  
Numéro d'inventaire (et éventuellement de dessin) d'un seul fragment correspondant à un vase individu ou à un élément remarquable de vase (anse, fond...). Tous les fragments ne sont pas numérotés (nombreux fragments informes, fragments de panse très nombreux non numérotés).
- « **Diamètre** »  
Diamètre extérieur au niveau de la lèvre lorsqu'il s'agit d'un fragment de bord / diamètre extérieur de la partie en contact avec le plan horizontal lorsqu'il s'agit d'un fragment de fond.
- « **Type de pâte** »  
Grand groupe (catégorie céramique) auquel appartient la pâte du fragment (sigillée de Gaule centrale, Céramique Commune 1 (CC1), céramique modelée, céramique à vernis rouge pompéien (VRP)...).
- « **Sous-type de pâte** »  
Précision sur le sous-type de pâte (sigillée moulée, sigillée lisse, sigillée non grésée, groupe technique : CC1MAReng (CC1 marron engobée), céramique modelée de type Besançon...).
- « **Traitement de surface** »  
Surface présentant un engobe (rouge, blanc...), des traces de lustrage, de tournassage, d'enfumage...
- « **Décor** »  
Surface décorée : décor à la molette, cordon rapporté, moulures, cannelures, décor à la barbotine, relief d'applique, décor estampé, décor peint...
- « **Traces exogènes** »  
Traces n'étant pas liées la fabrication même du vase : coups de flammes internes, dépôt de résidu carbonisé, traces de bris volontaire, graffites, perforations, fragments retaillés...
- « **Datation** »  
Datation de la production des fragments de céramiques (surtout de table) bien connues : sigillée, céramique métallescente, céramique plombifère...

fr recol autre US : Le fragment recolle avec un fragment issu d'une autre unité stratigraphique (si c'est le cas, les deux fragments sont systématiquement numérotés, même s'il s'agit de fragments informes)

- « **Fragments recollant** »  
Au sein d'une même US, plusieurs fragments appartiennent au même vase (cassures anciennes) et donc à un seul et même individu.
- « **Autres observations** »  
Observations complémentaires concernant un fragment, un groupe de fragments enregistrés conjointement (vase surcuit, forme typologique d'un vase : Drag. 37..., tesson brûlé...).
- « **Centre de production** »  
Centre de production des céramiques de grande diffusion (Lezoux, La Graufesenque pour certaines sigillées, Coulanges pour certains mortiers...).

Les cassures accidentelles récentes (résultant de la fouille) ne sont jamais prises en compte. Les observations concernant des recollages éventuels entre US ont été enregistrées dans un champ spécifique (rubrique *fr recol autre US*). La pertinence de cette rubrique n'est réelle que lorsque les fragments sont numérotés et marqués, et peuvent sans risque de mélange être comparés avec des fragments d'autres US. Pour le mobilier du col de Ceysat, les fragments informes et les fragments de panses étaient si abondants qu'ils n'ont pu être tous numérotés et enregistrés individuellement. Tous les fragments de céramiques des zones 1 et 4 du col de Ceysat, ont été inventoriés, individuellement (fragments remarquables numérotés) ou en groupe (fragments informes non numérotés).

En ce qui concerne les céramiques de transport, de stockage et de cuisine de la *villa* de Gannat-*Les Chazoux*, seuls ont été inventoriés les fragments remarquables (fragments de bords, de fonds, d'anses, de cols, de tout élément caractéristique d'une forme donnée) permettant d'identifier une production jusque-là non reconnue – ou une forme rare – sur le site, et d'approcher le NMI de ces productions. Les fragments de céramiques de table ont quant eux tous été inventoriés. Le mobilier du site des Martres-de-Veyre-*Le Pont-de-Longues*, *7 Impasse des Graviers* qui n'était pas très abondant, a été inventorié dans sa totalité. Pour le site de Combronde-*Sous le Coudert II*, P. Bet n'a eu le temps de n'évaluer que le NR par US et pour chaque catégorie de céramique (Bet, 2004 : 153-169). À partir de ma base de données, j'ai pu évaluer le NMI des céramiques de transport, de stockage et de cuisine, mais pas celui des céramiques de table courantes que je n'ai pas expertisées.

### 5.3. *Tri, comptage et quantification*

Pour A. Desbat, en terme de quantification, on ne peut obtenir un résultat qui ait une valeur scientifique, si les comptages et calculs sont réalisés sur moins de 100 individus. On ne peut pas non plus parler de grand commerce, ou même d'importations, avec un nombre d'individus trop peu représentatif (Desbat, 2005 : 36).

### 5.3.1. *Le mobilier du col de Ceyssat comme base de tri et d'inventaire*

Les différents lots que j'ai étudiés ont été inventoriés selon des méthodes communes de tri et de comptages. La définition des différents groupes de pâtes distingués a été mise en place lors de l'examen du lot de matériel du col de Ceyssat qui a livré un mobilier très abondant, notamment en ce qui concerne les céramiques à pâtes grossières, et plus particulièrement les céramiques claires à pâtes grossières. Ces céramiques claires à pâtes siliceuses, que je qualifie de CC1, font habituellement partie de tout un ensemble de productions à pâtes claires plus ou moins grossières, qualifiées de Communes Oxydantes (COX) par les chercheurs travaillant sur le bassin de Clermont et la Grande Limagne. Le tri des différents groupes techniques s'est effectué par distinction entre différentes catégories techniques de céramiques déterminées à partir du mode de façonnage, des caractéristiques de la pâte (matrice, inclusions, texture, couleur...), des modes de cuisson des vases et des traitements de leurs surfaces (voir *infra* : Chap. 7, 2.5).

Le choix du col de Ceyssat comme référence est à l'origine arbitraire : il proposait alors un gros échantillonnage (plus de 12 000 fragments à pâtes grossières, correspondant à 595 individus), les fragments de vases ne présentaient pas d'altération importante des pâtes ou des surfaces, et la phase chronologique d'occupation du site paraissait, a priori, couvrir tout le Haut-Empire. Une bonne partie des grandes catégories céramiques et quelques groupes techniques de pâtes alors identifiés ont par la suite été reconnus sur les autres sites ayant fait l'objet d'une étude approfondie, dans des proportions souvent similaires et dans des contextes chronologiques contemporains.

### 5.3.2. *Classification et quantification*

La classification et la quantification des ensembles céramiques sont à la base de toute étude céramologique. La validité d'un inventaire est d'autant plus pertinente que ce dernier n'a pas été élaboré à partir du seul comptage du nombre de restes (NR), mais également à partir du comptage du nombre minimum d'individus (NMI). Les problèmes liés à la fragmentation plus ou moins importante des différents types de récipients, et, de fait, la surreprésentation pas toujours réelle de certaines catégories de poterie au sein des statistiques, sont ainsi évités. À condition d'avoir un échantillon suffisamment important, le calcul du NMI me paraît être une base suffisante pour une étude céramologique solide. Tout comme A. Desbat, M. Bats souligne que la base de toute étude céramique est de disposer d'un échantillon cohérent et suffisamment abondant, et d'avoir compté l'intégralité des fragments céramiques (Bats, 1996b : 149).

Avant l'étude typologique de chaque contexte archéologique, j'ai réalisé une analyse quantitative des ensembles retenus. Cette approche était d'autant plus importante que très tôt certaines productions sont apparues comme surreprésentées au sein de la plupart des ensembles étudiés. Dans l'optique de cette analyse quantitative, l'hétérogénéité des échantillons étudiés, ensembles provenant de contextes très différents, a constitué un problème préalable. Les différents types d'unités stratigraphiques n'ont généralement pas la même structure interne sur le plan céramologique et peuvent influencer diversement une étude quantitative. Comme C. Raynaud le préconise, j'ai essayé de résoudre le problème en englobant dans mon corpus des ensembles des trois principaux types de contextes : couches d'occupation (sols, niveaux d'abandon), dépotoirs (sur des sols ou dans des fosses) et remblais (Raynaud, 1990 : 119-120).

Étant donné le volume de mobilier à traiter, j'ai adopté la méthode la plus simple du comptage brut des tessons, après recollage des éléments cassés lors de la fouille, et appariement des fragments cassés anciennement, sans pondération du comptage par la pesée des fragments, et sans analyse statistique des inventaires. L'inventaire du matériel a été effectué directement sur ordinateur, la saisie et le traitement des données étant réalisés sur la base de données Access.

### 5.3.3. *Nombre de restes et nombre minimum d'individus*

Pour le mobilier de l'agglomération du col de Ceyssat (zones 1 et 4) et pour celui des Martres-de-Veyre-*Le Pont-de-Longues, 7 Impasse des Graviers*, pour chaque catégorie technique de pâte mise en évidence, j'ai comptabilisé, au sein de chaque unité stratigraphique, le nombre total de fragments (NR). Le NR ne représente toutefois que l'importance relative de chaque groupe technique. Il ne peut bien sûr être utilisé seul pour estimer le nombre de vases. Après avoir isolé puis apparié les parties remarquables – essentiellement des bords<sup>164</sup> – appartenant à un seul et même vase et permettant d'identifier sa forme (fond de plat, pied de marmite, col et anse de cruche, partie décorée...), j'ai évalué le Nombre Minimum d'Individu (NMI) qui se dégage du total. La méthode du NMI permet de tendre à l'estimation la plus vraisemblable du nombre de récipients rejetés (Husi, 2001 : 5) et permet de comparer différentes catégories céramiques, et d'aborder ensuite des considérations d'ordre typologique ou chronologique (Desbat, 1990a : 132). Cette évaluation présente l'inconvénient d'aboutir à des effectifs modestes souvent en deçà du seuil statistique d'une étude de pourcentages (plus de cent vases individus). Pour les calculs de pourcentages permettant de juger de la représentation de tel ou tel type de forme, ou de tel ou tel type de pâte, je me suis néanmoins uniquement basé sur le NMI qui est à mon avis la base suffisante pour étudier et comparer des ensembles, notamment s'ils sont de taille différente (NR différents). Les quantifications portent sur les groupes techniques (voir *infra* : Chap. 7, 1) identifiés pour chaque site, qui sont supposés correspondre à des productions différentes. La plupart du temps, ce sont les bords qui permettent de distinguer un vase-individu d'un autre. Toutefois, d'autres parties m'ont parfois permis de distinguer des vases-individus supplémentaires ; j'ai ainsi compté un individu supplémentaire lorsqu'un fond de marmite tripode, un col ou une épaule de cruche avec départ d'anse (par exemple), ou tout autre fragment de vase d'une US était clairement identifié comme appartenant à un vase non encore inventorié après comptage des bords-individus. En ce qui concerne le mobilier du col de Ceyssat, les recollages étaient très limités et ne concernaient souvent que quelques fragments<sup>165</sup>. C'est pour cette raison qu'il était difficile d'apparier les parties basses – pourtant parfois bien conservées – avec les parties hautes des vases, notamment lorsqu'ils ont été fabriqués avec une pâte bien représentée sur le site.

Je n'ai pas pris en compte le poids des fragments qui aurait tendance à donner l'impression que les céramiques à pâtes grossières sont surreprésentées, car leurs formes, parfois de grande taille, présentent souvent des fragments volumineux aux parois épaisses (donc lourds). C'est notamment le cas sur le site du col de Ceyssat qui a livré des fragments de vases en céramique à pâte grossière, nombreux et parfois de grande taille, résultant vraisemblablement du bris volontaire de certains récipients (voir *infra* : Chap. 8, 5.1.1). Pour S. Raux aussi, le pesage

<sup>164</sup> Ces parties étant exceptionnellement complètes (je le précise lorsque c'est le cas), j'utilise les termes bord, fond, col... pour ne pas systématiquement répéter fragment de bord, fragment de fond, fragment de col...

<sup>165</sup> Il faut garder à l'esprit que la céramique du col de Ceyssat est issue de sondages qui n'ont évidemment pas livré tout le mobilier des différents niveaux recoupés.



donne une image faussée des différentes catégories de céramiques présentes s'il n'est pas lié au poids moyen de référence de chaque vase par catégories (Raux, 1998 : 12). Les comptages n'ont pas non plus été pondérés par la pesée des fragments.

Les calculs basés sur le NR ont également tendance à surévaluer le représentativité de certains vases en céramiques à pâtes grossières qui peuvent, lorsqu'ils sont brisés, produire un plus grand nombre de fragments qu'un vase de table, eu égard à leur grande taille. En outre, il se peut que les vases aux pâtes grossières soient davantage brisés à cause des fonctions culinaires qui fragilisent les pâtes (chocs thermiques) et aux fonctions de stockage qui nécessitent le déplacement de vases parfois grands et lourds, et donc plutôt fragiles. Les problèmes liés à la fragmentation des récipients sont ainsi écartés, et de fait, les biais de la surreprésentation de certaines catégories de poterie au sein des statistiques.

#### 5.4. *Méthode de dessin : choix des éléments à dessiner et représentation graphique*

Les dessins de vases ont suivi les normes habituellement utilisées (Rigoir, 1975 ; Arcelin & Rigoir, 1979 ; Rigoir & Rivet, 1994). Sauf mention contraire, les vases sont représentés à l'échelle 1/3. Quelques vases de grande taille tels que les *dolia* sont représentés à l'échelle 1/6. La couleur des vases n'est généralement pas représentée mais les types de pâtes et les éventuels traitements de surface sont précisés dans les légendes des planches de dessins. Les vases que j'ai étudiés n'étant qu'exceptionnellement complets, j'ai dû faire des choix quant aux fragments devant être dessinés. J'ai parfois dessiné des fragments – surtout de bords – de petite taille qu'il serait hasardeux d'interpréter en termes de classement typologique car difficilement comparables à des vases complets, plutôt mis au jour dans des sépultures ou des dépôts votifs. Toutefois, sur un même site, les dessins de fragments de bords de petite taille peuvent être très instructifs en ce qui concerne les formes produites par un même atelier. Par exemple, le seul inventaire et l'étude de la pâte des céramiques grossières et semi-fines n'auraient pas permis de mettre en lumière la standardisation de certaines formes consommées sur le site de Combronde-*Sous le Couderc II* et produites par un même atelier, peut-être situé à proximité de l'établissement rural. Seul le dessin permet en outre, bien souvent, de comparer deux fragments de bords de vases apparemment similaires et présentant la même pâte. Pratiquement tous les fragments-individus de l'établissement de Combronde-*Sous le Couderc II* ont été dessinés ; certains de taille parfois réduite (Pl. 56 à 90). Sur un tel site de consommation, les fragments sont rarement très grands car, au mieux, ils sont rejetés dans une fosse-dépotoir après le bris du vase, au pire – et c'est le plus souvent le cas – ils sont dispersés à proximité des structures dans lesquelles on les a utilisés, souvent même sur les sols de circulation ou comme remblais. Les vases ainsi rejetés sont loin d'être complets et la taille des fragments est souvent réduite. Toutefois, leur nombre parfois élevé peut permettre de comparer la morphologie – si ce n'est de formes archéologiquement complètes rares sur ce type de site – de séries de bords d'une même forme.

J'ai dessiné les fragments de vases et vases complets des lots que j'ai personnellement étudiés (agglomération du col de Ceysat zones 1 et 4, Combronde-*Sous le Couderc II*, Le Pont-de-Longues-7 *Impasse des Gravières*). En ce qui concerne la *villa* de Gannat-*Les Chazoux*, la plupart des vases de la fosse F62 ont été dessinés par V. Rousset dans le cadre de sa maîtrise (Rousset, 1996). Lorsque j'ai repris l'étude de cet intéressant ensemble, j'ai toutefois dessiné quelques fragments non traités dans ce travail de maîtrise. Les céramiques des ensembles que



je n'ai pas expertisés ont quant à eux été dessinées par des céramologues connaissant très bien les productions consommées dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne. Les dessins des autres ensembles retenus sont soit extraits de publications et de rapports, soit gracieusement transmis par les céramologues qui les ont dessinés. Je remercie ici tout particulièrement P. Bet et U. Cabezuelo qui m'ont confié l'étude des céramiques à pâtes grossières et semi-fines du site de Combronde-*Sous le Couderc II*. P. Bet m'a en outre prêté de nombreux éléments de documentation concernant les fouilles et diagnostics dont il a étudié les mobiliers céramiques et il m'a permis d'utiliser certains de ses dessins, notamment ceux des *dolia* de Beaumont-BOA et d'Issoire-*Pissevin* (Pl. 161).

### 5.5. Une étude céramologique généralement réalisée à partir de poubelles

Il faut garder à l'esprit que l'on n'a qu'une petite partie du « vaisselier » utilisé sur les sites de consommation domestique. On travaille la plupart du temps sur des poubelles ne contenant pas forcément tout le répertoire des formes consommées dans l'habitat fouillé. C'est d'autant plus vrai qu'une fouille ne livre que rarement de façon exhaustive le mobilier céramique rejeté, parfois dans des fosses éloignées des bâtiments dégagés ou dans les ornières d'un chemin d'accès au site. En contexte domestique, seuls peuvent être étudiés les rebuts (vases brisés accidentellement, souvent incomplets), les vases complets et pratiquement complets « piégés » lors d'un évènement catastrophique (incendie) et les rares dépôts intentionnels de type dépôts de fondation. C'est donc avant tout à partir des rebuts de consommation que l'on peut approcher le répertoire des formes utilisées, et ainsi les pratiques culinaires et alimentaires des sociétés anciennes. Il est à mon avis illusoire de vouloir reconstituer le « vaisselier » (donc le régime alimentaire) d'un groupe donné, à un moment donné. En outre, il ne faut pas oublier qu'une part des récipients et des ustensiles des cuisines gallo-romaines était très certainement en bois, voire en lignite. Ceux-ci sont plus rarement mis au jour en fouille pour des raisons évidentes de conservation (Malrain, Matteredne & Méniel, 2002 : 176-177).

Les dépôts funéraires et cultuels correspondent souvent à la sélection de quelques vases du quotidien qui seuls, peuvent difficilement servir à identifier ce « vaisselier ». Toutefois, ces contextes particuliers livrent bien souvent des vases complets, ou du moins assez bien conservés et pouvant être comparés aux fragments, parfois petits mais correspondant à plus de vases utilisés sur des sites d'habitat.

Quelle est la durée de vie d'un vase dans l'Antiquité ?

Comme aujourd'hui encore, la cassure accidentelle est l'explication la plus vraisemblable pour les centaines, et même souvent les milliers de fragments mis au jour dans les contextes d'habitat. La cassure accidentelle la plus probable est due à la maladresse de l'utilisateur du vase. À sa décharge, les productions de table ont des parois plutôt fines, sont cuites à des températures relativement élevées et sont donc très cassantes en cas de chute ou de choc contre un objet dur. En ce qui concerne la céramique de cuisson, ce sont les chocs thermiques répétés qui ont raison des vases, malgré des pâtes réfractaires. La surface externe de ces productions est souvent très altérée par les coups de flammes successifs qui lèchent la paroi. La pâte, même lorsqu'elle est claire à l'origine, finit par être noircie en profondeur. Les surfaces s'écaillent parfois avant que le vase finisse par éclater. La présence d'inclusions dures de grande taille dans certaines productions à pâte grossière peut également fragiliser les vases aux parois

peu épaisses. En effet, lorsqu'elles affleurent à la surface du vase ou même traversent sa paroi, ces inclusions constituent des zones de cassure préférentielle où la pâte est plus fragile.

Jette-t-on un vase en bon état apparent, par exemple lorsque des dépôts internes risqueraient de donner mauvais goût et mauvaise odeur aux aliments qu'il est appelé à contenir de nouveau ?

L'engobe interne des plats à enduit rouge pompéien empêche théoriquement la nourriture d'attacher et aux odeurs de s'installer. Ces préoccupations constantes expliqueraient les injonctions à utiliser un vase neuf (*vas novum*) (Blanc, Leredde & Nercessian, 1996 : 143). Étant donné la rareté des pichets dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne, c'est la cruche, vase difficile à nettoyer à cause de son col étroit, qui a certainement contenu le lait. La fermentation de dépôts internes de lait peut par la suite donner mauvais goût et faire tourner le lait avec lequel on l'a remplie. Le risque peut même être sanitaire avec le développement de bactéries sur des restes alimentaires collés à l'intérieur de vases fermés difficiles à nettoyer. Certains vases sont exceptionnellement réparés avec des agrafes en plomb qui renforcent une paroi fragilisée par des fissures. Le métal est coulé dans de petits trous forés de chaque côté de la fissure, afin d'éviter l'extension de celle-ci. Des vases en partie brisés mais pas totalement détruits, comme des pots à cuire, sont semble-t-il assez souvent recyclés comme réceptacles aux restes non brûlés d'une crémation. Des récipients de grande taille comme des jattes/bassines ou des jattes ovalisées (Delage, 2002 : notice 73) peuvent aussi servir de cercueil pour des inhumations de nouveau-nés ou de périnataux.

Comme on l'a vu, les récipients brisés peuvent aussi être le résultat de cassures volontaires que l'on observe essentiellement dans les contextes cultuels et funéraires. Les vases sont ainsi souvent mutilés dans le cadre d'offrandes et/ou de sacrifices, ou brisés avant d'être remplacés par un nouveau vase déposé. En contexte cultuel comme funéraire, ces mutilations visent avant tout à détourner le récipient de sa fonction primitive et éventuellement à décourager toute récupération (voir *infra* : Chap. 8, 5.1.1).

Parallèlement à l'étude des céramiques de table produites et consommées par les Arvernes avant le développement de l'industrie de la sigillée de mode C qui inonde les marchés et monopolise pour longtemps la main-d'œuvre des artisans gaulois, je me suis intéressé aux productions aux pâtes grossières, souvent qualifiée de sableuses ou de siliceuses<sup>166</sup>, ainsi qu'aux productions aux pâtes semi-fines, parfois produites dans les mêmes ateliers. L'étude de ces productions mal connues, souvent qualifiées de « communes » ou d'« utilitaires »<sup>167</sup>, est à mon avis indissociable de celle des céramiques aux pâte plus fines. Si certains ateliers se sont apparemment spécialisés dans la production d'un seul type de céramique, il semble que d'autres ont à la fois fabriqué des vases culinaires ou de stockage aux pâtes grossières dégraissées, et des vases de table aux pâtes semi-fines, voire parfois fines, préparées avec la même argile de base. Les pâtes semi-fines sont surtout utilisées pour la fabrication de vases de table (service et consommation des boissons et des aliments), mais contrairement aux pâtes calcaires, elles peuvent également l'être pour la production de récipients culinaires, destinés notamment à aller au feu. À Lezoux, certains ateliers ont semble-t-il fabriqué simultanément des céramiques de table à pâtes fines telles que la sigillée et des productions à pâtes plus grossières, parfois abondamment dégraissées. Ces différents types de productions s'influencent mutuellement, notamment en ce qui concerne l'apprentissage et les choix techniques des potiers.

<sup>166</sup> Eu égard à l'origine des argiles brutes utilisées (argiles sableuses) ou du dégraissant siliceux ajouté.

<sup>167</sup> Il s'agit des vases de transport et de stockage des denrées, des vases de préparation culinaire et de cuisson des aliments.

**DEUXIÈME PARTIE**

---

**LES CÉRAMIQUES**

**À PÂTES SEMI-FINES ET GROSSIÈRES ARVERNES :  
TECHNOLOGIE, FONCTION ET CHRONOLOGIE**



### Modèles méditerranéens et spécificités régionales

---

**I**l est bon de rappeler ici que le mode A défini par M. Picon (1973 ; 1994 : 56 ; 2002b : 139-148) est le mode de cuisson des céramiques à pâte « claire » dont la couleur va du beige au marron, en passant par l'orange et le rouge. Les céramiques cuites en mode B, qualifiées de céramiques à pâte « sombre », présentent quant à elles une pâte blanchâtre<sup>168</sup>, ou plus souvent grise ou noire. M. Picon distingue deux phases successives pour la cuisson de céramique : la « cuisson proprement dite » qui correspond au début de la phase jusqu'au palier terminal, la « post-cuisson » qui représente la période de refroidissement du four.

Le mode A est caractérisé par une « cuisson proprement dite »<sup>169</sup> à dominante réductrice et par un refroidissement de la fournée (« post-cuisson ») en atmosphère oxydante. Pour la cuisson en mode B, l'atmosphère du laboratoire est réductrice lors de la « cuisson proprement dite », et elle reste réductrice lors de la phase de refroidissement des vases donnant à ces derniers une pâte « sombre » (grise ou noire). Le four utilisé pour la cuisson des céramiques à pâtes grossières et semi-fines est un four à flammes nues, c'est-à-dire dans lequel les flammes sont en contact avec les céramiques. Le mode B' correspond aux cuissons primaires essentiellement pré- et protohistoriques dont la « cuisson proprement dite » et la « post-cuisson » non contrôlées donnent des vases qui présentent sur leur surface, à la fois des zones claires (pâte localement réoxydée lors de la post-cuisson) et d'autres sombres (pâte localement non réoxydée lors de la « post-cuisson »<sup>170</sup>). Le mode de cuisson des sigillées à engobe grésé (mode

---

168 Dans le cas d'une argile très pauvre en fer.

169 Phase de montée en température de l'atmosphère de cuisson du laboratoire grâce à l'alimentation du foyer en combustible. Cette phase est similaire pour les deux types de cuisson (mode A et mode B).

170 Par exemple, à l'endroit où la surface d'un vase était en contact avec celle d'un autre vase dans le laboratoire.

C), caractérisé par une cuisson proprement dite et par un refroidissement tout deux réalisés en atmosphère oxydante, n'est jamais pratiqué pour les céramiques de transport, de stockage et de cuisine. Ce mode de cuisson ne peut être réalisé que dans un four à tubulures dans lequel les flammes ne sont jamais en contact avec les céramiques (cuisson par rayonnement) (Picon, 1994 : 56).

## 1. LES « CÉRAMIQUES COMMUNES » À PÂTES CALCAIRES EN GAULE

### 1.1. Les exemples de Lyon et Roanne

Plutôt délaissées par les chercheurs, les céramiques qualifiées de « communes » ont fait l'objet d'une attention particulière lors des travaux de M. Genin et M.-O. Lavendhomme sur Roanne (1997) et de C. Batigne Vallet sur Lyon (1999 ; *et al.*, 2009).

L'ensemble des productions de céramiques dites communes gallo-romaines est habituellement divisé en deux groupes principaux :

- la céramique « commune fine » (à pâte semi-fine) cuite systématiquement en mode A et qualifiée de céramique « commune claire »,
- la céramique à pâte semi-fine ou grossière, cuite soit en mode A, soit en mode B et qualifiée de céramique « commune sombre ».

Cette distinction, utilisée pour classer les céramiques de la moyenne vallée du Rhône, repose sur un critère technique bien précis : les « céramiques communes claires » présentent une pâte calcaire plutôt fine, alors que les céramiques communes sombres présentent des pâtes plutôt grossières, dégraissées, dites sableuses ou siliceuses (Desbat, Laroche & Mérigoux, 1979 : 3 et 5). Le choix d'argiles calcaires pour la réalisation de cruches de service et de stockage, de mortiers et de petits pots de stockage, et celui d'argiles non calcaires pour la fabrication des céramiques culinaires sont des habitudes gréco-romaines (Batigne Vallet, 1999 : 498). En cuisine, les « céramiques communes claires », de couleur généralement pâle (beige, orangée, rosée), sont destinées essentiellement à la préparation des plats. L'ustensile le plus représentatif de cette catégorie est le mortier destiné au broyage et au mélange d'ingrédients (céréales, légumes, herbes, épices, condiments...) et à la préparation de sauces (Batigne Vallet, 1999 : 46). Ces « céramiques communes claires » sont fabriquées à partir d'argiles riches en calcium et pauvres en oxydes de fer. C'est cette pauvreté en fer qui leur confère une couleur pâle, beige rosé ou jaune clair lorsqu'elles sont cuites en mode A, et une couleur gris clair, voire blanchâtre lorsqu'elles le sont en mode B. Elles sont toutefois majoritairement cuites en mode A et à haute température. Dans ces conditions de cuisson, ces pâtes deviennent dures mais peu résistantes aux écarts de température (chocs thermiques). Peu ou pas du tout réfractaires, elles ne peuvent donc être utilisées pour la cuisson des aliments qui nécessite des températures qui risqueraient de les faire éclater (Batigne Vallet, 1999 : 498).

Pour la réalisation des vases à feu qui doivent résister à une augmentation de température permettant la cuisson des aliments, les Romains, comme les Gaulois, utilisent des argiles non calcaires. Lorsque les deux modes de cuisson sont pratiqués, le mode A est plutôt réservé pour les pâtes semi-fines et le mode B pour les pâtes les plus grossières. Pour cette raison, les céramiques culinaires sont souvent qualifiées de « céramiques communes sombres » dans la

région lyonnaise et de « céramiques sableuses » dans le Nord de la France. Les archéologues utilisent parfois aussi le terme générique de « céramiques grossières » (Batigne Vallet, 1999 : 44).

Ces appellations « céramiques communes claires » et « céramiques communes sombres » n'ont de sens que dans les régions – notamment la vallée du Rhône, Lyon inclus – concernées par ce phénomène typiquement méditerranéen de choix des pâtes selon la fonction des vases à produire. Plus près du territoire arverne, ces critères ne sont plus applicables au mobilier roannais, puisque toutes les céramiques de transport, de stockage et de cuisine de fabrication régionale possèdent une argile non calcaire. Pour M. Genin et M.-O. Lavendhomme, la partition entre les deux catégories reste néanmoins toujours possible. Elle repose alors à la fois sur la finesse des pâtes utilisées, sur leur mode de cuisson et sur la forme des récipients produits (Genin & Lavendhomme, 1997 : 102-103). Le répertoire de la « céramique commune claire » roannaise est ainsi largement hérité de celui des « céramiques communes claires » à pâte calcaire des régions méditerranéennes et de la vallée du Rhône. Dans les premiers horizons gallo-romains de Roanne, ce répertoire ne comprend que des formes qui ne sont pas destinées à passer au feu : surtout des cruches et des mortiers, et quelques formes de vaisselle de table. Le répertoire de la « céramique commune sombre » roannaise comprend quant à lui la totalité des vases à feu (marmites, pots à cuire, bouilloires...) et les vases de stockage. Le répertoire de la « céramique commune sombre » comprend des céramiques tournées (surtout des pots ovoïdes) mais aussi des céramiques modelées (notamment des vases de « type Besançon ») héritées de la période préromaine (Lavendhomme & Genin, 1997 : 108 et 136).

La difficulté à séparer les deux catégories montre bien les limites de la démarche technotypologique, mais rend également compte de l'évolution des productions de céramiques de transport, de stockage et de cuisine. À Roanne, au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., la distinction entre « céramique commune claire » et « céramique commune sombre » est, d'après M. Genin et M.-O. Lavendhomme, de plus en plus difficile à faire : un simple examen visuel des pâtes ne permet plus de déterminer aussi rapidement le type de production. De plus, certaines formes paraissent fabriquées dans les deux catégories de pâtes selon des procédés assez proches (Genin & Lavendhomme, 1997 : 108). À Lyon, C. Batigne Vallet constate également que dès le III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., certains vases destinés à la préparation des aliments et au service des liquides (mortiers, cruches), précédemment fabriqués avec des pâtes calcaires plutôt fines, peuvent présenter une pâte siliceuse réfractaire parfois grossière (Batigne Vallet, 1999 : 44).

## 1.2. Les pâtes calcaires en territoire arverne

Dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne, le schéma « céramiques communes claires » à pâtes calcaires plutôt fines cuites systématiquement en mode A / « céramiques communes sombres » à pâtes non calcaires, plutôt grossières et réfractaires, et principalement cuites en mode B, ne s'applique pas. Les céramiques à pâtes semi-fines calcaires sont en effet ultra-minoritaires<sup>171</sup> au sein de l'ensemble des céramiques de transport, de stockage et de cuisine. La plupart des mortiers, habituellement fabriqués avec des pâtes calcaires, sont par exemple fabriqués à partir de pâtes claires siliceuses grossières semblables à celles utilisées pour les céramiques culinaires et les céramiques de stockage (pâtes de type CC1 : voir *infra* : Chap. 7, 3.1) (Pl. 40, n° 1). Les « céramiques communes claires » à pâtes calcaires ne sont pas

<sup>171</sup> Voire inexistantes sur certains sites.



produites dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne où, en outre, elles sont importées en très faible quantité. Les rares formes à pâtes calcaires rencontrées correspondent à des mortiers et à des cruches et des amphorettes, vraisemblablement importés.

Au Haut-Empire, et ce, très tôt semble-t-il, les céramiques culinaires (préparation et cuisson des aliments), de stockage et de transport ont été fabriquées dans des argiles non calcaires presque systématiquement cuites en mode A. Les potiers du bassin de Clermont et la Grande Limagne privilégient l'utilisation d'argiles non calcaires qu'ils ont, au préalable, plus ou moins affinées, ou au contraire dégraissées, en fonction de la forme de vase à monter. L'utilisation des argiles calcaires n'apparaît que tardivement<sup>172</sup> avec la production de véritables céramiques romaines de table à pâte fine et reste exclusivement attachée à ces productions : sigillée de mode C et céramique métallescente, principalement. Auparavant, les potiers gaulois n'utilisaient, pour la vaisselle de table, que des pâtes non calcaires plus ou moins finement épurées, mais aux surfaces finement traitées (*terra nigra*, céramique grise ardoisée, *terra rubra*, céramique à engobe blanc). Pour les céramiques à pâtes grossières et semi-fines, ils continuent d'utiliser des pâtes non calcaires, majoritairement cuites en mode A. Une seule distinction peut éventuellement être faite entre des pâtes siliceuses claires semi-fines (épurées) utilisées surtout pour la fabrication de vases de table – mais de quelques vases à feu aussi – et des pâtes siliceuses claires grossières utilisées essentiellement pour la production de vases de préparation, de vases à feu, de vases de stockage et de transport<sup>173</sup>.

Pourquoi, au cœur du territoire arverne, les pâtes calcaires sont-elles remplacées par des pâtes siliceuses pour la production de mortiers ou de cruches, formes importées traditionnellement fabriquées dans des pâtes calcaires ?

Les pâtes calcaires n'ont certainement jamais réussi à s'imposer pour la fabrication de céramiques de préparation, de service, de transport/stockage (mortiers, cruches, amphores, surtout), à cause de traditions indigènes fortes, comme par exemple celle d'utiliser des pâtes siliceuses pour la fabrication de céramiques de table comme pour celle des céramiques culinaire et de stockage, à La Tène finale puis à l'époque romaine. La partition céramiques de table à pâtes calcaires claires fines / céramiques de cuisson à pâtes non calcaires sombres grossières est à mon avis plus culturelle que technologique<sup>174</sup>.

## 2. L'IMPORTANCE DE LA COULEUR DES VASES : « CÉRAMIQUES COMMUNES CLAIRES » ET « CÉRAMIQUES COMMUNES SOMBRES »

La différenciation entre « céramiques communes claires » et « céramiques communes sombres » ne s'applique pas non plus dans l'aire d'étude retenue. La couleur d'une céramique dépend d'abord de la composition chimique de son argile et des atmosphères de sa cuisson

<sup>172</sup> Fin I<sup>er</sup> s.-début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

<sup>173</sup> Les potiers privilégient l'utilisation d'argiles non calcaires qu'ils ont, au préalable, plus ou moins épurées, ou au contraire dégraissées, en fonction de la forme et de la taille du vase à monter. Une même argile épurée peut donc aussi bien servir à la fabrication de vaisselle de table à pâte semi-fine qu'à celle de récipients culinaires dont les qualités réfractaires de la pâte sont améliorées par l'ajout d'un dégraissant siliceux (surtout du quartz). Pour la fabrication de grands vases de stockage aux parois épaisses, la tenue de la pâte avant cuisson est conditionnée à l'ajout de dégraissant siliceux servant de squelette à l'argile (voir *supra* : Chap. 1, 2).

<sup>174</sup> Même si à l'origine elle est peut-être bien liée à des contraintes technologiques.

(modes A, B, B' et C). Il faut bien garder à l'esprit que pour l'utilisateur d'un vase, ce qui importe en premier lieu, c'est la couleur de la surface du vase et non celle du cœur de sa pâte<sup>175</sup>. Pour le consommateur, il est bon de rappeler que ce qui compte, c'est l'aspect extérieur du vase. Peu lui importe les techniques de montage et de cuisson du vase employées par le potier, pour obtenir la couleur qui va éventuellement faciliter la vente d'une forme traditionnelle, ou d'une forme adoptée qui devient à la mode. La *terra nigra* de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. peut par exemple avoir été cuite en mode B comme en mode A et sa surface est finement enfumée lors de la post-cuisson – et donc d'un noir profond – quelle que soit l'atmosphère de celle-ci (voir *infra* : Chap. 10, 1.5.1 à 1.5.3).

Pour des récipients des plus utilitaires comme les vases de préparation ou les vases de stockage, parfois grands, la cuisson la plus facile à mettre en œuvre dans un four à flammes nues est la cuisson en mode A. Après la « cuisson proprement dite », lors de la « post-cuisson », il est en effet plus difficile d'obturer de façon hermétique le four (cuisson en mode B) que de laisser l'air – et donc l'oxygène – pénétrer dans le laboratoire (cuisson en mode A). À La Tène finale, la recherche de surfaces sombres sur ces types de vases aux pâtes grossières et aux surfaces brutes de montage est certainement plus culturelle qu'esthétique. À La Tène D2<sup>176</sup>, ce choix est d'autant plus compréhensible que la pâte et la surface des céramiques de table indigènes sont majoritairement grises ou noires.

## 2.1. « Céramiques communes sombres » : les exemples de Lyon et Périgueux

Les céramiques culinaires de Lyon sont tantôt sombres (noires ou grises), tantôt claires (rouges ou oranges)<sup>177</sup>. Alors que les céramiques culinaires d'Italie centrale sont cuites en mode A, le mode B est pratiqué de façon continue à Lyon depuis l'époque gauloise jusqu'au Moyen-Âge (Batigne Vallet, 1999 : 462). Dans le bassin de Clermont, les céramiques de transport, de stockage et de cuisine sont très tôt majoritairement (presque systématiquement) cuites en mode A et présentent des pâtes grossières et semi-fines dont la couleur va du beige au marron, en passant par l'orange et le rouge (Pl. 112). C. Batigne Vallet suppose que la couleur sombre des productions lyonnaises relève d'un choix commandé par le marché. Les nouveaux objets d'influence méditerranéenne qui apparaissent dans le répertoire culinaire lyonnais sont quant à eux cuits en mode A ou en mode B. Bien que les premières marmites lyonnaises de tradition italique soient cuites en mode A<sup>178</sup>, la tradition laténienne de fabriquer des vases culinaires noirs se poursuit pendant toute l'époque romaine à Lyon et très peu de vases sont rouges comme en Italie centrale. Les potiers donnent à leurs marmites et plats à cuire – objets d'origine pourtant italique – la couleur qu'ils ont coutume de donner à leurs productions. En outre, ces récipients « exotiques » sont façonnés pour une clientèle qui demande ce type de produit et qui, bien que romanisée très tôt, accepte, voire préfère, une surface sombre qui contraste avec le modèle d'Italie centrale (Batigne Valle, 1999 : 212 et 282). Dès la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., un phénomène nouveau s'amorce à Lyon où les vases cuits en mode A se multiplient pour devenir

<sup>175</sup> Qu'il ne voit bien évidemment pas, hormis en cas de destruction du vase.

<sup>176</sup> 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> quarts du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

<sup>177</sup> C. Batigne Vallet a toutefois compté davantage de céramiques culinaires cuites en mode B que de céramiques cuites en mode A.

<sup>178</sup> Les premiers plats à cuire, formes d'origine italique, sont quant à eux cuits en mode A et en mode B.

très abondants à la fin du II<sup>e</sup>-début du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., où ils occupent les deux tiers des vases culinaires. Cette mode des céramiques rouges des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ne dure pas puisqu'à la fin du III<sup>e</sup> s. elles ne représentent plus qu'un tiers des vases culinaires (*ibid.* : 489).

À Périgueux, même si le mode A constitue, toutes périodes confondues, 80 % de l'effectif total des « céramiques communes », il faut toutefois noter la place prépondérante qu'occupent les céramiques grises à « pâte rugueuse », élément majeur de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Si l'on excepte quelques pots cuits en mode A, la majorité des vases fermés de Périgueux, sont, toutes périodes confondues, cuits en mode B (Carponsin-Martin, 2002 : 335).

## 2.2. *Les céramiques de transport, de stockage et de cuisine du bassin de Clermont et de la Grande Limagne : un abandon précoce du mode B*

L'étude de différents lots de céramiques du bassin de Clermont et de la Grande Limagne m'a permis de mettre en lumière le paradoxe qui semble affecter les céramiques de transport, de stockage et de cuisine de ce territoire. Celles-ci semblent contraster avec les productions de voisins comme les Ségusiaves. En effet, par certains aspects, les céramiques à pâtes semi-fines et grossières du bassin de Clermont-Ferrand et de la Grande Limagne montrent des indices d'acculturation précoce de leur répertoire de formes et de leurs méthodes de production (utilisation systématique du tour, cuisson en mode A) mais, en même temps, elles ne paraissent pas assimiler systématiquement toutes les caractéristiques des productions romaines qui sont apparues en Gaule intérieure, provenant de Narbonnaise via la vallée du Rhône, l'axe garonnais et l'axe nord-sud traversant le Massif Central.

Contrairement à ce que l'on peut voir à Lyon, Roanne ou encore Périgueux, les formes de vases de transport, de stockage et de cuisine du bassin de Clermont et de la Grande Limagne semblent avoir très tôt adopté la cuisson en mode A (Pl. 112). Les récipients cuits en mode B sont exceptionnellement rares, notamment dans la catégorie des vases à feu (pots à cuire, marmites, plats à cuire). Dans la fosse F62 du site de Gannat-*Les Chazoux*, datée des années 40/30 av. J.-C., sur 77 vases individuels à pâtes grossières, les céramiques tournées à pâtes grossières cuites en mode A (NMI : 15) sont déjà aussi représentées que leurs homologues cuites en mode B (NMI : 13), mais moins abondantes que les céramiques modelées à pâtes grossières (NMI : 29)<sup>179</sup>. Sur le site urbain de Clermont-Ferrand-*Rue des Quatre-Passeports*, daté de la première moitié du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., G. Monteil a montré que les « céramiques communes grises » ne représentent que 2 % de l'ensemble céramique qu'elle a étudié (Monteil, 1998 : 6 et 19).

Dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., alors que les céramiques de table sombres restent majoritaires dans les vaisseliers arvernes<sup>180</sup>, la production de céramiques à pâtes semi-fines à fines claires (céramique à engobe blanc, céramique à engobe micacé, *terra rubra* surtout),

<sup>179</sup> Les autres individus sont des vases pour lesquels le type de cuisson de la pâte n'est pas assuré : céramiques tournées à pâtes grossières, cuites en mode A ? (12 individus), céramiques tournées à pâtes grossières, cuites en mode B ? (7 individus). 1 individu pourrait être en céramique modelée à pâte grossière.

<sup>180</sup> Les modes de cuisson évoluent sensiblement au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. par rapport au siècle précédent. Si pour la céramique grossière on ne note pas de changements importants (cuisson en mode B toujours majoritairement employée), pour la « céramique fine » une évolution est en revanche à noter. La cuisson en mode B qui concerne dès le début du siècle une part importante de la « céramique fine » (33 % des vases) progresse fortement et concerne, à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., entre 68 et 86 % des récipients de ce type (Deberge *et al.*, 2003a : 66-67).

peut-elle avoir entraîné l'adoption du mode A, pour presque tous les vases de préparation mais également pour les vases de transport, de stockage et de cuisson ?

C'est peu probable et ce n'est certainement pas non plus l'arrivée de la sigillée italique qui a joué directement ce rôle de catalyseur.

Vers le milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., à Lezoux, l'abandon progressif de la production de *terra nigra* semble quant à lui correspondre au développement de la production d'imitations de sigillée<sup>181</sup>, puis de vraies sigillées, ainsi que d'autres céramiques de table clairement romaines, telles que la céramique plombifère ou encore la céramique à parois fines engobées. La disparition progressive de la *terra nigra* semble marquer l'abandon pour longtemps des cuissons en mode B, en premier lieu pour les céramiques de table.

Cette disparition des seules céramiques de tradition indigène encore cuites en mode B a-t-elle eu pour corollaire l'adoption de pâtes et de surfaces claires pour tous les types de productions ?

Ce n'est pas impossible puisque, dès la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., la *terra nigra* à surface noire finement enfumée est soit cuite en mode B, soit en mode A, ce dernier mode de cuisson étant certainement plus simple à mettre en œuvre (voir *infra* : Chap. 10, 1.5.3) (Pl. 95 et 96). La céramique à parois fines engobées et la céramique métallescente de Lezoux, productions typiquement romaines du Haut-Empire peuvent présenter une surface sombre (grise ou noire) alors qu'elles sont respectivement cuites en modes A et C. Il est donc vraisemblable que l'on a plus affaire à une évolution technologique qui voit se généraliser la cuisson en mode A, qu'à une évolution en profondeur des canons esthétiques.

Dès qu'on s'éloigne du bassin de Clermont et de la Grande Limagne, la proportion de céramiques communes sombres semble augmenter. C'est par exemple le cas à Nérès-les-Bains en territoire biturige, et à *Ruessio* et *Anicium* en territoire vellave<sup>182</sup>.

Existe-t-il un lien entre la production des céramiques de transport, de stockage et de cuisine sombres et celle des céramiques de table sombres produites localement ?

Dans le bassin de Clermont, à la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. ou au début du siècle suivant, la sigillée de mode C, véritable céramique romaine, a fini par supplanter les productions de table littéralement « gallo-romaines » (*terra nigra*, *terra rubra*, céramique grise ardoisée, céramique à engobe blanc), monopolisant le marché local. À Nérès-les-Bains (Allier), où la *terra nigra* est encore produite tardivement<sup>183</sup>, le mode B est encore pratiqué après le I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. pour la production de céramiques de transport, de stockage et de cuisine. Au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., dans la basse vallée de l'Allier, des argiles kaolinitiques (pauvres en fer) sont utilisées pour fabriquer de la *terra nigra*<sup>184</sup> et des céramiques à pâte grossière. Les argiles kaolinitiques ont une couleur peu tranchée variant du blanchâtre au gris (en passant par le gris-bleu) lorsqu'elles sont cuites en mode B et une couleur plutôt saumon ou lie-de-vin lorsqu'elles sont cuites en mode A (Batigne-Vallet, 1999 : 61). Ce type d'argile est idéal pour la fabrication de céramique grise

<sup>181</sup> Depuis l'époque augustéenne.

<sup>182</sup> Travaux de B. Chiron (1988) et observations personnelles faites sur quelques ensembles vellaves (collections du musée Henri Vinay du Puy-en-Velay, mobilier de prospection inventorié avec D. Barras dans le cadre de sa maîtrise sur Saint-Paulien (Barras, 2001) et mobilier de la fouille de l'établissement agricole de Coste Deferne (Vals-près-Le-Puy) fouillé par P. Vallat (INRAP) en 2006.

<sup>183</sup> Des formes en *terra nigra* imitant la céramique à parois fines engobées et la sigillée sont par exemple produites, vraisemblablement dans le Bourbonnais, bien après le I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et cela, jusqu'au III<sup>e</sup> s. semble-t-il, avec des formes copiant par exemple la céramique métallescente (par exemple : Ménez 1989 : 171 et 129, forme 90).

<sup>184</sup> Dans la basse vallée de l'Allier, dès la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., on note l'utilisation de pâtes kaolinitiques pour la confection de formes basses de table cuites en atmosphère réductrice (céramique grise ardoisée et *terra nigra*). Ces pâtes étaient employées jusqu'alors pour la réalisation des cruches à pâte claire imitant les productions méditerranéennes (Deberge *et al.*, 2003a : 66-67).

ardoisée cuite en mode B. Pour la *terra nigra* du bassin de Clermont, les potiers utilisent des argiles siliceuses qui, lorsqu'elles sont cuites en mode A, sont marron. Les potiers du bassin de Clermont qui utilisent traditionnellement, pour leurs productions à pâtes fines, comme pour leurs productions à pâtes grossières, des argiles qui, cuites en mode A, donnent des couleurs claires très tranchées (contrairement aux argiles kaolinitiques), réussissent peut-être plus aisément à s'émanciper des modèles traditionnels sombres (*terra nigra* et céramique grise ardoisée) lorsque ceux-ci sont supplantés par la sigillée à la couleur rouge bien marquée.

Ce phénomène d'abandon des pâtes sombres est peut-être tout simplement lié au fait que certaines des infrastructures mises en place pour la production de sigillée, qui tend à se développer à l'instar de celle de La Graufesenque, servent dorénavant à la production d'autres céramiques de table cuites en mode A ou en mode C, mais aussi peut-être à celle de céramiques de transport, de stockage et de cuisine, sur le modèle romain.

### 2.3. *La sigillée de mode C : une production structurante pour l'artisanat régional de la terre cuite ?*

Le développement d'une production « industrielle » de céramiques dans un centre artisanal comme Lezoux peut-il être structurant pour une grande partie de la production céramique régionale ? La production des céramiques de transport, de stockage et de cuisine a-t-elle pu se calquer sur celle des sigillées ?

Ce n'est semble-t-il pas le cas à La Graufesenque où, au cours du I<sup>er</sup> s. et au début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., parallèlement à la production de sigillée et des vases à pâte fine orangée, les potiers rutènes continuent de fabriquer des céramiques culinaires à pâte grossière grise (Bémont, Vernhet & Beck, 1987 : 60).

Un grand centre fabricant différents types de céramiques, comme Lezoux, peut-il imposer un type de cuisson à ses productions secondaires et ensuite influencer d'autres centres moins importants (comme par exemple les ateliers du val d'Allier) ?

Ceci est d'autant plus envisageable que les fours à flammes nues ont pu être utilisés en commun par plusieurs potiers, ou bien encore loués par leur propriétaire à d'autres producteurs, comme c'est semble-t-il le cas pour la sigillée (Favory, 1974 : 100). À Lezoux, les fours qui ont exclusivement cuit des céramiques de transport, de stockage et de cuisine sont pour l'instant rares. Des ateliers de ce type de productions sont toutefois connus et ont été essentiellement mis au jour dans le cadre de prospections pédestres et de diagnostics d'archéologie préventive<sup>185</sup>.

La disparition des céramiques de table cuites en mode B dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. semble bien résulter du choix systématique des cuissons en mode A et en mode C pour toutes les sortes de céramiques, y compris pour les céramiques de table à couverte « sombre » que sont la céramique à parois fines engobées<sup>186</sup> et la céramique métallescente. Dans les ateliers du Centre de la Gaule, il semble que c'est bien le développement de la production de sigillée qui entraîne la disparition des céramiques de table de tradition indigène dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., et pas seulement une question de couleur des vases,

<sup>185</sup> 23 sites de cuisson de céramique localisés en prospection à Teix et aux Fromentaux (Mennessier-Jouannet, 1994 : 117 et 144-145) ; Lezoux-Sur les Vignes : zone d'ateliers des trois premiers siècles de notre ère, repérée lors d'un diagnostic : production de sigillée, de céramique à engobe blanc, de céramique à parois fines engobées et de « céramique commune à pâte grossière » (Alfonso, 2005 : 96).

<sup>186</sup> La plupart des vases en céramique à parois fines engobées présentent une couverte brune ou noire.

puisque la céramique à engobe blanc et la *terra rubra*, céramiques claires, disparaissent au même titre que les céramiques sombres, *terra nigra* et céramique grise ardoisée, produites dans les mêmes ateliers (voir *infra* : Chap. 11, 3.3). L'abandon des céramiques de table de référence que sont la céramique grise ardoisée et la *terra nigra* semble entériner le déclin de la production des céramiques à pâtes semi-fines et grossières sombres<sup>187</sup>, la nouvelle céramique de référence et sa couleur claire influençant à son tour les productions de transport, de stockage et de cuisine. En outre, la disparition des céramiques claires et des céramiques sombres de table de tradition indigène a pu obliger certains potiers à modifier en profondeur leur production, en développant par exemple leur répertoire et en modifiant le traitement des surfaces des formes fabriquées. C'est semble-t-il le cas pour des ateliers qui fabriquaient des cruches à engobe blanc. L'engobe recouvrant au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. la pâte très micacée de certains ateliers, peut-être lézoviens, est remplacé par un simple lustrage des surfaces au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Pl. 195). En outre, au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., cette pâte micacée peut être dégraissée, parfois assez grossièrement et utilisée pour fabriquer de nouvelles formes, notamment des vases à feu (Pl. 37 et 38) (pâte semi-fine très micacée que je nomme CC2) (voir *infra* : Chap. 7, 3.1.2).

Dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., certains potiers qui jusqu'alors produisaient des céramiques de table proprement gallo-romaines (*terra nigra*, *terra rubra*, céramique à engobe blanc), progressivement concurrencées par la production sigillée de mode A puis de mode C, ont pu se reconvertir dans la fabrication d'autres types de céramiques tels que les céramiques de transport, de stockage et de cuisine. À Lezoux, des potiers produisent des matériaux de construction et des éléments architecturaux (briques, tuiles, canalisations, quarts de rond de colonnes, antéfixes, éléments de fours à sigillée...) cuits en mode A. Les potiers ont-ils cuit ces éléments dans les mêmes fours que la vaisselle à pâte grossière comme c'est parfois le cas dans certains ateliers ? Le four de l'atelier de l'Alzou (Bournazel, Aveyron) qui a semble-t-il surtout produit des tuiles, a également cuit des « céramiques communes claires » (Gruat *et al.*, 1999 : 89, tab. III).

#### ***2.4. Le choix des argiles calcaires pour les céramiques de table : un indice de l'intérêt des négociants pour la terre cuite gauloise ?***

On peut se demander si les formes et les techniques de fabrication des céramiques indigènes (de table comme de transport, de stockage et de cuisine) n'ont pas évolué avec la vraisemblable mainmise de négociants romains sur certains ateliers de Gaule centrale, et l'introduction de normes techniques réservées à l'origine aux productions caractéristiques des répertoires romains. La production de vraies céramiques de table romaines (sigillée, céramique plombifère, lampes à huile, statuettes, céramique à parois fines engobées, céramique métallescente) paraît bien liée à un savoir-faire exogène et peut-être à des choix commerciaux extérieurs à la production locale, édictés par des négociants étrangers (Picon, 1989a : 32). Ceux-ci imposent certainement des caractéristiques techniques précises – comme l'utilisation de pâtes calcaires et la cuisson en mode C pour la sigillée et la céramique métallescente des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. – pour la production de masse dont ils assurent ensuite la diffusion à longue distance (Picon, 1989a : 32 ; 1991 : 34). Ces normes sont celles des sigillées italiques et de Gaule du Sud (pâte calcaire, vernis grésé en mode C à plus de 1 000° C). Comme on le verra plus loin, l'adoption des argiles calcaires et des fours à tubulures par certains ateliers gaulois paraît porter

<sup>187</sup> Amorcé peut-être dès le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.



un coup d'arrêt à la production des céramiques de table gallo-romaines cuites en mode B que sont par excellence la céramique grise ardoisée et la *terra nigra* (voir *infra* : Chap. 11, 3.3).

## 2.5. Pourquoi une production de masse de céramiques de transport, de stockage et de cuisine ne s'est-elle pas développée au cœur du territoire arverne ?

La vaisselle de cuisson ne résiste vraisemblablement pas longtemps aux chocs thermiques résultant d'utilisations répétées sur les flammes. De fait, elle n'a pas une longue durée de vie et l'abondance de ce type de vases dans les rebus des habitats semble être un indice du renouvellement rapide des vases à cuire.

Pourquoi des ateliers du Centre de la Gaule n'ont-ils pas développé pour ces vases une production de masse du type de celle de la sigillée, fabriquée à proximité ?

Quelques productions telles que les céramiques culinaires dites « africaines de cuisine », sont produites en Afrique du Nord et exportées vers l'Italie et le Sud de la Gaule au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Les mortiers à pâte calcaire, comme ceux d'Aoste, ont aussi été diffusés loin de leur lieu de production. Les vrais plats à cuire de type R-POMP 15 à pâte micacée du Centre de la Gaule (Pl. 28) semblent également avoir eu un certain succès en Gaule, mais ces deux exemples semblent assez marginaux.

La céramique campanienne, puis la sigillée dans le dernier tiers du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., accompagnent depuis longtemps les cargaisons romaines en Gaule. Pour les populations gauloises, elles représentent au premier abord un produit exotique et rare à la surface luisante, en outre parfois décorée. Pour M. Picon, les vases de cuisson à la pâte souvent grossière et aux surfaces brutes de montage, destinés à être noircis par les flammes et les dépôts de suie, ne peuvent susciter un tel attrait.

Alors que les potiers arvernes ont très tôt copié, puis produit, des céramiques de table romaines, le mortier n'est adopté que tardivement (fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.) dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne. L'absence de cet ustensile essentiel des cuisines méditerranéennes traduit-elle une réticence des consommateurs gaulois à adopter la préparation de certaines recettes « exotiques » ? Pour remplacer le mortier, les Gaulois ont éventuellement pu utiliser d'autres formes de vases, notamment d'origine indigène (grandes jattes/bassines ?). Il en est de même pour les marmites romaines à fond bombé (*caccabi*) qui ne sont pas adoptées dans les cuisines arvernes. Toutefois, des potiers gaulois s'inspirent, semble-t-il, de ces marmites, les modifiant pour créer une forme nouvelle : la marmite tripode. Seuls les plats à cuire sont adoptés tels quels pour la cuisson de préparations certainement proches de celles cuisinées à Rome. Pour M. Picon, les négociants romains n'ont pas cherché à développer en Gaule des productions de céramiques culinaires à la romaine parce que ces récipients n'ont pas la valeur ajoutée de la céramique campanienne ou de la sigillée, et parce qu'ils sont traditionnellement produits et consommés sur place. C'est certainement pour cette raison que les potiers gaulois copient les rares modèles importés, modifiant le plus souvent des formes du répertoire traditionnel indigène.



### 3. LA GÉNÉRALISATION DE L'USAGE DU TOUR

#### 3.1. *Un abandon précoce du modelage dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne*

L'abandon des cuissons en mode B semble aller de pair avec une disparition quasi totale de la céramique modelée. Au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., le montage au tour progresse fortement par rapport au siècle précédent<sup>188</sup>. L'augmentation de la place occupée par les céramiques à pâtes fines et l'abandon du modelage pour leur montage, et l'utilisation de plus en plus fréquente du tournage pour les céramiques grossières (vases de préparation, de cuisson et de stockage) sont à l'origine de cette progression<sup>189</sup> (Deberge *et al.*, 2003a : 66-67). Il semble que c'est dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. que disparaissent presque totalement les productions modelées. Seules quelques formes modelées continuent d'être fabriquées sous Auguste, surtout à cause de l'impossibilité de les monter au tour. Comme ses modèles d'Italie et de Narbonnaise, le *dolium* arverne est par exemple une des rares formes encore modelées au Haut-Empire à cause de sa grande taille<sup>190</sup> qui interdit tout montage au tour. Forme modelée dérivant vraisemblablement de productions indigènes, il s'inspire assez librement des grands vases de stockage romains (voir *infra* : Chap. 9, 1.4.2, 2.3.1 et 3.3.2) (Pl. 157 à 163 ; 225). Au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., le mode A est adopté pour tous les *dolia* qui présentent majoritairement une pâte orange pâle ou beige.

Existe-t-il un lien entre l'abandon de la cuisson en mode B et la généralisation de l'utilisation du tour ? La généralisation précoce de la cuisson en mode A peut-elle avoir pour corollaire la disparition des céramiques qui, par excellence, sont cuites en mode B et B' : les céramiques modelées ?

Dans le Sud de la Gaule, M. Py note que, lorsque le tournage est adopté tôt, l'ancien répertoire des formes survit dans la nouvelle technique de montage et, au contraire, lorsque le modelage persiste jusqu'à Auguste, la technique et le répertoire des formes italiques balayent brutalement les traditions indigènes (Py, 1972 : 506). Aucun de ces deux schémas ne semble vraiment transposable au bassin de Clermont et à la Grande Limagne. En outre, la présence de céramiques modelées n'est pas toujours révélatrice de la seule persistance de traditions indigènes. L'imitation d'une forme tournée importée peut très bien être modelée. C'est le cas des *lopadés* et des *caccabés* modelés de Marseille qui sont fabriqués localement à partir du milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et qui copient les exemplaires grecs tournés (Bats, 1988 : 226-227). En Gaule centrale, la céramique modelée de type Besançon<sup>191</sup>, produite notamment en territoire éduen (Lallemand & Tuffreau-Libre, 2005), s'inspire aussi relativement tôt<sup>192</sup> des *caccabi* romains à fond bombé, leur rajoutant des pieds (Pl. 126 ; 128 ; 129 ; 221).

Des marmites (ou faitouts) modelées à fond plat mises au jour sur le plateau de Gergovie, dans des niveaux de La Tène finale ou du début de l'époque romaine, imitent également les *patellae* romaines (Pl. 132, n<sup>os</sup> 1 à 6). Des vases très similaires ont été découverts dans des niveaux de La Tène D2 du faubourg de l'*oppidum* de Gondole (Pl. 132 n<sup>os</sup> 7 à 9, 11 et 12 ; 222). Sur le site de Gannat-Les Chazoux, ce sont des pots découverts dans un niveau des

<sup>188</sup> De 50 % des vases au II<sup>e</sup> s. à près de 80 % au I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

<sup>189</sup> De moins de 5 % des vases vers 100-75 av. J.-C., à plus de 50 % vers 10 av.-10 apr. J.-C.

<sup>190</sup> Diamètre parfois supérieur à 1 m.

<sup>191</sup> Dans l'Allier, au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., une partie importante des éléments en céramique grossière appartient, comme au II<sup>e</sup> s. av. J.-C., aux productions de type Besançon (Deberge *et al.*, 2003a : 66-67). Ce type de production reste plutôt rare dans le bassin de Clermont.

<sup>192</sup> Au moins dès La Tène D2.

années 40-30 av. J.-C. (fosse 62) qui dérivent, semble-t-il, des pots romains et ont été produits à la fois en céramique modelée (Pl. 155, n<sup>os</sup> 1 à 4 ; 224) et en céramique tournée (Pl. 165, n<sup>os</sup> 1 à 13). Dans le faubourg de l'*oppidum* de Gondole aussi, des pots à pâte grossière tournés sont très proches morphologiquement de certains pots modelés (Pl. 151, n<sup>os</sup> 5 à 7 ; 152, n<sup>os</sup> 4, 5, 8 et 9 ; 155, n<sup>o</sup> 6 ; 165, n<sup>o</sup> 14 à 19).

### 3.2. Des céramiques modelées lémovices aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

À la fin du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., des céramiques grossières modelées à surface peignée et à pâte à dégraissant abondant réapparaissent chez les Lémovices où les céramiques de table (notamment la sigillée) sont alors majoritairement importées. Ces caractéristiques techniques ainsi que la morphologie des vases rappellent, d'après G. Lintz, les formes laténiennes, et seul le « degré de cuisson » peut permettre de les en distinguer. La couleur de ces vases modelés des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. peut varier de l'orange au gris<sup>193</sup> ou au noir (cuisson en mode A et en mode B), non seulement d'un vase à l'autre mais aussi sur un même vase. À condition que ces différences de couleur sur un même vase ne soient pas dues à son utilisation comme vase à cuire près des flammes du foyer, ces traces pourraient correspondre à une cuisson primitive de type cuisson en fosse (mode B'). Vraisemblablement produites localement, ces céramiques sont toutes des jattes ou des pots (Lintz, 1989 : 283). En outre, la présence de formes très simples tournées et engobées en rouge, aux parois épaisses et ressemblant aux vases modelés, semble indiquer que les potiers lémovices qui les ont fabriquées n'ont peut-être pas le savoir-faire de leurs homologues arvernes, ou bien qu'ils ont intentionnellement privilégié l'aspect fonctionnel des vases.

Faut-il voir dans ce retour des céramiques modelées une réminiscence des traditions indigènes, un temps supplantées par les produits et modèles romains ? L'absence de grands centres de production régionaux de vraies céramiques romaines (comme la sigillée) a-t-elle pu limiter l'acculturation de l'artisanat potier régional ?

Ces exemples lémovices montrent-ils tout le poids que peuvent avoir des productions de masse standardisées sur l'ensemble d'une production céramique régionale, comme ça semble être le cas dans la vallée de l'Allier.

## 4. LES CÉRAMIQUES À PÂTES SILICEUSES SEMI-FINES SONT-ELLES LES « CÉRAMIQUES COMMUNES CLAIRES » DES ARVERNES ?

Il est souvent difficile de classer les céramiques à pâtes claires siliceuses semi-fines que l'on rencontre fréquemment dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne. Bien qu'elles ne présentent jamais de pâtes calcaires, faudrait-il les appeler « céramiques communes claires » ?

On serait tenté de les qualifier de « céramiques communes fines » ou plutôt de « céramiques mi-fines » pour les distinguer des autres céramiques claires siliceuses à pâte plutôt

<sup>193</sup> La surface légèrement craquelée de couleur gris-bleuté de certains vases, inconnue sur les formes précoces du Limousin, évoque les céramiques du groupe « craquelé-bleuté » de l'Est de la Gaule (Lintz, 1989 : 284).

grossière<sup>194</sup> utilisées pour fabriquer la plupart des vases de transport, de stockage, de préparation et de cuisson. Ces pâtes siliceuses semi-fines peuvent en effet être utilisées aussi bien pour la fabrication de vases de table que pour celle de vases de resserre<sup>195</sup>, de préparation et de cuisson, aux dimensions plutôt réduites. Ces derniers sont fabriqués avec la même pâte que leurs homologues de table à laquelle a été ajouté un dégraissant siliceux afin d'en améliorer les qualités mécaniques et réfractaires. Les chercheurs travaillant sur les ensembles arvernes ne les distinguent généralement pas des autres céramiques « communes claires » siliceuses à pâtes plus grossières. Il est vrai que dans un ensemble céramique issu d'un même site, il est souvent bien difficile de distinguer un vase à pâte semi-fine (ou semi-grossière, selon l'envie) des vases à pâte réellement fine ou réellement grossière. Toutefois, certaines pâtes comme les pâtes CC2<sup>196</sup>, généralement plutôt fines et fréquentes dans tout le bassin de Clermont et la Grande Limagne, paraissent avoir surtout servi à la fabrication de vases de table (voir *infra* : Chap. 7, 3.1.2). Ces pâtes semi-fines, et notamment celle très micacée de couleur orangée-saumon que l'on retrouve notamment sur les sites du col de Ceyssat, de Clermont-Ferrand-Rue des Quatre-Passeports, de Clermont-Ferrand-Carré Jaude, de Gannat-Les Chazoux, mais également dans bien des ensembles céramiques mis au jour lors des nombreuses campagnes de prospection menées par F. Trément dans la Grande Limagne, semblent indiquer qu'un ou des ateliers se sont spécialisés dans ce type de productions à pâte semi-fine. Dans la zone 1 de l'agglomération du col de Ceyssat, les pâtes semi-fines CC2 sont d'abord utilisées pour fabriquer des vases de table<sup>197</sup> (Pl. 37 et 38). Certains récipients peuvent même être recouverts d'un engobe décoratif, micacé ou blanc.

Faut-il classer ces productions dans les céramiques de table lorsqu'elles correspondent à des vases de service et de consommation à la pâte parfois plutôt fine ?

Cette question se pose d'autant plus lorsque ces productions se rapprochent de la céramique à engobe blanc (CB) et de la *terra rubra*. Au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. – et peut-être encore au début du II<sup>e</sup> s. – ces productions présentent en effet la même pâte plutôt fine beige-rosé-orangé et très micacée (CC2) et les mêmes formes que certains vases en céramique à engobe blanc (Pl. 195). Les deux types de céramiques sont probablement fabriqués dans les mêmes ateliers, notamment à Lezoux, semble-t-il. Faut-il voir dans ces céramiques à pâte semi-fine micacée des évolutions sans couverture de la céramique à engobe blanc de tradition indigène ? C'est probable au vu des exemplaires semblables de cruches à engobe blanc et non engobées rencontrés (Pl. 195).

Bien que plutôt fine, la pâte de certaines de ces céramiques « semi-fines » est néanmoins réfractaire et elle peut aussi être utilisée pour la fabrication de vases à feu à pâte parfois grossière (pots et plats à cuire, bouilloires, marmites...) (Pl. 37 ; 38, n<sup>os</sup> 1 et 2). Ces céramiques sont toutefois dominées par les récipients de service, de consommation et de resserre (cruches, coupes, assiettes, petits pots de stockage). La production de quelques vases à feu avec ces

<sup>194</sup> Que je nomme CC1 (Céramiques « Communes » 1 : céramiques tournées à pâtes grossières non calcaires et à inclusions siliceuses abondantes et souvent volumineuses, cuites en mode A). Leurs homologues sombres (souvent grises) sont les CCmodeB (Céramiques « Communes » mode B : céramiques tournées à pâtes grossières non calcaires et à inclusions siliceuses abondantes et souvent volumineuses, cuites en mode B). Lorsque ces productions sont exceptionnellement modelées (pour le montage de grands *dolia* par exemple), j'ai utilisé les dénominations CC1Modelée (Céramiques « Communes » 1 modelées à pâtes non calcaires et à inclusions siliceuses abondantes et souvent volumineuses, cuites en mode A) et CCmodeB modelées (Céramiques « Communes » modelées à pâtes non calcaires et à inclusions siliceuses abondantes et souvent volumineuses, cuites en mode B) (voir *infra* : Chap. 7, 3).

<sup>195</sup> Des pots de taille plutôt réduite ont pu servir au stockage de denrées telles que des condiments.

<sup>196</sup> CC2 (Céramiques « Communes » 2 : céramiques à pâtes non calcaires semi-fines à fines et à inclusions siliceuses peu abondantes ou finement broyées, cuites en mode A).

<sup>197</sup> 41,9 % sont des vases de table, 27 % sont des vases de cuisson.

mêmes pâtes interdit cependant l'appellation de « céramiques communes claires » qui renvoie trop implicitement aux productions claires à pâte calcaire de tradition méditerranéenne, jamais utilisée pour la fabrication de vases à cuire.

À La Tène D2, les céramiques de table<sup>198</sup> de tradition indigène présentent des pâtes rarement très fines. Ainsi, les sites de Gannat-*Les Chazoux* et du Pont-de-Longues-7 *Impasse des Graviers* ont par exemple livré des vases de table dont la pâte est semi-fine – voire parfois plutôt grossière – mais dont la surface brillante a été finement lustrée, et parfois enfumée ou engobée (céramique grise ardoisée et *terra nigra*, *terra rubra* à pâtes semi-fines) (Pl. 92 à 101). Il s'agit pourtant bien de vaisselle de table. Ces types de pâtes semblent ensuite aller en s'affinant ; au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., la *terra nigra* du bassin de Clermont possède en effet une pâte non calcaire très fine.

Une observation fine des pâtes des céramiques de transport, de stockage et de cuisine peut fournir des informations sur la technologie de ces productions, sur les savoir-faire des potiers et parfois permettre de regrouper des vases, ou fragments de vases, provenant d'un même atelier.

---

<sup>198</sup> Céramique à engobe blanc, *terra rubra*, céramique grise ardoisée et *terra nigra* (voir *supra* : Chap. 5, 5.1.2 et Chap. 10).

# Caractérisation des pâtes semi-fines et grossières étudiées

---

## 1. DÉFINITIONS ET MÉTHODES APPLIQUÉES

### *1.1. La caractérisation de groupes techniques*

Les ateliers fabriquant des céramiques de transport, de stockage et de cuisine étant peu connus et, surtout, n'ayant pas fait l'objet d'études approfondies, une comparaison entre les pâtes de vases issus de sites de consommation et celles de vases de sites de production n'a pu être réalisée. Il paraît donc difficile d'identifier l'origine<sup>199</sup> des céramiques à pâtes semi-fines et grossières utilisées sur les sites retenus pour cette étude. Comme on l'a vu, une observation des pâtes peut toutefois donner une idée des techniques employées pour leur préparation, et pour le façonnage et la cuisson des vases (voir *supra* : Chap. 1). La comparaison des pâtes grossières et semi-fines avec les pâtes des productions de table contemporaines, mieux connues, permet parfois de proposer des origines pour certaines productions. Avant d'aborder les aspects chronotypologiques, j'ai donc tenté de caractériser les différentes pâtes rencontrées sur les sites retenus. L'étude des pâtes peut en effet permettre d'isoler des « groupes techniques » qu'E. Marot définit comme « des ensembles de céramiques ayant les mêmes caractéristiques de pâte », c'est-à-dire une même matrice argileuse, les mêmes inclusions génétiques et dégraissantes ajoutées, et des techniques de façonnage et de cuisson identiques. Les céramiques appartenant à un même groupe technique doivent donc théoriquement avoir la même origine (Marot, 2007 : 704). Plus que de déterminer l'origine de céramiques méconnues, souvent délaissées par les archéologues, la caractérisation des groupes techniques peut

---

<sup>199</sup> En terme d'approvisionnement.

permettre d'isoler des productions, ou faute de mieux, d'identifier des méthodes de préparation des pâtes, de façonnage et de cuisson des vases d'un territoire donné (Batigne Vallet, 1999 : 286).

C'est D. P. S. Peacock qui, le premier, a cherché à caractériser, d'abord macroscopiquement<sup>200</sup> des groupes techniques de pâtes (Peacock, 1977 : 147-162). Il a mis au point la « *fabric analysis* » en travaillant sur les différentes céramiques à vernis rouge pompéien dont l'origine était alors discutée. En observant à l'œil nu la tranche rafraîchie<sup>201</sup> d'un tesson, puis des échantillons de cette même pâte en lames minces, il a pu identifier des régions d'origine possible pour les différents groupes techniques qu'il a isolés. Pour ce faire, il s'est appuyé sur des critères purement descriptifs tels que la couleur de la matrice (avec l'aide d'un code de couleurs), la dureté de la pâte (de tendre à très dure), la sensation au toucher de l'épiderme du tesson (rugueuse, douce, poudreuse...) et l'aspect de la fracture<sup>202</sup> (conchoïdale ou douce). Il s'est également attaché à identifier les inclusions de la pâte (nature minéralogique et origine géographique) et à décrire leur fréquence (absentes, éparses, bien présentes, abondantes...), leur taille (fines, grossières...), leur distribution au sein de la matrice argileuse (grains triés c'est-à-dire de taille constante ou à granulométrie continue c'est-à-dire de toutes les tailles) et leur forme (inclusions émoussées, anguleuses, paillettes tendres, grains durs...) (Marot, 2007 : 79-80). Le mot anglais « *fabric* » a été francisé sous les termes de « fabrique » ou de « groupe technique ». Pour D. P. S. Peacock, la « *fabric analysis* » est complémentaire de l'analyse typologique et permet d'estimer le nombre de centres de production ayant fabriqué un type particulier de céramique (Peacock, 1977 : 148). Cette méthode a été largement appliquée, notamment en France et en Belgique, même si l'examen microscopique en lames minces n'est pas systématiquement pratiqué. Celui-ci peut en effet représenter une mise en œuvre parfois lourde, matériellement<sup>203</sup> et financièrement (Batigne Vallet, 1999 : 288 ; Marot, 2007 : 79).

Certaines productions dont les « *fabric*s » ont été bien étudiées, sont facilement identifiables à l'œil nu. La *fabric* 1 des plats à cuire à enduit rouge pompéien de D. P. S. Peacock contient par exemple des minéraux noirs d'origine volcanique caractéristiques, qu'il rattache à la Campanie<sup>204</sup> (Peacock, 1977 : 149-152). Si une production est susceptible d'être diffusée et donc davantage rencontrée par des archéologues, la description et la publication d'un groupe technique peut être intéressante lorsqu'une pâte est facilement identifiable grâce à des inclusions, visibles à l'œil nu, dont la nature, l'abondance ou la taille sont caractéristiques (Batigne Vallet, 1999 : 288).

## 1.2. L'analyse des échantillons du col de Ceysat

Bien que n'étant pas confronté à une catégorie de céramique bien individualisée, tant au niveau des formes produites que de l'aspect de celles-ci – comme ce fut le cas pour D. P. S. Peacock avec les plats à cuire à enduit rouge interne – mais à une multitude de productions, d'ateliers vraisemblablement distincts, une observation à l'œil nu, puis à l'aide d'une loupe binoculaire, m'a toutefois permis de distinguer différentes productions. Pour cette

<sup>200</sup> Regroupements faits à l'œil nu puis à la loupe binoculaire.

<sup>201</sup> Par exemple à l'aide d'une paire de tenailles.

<sup>202</sup> Fracture : épaisseur du tesson, zone de sa cassure / épiderme : surface et partie superficielle de la pâte du tesson.

<sup>203</sup> Travail long dans le cadre d'une thèse.

<sup>204</sup> Plus particulièrement à la région de Pompéi et d'*Herculaneum*.

première approche, je ne me suis pas soucié de critères fonctionnels concernant les échantillons analysés. L'objectif a été de classer les céramiques méconnues par « grandes catégories » qui ne peuvent être préalablement déterminées à partir de critères discriminants d'ordre fonctionnel. On ne connaît en effet pas toutes les fonctions – et tous les usages – d'un récipient donné, qui plus est, sont souvent hérités d'impératifs techniques (Picon, 1997 : 71-74 ; Marot, 2007 : 78). J'ai donc choisi de classer l'ensemble des céramiques à pâtes grossières et semi-fines rencontrées selon des critères technologiques afin de tenter d'isoler d'abord des « grandes catégories céramiques », puis lorsque c'était possible, des « groupes techniques ». Une catégorie céramique peut correspondre à plusieurs productions, mais celles-ci doivent obligatoirement présenter une tradition de fabrication commune et caractéristique (Marot, 2007 : 78). Ces grandes familles de pâtes céramiques regroupent différents groupes techniques qui, théoriquement, correspondent à autant d'ateliers de potiers distincts (Marot, 2007 : 81). Je n'ai pas totalement appliqué la « *fabric analysis* » anglaise, ni emprunté sa terminologie, pratiquant toutefois une observation macroscopique, d'abord à l'œil nu sur la cassure fraîche et sur la surface des vases, puis microscopique, à la loupe binoculaire, sur de nombreux échantillons de pâtes a priori de même origine. Ces analyses ont été pratiquées méthodiquement sur les différents ensembles de la zone 1 du col de Ceyssat (secteur culturel du puy Lacroix) et de Combronde-Sous le Coudert II. Ces deux choix ont été dictés par la quantité et l'homogénéité apparente des céramiques à pâtes grossières et semi-fines des deux sites.

Dans l'absolu, l'observation s'effectue sur des tessons à la surface bien conservée (à la pâte peu altérée) et dont la cassure a été rafraîchie à l'aide d'une paire de tenailles (observation surtout dans la tranche, le cœur de la pâte n'ayant en général pas été altéré par des éléments extérieurs tels que les flammes d'un foyer ou l'acidité du sol). Comme on le verra plus loin, les surfaces des fragments de céramique de Combronde-Sous le Coudert II étaient souvent assez altérées par leur séjour dans le sol. L'étude de la pâte dans l'épaisseur du tesson a toutefois été suffisante pour caractériser des groupes techniques. Le recours à la loupe binoculaire permet en général de valider les regroupements faits préalablement à l'œil nu. Cependant, seules des analyses microscopiques en lame mince et des analyses chimiques peuvent confirmer ou infirmer les observations faites. Grâce à la caractérisation de groupes techniques, ces observations permettent toutefois de progresser dans la définition des différentes productions céramiques consommées (Batigne Vallet, 1999 : 290). À la loupe binoculaire, j'ai considéré comme critères discriminants la nature, la fréquence et la taille des inclusions « grossières » et la nature de la matrice argileuse, quand elles pouvaient être caractérisées.

Les critères de taille et d'abondance des inclusions présentes dans une matrice argileuse permettent théoriquement de caractériser différentes pâtes céramiques. Pour C. Batigne Vallet, la pâte de la « céramique commune » se prête bien à cette observation car elle est souvent riche en inclusions visibles à l'œil nu (*ibid.* : 291). Il faut toutefois relativiser ce propos car, comme on va le voir pour le site de Combronde-Sous le Coudert II, une même argile peut être utilisée, très certainement dans un même atelier, pour produire aussi bien des vases à pâte relativement fine présentant des inclusions dures, petites et peu abondantes, que des vases à pâte grossière aux inclusions volumineuses et nombreuses (voir *infra* : Chap. 7, 4.5 et 4.6). La nature géologique des inclusions les mieux représentées a généralement été indiquée, même s'il serait préférable de confirmer ces identifications par une observation microscopique en lame mince. En ce qui concerne la couleur de la pâte d'un groupe technique, je n'ai pas utilisé de code de couleurs de type code Munsell car différents tons peuvent alterner sur la surface et au cœur de la pâte d'un même vase. Occasionnées par la conduite de la cuisson du vase elle-même, par des modifications de la teinte liées à son utilisation, ou bien par les altérations



du milieu de conservation, des nuances importantes peuvent affecter deux échantillons d'un même groupe technique, voire, parfois, un même échantillon. Une description de la couleur de la pâte, dans la cassure et à la surface des vases, a toutefois été systématiquement faite. Le mode de façonnage (modelage, tournage, moulage), le mode de cuisson et le traitement des surfaces sont intervenus dans un second temps car ils sont rarement discriminants.

## 2. LE COL DE CEYSSAT (ZONE 1) : IDENTIFICATION DE CATÉGORIES CÉRAMIQUES ET DE GROUPES TECHNIQUES

### 2.1. Catégories céramiques des « productions communes » arvernes : dénominations habituelles

En 1987, P. Bet, R. Gangloff et H. Vertet font une distinction entre « céramique commune fine » et « céramique commune grossière » (Bet, Gangloff & Vertet, 1987 : 43 et 45). Certaines formes comme les mortiers de Coulanges (Allier), à pâte kaolinique blanchâtre plutôt grossière, sont alors classées parmi les « céramiques communes fines ». Les chercheurs qui ont travaillé sur Lezoux et ses différentes productions, et qui ont cherché à caractériser l'occupation du sol autour de l'agglomération, ont surtout utilisé la dénomination COX (céramique Commune [à cuisson] OXYdante<sup>205</sup>). L'équipe pluridisciplinaire de Lezoux<sup>206</sup> coordonnée par A. Desbat, P. Bet et A. Ferdière a notamment utilisé cette nomenclature dans le cadre de ses prospections menées au début des années 1990 et à l'occasion de l'étude préliminaire du mobilier céramique issu de la fouille de la *villa* de Gannat-*Les Chazoux* menée en 1994 (voir *supra* : Chap. 5, 2.3). Par la suite, de nombreux inventaires de mobiliers issus de fouilles préventives ont également rangé de nombreuses céramiques à pâtes claires<sup>207</sup> dans cette catégorie des « COX ». Cette appellation a également été reprise pour l'inventaire du mobilier issu des différentes prospections menées par F. Trément et son équipe et par les différents étudiants du Laboratoire d'archéologie du Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » (CHEC) travaillant sur l'Histoire de l'occupation du sol dans le Puy-de-Dôme. En 1994, P. Bet parle de « céramiques communes claires », sans faire de distinction entre les céramiques à pâtes grossières et celles à pâtes semi-fines (Bet, 1994 : 120 et 126-127). Dans la publication de la fouille de la *villa* de Beaumont-*Champ Madame*, A. Wittmann classe également dans la catégorie « céramique commune claire » des vases culinaires à pâte claire grossière comme des vases de table à pâte claire semi-fine (Alfonso & Blaizot [dir.], 2004 : exemples p. 59-63 et 66-69). Dans son inventaire, il privilégie la caractérisation de la forme des vases mis au jour (clairs ou sombres) à celle de la pâte utilisée pour les fabriquer.

<sup>205</sup> Cuisson de mode A selon M. Picon (Picon, 1973 ; 2002b : 143-145).

<sup>206</sup> De 1991 à 1994, la sous-direction de l'archéologie a mis en place un programme de recherche visant à rassembler une documentation homogène sur le site de Lezoux. Ont ainsi été réalisés : des prospections au sol (plus d'un millier d'ha couvert), des prospections géophysiques, des prospections aériennes, 500 sondages dans les différents secteurs de Lezoux, 1 500 carottages dans les secteurs les plus urbanisés, un tri-inventaire d'une grande partie du mobilier du dépôt de fouilles (artefacts issus des fouilles de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> s.) (Bet, 1999a).

<sup>207</sup> Dont la couleur va du beige clair au marron en passant par l'orange et le rouge.

## 2.2. *Dénominations choisies pour les catégories céramiques du col de Ceyssat*

Ayant participé à toutes les campagnes de fouilles réalisées par F. Trément sur l'agglomération du col de Ceyssat, j'ai choisi d'étudier le mobilier céramique issu des différents sondages réalisés entre 2000 et 2003 (zones 1 et 4). Dans le cadre du travail post-fouille, j'ai étudié, à l'exception des amphores, l'ensemble des céramiques mises au jour. Cet ensemble, composé de 22 471 fragments (en NR) m'est rapidement apparu comme représentatif de ce que l'on retrouve sur de nombreux sites du cœur du territoire arverne. En outre, le mobilier mis au jour lors des nombreuses prospections pédestres menées par F. Trément, auxquelles j'ai participé entre 1999 et 2008, a été essentiel pour moi. Dans le cadre de la rédaction des rapports annuels de ces prospections, l'analyse des nombreux ensembles céramiques m'a permis de me faire une idée des différents types de pâtes que l'on peut rencontrer sur les sites d'époque romaine du bassin de Clermont et de la Grande Limagne. De 2000 à 2008, j'ai participé à l'identification et à l'inventaire de ces ensembles, et mon œil s'est petit à petit familiarisé avec la couleur et l'aspect, et ma main avec le toucher de bien des pâtes, fines comme grossières, entre autres d'époque romaine. Pour confirmer ou infirmer ces impressions concernant les céramiques à pâtes grossières et semi-fines du bassin de Clermont et de la Grande Limagne, j'ai choisi d'étudier en premier lieu le mobilier des deux sondages de la zone 1 du col de Ceyssat qui ont livré le plus de céramique lors de la campagne 2001 (sondages 13 et 17<sup>208</sup>), afin d'avoir, au sein de chaque unité stratigraphique, un maximum d'éléments de comparaison. Les pâtes de vases de transport, de stockage ou de cuisine issus a priori d'une même officine n'étant pas totalement identiques, tant du point de vue de la couleur que de la texture, ou encore de la finesse de la pâte, un même ensemble de céramique doit être suffisamment volumineux pour permettre à l'œil du chercheur de comparer et de regrouper les fragments très semblables, d'abord de manière empirique.

Les deux riches ensembles du col de Ceyssat m'ont permis d'identifier deux grands types de productions (catégories céramiques), l'un à pâte grossière, l'autre à pâte semi-fine, que l'on rencontre également fréquemment lors de prospections et lors de fouilles dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne :

- les céramiques à pâtes grossières siliceuses (à inclusions grossières et généralement abondantes) cuites en mode A (CC1),
- les céramiques à pâtes semi-fines siliceuses micacées (à inclusions fines et parfois abondantes) cuites en mode A (CC2),
- ces deux grandes catégories céramiques ont bien entendu été ensuite rencontrées dans les autres sondages réalisés au col de Ceyssat.

## 2.3. *Observations macroscopiques des pâtes semi-fines et grossières*

Pour le col de Ceyssat, une fois les productions de table de grande diffusion identifiées et mises de côté, la deuxième étape a été de distinguer les céramiques grossières et semi-fines cuites selon le mode A de celles cuites selon le mode B, par une simple observation à l'œil nu des surfaces et des cassures de tous les fragments de vases. Bien que « l'impression au toucher » soit utilisée de façon a priori empirique, elle a souvent permis de confirmer ou d'infirmer le

<sup>208</sup> Sondage 13 : NR : 5020 / NMI : 257 ; Sondage 17 : NR : 5186 / NMI : 305 (Pl. 10 à 12).

classement de certains tessons dans un grand groupe (catégorie céramique) ou sous-groupe (groupe technique) de céramique, après un premier tri basé sur la couleur et sur l'observation macroscopique des pâtes.

Certains chercheurs qualifient souvent une pâte de « mieux cuite » qu'une autre, lorsqu'elle apparaît plus dure, plus « sèche » au toucher. En réalité, la qualité de cuisson d'une céramique n'est que rarement décelable au simple contact des doigts (Batigne Vallet, 1999). Ni l'aspect, ni la dureté, ni la friabilité, ni la sonorité ne peuvent être retenus comme critère de cuisson. Tous ces facteurs sont fonction de la nature de l'argile et de la manière dont elle a été travaillée (Cabotse, 1968 : 4), puis de l'utilisation et des conditions de conservation des vases. Toutefois, dans le cas d'échantillons bien conservés, le fait qu'une pâte soit dure et sonore indique bien souvent que le vase a été cuit à une température plus haute qu'un autre vase à la pâte tendre (rayable à l'ongle) et peu sonnante (au tintement sourd).

Si la couleur d'une pâte céramique dépend le plus souvent de la composition chimique de sa matrice argileuse, sa texture et le toucher des surfaces du vase (interne comme externe), dépendent souvent étroitement de la nature, et surtout de la taille et de la proportion de ses inclusions, exclusivement minérales pour les ensembles étudiés. Le toucher des surfaces est ainsi complémentaire de la description de leur couleur.

Les observations macroscopique et au toucher ont ensuite toujours été complétées par une étude des échantillons à la loupe binoculaire qui permet d'identifier certaines des fines inclusions et dégraissants mêlés à la matrice argileuse. J'ai essayé d'identifier, pour chaque description de pâte, quel dégraissant a été ajouté par le potier, ou quelles inclusions sont présentes naturellement dans la matrice. Lorsque je n'ai pas réussi à identifier les constituants minéraux non argileux, je les ai décrits le plus finement possible (couleur, texture, dureté, aspect général : émoussé ou anguleux). Faute d'identifier l'origine géologique des inclusions, l'intérêt de telles déterminations est de trouver, pour chaque groupe technique, un descripteur, c'est-à-dire un marqueur le caractérisant, et présent en quantité suffisante pour être détecté lors des observations macroscopiques faites par d'autres chercheurs le rencontrant. Pour caractériser l'atmosphère de cuisson de chaque tesson recueilli, je me suis basé sur les travaux de M. Picon (1973 ; 2002b : 139-148). Chimiquement, les céramiques à pâtes grossières et semi-fines rencontrées ont toutes subi des « cuissons proprement dites » réductrices ; seules leurs post-cuissons varient :

- les céramiques à pâte beige, ocre, orange, rouge, marron ont subi une « cuisson » réductrice et une « post-cuisson » oxydante (mode A),
- les céramiques à pâte grise ou noire ont subi d'une « cuisson » réductrice et d'une « post-cuisson » réductrice (mode B).

Pour des céramiques standardisées produites en masse, comme la sigillée et la céramique campanienne, et présentant une couleur et un aspect de revêtement de surface caractéristiques de l'ensemble de la production, la description de la surface du vase peut être parfois suffisante pour identifier sa provenance. Il en est tout autrement pour des productions dont on ne connaît pas les ateliers et dont la pâte, le façonnage et la finition varient sensiblement d'un vase à l'autre. Comme G. Lintz, je pense qu'il est délicat d'utiliser un code de couleurs (code de type Munsell), parce qu'en premier lieu le lecteur ne dispose pas forcément du même code pour bénéficier de toute l'information apportée. Ensuite, les facteurs<sup>209</sup> qui modifient sensiblement la couleur d'un vase sont trop nombreux pour que l'utilité de détailler la couleur à un tel niveau de précision soit justifiée (Lintz, 1989 : 40). Des différences importantes de couleur à la cuisson ont été notées

<sup>209</sup> En premier lieu sa cuisson, son usage et son séjour sous terre.

sur plusieurs vases du site de Combronde-*Sous le Couderc II*, pourtant vraisemblablement issus d'un même atelier. Un vase brûlé, ou plus simplement un vase à cuire utilisé à plusieurs reprises, présente souvent des traces de flammes et une altération de sa pâte (parfois en profondeur) résultant des passages au feu. De plus, le long séjour sous terre a parfois altéré la pâte, surtout chimiquement, sur la surface et dans la cassure du vase (acidité du sol, humidité, gel). Les sigillées de La Graufesenque mises au jour sur le site lui-même, à Millau, sont par exemple bien moins brillantes que leurs homologues exportées, puis enfouies, dans le bassin de Clermont. Le sol de Millau-*Condatomagus*, vraisemblablement plus acide, a modifié de façon uniforme l'aspect de la surface des vases, à l'origine luisante. On peut également penser que certains contenus ont altéré chimiquement, ou du moins modifié la couleur de l'intérieur de certains vases. C'est par exemple le cas de substances grasses employées dans des vases à cuire ou de la poix enduisant la surface interne de certains récipients comme les cruches de service.

## 2.4. Les céramiques à pâtes grossières « courantes » du col de Ceysat

Quelques productions de transport, de stockage et de cuisine se rencontrent fréquemment dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne et possèdent donc déjà une dénomination généralement employée par les chercheurs travaillant sur cet espace.

### 2.4.1. La céramique commune à engobe rouge (CRG)

La CRG, dont certains ateliers sont très vraisemblablement lézoviens<sup>210</sup> (Bet, 1994 : fig. 52-4), est une céramique à pâte siliceuse grossière cuite en mode A présentant un engobe externe rouge ou rouge-orangé, souvent appliqué grossièrement. Le répertoire des formes est assez pauvre et se compose pour le bassin de Clermont et la Grande Limagne surtout d'amphorettes<sup>211</sup> (voir *infra* : Chap. 9, 1.4.1 et 3.5.2) (Pl. 26).

#### 2.4.1.1. La CRG « lézovienne »

- **Couleur :**

La pâte est marron et le cœur de la cassure est parfois gris. Les vases sont généralement recouverts d'un engobe de couleur rouge lie-de-vin, parfois rouge-orangé. Elle est parfois dénommée CRO (céramique Commune à engobe Rouge-Orangé) par certains archéologues régionaux lorsque l'engobe est plus clair. Les exemplaires à engobe plus clair semblent fabriqués dans les mêmes ateliers que ceux à engobe lie-de-vin, plus fréquents.

- **Pâte :**

La pâte est siliceuse, ses inclusions, vraisemblablement ajoutées, sont surtout d'abondants microfragments de quartz translucide et de quartz (ou de feldspath) blanc. Son toucher est dur et sa surface plutôt rugueuse.

<sup>210</sup> Pour R. Delage, des potiers de la vallée de l'Allier pourraient être les créateurs des amphorettes en CRG (Delage, 2002 : 16).

<sup>211</sup> Ce qui distingue l'amphore de l'amphorette, c'est surtout la taille du vase et l'épaisseur de sa paroi. Production régionale, l'amphorette s'apparente plus à une grande cruche à deux anses et aux parois peu épaisses, qu'aux grandes amphores classiques d'importation (amphores italiennes, de Bétique, gauloises de Narbonnaise...).

#### 2.4.1.2. La CRG à pâte micacée

Cette CRG est moins bien représentée que la précédente au col de Ceyssat. À l'occasion des inventaires des ensembles issus des prospections de F. Trément, j'ai noté que la CRG « lézovienne » à pâte marron était ultra-majoritaire.

- **Couleur :**

La pâte est de couleur marron clair, voire plutôt beige.

L'engobe est rouge-rosé, plutôt pâle.

- **Pâte :**

La pâte est très micacée et présente des inclusions siliceuses moins abondantes que la précédente (aspect « moins cuit », toucher légèrement savonneux, moins dur que celui de la CRG « lézovienne »). Les surfaces sont aussi moins rugueuses que celles de la CRG « lézovienne ». La pâte semble assez proche de celle micacée de la céramique à Vernis Rouge Pompéien régionale (Pl. 28). Ont-elles été fabriquées dans les mêmes ateliers ?

#### 2.4.2. La céramique à vernis rouge pompéien (VRP)

La céramique à enduit interne rouge pompéien est une céramique culinaire à pâte réfractaire destinée à passer au four. Les principales formes sont des assiettes et des plats à cuire dont l'engobe rouge ne recouvre que la surface interne et la lèvre du vase (Pl. 28 et 150). Depuis les travaux de D. P. S. Peacock (1977), sept groupes de fabrication de VRP ont été définis dans le monde romain, parmi lesquels quatre principales origines de fabrication sont pressenties : Campanie, Gaule du Centre, Belgique et Grande-Bretagne.

Lorsque les plats proviennent d'Italie centrale, ils sont facilement identifiables grâce à leur pâte qui contient des minéraux volcaniques caractéristiques, visibles à l'œil nu (baguettes noires). À Périgueux, les plats en VRP apparaissent à la fin du règne d'Auguste (Carponsin-Martin, 2002 : 135), et à Lyon, où ils apparaissent dans les trente dernières années du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et disparaissent vers l'époque flavienne, ils ont été fabriqués dans l'atelier de la Muette à l'époque augustéenne (Batigne Vallet, 1999 : 198). La VRP est fabriquée à Lezoux où elle serait une production assez précoce qui date des règnes d'Auguste et de Tibère (Bet, 1994 : 120).

Les exemplaires du col de Ceyssat correspondent à des plats à cuire présentant presque systématiquement, sur leur paroi externe et sous leur fond, des coups de flammes ou des traces de contact avec la sole très chaude et charbonneuse d'un four domestique. Ils ont tous la même pâte beige plutôt micacée, au toucher savonneux, ainsi qu'un engobe épais rouge non grésé recouvrant la surface interne et la partie externe de la lèvre (Pl. 28). Cet engobe empêche les préparations culinaires (galettes, pains, gâteaux surtout) de coller aux parois et au fond du vase lors de leur cuisson (voir *infra* : Chap. 9, 2.2.3 et 3.6.6). La paroi externe et le fond des plats peuvent être recouverts d'une sorte d'engobe non grésé très peu épais de couleur rouge clair-rosé. Les vases en VRP du col de Ceyssat à pâte savonneuse micacée correspondent vraisemblablement aux productions de Gaule du Centre décrites par D. P. S. Peacock.

Pour M.-F. Meylan-Krause, les vases ne présentant pas de coups de feu pourraient correspondre à des couvercles (Meylan-Krause, 1995 : 171-176). Le diamètre des rares exemplaires à surface externe non altérée du col de Ceyssat étant un peu inférieur à celui des plats présentant des coups de flammes, ils ont peut-être servi d'assiettes ou de plats de service. Il

faut toutefois préciser que les vases du col de Ceysnat sont très incomplets et que ces fragments pourraient éventuellement correspondre à une partie du vase non exposée aux flammes.

### *2.4.3. La céramique kaolinitique*

Cette argile pauvre en oxydes de fer et généralement très pauvre en calcium a une couleur variant du blanc au gris (en passant par le gris-bleu) lorsqu'elle est cuite en mode B et une couleur plutôt saumon ou rosée lorsqu'elle est cuite en mode A. À Lyon, la céramique kaolinitique est souvent utilisée pour la fabrication de céramiques culinaires cuites en mode B (Batigne Vallet, 1999 : 61). Parfois, sa surface présente un aspect fendillé, qui lui vaut l'appellation de « craquelée bleutée ». Un seul fragment informe de vase en céramique craquelée bleutée a été découvert au col de Ceysnat. S'agit-il d'une importation de Champagne ?

Contrairement au département de l'Allier où les argiles kaolinitiques sont présentes naturellement en quantité, ce type de céramique est plutôt rare dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne. Les fragments de vases à pâte kaolinitique sont assez rares au col de Ceysnat et appartiennent à quelques bouilloires à bec verseur et à des mortiers vraisemblablement importés de l'atelier de Coulanges (Allier).

## *2.5. Caractérisation des autres céramiques à pâtes semi-fines et grossières*

À partir de l'examen macroscopique des tessons, j'ai réalisé des regroupements fondés sur le mode de cuisson des vases, la couleur et la texture de la matrice argileuse, et le type de traitement ou d'éventuel revêtement de surface. Dans un second temps, ces observations ont été complétées par un examen à la loupe binoculaire afin de vérifier la pertinence de ces premiers classements.

Les critères descriptifs retenus pour l'analyse des pâtes céramiques du col de Ceysnat sont :

- la couleur de la matrice argileuse,
- la dureté de la surface du tesson (impression au toucher),
- l'aspect de la cassure du tesson,
- la composition des inclusions,
- la fréquence des inclusions,
- la taille des inclusions,
- la forme des inclusions.

### *2.5.1. La couleur de la matrice argileuse*

Elle dépend beaucoup du type d'argile utilisée et de la cuisson du vase. La couleur varie notamment en fonction de la concentration en calcaire (chaux CaO) et en fer (oxydes de fer) que l'argile utilisée contient naturellement. La proportion de fer dans l'argile a une influence sur la couleur des vases qui, cuits en mode B, seront d'autant plus sombres que le pourcentage de fer de la pâte est élevé. Les argiles blanches kaolinitiques, pauvres en fer, ont tendance à prendre des colorations bleuâtres lorsqu'elles sont cuites en milieu très réducteur



et à température élevée (proche de 1000° C) (Picon, 2002b : 144-145). En mode A, les céramiques à pâte calcaire (taux de chaux CaO généralement supérieur à 6 ou 8 %) et les pâtes kaolinitiques s'éclaircissent lorsque la température de cuisson augmente. Les pâtes non calcaires (bas pourcentage de chaux), quant à elles, s'assombrissent dans les mêmes conditions (Bénévent, Dausse & Picon, 2002 : 165). Pour J. Cabotse, seule la teneur en fer de l'argile utilisée conditionne la hauteur du ton après cuisson de la pâte (Cabotse, 1968 : Pl. 1). Différents tons d'une même couleur peuvent alterner sur la surface d'un même vase. Ces nuances peuvent être occasionnées par la conduite de la cuisson du vase dans le four de potier, par sa place à l'intérieur de celui-ci, par des altérations dues au milieu de conservation, ou tout simplement par son utilisation (altération de la pâte par la flamme sur un vase à cuire ou sur un vase brûlé ; dépôts chimiques et organiques divers). Cependant, chaque groupe technique de céramique à pâtes grossière ou semi-fine, à condition d'être suffisamment bien représenté, possède une couleur dominante que je précise ; j'indique aussi toute la palette de couleur que l'on peut trouver pour un même groupe.

### 2.5.2. *La dureté du tesson*

Le critère de la sensation au toucher est très subjectif car les termes descriptifs sont difficiles à définir. D. P. S. Peacock propose un choix de valeurs : rugueux, doux, poudreux, etc. (Peacock, 1977 : 29). L'impression au toucher est souvent liée au traitement de surface de la céramique qui doit donc être décrit. En outre, la surface apparaît d'autant moins lisse et douce au toucher que le vase présente une pâte contenant un dégraissant abondant et grossier. De plus, les utilisations successives d'un vase – notamment celles d'un vase à feu – finissent par modifier l'aspect visuel et la sensation au toucher de ses surfaces. Le gel, l'érosion (colluvionnement, ruissellement déplaçant le fragment de vase), le séjour du vase dans le sol (altérations chimiques) et parfois son nettoyage après découverte, peuvent modifier sa surface, faisant disparaître engobes, lustrages et lissages, ainsi que la barbotine qui se forme lors du montage du vase. Ainsi, les récipients à pâte réfractaire souvent grossière ont généralement une surface rugueuse, voire très rugueuse, car les grains de quartz affleurent après érosion de la fine couche de barbotine superficielle qui s'était formée lors du tournage du vase.

### 2.5.3. *L'aspect de la cassure*

Elle peut être conchoïdale (anguleuse et dure), douce, poudreuse etc. Le gel, le colluvionnement, le séjour du vase dans le sol (altérations chimiques), et parfois son nettoyage après découverte, peuvent émousser la cassure de tessons à pâte plutôt dure. Les surfaces des céramiques calcaires et des céramiques à pâtes fines et semi-fines sont parfois particulièrement érodées et « poudrent » le doigt.

### 2.5.4. *La nature des inclusions*

L'identification des inclusions, génétiques ou ajoutées, de la matrice argileuse, essentiellement minérales, est probablement le critère le plus important mais aussi le plus difficile à maîtriser.



### 2.5.5. *La fréquence des inclusions*

Les inclusions de la matrice argileuse peuvent être rares, nombreuses, abondantes...

### 2.5.6. *La taille des inclusions*

Les inclusions minérales sont petites (fines), moyennes ou grosses. J'essaie éventuellement de préciser la distribution de ces inclusions en fonction de leur taille : soit tous les grains ont la même taille (ils sont « triés »), soit ils ont une granulométrie continue (ils sont « mal triés »). Une granulométrie homogène des inclusions peut résulter du tamisage ou du broyage d'un dégraissant avant son ajout à une argile naturellement fine ou épurée, ou du broyage d'une argile sèche non épurée (prélevée en terre franche) avant son hydratation pour être tournée (voir *supra* : Chap. 1, 3).

### 2.5.7. *La forme des inclusions*

Les inclusions peuvent présenter des surfaces émoussées et un aspect « dépoli » (grains usés de sable naturel de rivière) ou des arêtes anguleuses (dégraissant broyé avant incorporation à l'argile molle ou argile prélevée en terre franche, séchée puis broyée). La céramique culinaire se prête plutôt bien à l'observation macroscopique car elle possède une pâte riche en inclusions plutôt grossières.

J'ai commencé par observer à l'œil nu la cassure fraîche d'une céramique ainsi que ses surfaces interne et externe. J'ai ensuite confirmé ou infirmé les premiers classements à l'aide d'une loupe binoculaire. Cette dernière a notamment permis d'identifier les inclusions caractéristiques d'un groupe technique, ou du moins de les décrire. Les céramiques ont ainsi été classées par grands groupes (catégories céramiques), puis à l'intérieur de ceux-ci, j'ai reconnu des sous-groupes (groupes techniques) correspondant théoriquement à des ateliers distincts. Lors de l'observation macroscopique, les pâtes de deux échantillons apparemment très proches peuvent présenter quelques inclusions discriminantes différentes, ou de taille et en proportion différentes. S'agit-il d'échantillons issus d'ateliers bien distincts ? D'officines distinctes d'un même groupe d'atelier ? D'un changement de source d'approvisionnement en dégraissant dans une même officine ?

Dans ce cas précis, ce type d'étude pétrographique des inclusions de la matrice argileuse montre ses limites.

Les observations faites peuvent paraître subjectives car elles ne s'appuient parfois que sur des impressions. Les critères de l'impression au toucher des surfaces et de l'aspect de la cassure restent ainsi assez subjectifs car, comme on l'a vu, les fragments de céramiques peuvent s'être plus ou moins altérés, notamment lors de leur séjour dans un sol acide. Bien qu'ayant seulement une formation de base en géologie, j'ai essayé de préciser la nature des inclusions autant que cela était possible, c'est-à-dire lorsque celles-ci sont suffisamment nombreuses et volumineuses pour être distinguées à la loupe binoculaire.

### 3. DÉFINITION TECHNIQUE DES PÂTES SEMI-FINES ET GROSSIÈRES DU COL DE CEYSSAT

#### 3.1. Les pâtes semi-fines et grossières les plus fréquentes : définition technique

L'observation macroscopique du mobilier céramique du col de Ceyssat a rapidement permis de distinguer deux grands groupes de pâtes à la composition minérale et aux caractéristiques techniques différentes, utilisés pour la fabrication de céramiques à pâtes grossières ou semi-fines : surtout de la céramique culinaire (préparation et cuisson), de la céramique de stockage et de transport pour l'un / surtout de la céramique de table (service et consommation), mais aussi, plus rarement toutefois, de la céramique culinaire, pour l'autre. J'ai rencontré ces deux grandes catégories céramiques dans la plupart des ensembles du Haut-Empire du bassin de Clermont et de la Grande Limagne que j'ai pu voir, et à l'occasion des nombreux inventaires de mobilier issu des différentes campagnes de prospections menées par F. Trément depuis 1997, dans la Grande Limagne et la Limagne des Buttes<sup>212</sup>. Une seconde observation, à la loupe binoculaire, m'a permis d'affiner la classification grâce à l'observation des minéraux et des éventuels fragments de roches présents dans la pâte<sup>213</sup> (en surface des tessons et dans la cassure rafraîchie). Bien souvent, la loupe binoculaire m'a permis de confirmer ou d'infirmer les observations faites à l'œil nu et de distinguer, à l'intérieur des deux grandes catégories céramiques, des sous-groupes (groupes techniques) plus ou moins bien individualisés. Pour chaque groupe technique de pâte du col de Ceyssat, j'ai essayé de donner au moins un descripteur principal permettant de le distinguer d'un autre.

##### 3.1.1. Les Céramiques « Communes » 1 (CC1) : céramiques claires à pâtes « sableuses » ou COX grossières

Cette catégorie céramique correspond aux plus grossières des « céramiques Communes Oxydantes » (COX) de la classification des céramiques de Lezoux utilisée entre autres par P. Bet et R. Delage (1996 : fig. 3 et annexe 1). Ces céramiques présentent toutes des pâtes siliceuses à inclusions généralement grossières, cuites en mode A.

Le quartz, qui est le descripteur principal de cette catégorie, confère des qualités réfractaires aux différentes formes produites. Celles-ci ne correspondent toutefois pas qu'à des vases à cuire. Ce type de pâtes a été utilisé pour monter des vases de préparation (mortiers, jattes/bassines...), des vases de stockage (grands pots, *dolia*...) et de transport (amphores, amphorettes).

La quasi-totalité des vases sont montés au tour rapide ; seules de rares formes sont modelées : principalement les *dolia* qui ne peuvent être tournés eu égard à leur grande taille, et les terrines ovalisées eu égard à leur forme particulière. De fait, ces rares formes modelées

<sup>212</sup> Commune de Saint-Beauzire (1997-2003), bassin-versant de l'ancien lac de Sarliève (2001-2003), canton de Billom (depuis 2004) ; prospection-inventaire que j'ai menée sur la commune de Beauregard-l'Évêque (1999-2000) (Trescarte, 2001).

<sup>213</sup> La loupe binoculaire ne permet toutefois qu'une analyse microscopique sommaire des éléments minéraux constitutifs des pâtes étudiées. Aucune observation de pâte en lame mince et aucune analyse chimique ou physique n'ont été réalisées pour compléter les observations effectuées. Mes connaissances en minéralogie ne sont en outre pas suffisantes pour identifier systématiquement tous les minéraux présents dans une pâte et visibles à la loupe binoculaire.

présentant les mêmes pâtes que leurs homologues tournées, elles ne sont pas rangées dans un groupe technique particulier.

La couleur des pâtes céramiques CC1 peut varier du beige-jaunâtre au marron, en passant par l'orange et le rouge brique. Sur certains vases, le cœur de la fracture est parfois de couleur plus claire que la zone épidermique<sup>214</sup>, voire gris. Lors de la post-cuisson oxydante du vase, une différence de réoxydation se produit entre ces deux zones. En effet, lors de cette phase de la cuisson, l'oxydation de la matrice argileuse contenant du fer n'affecte pas systématiquement le cœur de la pâte, en particulier sur les vases aux parois épaisses. Lors du refroidissement du laboratoire du four et de son contenu, plus la paroi des vases est épaisse, moins les atomes d'oxygène vont pouvoir se combiner, en profondeur, avec les atomes de fer de la matrice argileuse. Il faut bien garder à l'esprit que, pour le potier, ce qui compte, c'est la couleur de la surface du vase en fin de cuisson, et non celle de la pâte à l'intérieur de la paroi du vase. L'aspect « sandwich » d'une pâte n'est donc généralement pas un élément discriminant suffisant pour caractériser une production. D'un vase à l'autre d'un même atelier, d'une partie à une autre d'un même vase, ce cœur peu ou pas du tout réoxydé de la pâte n'est pas systématiquement présent.

Au toucher, la pâte des céramiques CC1 est dure voire très dure, et peut ainsi paraître « bien cuite ». Il faut être prudent lorsqu'on essaie de caractériser la cuisson<sup>215</sup> d'un vase. En effet, en fonction de la proportion des inclusions minérales dures – essentiellement le quartz et dans une moindre mesure le feldspath – présentes naturellement dans une argile travaillée en terre franche ou broyée, ou du dégraissant ajouté par le potier, une pâte apparaît plus ou moins dure au toucher, et peut donc sembler plus ou moins bien cuite. Plus le quartz présent dans une pâte est abondant et finement broyé, plus la céramique est dure et rugueuse au toucher. À l'inverse, pour une même quantité de dégraissant, une pâte présentant des inclusions grossières entières est plus difficile à homogénéiser lors de son malaxage avant le montage des vases. Une fois cuite, elle paraît plus tendre car les inclusions dures sont moins nombreuses et plus espacées. Les surfaces des vases sont également plus vulnérables aux altérations mécanique et chimique, car peu protégées par un semis d'inclusions lâche. Ainsi érodées, elles sont un peu plus tendres au toucher. Les fragments de deux vases distincts possédant la même pâte peuvent avoir des duretés de surface différentes. Ils peuvent présenter une proportion différente des mêmes inclusions minérales et ces dernières peuvent être plus ou moins grossières. Ces différences sont difficilement quantifiables dans la mesure où les observations ne sont réalisées qu'avec une loupe binoculaire sur des échantillons simples, et que celles-ci permettent difficilement de distinguer les plus petites inclusions et les variations dans leur proportion. L'observation des inclusions en lames minces reste vraisemblablement la méthode la plus scientifique pour caractériser les inclusions de la matrice argileuses et évaluer leur proportion. Toutefois, d'un vase à l'autre, étant donné les variations de taille et de proportion des inclusions présentes, cette analyse reste lourde, nécessitant le prélèvement de nombreux échantillons sur plusieurs vases aux pâtes similaires.

### 3.1.1.1. Le descripteur principal de la catégorie céramique des CC1

Le descripteur principal des CC1 est le quartz présent en grande quantité dans tous les échantillons étudiés. Aucune analyse de pâte en laboratoire n'ayant été réalisée, cette proportion de quartz n'a toutefois pu être quantifiée. Ce minéral confère à ces vases des qualités

<sup>214</sup> Fracture : épaisseur du tesson, zone de sa cassure / épiderme : surface et partie superficielle de la pâte du tesson.

<sup>215</sup> C'est-à-dire préciser si une céramique est bien cuite ou non.

réfractaires que confirment les coups de flammes sur la paroi externe et l'altération des surfaces de certaines formes de vases à feu produites. Le quartz se présente la plupart du temps sous la forme de microfragments anguleux aux arêtes vives (quartz broyé) et très translucides (parfois légèrement gris ou blanchâtres). La répartition des microfragments de quartz dans la pâte des CC1 est plutôt homogène, dans la cassure comme à la surface du vase. Leur taille peut être variable (de fins à gros), même s'ils restent majoritairement fins. Sur un tessou aux surfaces altérées, les microfragments paraîtront plus abondants et accentueront le toucher rugueux et l'aspect « brut » du vase. En effet, la fine couche d'argile (barbotine) qui se forme à la surface du vase lors de son tournage est parfois érodée, notamment sur les vases aux pâtes les moins dures.

On peut noter, dans certaines pâtes CC1 plutôt grossières, la présence de grains émoussés de quartz (et peut-être de feldspath également). Il s'agit de probables grains de sable brut ajoutés comme dégraissant, dans une pâte déjà préparée. Ceux-ci sont moins abondants que les microfragments de quartz anguleux mais ils peuvent être gros (diamètre parfois supérieur à 1 mm) et affleurer à la surface du vase, transperçant son épiderme. Parfois lors du tournage, ces grains sont traînés par la main du potier, creusant de courts sillons à la surface du vase. La proportion et la taille de ces grains émoussés de sable semblent d'autant plus importantes que les vases sont grands et leurs parois épaisses. Les grains grossiers, s'ils ne sont pas trop nombreux, ont toutefois peu de chance d'affleurer de manière inesthétique à la surface des récipients car, lors de leur montage, le potier peut les « noyer » dans la pâte, voire les ôter manuellement, lorsqu'ils sont trop volumineux. La surface de ces grands vases est généralement peu soignée eu égard à leur fonction utilitaire. Les gros grains de sable ont peu de chances de fragiliser la structure de ces vases car, étant donné l'épaisseur importante de leurs parois, ils sont noyés dans la pâte. Comme on l'a vu plus haut, plus la proportion des inclusions siliceuses est importante, plus la pâte apparaît dure et rugueuse au toucher.

Il est plus difficile de décrire la matrice argileuse dont les éléments constitutifs sont bien trop fins pour être observés à l'œil nu ou encore à la loupe binoculaire, et qui, pourtant, est certainement le constituant le plus important de la pâte céramique. Des analyses plus poussées (analyse chimique ou physique par exemple) peuvent parfois permettre d'identifier l'origine de l'argile employée.

Les CC1 ne présentent que très rarement de fins traitements de surface (lissage, lustrage, engobage, cannelures, baguettes...). Des paillettes de mica, généralement dorées et de petite taille, peuvent être visibles, surtout à la surface du vase. Le tournage lisse en effet la surface du vase et fait affleurer la barbotine semi-liquide constituée d'argile très fine (matrice) et de particules minérales peu denses et de petite taille telles que les paillettes de mica. Au premier abord, à l'œil nu, ces dernières semblent plus abondantes que dans la fracture de l'échantillon observé. Lorsqu'elles sont peu abondantes, les paillettes de mica sont, semble-t-il, présentes naturellement dans l'argile utilisée (inclusions génétiques). Dans certaines pâtes, comme celle de la plupart des *dolia* gaulois du bassin de Clermont et de la Grande Limagne, leur quantité et leur grande taille laisse envisager un ajout comme dégraissant.

Des nodules de calcite généralement très fins, de couleur blanche, parfois beige, sont aussi caractéristiques des CC1. Ils peuvent être abondants dans certaines pâtes et constituent souvent la deuxième inclusion minérale visible, après le quartz. Ces inclusions font vraisemblablement partie du cortège minéral de l'argile utilisée pour préparer la pâte céramique (exemple de l'argile de la carrière de Meilhaud : Pl. 6, n<sup>os</sup> 2 à 5). Des nodules rouges, souvent pulvérulents (contenant vraisemblablement de l'oxyde de fer) sont aussi caractéristiques de ces céramiques. Ils sont fins et ne dépassent qu'exceptionnellement 0,5 mm de diamètre. De rares

et très fins minéraux noirs<sup>216</sup> sont aussi visibles dans la plupart des pâtes observées, et sembleraient naturellement présents dans la matrice argileuse.

À l'intérieur de ce groupe des CC1, il existe cependant des variations dans la composition des pâtes dont le descripteur principal reste le quartz, mais dont la proportion des constituants secondaires<sup>217</sup> semble évoluer légèrement d'une pâte à l'autre. Ces différences notables dans la composition des pâtes céramiques entraînent des variations dans leur texture, voire dans leur couleur. On peut ainsi distinguer plusieurs sous-groupes (groupes techniques), même s'il est souvent difficile, voire impossible de classer tous les tessons dans l'un d'entre eux. Dans ce cas, les fragments de vases (généralement des fragments de petite taille) ont été classés dans le grand groupe « fourre-tout » des CC1 qui rassemble tous les fragments de vases dont les inclusions de la pâte sont majoritairement des grains de quartz et qui n'ont pu être classés dans l'un des groupes techniques reconnus. Au sein de ces pâtes CC1, il a parfois été possible de distinguer des groupes techniques différents correspondant théoriquement à autant d'ateliers distincts. Parmi ces groupes techniques, certains, très bien représentés ont été qualifiés de « groupes techniques majoritaires », les autres, de « groupes techniques minoritaires ».

### 3.1.1.2. Les CC1 majoritaires du col de Ceyssat

#### – Céramique Commune 1 Orange (CC1Or) (Pl. 29)

- **Couleur :**  
La couleur de la pâte varie du beige-jaune-orangé à l'orange plutôt vif. Sur les vases aux parois plus épaisses le cœur de la tranche peut être beige voire gris. La couleur dominante est l'orange.
- **Pâte :**  
La pâte comporte une majorité de microfragments de quartz très abondants dont la taille n'est pas homogène. Elle peut aussi présenter quelques grains de sable émoussés. L'argile semble avoir été broyée sommairement à sec. La cassure présente une texture plutôt serrée mais peut présenter des microporosités (vacuoles) de forme allongée donnant parfois à la pâte un aspect feuilleté. La pâte est dure à très dure, et ne semble pas avoir été altérée par les facteurs chimique et climatique.

#### – Céramique Commune 1 Orange Rugueuse (CC1OrR)

- **Couleur :**  
Cette céramique présente les mêmes couleurs que la précédente mais elles sont généralement un peu plus pâles.
- **Pâte :**  
La composition de la pâte est assez proche la précédente. La principale différence réside dans le fait que le quartz inclus est très finement broyé et peut-être un peu plus abondant. La taille de ces microfragments est constante, ce qui donne à la pâte une texture très homogène présentant peu de microporosités. L'affleurement de ces abondants et fins microfragments de quartz à la surface du vase rend son toucher rugueux<sup>218</sup>. Lorsque le quartz est un peu moins abondant, la pâte a parfois un aspect plus « crayeux » que la précédente, c'est-à-dire que les cassures « poudrent » le doigt au toucher. De plus, cette

<sup>216</sup> D'origine probablement volcanique telles que l'obsidienne ou l'augite ?

<sup>217</sup> Calcite, minéral blanc (quartz blanc ou plutôt feldspath), minéral noir (obsidienne ou augite ?), inclusions rouges pulvérulentes, mica.

<sup>218</sup> Si l'on utilise les qualificatifs du papier de verre ou de la toile émeri on dira que le « grain » est fin.

céramique semble plus sensible aux actions chimiques des niveaux d'enfouissement, ou éventuellement aux altérations dues au gel. La surface et la fracture des tessons sont souvent plus altérées que celles de la CC1Or. La proportion de fins nodules rouges pulvérulents est aussi plus importante que celle de la CC1Or.

À l'œil nu, cette pâte céramique ressemble malgré tout beaucoup à la précédente et la distinction entre les deux est parfois peu aisée. Peuvent-elles être issues de deux officines distinctes d'un même groupe d'ateliers ? voire d'un même atelier ?

– Céramique Commune 1 Rouge « Feldspathique » (CC1RF) (Pl. 30)

• **Couleur :**

La tranche et les surfaces de cette pâte sont uniformément rouges. Une observation macroscopique permet de voir, dans la cassure comme en surface, une très grande quantité d'inclusions très blanches de petite taille.

• **Pâte :**

Ces inclusions sont probablement des microfragments de feldspath (ou éventuellement de quartz blanc ?), dont la proportion paraît comparable à celle des microfragments de quartz translucides également présents. Ces derniers semblent toutefois de taille plus importante. La pâte est plutôt hétérogène, cela essentiellement à cause de la présence de grains de quartz et de grains blanc émoussés (sable ?) inclus par le potier comme dégraissant.

– Céramique Commune 1 Lissée (CC1L) (Pl. 31)

• **Couleur :**

La pâte est de couleur plutôt claire : beige à orange, plutôt pâle.

• **Pâte :**

La pâte contient beaucoup de calcite et la proportion de quartz semble moins importante que celle des céramiques précédentes. La présence de calcite en grande quantité<sup>219</sup>, minéral tendre, facilite vraisemblablement le lissage des surfaces. La pâte est très homogène (l'argile a dû être finement broyée) et semble avoir été très travaillée.

– Céramique Commune 1 Rouge (CC1R) (Pl. 32)

• **Couleur :**

La fracture est de couleur rouge à rouge-marron (tirant plutôt sur le marron), parfois marron (chocolat). La couleur de la surface externe du vase varie de rouge-marron à marron. Celle de la surface interne peut parfois être très rouge. Plus la couleur de la cassure est marron, plus la couleur externe du vase est marron clair à marron foncé.

• **Pâte :**

La pâte de cette céramique présente une très grande quantité de nodules de calcite de très petite taille. Ceux-ci sont semble-t-il au moins aussi abondants que les microfragments de quartz, mais ces derniers sont de taille plus importante. La surface externe du vase est lissée, ce qui entraîne un affleurement de paillettes de mica de très petite taille.

– Céramique Commune 1 Sableuse (CC1S)

• **Couleur :**

La couleur de la surface est plutôt beige-orange pâle. Sur les vases aux parois épaisses, le cœur de la tranche est plus clair que les parties superficielles, et parfois même gris.

<sup>219</sup> Elle représente, en terme d'inclusions, le deuxième constituant de la pâte.



- **Pâte :**

La pâte est grossière, présente un dégraissant ajouté très abondant constitué de grains de sable et contient de nombreux nodules rouges pulvérulents. Le dégraissant sableux paraît brut (non broyé) et affleure à la surface du vase, lui donnant un toucher rugueux. Ces grains peuvent atteindre 2 mm de diamètre<sup>220</sup>. Bien qu'abondantes, ces inclusions sont grossières – si on les compare à celles de la pâte CC1OrR – ce qui donne parfois à la pâte CC1S un aspect « plus crayeux » : la fracture poudre le doigt au toucher (comme pour une « céramique commune claire » à pâte calcaire), la pâte est moins dure (elle paraît moins bien cuite que les précédentes), mais elle reste réfractaire. Certaines surfaces présentent de fines craquelures, plus ou moins abondantes, résultant probablement de l'affleurement de nombreux grains de sable. Les surfaces de ces tessons semblent avoir été plus altérées durant leur séjour dans le sol<sup>221</sup> que celles des céramiques précédentes. Ceci me permet de penser que les surfaces n'étaient à l'origine peut-être pas aussi rugueuses, mais présentaient une fine couche de barbotine formée lors du tournage et masquant les grains de dégraissant sableux. Cette argile fine de surface a été érodée, laissant apparaître ces grains de sable<sup>222</sup>.

### 3.1.1.3. Les CC1 minoritaires du col de Ceyssat

#### – Les céramiques communes « semi-calcaires »

Même si je reconnais cette dénomination un peu mal choisie, j'ai classé dans cette catégories des pâtes ayant des origines probablement diverses mais présentant des caractères communs. En effet, ces céramiques se rapprochent des céramiques à pâte calcaire par une matrice argileuse fine et une texture très homogène.

- **Couleur :**

La couleur varie assez peu et reste toujours pâle. Elle va du beige clair à l'orangé.

- **Pâte :**

L'aspect « crayeux » de ces céramiques vient du fait que la proportion de microfragments de quartz est moins importante que dans les CC1 majoritaires. L'argile brute avec laquelle la pâte est préparée, est probablement moins sableuse, ou alors, elle a été épurée. Elle est toutefois réfractaire puisqu'on peut noter la présence de traces de feu sur certains fragments de fonds de vases à cuire. La pâte est très finement broyée et semble bien malaxée, ce qui la rend assez fine et homogène. Un dégraissant sableux assez abondant est ajouté mais semble calibré<sup>223</sup> et n'affleure que très rarement à la surface des vases.

#### – La Céramique Commune 1 Marron (CC1M)

- **Couleur :**

La surface du vase est marron (chocolat) et la fracture plutôt marron-rouge.

- **Pâte :**

La pâte présente une proportion très importante de nodules rouges pulvérulents. Ils constituent le deuxième constituant de la pâte, après le quartz ; la calcite constituant le

<sup>220</sup> Le « grain » est grossier.

<sup>221</sup> Le simple fait de passer le doigt sur la surface du vase détache des inclusions et des particules de la matrice argileuse. Le gel peut-il être la cause de cette altération ?

<sup>222</sup> Ceci semble confirmé sur un fragment de marmite. En effet, sous la collerette de celle-ci, zone apparemment protégée de l'érosion, la surface est encore recouverte de cette fine couche d'argile lissée.

<sup>223</sup> Tamisé ?



troisième. Bien que la proportion de calcite soit plus importante que dans les CC1Or, les microfragments de quartz restent majoritaires, même s'ils sont un peu moins abondants. La surface de cette céramique apparaît plus lisse au toucher et sa pâte semble à première vue moins bien cuite que celle des CC1Or, car plus tendre. On peut aussi noter la présence de grains de minéral blanc (feldspath ?) semblant inclus comme dégraissant (en association avec des grains de quartz). Des microporosités de forme plutôt allongée sont visibles à la loupe binoculaire.

– Céramique Commune 1 modelée (CC1 modelée)

Cette pâte céramique est surtout utilisée pour fabriquer des vases modelés.

• **Couleur :**

La pâte est de couleur plutôt marron.

• **Pâte :**

La pâte est très hétérogène et aérée car peu travaillée, et présente de très grosses inclusions dégraissantes ajoutées (minéraux et fragments de roche). Cette pâte, bien que de tradition plutôt laténienne, est toutefois cuite en mode A.

– Céramique Commune 1 Marron à nodules d'Oxyde de Fer (CC1MOF)

• **Couleur :**

La pâte est de couleur plutôt marron.

• **Pâte :**

Elle présente un dégraissant sableux abondant et une proportion de nodules d'oxyde de fer très importante. Sur les fragments étudiés, l'affleurement de nombreux grains de sable est responsable de la « desquamation » de leurs surfaces.

– Céramiques siliceuses travaillées en terre franche

Ce sous-groupe semble appartenir au groupe des CC1 même si la proportion d'inclusions minérales siliceuses fines (broyées ?) est beaucoup moins importante. Lorsque le dégraissant est abondant, il est grossier et brut (non broyé). La présence de ces grosses inclusions dont la taille est bien supérieure à celles des CC1 majoritaires, vient du fait que l'argile ne semble pas avoir été broyée et que le sable éventuellement ajouté a été tamisé. Ces céramiques comportant moins d'inclusions fines (ou plutôt un dégraissant grossier) ont un aspect « plus crayeux ». La surface et les fractures de ces fragments de céramiques s'érodent facilement, donnant aux cassures un aspect émoussé.

### 3.1.2. *Les Céramiques « Communes » 2 (CC2) : céramiques semi-fines micacées ou COX fines*

Ce groupe de céramiques à pâtes semi-fines est la deuxième grande catégorie céramique reconnue au col de Ceysat. Le marqueur principal de ces céramiques est le mica présent en grande quantité dans la pâte et surtout à la surface des vases, sous la forme de micro-paillettes de taille constante et réparties de façon homogène (Pl. 37, n<sup>os</sup> e et f). Ces inclusions ont pu être ajoutées comme dégraissant à une argile finement épurée ou naturellement fine. On pourrait parfois penser que ces céramiques sont recouvertes d'un engobe micacé, mais les paillettes, bien que moins visibles à l'œil nu, sont aussi présentes dans la pâte des vases. Au niveau de l'épiderme des vases, ces paillettes sont d'autant plus visibles que leur surface est

finement lissée, parfois lustrée. Ces traitements des surfaces ont pour effet de réorganiser les abondantes paillettes de mica affleurant à la surface du vase après son montage au tour : leurs surfaces planes<sup>224</sup> sont presque systématiquement visibles et réfléchissent d'autant mieux la lumière. Les inclusions siliceuses sont fines et généralement peu abondantes (Pl. 37, n<sup>os</sup> g et h). La pâte est ainsi plutôt fine, homogène et compacte, mais elle peut, sur certaines formes, présenter un dégraissant siliceux ajouté abondant, mais c'est loin d'être la norme. La source de dégraissant de ces potiers est bien différente de celle des ateliers fabriquant les céramiques claires à pâtes grossières (CC1). L'observation à la loupe binoculaire permet de noter, dans la fracture, la présence de microporosités de forme plutôt allongée, peu visibles à l'œil nu. La pâte ne comporte que de rares nodules rouges pulvérulents et de calcite. Contrairement aux CC1, l'aspect de la pâte est « crayeux »<sup>225</sup>, même sur les vases au dégraissant plus abondant. Les vases réalisés dans ces pâtes ont en très grande majorité des parois peu épaisses. Les pâtes CC2 peuvent toutefois être aussi bien utilisées pour fabriquer des vases à feu à dégraissant siliceux abondant que de petits vases de table (service et consommation) à parois plutôt minces. Lorsque les vases en CC2 présentent un dégraissant abondant, leur aspect peut se rapprocher de celui des CC1. Ce qui permet de les distinguer, c'est l'abondance des micro-paillettes de mica et leurs couleurs caractéristiques. Ces types de pâtes claires, plutôt fines, surtout utilisés pour fabriquer des vases de table pourraient être rapprochés des « céramiques communes claires » à pâtes calcaires de tradition romaine s'ils n'étaient parfois utilisés pour la production de céramique culinaire.

### 3.1.2.1. Les CC2 majoritaires

#### – Céramique Commune 2 Lissée (CC2L) (Pl. 37)

Ce sous-groupe est le plus représenté parmi les CC2.

- **Couleur :**

La couleur de la pâte est assez uniforme : elle peut varier du beige au marron, mais la plupart du temps elle est d'un orange légèrement rosé. La couleur de la fracture est souvent plus soutenue que celle de la surface.

- **Pâte :**

La pâte comporte de très nombreuses paillettes de mica doré et blanc, très fines et de taille constante (contrairement à celles, bien moins nombreuses, de certaines pâtes CC1, qui sont de toutes les tailles et parfois grosses). Le lissage de surface induit par le tournage du vase et le fin lissage<sup>226</sup> réalisé lorsque la pâte a commencé à sécher, font remonter ces paillettes à la surface du vase, lui donnant un aspect brillant. Ce lissage permet parfois d'avoir un rendu assez proche de celui d'un engobe micacé et il atténue en outre les irrégularités de surface qui résultent de l'affleurement d'inclusions siliceuses dures sur certains vases. La pâte est compacte mais présente des microporosités de forme plutôt allongée. Elle est généralement fine et homogène mais le dégraissant peut être relativement abondant, même sur des vases aux parois peu épaisses. Ce dégraissant est essentiellement constitué de microfragments de quartz, qui peuvent être gros (exceptionnellement plus de 2 mm de diamètre) et par conséquent, affleurer à la surface des vases. Sur certains fragments à pâte dégraissée, des grains qui perforaient l'épiderme ont disparu, semble-t-il lors de la cuisson

<sup>224</sup> Par opposition à leurs tranches très peu épaisses.

<sup>225</sup> Le toucher est rarement rugueux, la surface est moins dure, paraît moins « sèche » que celle des CC1, le contact avec la fracture poudre toujours le doigt.

<sup>226</sup> Effectué avec la main mouillée ou un morceau de cuir souple humide ? On pourrait presque parler de lustrage.

du vase ou de son utilisation. L'affleurement d'un gros grain entraîne parfois un léger craquèlement de l'épiderme. Le grain peut disparaître et laisser place à un petit « cratère » en surface. Ainsi, des surfaces très finement lissées peuvent laisser apparaître une multitude de petits « cratères ». Sur d'autres vases, ces gros grains ont fragilisé la paroi, généralement peu épaisse, créant des zones de cassure préférentielle. Les traces de tour visibles à l'intérieur du vase ont un aspect et un touché « crayeux », voire savonneux (Pl. 37, n<sup>os</sup> c, d et f). La surface externe a un aspect plus dur, plus sec car rendue plus compacte par le lissage ou le lustrage (Pl. 37, n<sup>os</sup> a, b et e).

– Céramique Commune 2 Dégraissée Non Lustrée (CC2DNL)

Cette céramique se différencie de la CC2L par une surface non lustrée et par un dégraissant qui peut être abondant. Est-elle issue des mêmes ateliers ?

• **Couleur :**

Les couleurs de pâte sont les mêmes que celles de la CC2L.

• **Pâte :**

La pâte est similaire à celle de la CC2L mais présente un dégraissant plutôt abondant constitué essentiellement de microfragments de quartz de taille variable. Comme les grains de dégraissant affleurent souvent, le toucher peut apparaître un peu plus dur que celui de la CC2L.

– Céramique Commune 2 Fine (CC2F)

Par sa finesse et par ses formes de table, cette pâte correspondrait plutôt à une céramique fine mais sa composition la rapproche cependant des CC2. Elle pourrait en effet être issue des mêmes ateliers que les deux précédentes.

• **Couleur :**

La pâte est systématiquement de couleur orange rosé à orange plutôt clair.

• **Pâte :**

La pâte est fine et présente de rares inclusions dures très fines. La cassure et les surfaces généralement altérées sont plutôt tendres et poudrent le doigt au toucher. Sur certains fragments non érodés, les surfaces sont lustrées et dures.

*3.1.2.2. Les CC2 minoritaires*

– Céramique Commune 2 Non Lustrée (CC2NL)

Cette céramique ressemble à la CC2L mais elle ne présente pas de fin lustrage de surface.

• **Couleur :**

La pâte est plutôt marron (chocolat) à la surface des vases, marron-rouge dans la cassure.

• **Pâte :**

La pâte est très fine et très homogène. Contrairement à celle de la CC2L, elle ne semble pas dégraissée mais plutôt très finement broyée. Elle présente de très fins et nombreux microfragments de quartz et de calcite. La calcite paraît plus abondante que le quartz. La pâte peut paraître à première vue moins micacée que celle de la CC2L, mais ceci est dû au fait que le vase n'a pas subi de lustrage de surface. En effet, une observation à la loupe binoculaire permet de distinguer d'abondantes et très fines paillettes de mica.

– Céramique Commune 2 Marron Lissée (CC2ML)

- **Couleur :**  
La couleur de la pâte dans la fracture varie du marron clair au marron plus foncé (chocolat) et celle des surfaces du beige au marron (chocolat). La surface externe des fragments étudiés présente des traces de feu. Sur de petits fragments de vases, cette surface uniformément sombre pourrait paraître enfumée.
- **Pâte :**  
La texture de la pâte est assez proche de celle de la CC2L : elle est cependant plus compacte. Elle possède une plus grande quantité de calcite, et bien que son dégraissant soit comparable, celui-ci n'affleure que très rarement à la surface du vase. Le descripteur principal de cette pâte est un lustrage fin de la surface externe et de la lèvre des vases. Ce lustrage est différent du lissage de la CC2L. Réalisé au brunissoir, par bandes parallèles, il durcit les surfaces, leur donnant un aspect brillant. Le lustrage rend la pâte plus compacte et empêche le dégraissant d'affleurer.

– Céramique Commune 2 à engobe Micacé (CC2M)

Il est souvent difficile de la distinguer de la CC2DNL car l'engobe micacé est très souvent érodé et ne reste visible que sur de petites surfaces. Lorsque les CC2 présentent un engobe micacé, les surfaces des vases peuvent, comme celles de la CC2NL, ne pas être finement lissées. La plupart des vases à engobe micacé présentent une pâte marron et un lissage similaire à celui de la CC2L. Ceux-ci possédant des parois peu épaisses, il se peut que le traitement de surface soit lié à la forme du vase (petits vases de table ?).

- **Couleur :**  
La pâte est généralement marron et la surface externe recouverte d'un engobe micacé doré.
- **Pâte :**  
La pâte est comparable à celle de la CC2L. Sur certains vases, elle peut présenter une plus grande quantité de fines inclusions de quartz et de calcite lui donnant un toucher plus dur.

### ***3.2. Les Céramiques « Communes » 3 (CC3) : céramiques siliceuses semi-fines dures***

Ces céramiques sont assez peu nombreuses dans la zone 1 du col de Ceyssat mais semblent présentes sur tout le site. Même s'il n'a pas été possible de dégager des groupes techniques distincts, ces productions se rencontrent sur divers sites du bassin de Clermont et de la Grande Limagne. En outre, ce type de pâtes est semble-t-il utilisé au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. pour fabriquer des cruches à engobe blanc (CB).

- **Couleur :**  
La couleur de la pâte dans la cassure varie du rose saumon à l'orange. Les surfaces sont de couleur beige (blanchâtre) à orange, souvent pâle. Les surfaces interne et externe présentent souvent de petites taches de couleur rouille.
- **Pâte :**  
La pâte est fine, dure à très dure, et contient du quartz en plus ou moins grande quantité, mais toujours finement broyé. Elle contient également des nodules rouges pulvérulents

en assez grande quantité. Selon la proportion de quartz, la pâte aura un toucher plus ou moins dur et un aspect plus rarement « crayeux ». Les parois des vases sont généralement peu épaisses et la pâte est toujours très sonnante (cuite à haute température ?).

### 3.3. Les pâtes semi-fines et grossières du col de Ceyssat : synthèse

Lorsque les inclusions d'une pâte sont anguleuses, on peut imaginer que le potier a soit intégré un dégraissant qu'il a préalablement broyé<sup>227</sup>, soit qu'il a broyé son argile à l'état sec<sup>228</sup>, avant de la travailler, obtenant ainsi une pâte riche en grains de taille homogène. À Lyon, ce procédé de préparation est apparemment peu pratiqué, sauf peut-être pour le matériel d'époque flavienne (Batigne Vallet, 1999 : 471).

Le broyage de l'argile à sec me semble le plus vraisemblable pour les pâtes appartenant à l'une des deux grandes catégories céramiques identifiées (les CC1) car la matière dégraissante est majoritairement composé de grains de quartz aux arêtes vives. Une argile issue de l'altération de roches plutoniques (comme le granite) ou détritiques (comme le grès) peut présenter naturellement une majorité de grains de quartz. Ce minéral possède en effet une dureté plus importante que les autres minéraux composant la roche (feldspath, muscovite, biotite...) et s'altère donc moins rapidement que ceux-ci.

La dureté du minéral rend à mon avis peu probable le concassage d'une roche telle que le granite (ou éventuellement sous la forme d'arène granitique) ou de gros cristaux de quartz. On peut peut-être envisager l'utilisation de grès ou de sable broyé. Ce dernier pourrait même parfois être prélevé dans les mêmes carrières que l'argile utilisée, si dans le dépôt sédimentaire de celle-ci, un tri granulométrique des particules minérales s'est produit formant une alternance de bancs de sable ou d'argile sableuse et de bancs d'argile fine (voir *supra* : Chap. 1, 3). Il semble donc que le potier utilise une pâte contenant déjà une « matière dégraissante » siliceuse, présente naturellement dans l'argile. Afin d'homogénéiser la pâte céramique, le potier broie l'argile à sec, ce qui donne aux grains de quartz des arêtes vives et une granulométrie homogène (grains de taille constante). Ce broyage permet d'augmenter les qualités réfractaires de la pâte en répartissant de façon continue le quartz à l'intérieur de la matrice argileuse. L'ajout de sable brut<sup>229</sup> intervient toutefois dans la fabrication de vases à parois épaisses tels que les mortiers, les grandes jattes/bassines, les *dolia* et autres grands vases de stockage en CC1, tournés ou modelés. Les potiers utilisent les mêmes argiles siliceuses (certainement broyées) que pour les vases à feu aux parois moins épaisses, mais ils y ajoutent un dégraissant sableux brut (non broyé), éventuellement tamisé, qui facilite le montage de grands vases aux parois épaisses. Ce sable brut permet de renforcer la structure du vase et d'éviter sa déformation ou son affaissement sous son propre poids, lors de son montage et de son séchage, et de répartir de façon homogène la chaleur dans toute l'épaisseur de sa paroi lors de sa cuisson, et ainsi de limiter les risques d'éclatement. Bien que le quartz reste majoritaire, la composition minéralogique de ce dégraissant sableux est assez variée : on peut noter la présence d'autres minéraux (comme le feldspath, le grenat semble-t-il) ou de fragments de roche, émoussés et de toutes les tailles. Une forte proportion de minéraux durs rend difficile l'élaboration de vases aux parois

<sup>227</sup> Les grains de quartz broyés sont anguleux et présentent des surfaces souvent translucides et brillantes car non usés par l'érosion, comme c'est le cas des grains de sable à la surface souvent grisâtre, mate et opaque (aspect « dépoli »).

<sup>228</sup> Avant de l'humidifier.

<sup>229</sup> Dont la répartition granulométrique est continue.

peu épaisses et les vases de transport, de stockage et de cuisine ont généralement un aspect assez grossier et un toucher rugueux à cause de l'affleurement de grains de sable à leur surface.

Il faut bien garder à l'esprit que dans un même atelier, les techniques d'élaboration d'une pâte ont pu varier d'une forme à l'autre, et d'une époque à l'autre. Les potiers de l'atelier de La Boissière-École (Yvelines) ont ainsi d'abord travaillé l'argile « en terre franche » au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., ils ont rajouté du sable, doublant la proportion génétique de celui-ci dans l'argile naturelle. Ils ont sélectionné le sable dans des veines d'une granulométrie de 100 à 200 µ, correspondant à sa fraction fine (Dufaj, 1998 : 41).

Les CC1 du col de Ceyssat présentent presque systématiquement des pâtes très dégraissées utilisées surtout pour fabriquer des vases culinaires, de stockage et de transport, parfois grands. Le champ est semble-t-il laissé libre aux CC2 pour la fabrication de vases de table et de quelques vases de resserre et de cuisine.

### ***3.4. Le traitement des surfaces des vases à pâtes grossières et semi-fines du col de Ceyssat***

Les surfaces des vases à pâtes grossières et semi-fines présentent rarement des décors. Quelques gorges ou cannelures horizontales peuvent parfois orner l'épaule ou la panse de certains vases hauts (pots, cruches, bouilloires) mais la plupart du temps, les surfaces restent brutes de tournage. Ces productions livrent d'autant moins d'engobes que leur pâte est grossière et que les vases sont destinés à la resserre ou à la cuisine. On peut toutefois noter une exception avec les engobes micacés qui peuvent recouvrir tous types de vases.

#### ***3.4.1. Céramiques à engobe micacé et lustrage des surfaces***

##### ***3.4.1.1. Les engobes micacés : entre aspect esthétique, imperméabilité et qualités thermiques***

Lors de mes premières observations faites sur les pâtes du col de Ceyssat, j'ai isolé dans un premier temps les fragments présentant un revêtement de surface, les distinguant des grandes catégories céramiques et des groupes techniques identifiés. Cependant, une observation à la loupe binoculaire m'a permis de voir que la plupart de ces céramiques appartenaient en réalité à l'une des catégories déjà isolées. Elles présentent le même type de pâte et ne s'en distinguent que par l'ajout d'un revêtement de surface. De la même façon, il existe des « CRG non engobées ». On rencontre en effet, en quantité infime il est vrai, des vases, notamment des amphorettes, dont la forme et la pâte sont semblables à celles des CRG à pâte marron couramment rencontrées, mais ne présentant pas l'engobe lie-de-vin habituel.

J'ai donc préféré ne pas distinguer les céramiques à engobe micacé des autres céramiques, d'autant plus qu'elles sont présentes en assez faible quantité sur le site du col de Ceyssat. La pâte céramique doit à mon avis primer sur le répertoire des formes et des traitements de surface et décors des différentes productions d'un atelier de potier. En effet, une pâte est généralement commune à l'ensemble de la production. Malgré cela, les archéologues distinguent habituellement les « céramiques communes » à engobe micacé des autres céramiques qualifiées



de « communes », créant une catégorie à part pour les répertoire : DOR (céramique DORée au mica) (Bet, 1994 : 120 ; Bet & Delage, 1996 : fig. 3 et annexe 1).

Au col de Ceysnat, un engobe micacé peut recouvrir plusieurs pâtes des groupes techniques majoritaires des productions à pâtes grossières et semi-fines. Qu'il ait un rôle décoratif, d'isolant thermique ou de colmateur des surfaces, j'ai considéré cet engobe comme n'importe quel autre traitement de surface qui n'influe pas sur la composition et l'aspect (texture et couleur) de la pâte elle-même, mais uniquement sur l'aspect externe du vase. Comme on l'a vu plus haut, la surface lustrée d'un vase fabriqué avec une argile très micacée peut sembler recouverte d'un engobe micacé. M. Picon parle alors de « pseudo-engobe » lorsqu'il est difficile de déterminer si le vase présente réellement une couverte (Picon, 1973 : 46 ; Batigne Vallet, 1999 : 231). Lorsqu'elle est finement lissée<sup>230</sup> ou même lustrée, la surface externe des CC2 présente d'abondantes et très fines paillettes dorées que l'on peut prendre au premier abord pour un engobe. Il est d'autant plus difficile de préciser, à l'œil nu, si l'on a affaire à une véritable couverte micacée que cette dernière est souvent très érodée et a presque totalement disparu. Une observation à la loupe binoculaire de la paroi interne d'un vase et de sa pâte dans la cassure, permet généralement de vérifier si la matrice argileuse est elle aussi riche en mica. Si le mica n'est présent qu'en surface du vase, on a vraisemblablement affaire à un véritable engobe. Lorsque la céramique présente un véritable engobe micacé, si l'atmosphère de la post-cuisson est réductrice, les surfaces engobées ont un aspect argenté. Si cette atmosphère est au contraire oxydante, la surface a une teinte plutôt dorée. Les exemplaires du col de Ceysnat possèdent majoritairement un engobe micacé doré eu égard à la surreprésentation des céramiques cuites en mode A.

D'après C. Carponsin-Martin, les céramiques à engobe micacé sont présentes sur la plupart des sites urbanisés de Gaule et apparaissent, selon les sites, dans des niveaux datés de la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. jusqu'au IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Carponsin-Martin, 2002 : 560). À Lyon, cette pratique apparaît au plus tard dès les années 30 apr. J.-C. et le pourcentage le plus élevé de vases en céramique à engobe micacé, majoritairement cuits en mode A, se situe à la fin du II<sup>e</sup> et au début du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Batigne Vallet, 1999 : 232-233). Au col de Ceysnat, l'engobe micacé concerne aussi bien des vases à feu que des vases de table.

On considère souvent que ces engobes témoignent d'un souci d'imitation de la vaisselle métallique (Santrot, Santrot & Lahanier, 1985 : 254). Les engobes micacés d'Aquitaine recouvrant majoritairement des vases à feu, M.-H. et J. Santrot se demandent si le revêtement n'a pas la même fonction que celui des plats à cuire à engobe rouge pompéien : réduire la porosité et obtenir une surface interne lisse afin que la nourriture n'adhère pas au vase. Ils n'excluent toutefois pas la recherche esthétique lorsque cet engobe recouvre des vases de table (*ibid.* : 254). Le mica se délite en très fins feuillettes qui, selon M. Carponsin-Martin, offriraient une très bonne résistance des vases à la chaleur et joueraient un rôle d'isolant thermique (Carponsin-Martin, 2002 : 562). De nos jours, des feuillettes de muscovite de grande taille sont utilisés dans l'industrie comme isolant thermique dans des appareils électriques et dans des portes de fours<sup>231</sup> (Arem, 1973 : 98). C. Carponsin-Martin se demande si cette technique n'a pas aussi pour but de diminuer la porosité des vases et d'éviter, à l'instar de l'engobe rouge

<sup>230</sup> Ce qui est souvent le cas, même pour les vases à feu.

<sup>231</sup> Le mica est utilisé pour ses propriétés d'isolant électrique et de résistance à la chaleur. Broyé puis mélangé à de l'eau, il permet de fabriquer de grands feuillettes (papier mica). Ces feuillettes sont assemblés sous la forme de plaques ou de rubans employés pour l'isolation de moteurs électriques, la protection anti-feu de câbles électriques, la fabrication de plaques de chauffage dans l'industrie ou dans des appareils électroménagers, de joints automobiles... Sous forme de paillettes ou en poudre, le mica est aussi utilisé pour ses propriétés de résistance au feu, son inertie chimique, son pouvoir couvrant (dans des peintures) ou encore sa capacité d'isolation acoustique.



des plats à vernis rouge pompéien, l'adhérence des aliments lors de la cuisson (Carponsin-Martin, 2002 : 562). Engober l'intérieur d'un plat à cuire permettrait de colmater les pores de la surface de la pâte. Les plats recouverts d'un engobe micacé découverts au col de Ceyssat sont des formes réalisées à partir d'argiles locales non calcaires (CC1) et s'inspirent des plats à cuire en VRP. Il ne faut cependant pas attribuer un usage systématiquement « utilitaire » à ce type d'engobe car il peut aussi recouvrir des vases de table sur lesquels il n'a qu'une fonction décorative au même titre que l'engobe blanc de la CB ou que l'engobe rouge de la *terra rubra*.

#### 3.4.1.2. Des méthodes pour améliorer l'imperméabilité d'une pâte

Si l'on excepte l'engobage qui, de fait, améliore l'imperméabilité de la pâte d'un vase, en constituant une pellicule uniforme, parfois épaisse, différentes techniques peuvent également être employées, sur les surfaces externes comme internes des vases. Selon certains archéologues, la cuisson en mode B présenterait l'avantage d'imperméabiliser les céramiques en réduisant leur porosité. Un enfumage réalisé en fin de cuisson libère des goudrons qui renforceraient l'imperméabilité des surfaces. Les molécules contenant le carbone se logent dans les imperfections de la surface, bouchant ainsi ses pores. La préférence pour des céramiques culinaires noires dans le Lyonnais a souvent été expliquée par cette éventuelle imperméabilité. M. Picon a montré que les céramiques noires ne sont en fait pas particulièrement imperméables (Batigne Vallet, 1999 : 463-464). C'est peut-être davantage le lustrage traditionnel au brunissoir des surfaces qui rend ces céramiques moins poreuses, en réduisant la taille des microporosités de l'épiderme du vase. Les plus gros éléments de la pâte sont comprimés vers l'intérieur de la paroi et les plus petites particules apparaissent à la surface en formant une fine pellicule protectrice. Comme on l'a vu, ce polissage peut parfois être pris pour un engobe. Les pots à cuire du col de Ceyssat fabriqués avec la pâte CC2ML présentent un polissage de leur surface externe réalisé au brunissoir. Une céramique tournée peut être moins perméable qu'une céramique modelée à cause du lissage systématique induit par le passage répété des mains enduites d'argile semi-liquide qui dépose à la surface du vase une fine pellicule de barbotine obturant ses pores de surface (Batigne Vallet, 1999 : 401).

#### 3.4.2. La présence de couvertes rugueuses fines

Au col de Ceyssat, on peut aussi noter la présence de couvertes, apparemment plutôt décoratives, sur des vases fabriqués avec des pâtes des deux grandes catégories céramiques principales (surtout CC1, parfois CC2). Il existe une sorte d'engobe très peu épais de couleur marron-mauve à grise, contenant du quartz très finement broyé et des paillettes de mica (en quantité moindre). Ce revêtement de faible épaisseur ne modifie que peu l'aspect et la couleur de la surface du vase, mais il accentue la rugosité de celle-ci. Sert-il à améliorer la préhension du vase ?

Un autre fin revêtement similaire de couleur mauve à gris existe aussi au col de Ceyssat mais ne semble pas contenir de minéraux tels que le quartz ou le mica.

#### 4. CATÉGORIES CÉRAMIQUES ET GROUPES TECHNIQUES DE COMBRONDE-SOUS LE COUDERT II

Peu après l'étude du mobilier céramique du col de Ceysat, P. Bet m'a proposé d'analyser l'ensemble issu de la fouille préventive de l'établissement rural de Combronde-*Sous le Coudert II*, réalisée par U. Cabezuelo entre janvier et avril 2003 (Cabezuelo, Brizard & Combes, 2004). Étant donné le peu de temps imparti pour l'étude de l'ensemble de la céramique du site, l'expertise de P. Bet s'était limitée à l'identification des seules céramiques bien connues permettant de caractériser et surtout de dater les différents niveaux archéologiques. N'ayant pu étudier en détail toutes les céramiques du site, P. Bet m'a proposé d'analyser une partie du mobilier, composée essentiellement de fragments de vases en céramique à pâtes grossières et semi-fines. Le lot qui m'a été confié comprend 1 081 fragments et un seul vase complet vraisemblablement plus tardif que l'ensemble du mobilier, issu d'une sépulture (Bas-Empire). Bien que très fragmentaire, le mobilier présente l'intérêt de n'avoir été fabriqué qu'à partir d'un nombre limité de pâtes différentes<sup>232</sup> que je qualifie, comme pour l'agglomération du col de Ceysat, de « céramiques communes majoritaires ». Les rares fragments n'ayant pu être rangés dans ces différents groupes techniques majoritaires appartiennent surtout à la catégorie céramique des CC1 et ont donc été inventoriés sous cette dénomination. Une fois caractérisées, ces différentes pâtes ont permis d'aborder la production des céramiques de transport, de stockage et de cuisine consommées sur le site en termes de préparation de la pâte, de techniques de montage et de cuisson des vases. Pour l'inventaire du mobilier de Combronde, j'ai utilisé la même base de données que pour le col de Ceysat, adaptant certaines rubriques<sup>233</sup> aux spécificités du site.

##### 4.1. Des céramiques aux surfaces érodées

Le mobilier de Combronde est plutôt mal conservé, la surface des vases est souvent très abîmée, certainement à cause de la composition particulière du milieu de conservation (sol très vraisemblablement acide qui a altéré chimiquement les surfaces). La plupart des fragments ne présente plus la fine couche de barbotine qui se forme à la surface des vases lors de leur tournage. Les inclusions grossières de la pâte sont alors d'autant plus visibles qu'elles ne sont plus masquées par cette pellicule argileuse. Les surfaces et les cassures sont très érodées et poudrent souvent le doigt au toucher. Une partie des vases du site était engobée mais l'acidité du sol a très souvent fait disparaître presque totalement les engobes (rouge et micacé) encore visibles sur certains fragments.

##### 4.2. Prélèvement systématique d'échantillons pour observation à la loupe binoculaire

L'observation rapide des pâtes, à l'œil nu, de l'ensemble du mobilier de Combronde a permis d'entrevoir la présence d'un nombre réduit de groupes techniques distincts. Afin

<sup>232</sup> Et donc vraisemblablement, par seulement quelques ateliers distincts.

<sup>233</sup> Notamment les rubriques « unité stratigraphique », « sous-type de pâte » et « chronologie ».

d'affiner le classement et de comparer plus facilement les nombreux vases présentant des pâtes a priori très similaires, j'ai constitué une collection d'échantillons des différents fragments étudiés. J'ai systématisé une méthode d'observation des pâtes que j'avais pratiquée sur un nombre moins important de fragments issus des fouilles du col de Ceysnat.

Sur chaque fragment de vase correspondant à un individu et identifiable morphologiquement (bord, fond, anse...), j'ai réalisé un petit prélèvement de pâte, dans l'épaisseur de la paroi. Il s'agit d'un petit fragment d'environ 1 cm de long sur 0,5/1 cm de large (selon l'épaisseur de la paroi du vase), sur environ 0,3/0,5 cm d'épaisseur. Les échantillons à première vue similaires ont ensuite été rassemblés et collés sur des plaquettes de carton de 12/14 cm de long sur 5/6 cm de large (Pl. 39), afin de faciliter leur manipulation, notamment sous l'objectif de la loupe binoculaire. La comparaison entre deux échantillons était ainsi facilitée par la taille réduite de ces plaquettes très maniables. L'observation de la pâte à la loupe binoculaire a ainsi été faite en priorité dans l'épaisseur du vase, plutôt qu'en surface ; cette dernière présentant généralement les stigmates de son utilisation (traces de feu, pâte altérée par la chaleur) et ayant davantage subi les assauts du temps (altérations physique et surtout chimique). Dans le cœur de la pâte, la matrice et les inclusions des différents échantillons se ressemblant ont pu être ainsi comparées. Toutefois, à la surface d'un vase, un minéral tel que le mica est d'autant plus visible qu'il est brillant et que le lissage ou le lustrage des surfaces a orienté toutes ses paillettes dans le même sens, la face plane dirigée vers la source de lumière. Le cœur de la pâte peut paraître moins micacé car les fines particules de mica ne sont pas toutes orientées de la même façon. Il était donc important d'observer à la fois la pâte au cœur du tesson mais également à la surface du vase, quand cela était possible.

Pour une pâte cuite en mode B, l'observation et la description des inclusions et de la matrice sont en général peu aisées, les composants de la pâte apparaissant souvent uniformément gris. Les inclusions noyées dans une matrice grise sont plus difficiles à distinguer que dans une matrice claire (beige ou rouge, par exemple). En effet, en mode B, les couleurs des constituants de la pâte ne sont qu'au nombre de trois : blanc (rarement), gris<sup>234</sup> ou noir (le plus souvent). Le panel des couleurs représentées est beaucoup plus large en mode A. Des particules voisines dans l'échantillon ont donc plus de chance d'être de couleurs bien distinctes et donc plus faciles à différencier.

### *4.3. Dénomination des différentes pâtes caractérisées*

À l'occasion de l'étude du mobilier céramique de l'établissement de Combronde, j'ai tenté de perfectionner la méthode de dénomination des pâtes employée pour le col de Ceysnat. J'ai ainsi essayé de mettre au point une nomenclature me permettant de retenir plus facilement les caractéristiques des différentes pâtes rencontrées, afin d'affiner le tri des fragments remarquables. La dénomination d'une pâte donnée est basée sur l'identification d'au moins deux caractères propres permettant de la distinguer d'une autre.

Le nom de la pâte est ainsi constitué :

- de trois lettres en majuscule pour le descripteur principal,
- et de deux ou trois lettres en minuscule pour le descripteur secondaire.

Comme pour le complexe cultuel du puy de Dôme – et vraisemblablement pour tous les sites du bassin de Clermont et de la Grande Limagne – les céramiques à pâtes siliceuses

<sup>234</sup> Le quartz translucide apparaît souvent gris.

cuites en mode A sont ultra-majoritaires sur le site de Combronde-*Sous le Coudert II* (Pl. 112). Pour les mêmes raisons que dans le cadre de l'étude du mobilier du col de Ceyssat, j'ai utilisé l'appellation CC1 pour les céramiques claires à pâtes à inclusions siliceuses nombreuses et pouvant parfois être grossières.

Cette dénomination un peu longue (CC1 MAJ min) m'a au moins permis de retenir rapidement quels étaient les descripteurs de chacune des pâtes les plus représentées, pour ensuite pouvoir regrouper plus facilement les fragments de vases appartenant à un même groupe technique majoritaire de CC1. Il faut cependant reconnaître qu'il serait bien difficile à un autre chercheur d'utiliser cette nomenclature sur un autre ensemble de céramiques similaires mis au jour près de Combronde, ou plus loin.

Pour les céramiques de table et les céramiques de transport, de stockage et de cuisine couramment rencontrées sur les sites arvernes (CB, *terra nigra*, CRG « lézovienne » à pâte marron, VRP à pâte micacée...), assez peu abondantes sur ce site, j'ai utilisé la même nomenclature que pour les zones 1 et 4 du col de Ceyssat (voir *supra* : Chap. 5, 5.1 et Chap. 7, 2.4).

#### 4.4. Les cinq étapes de l'analyse descriptive des pâtes de Combronde-Sous le Coudert II

Les deux premières étapes de l'analyse d'une pâte procèdent d'une observation macroscopique, les deux suivantes, d'une observation à la loupe binoculaire. Ces observations sont bien entendu réalisées à partir de plusieurs fragments appartenant à des vases distincts.

##### 4.4.1. Description de l'aspect général des tessons

Cette étape correspond surtout à la description de l'aspect externe des tessons : couleur dominante des surfaces, texture et toucher. Lors de la cuisson des vases, de leur utilisation et de leur séjour dans la terre, la couleur d'une même pâte peut varier d'un tesson à l'autre (altérations chimiques dues au milieu d'enfouissement, surface externe brûlée par les flammes sur un vase à feu, résidus alimentaires collés sur la surface interne...). Il n'est ici question que de la couleur dominante, c'est-à-dire celle des fragments qui paraissent les mieux conservés.

##### 4.4.2. Description de la pâte dans la cassure du tesson

La description de la pâte est réalisée à l'endroit où celle-ci paraît ne pas avoir subi d'altérations physico-chimiques. Sur les fragments, j'ai systématiquement rafraîchi la cassure à l'aide d'une paire de tenailles car les phénomènes d'altération des parties du tesson en contact avec le sédiment encaissant ont tendance à uniformiser l'aspect de la pâte, notamment au niveau de la tranche. La surface et la zone épidermique des vases peuvent aussi être érodées ou présenter une couleur, une texture différentes de celles d'origine. Des coups de flammes répétés sur un vase modifient en général la couleur de son épiderme<sup>235</sup> et parfois la texture de sa pâte.

<sup>235</sup> Voire de toute l'épaisseur du tesson.

#### 4.4.3. *Description de la matrice argileuse de la pâte*

C'est la matrice qui permet souvent d'identifier deux vases d'une même production car sa composition minéralogique (minéraux génétiques) et sa texture déterminent l'aspect général de la pâte, que cette dernière soit dégraissée ou non. Cette observation est réalisée sur des fragments de vases d'un même groupe présentant le moins d'inclusions « grossières » possible.

#### 4.4.4. *Essai d'identification des inclusions génétiques de la matrice et du dégraissant ajouté*

Sur certains fragments, il est parfois possible d'identifier un dégraissant – souvent du sable – ajouté délibérément à l'argile par le potier pour améliorer la tenue de la pâte au montage, ou alors pour la rendre réfractaire. Avec la loupe binoculaire, j'ai tenté d'identifier les très fines inclusions minérales<sup>236</sup> de la matrice argileuse ainsi que les matières dégraissantes qui peuvent avoir été ajoutées.

#### 4.4.5. *Détermination du (ou des) descripteur(s) caractérisant une pâte*

Pour chaque pâte, j'ai tenté d'identifier le minéral ou les minéraux permettant de la différencier des autres et donc d'identifier les vases fabriqués avec elle.

### 4.5. *Les CC1 majoritaires de Combronde-Sous le Coudert II*

#### 4.5.1. *CC1 rouge à fines inclusions blanches (CC1 RGE ib) (Pl. 40 à 43)*

##### – Description de l'aspect général des tessons

La surface de la majorité des vases en CC1 RGE ib paraît avoir été recouverte de barbotine. Lors du tournage, ce mélange semi-liquide d'eau et d'argile fine se forme naturellement à la surface du récipient, se dépose sur les parois et donne aux surfaces un aspect uni et mat, proche de celui d'un engobe de couleur orange-rouge. Lorsque cette pâte présente des inclusions grossières et abondantes – qui devraient donner aux vases un toucher rugueux<sup>237</sup> – la barbotine atténue les irrégularités de surface et donne à celle-ci un toucher « crayeux »<sup>238</sup>, une couleur unie et un aspect mat. De plus, l'absence de fin lissage ou lustrage accentue l'aspect « sec »<sup>239</sup> des surfaces. La surface de ces récipients est cependant très souvent érodée et la couche de barbotine, plutôt tendre et peu épaisse, a bien souvent disparu. Sur les vases à pâte dégraissée, la surface est alors parsemée de très nombreux petits points blancs répartis de manière uniforme, et dans une bien moindre proportion, de grains plus grossiers<sup>240</sup>. Ces

<sup>236</sup> À défaut, je les ai décrites.

<sup>237</sup> La pâte comporte alors beaucoup d'inclusions siliceuses dures, son aspect est « sableux ».

<sup>238</sup> La surface poudre le doigt.

<sup>239</sup> L'aspect d'une argile sèche (non cuite).

<sup>240</sup> Parfois plusieurs mm de diamètre.

derniers ne sont pas répartis de façon uniforme et correspondent semble-t-il à du sable brut ajouté<sup>241</sup> afin de dégraisser la pâte de certains vases, notamment les plus grands. Cette pâte est très majoritairement cuite en mode A et de couleur rouge brique dans la cassure et plutôt orange-rouge en surface. J'ai cependant noté la présence de rares fragments de vases gris très certainement cuits en mode B et fabriqués avec la même pâte (Pl. 43, n<sup>os</sup> 2a et 2b). Il pourrait aussi s'agir de vases brûlés<sup>242</sup> ou de ratés de cuisson surcuits, mais c'est difficile de l'affirmer car les fragments sont de taille plutôt réduite et leur pâte paraît uniformément grise. La surface de certains de ces récipients sombres présente toutefois des zones plus claires, plus ou moins « oxydées ». S'agit-il d'une cuisson en mode B ? La couleur de la surface de ces récipients n'est pas homogène, et varie alors du marron au gris foncé.

Quelques vases à pâte CC1 RGE ib cuits en mode A présentent un engobe rouge épais de type CRG et des formes de vase que l'on rencontre fréquemment dans cette pâte ; notamment des amphorettes à bord à marli oblique (Pl. 87, n<sup>os</sup> 7 à 12). P. Bet a bien noté la proportion importante de la « céramique commune à engobe rouge » de type CRG sur le site de Combronde-Sous le Coudert II qui, pour lui, est réellement frappante (Bet, 2004 : 169).

– Description de la pâte dans la cassure

La pâte CC1 RGE ib n'est jamais très fine même lorsqu'elle est utilisée pour la fabrication de vases de table<sup>243</sup>. En effet, même si elles sont peu abondantes, des inclusions dures de petite taille sont systématiquement présentes dans cette pâte. Elle est dense et paraît bien travaillée : les vacuoles sont rares et de petite taille sur les vases peu dégraissés. Sur les pâtes très dégraissées, elles peuvent être plus abondantes et sont plutôt allongées. La pâte CC1 RGE ib est généralement très peu micacée. De fines paillettes de mica sont exceptionnellement visibles sur certains fragments et leur présence semble limitée à la surface du vase et à son épiderme. Ces paillettes peuvent-elles correspondre à un engobe micacé qui aurait presque totalement disparu ?

– Description de la matrice argileuse

La matrice argileuse de cette pâte est de couleur rouge brique, elle est très homogène et finement travaillée (bien visible sur les échantillons suivants : Pl. 42, n<sup>os</sup> 1a, 1b, 2b et 2c ; 43, n<sup>os</sup> 1a et 1b). Elle présente de rares vacuoles allongées et de petite taille. Cette matrice semble correspondre à une argile naturellement fine ou qui a été finement épurée.

– Essai d'identification des inclusions de la matrice et/ou du dégraissant ajouté

• **Inclusions génétiques**

Sur certains vases, lorsque l'argile de base comportait peu d'inclusions grossières, elle paraît ne pas avoir été finement épurée. Dans ce cas, afin d'obtenir un matériau fin, le potier a très finement broyé l'argile. La matrice englobe alors un semis d'abondants et très fins minéraux de granulométrie constante (Pl. 40, n<sup>os</sup> 2a et 2b ; 41, n<sup>os</sup> 1a, 1b, 2a et 2b ; 43, n<sup>os</sup> 2a et 2b). Après observation à la loupe binoculaire, ce semis s'est avéré majoritairement composé de micro-inclusions dures (surtout du quartz translucide et dans une moindre mesure du feldspath blanc). Je pense que lorsque l'argile utilisée comportait peu d'inclusions grossières<sup>244</sup>, le potier l'a broyée très finement. Les inclu-

241 Les arêtes des grains de quartz sont émoussées.

242 C'est à mon avis peu probable.

243 Ce qui est toutefois exceptionnel.

244 C'est-à-dire qu'elle est naturellement fine (comme celle de Meilhaud) ou qu'elle a été épurée plus ou moins finement.

sions comprises dans la matrice sont alors très fines, présentent des arêtes vives et sont de taille constante. Le broyage vise à homogénéiser la pâte lorsque l'argile n'a pas été épurée ou lorsqu'elle contient naturellement peu d'inclusions grossières.

- **Dégraissant ajouté**

La plupart des vases présente un dégraissant ajouté de couleur très blanche à l'œil nu, et généralement très abondant. Il s'agit de feldspath blanc qui a été finement broyé. Ce minéral semble bien avoir été broyé avant son inclusion dans la pâte et ne pas faire partie du cortège minéral de l'argile utilisée. Un mortier en CC1 RGE ib (fragments 3031 et 1606) présente en effet un dégraissant feldspathique clairement broyé grossièrement (Pl. 40, n<sup>os</sup> 1a à 1d). Les fragments de minéral blanc sont grands<sup>245</sup>, présentent des arêtes vives et servent, semble-t-il, autant à dégraisser la pâte qu'à constituer la râpe du vase. Bien que la fabrication d'un tel vase ne nécessite pas l'utilisation d'une pâte fine, le potier a cependant employé une argile finement broyée<sup>246</sup> à laquelle il a ensuite ajouté ce dégraissant grossier. Il aurait très bien pu travailler l'argile en terre franche, ou du moins utiliser une argile grossièrement épurée ou non broyée. Il est donc vraisemblable que cette même pâte semi-fine broyée sert tantôt pour la production de vases à pâte plutôt fine, tantôt pour celle de vases à pâte grossière dégraissée.

En outre, certains vases en CC1 RGE ib peuvent aussi présenter un dégraissant sableux<sup>247</sup>, ajouté en plus du dégraissant feldspathique broyé. Celui-ci est généralement peu abondant car le dégraissant feldspathique suffit à rendre la pâte moins grasse et certainement aussi, réfractaire. Néanmoins, il est presque systématiquement présent, même sur les vases à pâte plutôt fine<sup>248</sup>, et peut être abondant dans la pâte des vases de grande taille et/ou à paroi épaisse. Il facilite certainement le tournage, voire peut-être aussi, améliore les qualités réfractaires des vases à feu. Ce dégraissant additionnel est composé d'une majorité de grains de quartz et de feldspath blanc et de quelques grains de minéral carbonaté blanc (probable calcite).

- Détermination du (ou des) descripteur(s) caractérisant la pâte

- Surface constellée de très petits points blancs,
- Matrice rouge brique à l'aspect parfois « mastic » (aspect d'une argile crue, de couleur mate),
- Aspect crayeux de la surface non lissée.

- Formes produites

(Pl. 56 à 64 ; 87, n<sup>os</sup> 7 à 12 ; 88, n<sup>o</sup> 5 ; 89, n<sup>os</sup> 1 à 4 ; 90, n<sup>os</sup> 4, 6 et 7)

#### 4.5.2. *CC1 lissée marron (CC1 LIS mar)* (Pl. 44 à 46)

- Description de l'aspect général des tessons

À l'instar des vases en CC1 RGE ib, la surface des productions en CC1 LIS mar présente un dépôt de barbotine<sup>249</sup> et semble systématiquement lissée. Ce lissage – ou plutôt ce lustrage – a été réalisé sur le tour, avec un objet dur qui a laissé à la surface des vases des

<sup>245</sup> Leur taille dépasse souvent le millimètre.

<sup>246</sup> Qui contient des micro-fragments de quartz et de feldspath.

<sup>247</sup> Sable brut aux arêtes émoussées.

<sup>248</sup> En petite quantité, il est vrai.

<sup>249</sup> Qui peut être pris pour un engobe marron.



marques parallèles<sup>250</sup>. Contrairement à celle des vases en CC1 RGE ib, cette barbotine est généralement mieux conservée. On peut penser que le lustrage de la surface l'a rendue plus résistante aux altérations physiques et chimiques. La pâte cuite en mode A est de couleur marron et son aspect est mat ; le lustrage observé sur la plupart des fragments peut cependant donner aux surfaces un aspect légèrement brillant. En outre, certains vases lustrés présentent un engobe micacé qui accentue cette brillance. Deux exemplaires de vases en CC1 LIS mar ont été recouverts d'un engobe rouge de type CRG et ne semblent pas avoir été préalablement lustrés (Pl. 45, vase n° 4). Sur certains vases à pâte dégraissée, la surface peut être parsemée de nombreux et très petits points blancs à l'instar de la pâte CC1 RGE ib, mais ceux-ci semblent moins abondants et répartis de manière moins homogène. Ces inclusions ne sont cependant pas systématiquement présentes dans cette pâte.

– Description de la pâte dans la cassure

Qu'elle soit dégraissée ou non, la pâte CC1 LIS mar a systématiquement un aspect « mastic » et paraît « mal cuite ». La texture de la pâte des vases dégraissés est généralement plutôt hétérogène.

– Description de la matrice argileuse

La matrice argileuse de cette pâte est de couleur marron ; elle est très fine, homogène et finement travaillée (Pl. 44, n°s 1a et 1b). Lorsque la pâte des vases est dégraissée, la matrice est dense et ne présente que de rares vacuoles de petite taille. Ces dernières peuvent être assez abondantes sur les vases à parois épaisses. La matrice ne comporte que de rares et fines inclusions siliceuses – essentiellement du quartz – aux arêtes anguleuses. La pâte a été préparée à partir d'une argile fine, très certainement épurée, et très finement broyée. Des paillettes de mica, peu abondantes, sont réparties de façon homogène au sein de la matrice (Pl. 44, n°s 1a et 1b). Sur certains échantillons on note aussi la présence de rares nodules rouges pulvérulents.

– Essai d'identification des inclusions de la matrice et/ou du dégraissant ajouté

À l'instar des certains récipients en CC1 RGE ib, du sable a été ajouté à la pâte des vases à parois épaisses afin de faciliter leur montage et, peut-être, d'améliorer leurs qualités réfractaires. Ce dégraissant est composé de grains de sable parfois grossiers qui ne sont pas répartis de façon uniforme au sein de la matrice. Il s'agit surtout de grains de quartz émoussés (Pl. 44, n° 2b).

– Détermination du (ou des) descripteur(s) caractérisant la pâte

- Aspect « mastic » de la pâte (même lorsqu'elle est dégraissée),
- Surface généralement lustrée,
- Matrice très fine marron.

– Formes produites

(Pl. 46 ; 65 à 68 ; 89, n°s 8 et 9 ; 90, n°s 3 et 5)

<sup>250</sup> Il s'agit de bandes parallèles lustrées.

### 4.5.3. CC1 à nodules rouges (CC1 NOD rge) (Pl. 47 et 48)

#### – Description de l'aspect général des tessons

La pâte CC1 NOD rge est employée pour la fabrication de vases de cuisine et de stockage, mais elle peut aussi l'être pour celle de vases de table. Si l'on ne considérait que la production de ces derniers, on pourrait la qualifier de « céramique fine » car l'argile utilisée peut être très fine – ou très finement épurée – et ne présente alors que de très rares inclusions siliceuses (Pl. 47, n<sup>os</sup> 1a et 1b). Néanmoins, cette pâte peut être dégraissée, à l'instar des pâtes CC1 RGE ib et CC1 LIS mar (Pl. 48, n<sup>os</sup> 1a et 1b). Les vases présentant une pâte plus grossière possèdent soit une pâte fine dégraissée par ajout de sable brut<sup>251</sup>, soit une pâte contenant déjà des inclusions siliceuses finement broyées et ensuite dégraissée par ajout de sable brut (Pl. 47, n<sup>os</sup> 2a et 2b). Comme les vases en CC1 LIS mar, la barbotine de surface semble avoir été systématiquement lissée ou lustrée sur le tour, avec un objet dur. Ce lustrage est réalisé en cours de séchage du vase, avant sa cuisson, lorsque la texture de la pâte est dite « cuir », c'est-à-dire lorsqu'elle a l'aspect et le toucher du cuir. La pâte CC1 NOD rge est cuite en mode A et ses couleurs dominantes sont le rouge et le marron. Ces dernières peuvent varier du rosé au rouge et du beige au marron. Le lustrage observé sur la plupart des fragments de vases donne parfois à la barbotine de surface l'aspect d'un engobe légèrement brillant. Différents engobes peuvent recouvrir les vases en CC1 NOD rge. L'engobe le plus courant semble être l'engobe rouge de type CRG (Pl. 48, vase n<sup>o</sup> 10) appliqué sur des vases qui ne paraissent pas avoir été préalablement lissés. Un engobe blanc de type CB (céramique à engobe blanc) est à noter sur un fragment de fond annulaire (vase de table : cruche ?). Un engobe orange pâle rappelant les engobes argileux des imitations de sigillée, a également été repéré sur un fragment de bord (couvercle ?) et un fragment de panse. Un engobe micacé peut aussi recouvrir certains vases en CC1 NOD rge.

#### – Description de la pâte dans la cassure

L'aspect de cette pâte est généralement « mastic » et sa couleur mate. La présence, en assez grande quantité, de paillettes de mica localisées essentiellement à la surface et au niveau de l'épiderme de quelques fragments, peut donner aux vases un aspect brillant. La pâte dans la cassure reste néanmoins plutôt « mastic » car les paillettes de mica sont extrêmement fines (inclusions génétiques de l'argile). Leur affleurement et leur concentration résultent très certainement du tournage qui concentre les particules les plus fines et les moins denses à la surface du vase. La texture de la pâte des vases dégraissés est généralement homogène.

#### – Description de la matrice argileuse

La matrice argileuse de la pâte peut être très fine, homogène et dense. Cette pâte est caractérisée par la présence systématique de nodules pulvérulents rouge vif (Pl. 47, n<sup>os</sup> 1a et 1b ; 48, n<sup>os</sup> 1a et 1b). Ceux-ci sont généralement de petite taille mais peuvent parfois dépasser le millimètre. S'agit-il de petits morceaux de chamotte ? Ou peut-être plutôt d'éléments contenant de l'oxyde de fer et provenant de l'altération chimique de certaines inclusions minérales de l'argile ?

La pâte n'est généralement que peu micacée et comme nous l'avons vu plus haut, les paillettes de mica sont très fines. Dans la cassure elles ne sont pas visibles à l'œil nu. La pâte des vases peu ou pas dégraissés est très dense et ne présente que de rares vacuoles allongées. Sur les vases à parois plus épaisses, ces dernières sont assez peu abondantes et la pâte reste

<sup>251</sup> Certains grains peuvent mesurer plusieurs millimètres.

serrée, malgré un dégraissant abondant. Les très rares inclusions de la matrice sont surtout des microfragments de quartz aux arêtes semble-t-il émoussées.

– Essai d'identification des inclusions de la matrice et/ou du dégraissant ajouté

• **Inclusions génétiques**

La pâte paraît avoir été préparée à partir d'une argile naturellement fine ou très finement épurée. Elle peut cependant présenter des inclusions siliceuses anguleuses abondantes sur certains vases dégraissés, ce qui laisse penser que l'argile utilisée pour ces récipients n'a pas été finement épurée, mais plutôt broyée (Pl. 47, n<sup>os</sup> 2a et 2b). La texture de la pâte des vases peu ou pas dégraissés est très homogène (Pl. 47, n<sup>os</sup> 1a et 1b). En ce qui concerne les vases à pâte dégraissée, la texture reste plutôt homogène grâce au broyage de l'argile.

• **Dégraissant ajouté**

Le dégraissant sableux ajouté à la pâte des vases à parois épaisses reste peu abondant. Il est composé de grains de sable parfois grossiers qui ne sont pas répartis de façon uniforme dans la pâte (Pl. 48, n<sup>os</sup> 1a et 1b). Il est essentiellement constitué de grains de quartz émoussés (calcite et feldspath en moindre quantité).

– Détermination du (ou des) descripteur(s) caractérisant la pâte

- Présence systématique de nodules rouges pulvérulents,
- Surface systématiquement lustrée,
- Matrice très fine et très dense, même sur certains vases à feu ou de stockage.

– Formes produites

Pl. 69 à 73 ; 89, n<sup>os</sup> 5 à 7

#### 4.5.4. *CC1 micacée orange (CC1 MIC org)* (Pl. 49 et 50)

L'aspect des tessons varie sensiblement en fonction de la forme des vases produits. En effet, la pâte des grands vases tels que les *dolia* et les bassines semble avoir subi un traitement différent de celui des vases à pâte plus fine. La pâte CC1 MIC org, parfois très fine, a également été employée pour fabriquer des vases de table.

– Description de l'aspect général des tessons

• ***Dolia* et bassines à bord à marli développé** (Pl. 78)

Ces grands vases présentent une pâte très micacée, dans la cassure comme en surface. Les paillettes de mica sont dorées ou marron luisant, et leur taille peut dépasser le millimètre. Le lissage sommaire des vases les fait affleurer à leur surface. Dans l'épiderme, la pâte de la plupart des fragments étudiés est de couleur beige-orangé. Dans le cœur de la cassure, elle est généralement plutôt orange-marron. La surface de certains *dolia* est recouverte d'un engobe orange-marron peu épais qui contient beaucoup de mica et rend la pâte légèrement brillante. L'aspect de cet engobe n'est pas comparable à celui d'un engobe micacé classique, la proportion de mica n'étant pas suffisante pour dorer toute la surface. Les paillettes sont plutôt grandes et restent espacées. Un bord de *dolium* présente également un engobe rouge de type CRG.

- **Les autres formes**

Les autres formes produites avec cette pâte présentent également une pâte très micacée. Cependant, les paillettes de mica argentées, dorées ou marron luisant, sont généralement de petite taille et réparties de manière homogène à la surface des vases. La surface de la plupart des vases en CC1 MIC org est érodée. Il est donc difficile de dire si un engobe similaire à celui des *dolia* a été appliqué. Un fragment de pot de stockage tourné présente un engobe rouge peu épais (Pl. 86, n° 7). À l'instar de celle des *dolia*, la surface externe de la plupart des fragments étudiés est de couleur beige-orangé. Les vases à feu présentant des coups de flamme ont une pâte plutôt marron (Pl. 50, n°s 1a et 1b).

– Description de la pâte dans la cassure

- ***Dolia* et bassine à bord à marli développé**

À la loupe binoculaire, la présence d'abondantes paillettes de mica de grande taille (*dolia* surtout) donne à la pâte un aspect feuilleté. La texture sableuse et les nombreuses vacuoles allongées rendent la pâte très hétérogène. À l'instar de la pâte CC1 NOD rge, la pâte CC1 MIC org présente systématiquement des nodules pulvérulents rouge vif. Ces éléments peuvent à mon avis résulter de l'altération chimique de minéraux tels que le mica. En effet, certaines paillettes de mica ont pris une couleur marron-rouille et se désagrègent pour donner semble-t-il ces inclusions rouges<sup>252</sup>. De nombreux grains de quartz de la pâte présentent en outre des traces de cette même « poudre » rouge qui donne parfois à leur surface une couleur rouille-grenat. C'est semble-t-il le contact avec ces nodules rouges qui donne cette coloration. De rares grains de quartz paraissent toutefois réellement roses ou rouges. La présence de paillettes de mica altérées de grande taille et de grains de quartz plutôt gros, émoussés et présentant souvent le dépôt oxydé précité, me laisse penser que les potiers ont travaillé l'argile en terre franche<sup>253</sup>, sans ajout de dégraissant. L'aspect lité de la pâte de plusieurs fragments semble confirmer cette observation.

- **Les autres formes**

La pâte CC1 MIC org peut être relativement fine et homogène lorsqu'elle est utilisée pour la fabrication de vases de table<sup>254</sup>. Plus la pâte utilisée est fine, plus l'argile a été épurée et finement broyée (Pl. 49, n°s 1a et 1b ; 50, n°s 1a et 1b). Même si elles sont peu abondantes dans les vases à pâte fine, des inclusions de très petite taille sont presque systématiquement<sup>255</sup> présentes. La pâte des vases à feu et de stockage est généralement dense et bien travaillée : les vacuoles sont rares et de petite taille. Plus le vase est grand et ses parois épaisses, moins l'argile semble avoir été épurée et finement broyée. Les vases aux pâtes les plus fines présentent des vacuoles rares et de petite taille. Leur pâte est dense et paraît avoir été finement travaillée. Cette même pâte peut être utilisée pour la fabrication de vases à parois parfois épaisses tels que des marmites ou des pots de stockage. Un dégraissant sableux est alors ajouté afin d'améliorer la tenue de l'argile au tournage, et d'éviter un trop grand retrait au séchage. Malgré la présence d'abondantes paillettes de mica (Pl. 49, n°s 1a et 1b), la pâte n'a pas l'aspect « feuilleté » de celle des *dolia*. Les paillettes sont en effet finement broyées au même titre que les inclusions siliceuses de l'argile.

<sup>252</sup> Ces micas paraissent s'altérer par oxydation ; la couleur rouge est certainement due à la présence d'oxyde de fer.

<sup>253</sup> C'est-à-dire, dans ce cas, une argile sableuse micacée brute (ni épurée, ni broyée).

<sup>254</sup> Il semblerait que cette même pâte CC1 MIC org, lorsqu'elle est plutôt fine, peut aussi être utilisée pour la fabrication de vases à feu (marmites).

<sup>255</sup> Un seul fragment de vase à pâte fine semble avoir été tourné avec une argile si finement épurée qu'elle n'a pas eu à être broyée.

– Description de la matrice argileuse

La matrice argileuse des CC1 MIC org est difficile à caractériser car les fragments étudiés présentent soit une pâte grossière naturellement dégraissée, soit une pâte broyée, semi-fine à très fine. Sa couleur varie de l'orange-rouge au marron clair.

– Essai d'identification des inclusions de la matrice et/ou du dégraissant ajouté

• **Inclusions génétiques**

Les inclusions qui paraissent présentes naturellement dans la pâte sont les suivantes : les abondantes paillettes de mica réparties de manière homogène, les nodules rouges qui peuvent être nombreux, les grains de quartz plutôt abondants (émoussés et volumineux ou broyés et petits) et des minéraux carbonatés (probable calcite) plutôt rares mais parfois gros. De très rares feldspaths paraissent aussi présents dans la pâte de certains fragments. Les nodules rouges pulvérulents sont d'autant plus nombreux que les micas altérés sont abondants. Cette matrice est composée d'une argile qui a été utilisée brute ou épurée. Lorsqu'elle est épurée, l'argile paraît avoir été systématiquement broyée, parfois très finement.

• **Dégraissant ajouté**

La quantité de matière dégraissante ajoutée pour le tournage des vases à feu et des vases les plus volumineux paraît peu importante car l'argile est souvent broyée. Ce broyage permet en effet d'homogénéiser l'argile en répartissant dans toute la pâte les minéraux réfractaires qui, de surcroît, facilitent le montage du vase. Le dégraissant éventuellement ajouté sur certains vases est composé de sable brut, plutôt grossier. Ce sable est essentiellement constitué de grains de quartz émoussés translucides<sup>256</sup>.

– Détermination du (ou des) descripteur(s) caractérisant la pâte

- Présence systématique de nodules rouges pulvérulents, abondants lorsque les micas sont altérés,
- Présence systématique d'abondantes paillettes de mica argenté, doré ou altéré (marron luisant).

– Formes produites

Pl. 74 à 78

#### 4.5.5. *CC1 rugueuse rouge (CC1 RUG rge)* (Pl. 51)

Contrairement à la pâte précédente, l'aspect de la pâte CC1 RUG rge ne semble pas varier en fonction de la forme et de la taille des vases produits.

– Description de l'aspect général des tessons

La pâte CC1 RUG rge est très peu micacée, dans la cassure comme en surface. De très rares et fines paillettes de mica blanc sont visibles à la surface de quelques vases. La surface des vases n'est pas lissée ; elle est brute de tournage. Deux fragments de fonds présentent des traces de lissage apparemment liées à l'application d'une sorte d'engobe gris. La plupart des fragments ont une pâte rouge brique. La couleur est généralement uniforme dans toute l'épaisseur de la cassure, à part bien sûr, pour les fragments présentant des coups de flammes. La surface

<sup>256</sup> Quelques grains de quartz blancs sont aussi présents.

externe est rugueuse car non lissée et peut être recouverte d'une sorte d'engobe gris légèrement brillant et peu épais. Peut-il s'agir de graphite ?

– Description de la pâte dans la cassure

De manière systématique, la pâte est finement broyée et présente une texture très homogène aux vacuoles plutôt rares et de petite taille. Elle est dense et bien travaillée, et quelle que soit la forme des vases produits, elle est relativement fine et homogène. La présence, dans la pâte de certains vases, de très abondants grains de quartz très finement concassés me laisse penser que l'argile utilisée n'a été que peu ou pas du tout épurée (Pl. 51, n<sup>os</sup> 2a à 2c). C'est le broyage fin de l'argile qui donne aux vases le toucher rugueux des surfaces. De plus, les microfragments de quartz sont répartis de manière homogène dans toute la pâte, dans la cassure et à la surface du vase. Ils apparaissent à l'œil nu sous la forme de minuscules<sup>257</sup> points blancs. Les vases les plus grands et les vases à feu présentent des pâtes broyées relativement fines. Un dégraissant sableux a parfois été ajouté à la pâte de ces derniers, généralement en petite quantité (grains épars) (Pl. 51, n<sup>os</sup> 1 et 2). En effet, cet ajout a été rarement nécessaire, la pâte contenant déjà un matériau dégraissant broyé.

– Description de la matrice argileuse

La texture de la matrice argileuse des CC1 RUG rge est très homogène. Sa couleur est rouge brique. Elle est parsemée de minuscules vacuoles plutôt circulaires.

– Essai d'identification des inclusions de la matrice et/ou du dégraissant ajouté

• **Inclusions génétiques**

D'abondants grains anguleux de quartz translucides et dans une moindre mesure blancs, et de rares paillettes de mica blanc, sont répartis de manière homogène au sein de la matrice. Les paillettes de mica paraissent d'autant plus nombreuses que la pâte est grossière<sup>258</sup>.

• **Dégraissant ajouté**

La quantité de matière dégraissante ajoutée pour le tournage des vases à feu et des vases les plus grands est en général peu importante car l'argile a été broyée. Le dégraissant ajouté sur certains vases est composé de sable brut, parfois grossier. Ce sable paraît essentiellement constitué de grains de quartz émoussés.

– Détermination du (ou des) descripteur(s) caractérisant la pâte

- Pâte systématiquement broyée finement et ainsi parsemée de très abondants petits points blancs, en surface comme dans la cassure (observation macroscopique),
- Présence de paillettes de mica blanc, plutôt rares, visibles surtout en surface et à la loupe binoculaire,
- Pâte de couleur presque toujours rouge brique.

– Formes produites

Pl. 80 à 83.

<sup>257</sup> Ces microfragments sont encore plus fins que ceux de la pâte CC1 RGE ib.

<sup>258</sup> Ou plutôt moins fine.

#### 4.5.6. CC1 orange dure (CC1 ORG dur) (Pl. 52 à 55)

##### – Description de l'aspect général des tessons

La pâte CC1 ORG dur est généralement peu micacée, mais certains fragments peuvent présenter quelques paillettes de mica blanc apparemment réparties de façon homogène à la surface du vase. L'épiderme des vases est très souvent érodé et leur surface originelle est rarement conservée. Il semblerait toutefois qu'elle n'a pas subi de traitement de surface particulier : elle paraît brute de tournage. Pour la plupart, les fragments ont une pâte orangé-saumon mat dans le cœur de la cassure. L'épiderme peut, quant à lui, être beige (Pl. 55, n<sup>os</sup> 1a et 1b). Cette coloration différente peut être liée aux coups de flammes qui ont affecté la surface de certains vases : vases à feu et vases brûlés. Le toucher des tessons est très rugueux parce que leur surface n'est pas lissée. En outre, les inclusions dures de la pâte affleurent d'autant plus à la surface des vases que l'épiderme est érodé.

##### – Description de la pâte dans la cassure

La pâte CC1 ORG dur n'est généralement pas très homogène car elle peut contenir un dégraissant abondant et grossier. Elle est plutôt dure et paraît « sèche »<sup>259</sup>. Sur certains fragments, elle est même très dure et présente une fracture conchoïdale. Ces vases ont-ils été cuits à plus haute température que les autres ? La présence dans la pâte de certains vases de grains de quartz concassés indique que l'argile utilisée a parfois été broyée (Pl. 52, n<sup>os</sup> 1a et 1b ; 54, n<sup>os</sup> 2a et 2b). Ce broyage ne semble pas systématique et il n'est pas comparable à celui, très fin, de l'argile de la pâte CC1 RUG rge. Les vases aux pâtes les plus dures paraissent avoir été fabriqués avec une argile non broyée (Pl. 55, n<sup>os</sup> 2a et 2b). S'agit-il d'une argile épurée à laquelle on a ajouté un dégraissant sableux brut ? Le potier a plutôt travaillé une argile en terre franche, ou du moins, une argile grossièrement épurée. Les autres tessons<sup>260</sup> présentent une pâte plus ou moins finement broyée, puis dégraissée par ajout de sable brut parfois très grossier (Pl. 52, n<sup>os</sup> 1a et 1b ; 53, n<sup>os</sup> 1a et 1b ; 55, n<sup>os</sup> 1a et 1b).

##### – Description de la matrice argileuse

La texture de la matrice argileuse des CC1 ORG dur est plutôt dense et homogène. Elle est de couleur orangé-saumon et parsemée de minuscules vacuoles de forme variée<sup>261</sup>, généralement peu nombreuses. La présence de paillettes de mica paraît systématique, ainsi que celle de minuscules paillettes et nodules rouges<sup>262</sup> parfois nombreux. De très rares inclusions carbonatées ont été observées sur certains fragments (Pl. 52, n<sup>o</sup> 2b).

##### – Essai d'identification des inclusions de la matrice et/ou du dégraissant ajouté

###### • Dégraissant ajouté

La quantité de matière dégraissante ajoutée est en général relativement importante, notamment lorsque la pâte ne paraît pas avoir été broyée (Pl. 55, n<sup>os</sup> 2a et 2b). Le dégraissant ajouté à la pâte de la plupart des vases est un sable brut souvent grossier<sup>263</sup>.

<sup>259</sup> Elle ne poudre pas (ou peu) le doigt.

<sup>260</sup> La majorité ; ceux qui ont une pâte moins dure.

<sup>261</sup> Allongée ou plus ou moins circulaire.

<sup>262</sup> Micas altérés.

<sup>263</sup> De gros grains de quartz crèvent parfois la surface des vases.



– Détermination du (ou des) descripteur(s) caractérisant la pâte

- Pâte relativement grossière,
- Surfaces non lissées,
- Inclusions sableuses grossières (quartz essentiellement),
- Pâte de couleur orangé-saumon, généralement plus claire en surface.

– Formes produites

Pl. 84 à 86

#### 4.5.7. *CC1 marron à engobe rouge (CC1 MAR eng)*

– Description de l'aspect général des tessons

La pâte CC1 MAR eng est moins bien représentée que les pâtes CC1 précédentes (seulement douze fragments remarquables parmi lesquels six individus). Elle est systématiquement marron et la surface des vases n'est pas lissée. Dans le cœur de la cassure, la pâte de la plupart des fragments est gris foncé ou noir. La surface des vases est dure et donc bien conservée. Les vases peuvent être recouverts d'un engobe rouge à l'instar des CRG à pâte marron habituellement rencontrées (CRG probablement lézovienne présente sur le site de Combronde-*Sous le Coudert II*) (Pl. 87, n<sup>os</sup> 1 à 6). Le répertoire des formes de vases produits paraît d'ailleurs très proche de celui de ces productions engobées. Le toucher des tessons est généralement rugueux et des inclusions, souvent grosses, affleurent à la surface des vases.

– Description de la pâte dans la cassure

La pâte n'est pas homogène car elle peut contenir des inclusions minérales abondantes et grossières. Elle est peu dense et présente des vacuoles de taille et de forme variée, parfois abondantes. Dans sa partie superficielle, la pâte CC1 MAR eng est plutôt dure. La présence d'abondantes paillettes de mica peut donner à la pâte une texture interne légèrement feuilletée et un aspect un peu moins homogène qu'en surface de vase. Il semblerait que, pour certains vases, l'argile utilisée ait été broyée. Ce broyage ne semble pas systématique et il reste sommaire. Le potier a-t-il travaillé l'argile en terre franche ? La pâte de tous les fragments présente des inclusions sableuses abondantes et souvent grandes.

– Description de la matrice argileuse

La texture de la matrice argileuse des CC1 MAR eng est plutôt hétérogène eu égard à la présence d'abondantes paillettes de mica, généralement de petite taille, qui peut donner à la pâte un aspect feuilleté. La pâte est plutôt micacée, mais étant donné la petite taille des paillettes, la surface des vases n'apparaît que peu brillante. La présence de micas dorés altérés est à noter mais les micas argentés semblent les plus abondants. La matrice contient également des nodules rouges généralement peu nombreux.

– Essai d'identification des inclusions de la matrice et/ou du dégraissant ajouté

La quantité de matière dégraissante ajoutée paraît importante. En effet, tous les fragments étudiés présentent une proportion importante de sable brut souvent grossier<sup>264</sup> constitué essentiellement de grains de quartz émoussés et translucides.

<sup>264</sup> Les grains de quartz dépassent souvent le millimètre.

– Détermination du (ou des) descripteur(s) caractérisant la pâte

- Pâte finement micacée (nombreuses et très fines paillettes de mica à la surface des vases, visibles à la loupe binoculaire),
- Grains de quartz perforant souvent l'épiderme des vases,
- Inclusions sableuses grossières et abondantes,
- Pâte de couleur marron, au cœur souvent gris foncé ou noir,
- Engobe rouge de type CRG.

– Formes produites

Pl. 87, n<sup>os</sup> 16 à 18 ; 88, n<sup>o</sup> 4

#### 4.5.8. *Le poids de la « céramique commune » à engobe rouge de type CRG*

Sur le site de Combronde-Sous le Coudert II, la proportion des céramiques de table est importante avec près d'un quart de l'ensemble des tessons (en NR), fragments d'amphore exclus. En ce qui concerne les céramiques à pâtes plus grossières, P. Bet a noté l'importance (plus de 20 % des tessons) de la céramique à engobe rouge de type CRG (Bet, 2004 : 169). En nombre minimum d'individus (NMI), ces céramiques engobées paraissent un peu moins abondantes avec 7,2 % de l'ensemble des céramiques de transport, de stockage et de cuisine. Cette catégorie comprend principalement des amphorettes (Pl. 87), mais aussi des pots de stockage tournés à bord à marli oblique<sup>265</sup> (Pl. 88, n<sup>os</sup> 1 à 3) ou à bord à collerette (Pl. 89).

Les céramiques à engobe rouge ne constituent pas le seul lot de céramiques engobées, même s'il est le plus reconnaissable, malgré l'acidité du terrain qui fait disparaître les engobes non grésés. Seuls 70 tessons de céramique à engobe micacé ont été reconnus, mais leur nombre est, d'après P. Bet, minoré (*ibid.* : 169). En effet, les surfaces de la plupart des fragments sont très érodées et les engobes souvent mal conservés.

#### 4.6. *Les céramiques à pâtes grossières et semi-fines de Combronde-Sous le Coudert II : synthèse*

Une même pâte, utilisée dans un atelier (ou groupe d'ateliers) pour produire différentes formes de vases, peut avoir subi des traitements bien différents.

Elle peut être très fine (avec peu d'inclusions dures) car :

- elle a été préparée à partir d'une argile naturellement fine (comme celle de Meilhaud),
- ou alors l'argile contenait naturellement des inclusions dures et elle a donc été épurée (plus ou moins finement).

Elle peut présenter des inclusions qui ont été broyées,

- l'argile contient naturellement des inclusions dures plus ou moins grosses et elle a été broyée (à sec),
- ou alors c'est le dégraissant ajouté qui a été préalablement broyé (comme c'est le cas pour un mortier en CC1 RGE ib)

Elle peut présenter des inclusions broyées et un dégraissant sableux rajouté en sus.

<sup>265</sup> Rappelant souvent le bord des amphorettes à engobe rouge.

Il semble que, le plus souvent, l'argile sableuse est broyée, plutôt finement, afin d'obtenir une pâte semi-fine qui pourra être employée tant pour la fabrication de vases de table aux parois minces et à la surface soignée, que pour celle, après ajout éventuel de dégraissant sableux, de grands vases et de vases à cuire, aux parois souvent épaisses et à la pâte réfractaire.

Alors qu'on les retrouve plus au nord sur le site de Gannat-*Les Chazoux*, les pâtes semi-fines CC2, habituellement bien présentes dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne, sont étonnamment absentes sur le site de Combronde-*Sous le Coudert II*. Ce sont alors les pâtes CC1 majoritaires qui ont été utilisées pour produire les vases habituellement fabriqués avec les différentes pâtes CC2 (coupes, cruches, assiettes) (Pl. 42, vases n<sup>os</sup> 1, 2, 4 et 5 ; 44, vases n<sup>os</sup> 1 à 5 et 7 ; 47, vases n<sup>os</sup> 1 à 9 ; 49, vases n<sup>os</sup> 1 à 3). Les habitants du site semblent s'être fournis, pour nombre de vases consommés, dans quelques ateliers seulement, peut-être situés à proximité.

## 5. CATÉGORIES CÉRAMIQUES DE LA VILLA DE GANNAT-LES CHAZOUX

Dans la plupart des niveaux et structures de la *villa* des Chazoux, les céramiques de transport, de stockage et de cuisine se sont révélées moins abondantes que sur les sites du col de Ceyssat et de Combronde. Pour cette raison, il n'a pas été possible d'isoler des pâtes facilement identifiables par une couleur, une texture et des inclusions caractéristiques, peut-être parce qu'une même pâte n'était pas représentée par un nombre suffisant d'individus. J'ai toutefois utilisé la même nomenclature que pour les céramiques du col de Ceyssat et de Combronde, c'est-à-dire qu'on retrouve sur ce site des céramiques à pâte siliceuseuse plutôt grossière cuite en mode A (CC1) (Pl. 33 à 36) et des céramiques semi-fines à pâte micacée cuite en mode A (CC2). Il n'a toutefois pas été possible d'identifier des groupes techniques de pâtes, le nombre d'individus fabriqués dans une même pâte n'étant pas suffisant pour cela. Ce sont surtout les deux fosses, F62 et F75, qui ont justifié le choix de ce site (voir *supra* : Chap. 5, 2.3.2).

Le mobilier de la fosse gallo-romaine précoce F62, daté de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (40/30 av. J.-C.), présente à la fois des céramiques modelées à pâtes siliceuses grossières, des céramiques tournées à pâtes siliceuses grossières cuites en mode B (CCmodeB) et des céramiques tournées à pâtes siliceuses grossières cuites en mode A (CC1). Ces productions à pâtes grossières tournées, sombres comme claires, sont vraisemblablement parmi les plus anciennes produites par les potiers arvernes ; le tournage étant auparavant réservé aux productions aux pâtes semi-fines à fines destinées à la table. De plus, cet ensemble contient un nombre important de productions de tradition indigène à pâte semi fine à fine imitant les céramiques culinaires et de table romaines. On retrouve ces céramiques (*terra nigra*, céramique grise ardoisée, *terra rubra* et céramique à engobe blanc) produites à Gondole, aux Martres-de-Veyre, à Lezoux, probablement au Pont-de-Longues, et dans d'autres ateliers de la basse vallée de l'Allier (voir *supra* : Chap. 5, 5.1.2 et *infra* : Chap. 10).

La fosse F75, datée quant à elle du milieu du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., a livré des vases complets à pâtes de type CC1 très similaires à celles rencontrées au col de Ceyssat et à Combronde (Pl. 33 à 36), et des vases complets à pâte CC2 issus du (ou des) même(s) atelier(s) que ceux du col de Ceyssat (pâte CC2L), et vraisemblablement que ceux de Clermont-Ferrand-*Rue des Quatres*

*Passeports* (Monteil, 1998 : 47, fig. 37) et de Clermont-Ferrand-*Carré Jaude* (Hettiger, 1996 : pl. 114, 120, 140, 167, 171 et 190).

## 6. LES CÉRAMIQUES À PÂTES SEMI-FINES DU PONT-DE-LONGUES-7 IMPASSE DES GRAVIERS

L'ensemble céramique issu du sauvetage urgent du Pont-de-Longues-7 *impasse des Graviers* ne présente que peu de céramiques à pâtes siliceuses grossières de type CC1 ou CCmodeB. L'intérêt majeur de ce lot de céramiques réside dans le fait que des formes de céramique culinaire romaine comme les plats à cuire à enduit rouge pompéien ont été très tôt imitées et détournées de leur fonction d'origine par des potiers gaulois, dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne (voir *infra* : Chap. 11, 2). Parallèlement à ces copies à pâte siliceuse semi-fine, les artisans gaulois ont fabriqué, avec la même pâte, des imitations plus ou moins fidèles de coupes et d'assiettes en campanienne et continuent à produire des formes de table et de resserre d'origine clairement indigène (voir *infra* : Chap. 11, 1 et 3.1) (Pl. 91 à 105). Des productions similaires bien étudiées par Y. Deberge se rencontrent également dans l'atelier voisin du faubourg de l'*oppidum* de Gondole et sur le site de Gannat-*Les Chazoux* (fosse F62 dont j'ai repris l'étude du mobilier). Ces imitations gauloises de productions de table et de cuisine, avec les mêmes pâtes, montrent que lorsqu'on travaille sur les céramiques habituellement qualifiées de « communes », il n'est pas possible d'étudier les céramiques culinaires et de stockage à pâte parfois grossière d'un atelier, sans se préoccuper également des céramiques de table produites par ce dernier, même si leur pâte est plutôt fine et leurs traitements de surface soignés.

Les échantillons de pâte prélevés sur de nombreux vases du site du *Pont-de-Longues, 7 Impasse des Graviers* (Pl. 91 à 101), même s'ils n'ont pas été analysés en détail, semblent présenter une même pâte dont la matrice argileuse est compacte et plutôt homogène, les inclusions généralement fines et peu abondantes, et dont la couleur varie du saumon-orangé au marron pour les récipients cuits en mode A et du gris clair au gris-beige en mode B.

Cette pâte a été d'abord épurée, plus ou moins finement (Pl. 91, n° 2 ; 93 n°s 3 et 4 ; 96, n° 3 ; 97, n°s 1 et 2 ; 99, n°s 1 à 5), et parfois broyée, semble-t-il (Pl. 91, n° 3 ; 92, n° 4). En fonction des vases fabriqués, elle peut être soit cuite en mode A (céramique à engobe blanc, céramique à engobe micacé, *terra rubra*), soit en mode B (céramique grise ardoisée, une partie de la *terra nigra*) (voir *infra* : Chap. 10, 1 et 2).

## 7. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ÉTUDE DES PÂTES DES CÉRAMIQUES DE TRANSPORT, DE STOCKAGE ET DE CUISINE

Au col de Ceyssat, deux grands groupes de pâtes (catégories céramiques) bien distincts de céramiques habituellement qualifiées de « communes » ont été identifiés. En général – mais ce n'est pas systématique – chacun de ces groupes est utilisé pour des formes de vases aux

fonctions différentes : les pâtes CC1 sont plutôt employées pour fabriquer des vases à feu de taille moyenne, et des vases de préparation de taille moyenne et de grande taille, des vases de stockage et de transport généralement de grande taille, alors que les pâtes CC2 le sont pour des vases de table (service et consommation), plus rarement pour des vases de cuisson et de stockage de taille plutôt réduite. À Combronde, où les pâtes semi-fines comme les CC2 ne sont pas présentes, ce sont les mêmes argiles qui ont été utilisées, par un même atelier, pour produire à la fois des vases de table à pâtes siliceuses plutôt fines et des vases de préparation, de cuisson, de stockage et de transport à pâtes siliceuses parfois très dégraissées. En ce qui concerne les CC1 du col de Ceyssat et de Combronde, il semble que le potier utilise presque systématiquement une pâte contenant déjà une fraction de matière dégraissante siliceuse, présente naturellement dans l'argile. Afin d'homogénéiser la pâte céramique pour pouvoir fabriquer différentes formes de vases à la fonction, à la taille et à l'épaisseur des parois différentes, le potier utilise généralement une même argile broyée à sec. Ce broyage permet d'homogénéiser la pâte et d'augmenter ses qualités réfractaires en répartissant de façon homogène les minéraux siliceux – désormais de taille constante – à l'intérieur de la matrice argileuse.

Une même pâte peut ainsi être utilisée pour la production de vases à feu, de vases de préparation, de transport et de stockage (parfois très grands), mais aussi de vases de table. Pour de grands vases de transport et de stockage présentant des parois épaisses qui rendent leur montage et leur cuisson délicats, le potier ajoute à cette pâte siliceuse broyée une fraction de dégraissant sableux. Ce sable naturel, brut ou parfois tamisé, permet de renforcer la structure du vase lors de son montage, de limiter le retrait de la pâte lors de son séchage, et de limiter les risques d'éclatement, lors de sa cuisson. Le travail en terre franche semble en fin de compte assez peu pratiqué. En effet, à moins de ne fabriquer que quelques types de vases aux parois épaisses et dont la pâte contient des inclusions à la taille et à la proportion qui peuvent varier sensiblement, le potier peut difficilement produire des vases de table aux parois peu épaisses et aux surfaces finement lissées. L'épuration d'une argile (par lévigation ou décantation) et/ou son broyage à sec, permettent son stockage et son utilisation pour la fabrication, en fonction des besoins du marché, de formes diverses, de la plus petite aux parois peu épaisses et aux surfaces lustrées, à la plus grande aux parois épaisses et à la surface brute rugueuse.

Afin de caractériser le répertoire des formes et la chronologie des vases aux pâtes grossières et semi-fines consommées dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne, il faut tout d'abord réaliser une étude morphologique et fonctionnelle des vases rencontrés.



# Réflexions sur l'étude morphologique et fonctionnelle des vases antiques

---

**L**e mobilier traité, ensembles analysés et ensembles traités dans les publications et rapports de fouilles des sites retenus, permet d'établir un cadre de référence typologique assorti de repères chronologiques. Ce travail préliminaire ne correspond toutefois pas tout à fait à une typologie dans le sens où il ne propose pas une numérotation ou une codification des différentes formes de vases rencontrées. J'ai regroupé les formes récurrentes les plus caractéristiques – et les plus abondamment représentées – en fonction des données chronologiques surtout fournies par les céramiques de table des ateliers du Centre de la Gaule, dont le phasage des productions a été mis en lumière par les céramologues qui ont travaillé sur le groupe des ateliers de Lezoux, et plus particulièrement par P. Bet. Celui-ci a en outre expertisé<sup>266</sup> les céramiques de grande diffusion d'une bonne partie des ensembles issus des opérations archéologiques récentes retenus pour ce travail. Je n'ai pas opté pour un découpage par tranches d'un demi-siècle ou d'un quart de siècle, peut-être un peu trop arbitraire, ou tout autre système de classement par phases ou faciès pré-déterminés.

Dans une classification typologique, ce qui doit à mon avis primer c'est d'abord la morphologie des vases ; sont ensuite pris en compte la composition et l'aspect de leur pâte, et le traitement de leur surface. En effet, d'un atelier à l'autre, une même forme a pu par exemple être produite dans des pâtes sensiblement différentes. Dans le regroupement morphologique proposé, j'ai privilégié les formes complètes (et pratiquement complètes) dessinées, et celles incomplètes dont la partie manquante ne peut prêter à confusion avec d'autres formes. Aucune typologie concernant les céramiques de transport, de stockage et de cuisine n'ayant été publiée pour le bassin de Clermont et la Grande Limagne, j'ai essayé de décrire le mieux possible les formes de vases récurrentes, et surtout d'en présenter systématiquement le dessin.

---

<sup>266</sup> Ou collaboré à l'étude.



## 1. CÉRAMIQUES DE TABLE ET CÉRAMIQUES DE TRANSPORT, STOCKAGE ET CUISINE : UNE INFLUENCE RÉCIPROQUE ?

Dans le Centre de la Gaule, l'influence des céramiques de transport, de stockage et de cuisine aux pâtes grossières et semi-fines semble négligeable sur la morphologie des céramiques de table aux pâtes généralement plus fines. Si l'on excepte la production par les potiers gaulois, dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., d'imitations des plats à cuire à enduit rouge pompéien en *terra nigra*, *terra rubra* et céramique grise ardoisée (voir *infra* : Chap. 11, 2.1 et 2.2), les céramiques aux pâtes grossières servent rarement de modèle pour la fabrication des céramiques aux pâtes fines. La forme Curle 21 (ou Lez. 097) en sigillée pourrait dériver des exemplaires de mortiers aux pâtes siliceuses grossières de type CC1 (Pl. 183) ; ou alors est-ce l'inverse ? Le tournassage grossièrement réalisé sur la paroi externe des mortiers à pâte grossière n'a pas un but esthétique mais permet-il plutôt d'affiner la paroi du vase lors de son montage (Pl. 183, n<sup>os</sup> 2 à 7). Sur les exemplaires en sigillée, les cannelures creusées, très régulièrement espacées, ont davantage un rôle décoratif. Est-ce un argument suffisant pour affirmer que ce sont les vases en sigillée qui ont copié les exemplaires à pâtes grossières ?

L'influence des céramiques de table sur les céramiques de transport, de stockage et de cuisine ne semble guère plus importante. Peut-être peut-on simplement remarquer qu'au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., des pâtes et des traitements de surface plus tard réservés aux seuls vases de table, de taille plutôt réduite, se rencontrent sur de grands vases des plus utilitaires. Avant d'évoluer pour devenir presque exclusivement des vases de service au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Pl. 195, n<sup>os</sup> 11 à 18 ; 202 à 209 ; 230), les grandes cruches et amphorettes à pâtes semi-fines et à engobe blanc (CB) de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. sont vraisemblablement destinées au transport et au stockage de denrées en resserre (Pl. 197 ; 198 ; 200 ; 201). Après le chagement d'ère, il semble qu'une concordance entre le type de pâte et la forme produite soit plus courante. Les céramiques de table à pâtes fines produites en masse, et certaines productions à pâtes grossières comme la CRG et la VRP, présentent des formes que l'on ne rencontre bien souvent que dans un type de pâte. L'exemple de Combronde-*Sous le Coudert II* montre toutefois que des pâtes « généralistes » comme certaines pâtes CC1 ont pu être utilisées pour produire des vases de table et des amphorettes engobées en rouge copiant la forme de vases de transport ou de stockage à l'origine fabriqués uniquement en CRG (voir *supra* : Chap. 7, 4.5.8 et 4.6).

## 2. RAPPORT ENTRE ASPECT FONCTIONNEL ET ASPECT ESTHÉTIQUE D'UN RÉCIPIENT

La priorité pour un potier est de réussir à fabriquer un maximum de vases du même type sans avoir à modifier ses méthodes<sup>267</sup> de préparation de la pâte, de montage (tournage, modelage, moulage), de finition (traitement des surfaces) et de cuisson (couleur, qualité réfractaire, porosité) des vases. Dans un lot produit dans un atelier, l'aspect général des vases est théoriquement le même d'un individu à l'autre. Pour le consommateur qui achète un vase, ce sont la fonction et l'aspect de ce dernier qui priment. La fonction du vase est avant tout dictée par sa morphologie générale et par les différentes qualités que peut avoir sa pâte (pâte réfrac-

<sup>267</sup> Ses aptitudes techniques et habitudes, surtout.

taire, pâte imperméable/poreuse, pâte fine pouvant être lustrée, engobée...). L'aspect du vase, c'est-à-dire tout ce qui a trait à l'esthétique, dépend de sa forme et de sa finition (tournassage, lustrage, engobe, décor moleté, peint, moulé...).

À l'époque romaine, à mi-chemin entre le montage et la cuisson d'un vase, le tournassage est une étape importante dans la fabrication d'un vase tourné. Les productions culinaires, de stockage et de transport (à pâtes souvent grossières) sont généralement moins tournassées que celles de table. Toutefois, même pour les céramiques à pâtes grossières, avant cuisson des vases, lorsque la pâte a une texture « cuir », c'est souvent le tournassage qui permet d'uniformiser la production en série d'une forme, en affinant une paroi trop épaisse sur un individu, en affinant et remodelant une lèvre ou une collerette trop trapue, sur un autre. Le tournassage permet aussi d'ajouter, surtout sur les céramiques de table, des décors en creusant des sillons, des gorges, des cannelures, et en dégageant des moulures ou des baguettes en léger relief.

Si l'on fait abstraction de l'aspect utilitaire d'un vase, ce qui attire l'œil du consommateur, c'est l'aspect général du vase (forme, taille et surtout traitement de surface ; en premier lieu la couleur de celle-ci) et ce n'est pas la régularité dans la forme de la lèvre, ni le nombre et la taille des gorges et des moulures qui ornent sa surface intérieure ou extérieure. Lorsqu'on cherche à classer des formes très semblables, je pense qu'il faut renoncer à la recherche de la standardisation poussée qui n'autorise à identifier deux vases d'un même atelier, morphologiquement identiques, que lorsque leurs lèvres ont exactement la même taille, le même angle d'inclinaison, la même épaisseur, le même nombre de sillons parallèles, etc.

### 3. LA FONCTION DES PRINCIPALES FORMES DE CÉRAMIQUES AU HAUT-EMPIRE

Pour X. Deru et G. Florent, étudier l'objet céramique nécessite de s'interroger sur sa production, sa diffusion et son usage. Ce dernier point reste le plus rarement traité par les chercheurs<sup>268</sup>. Comment identifier la fonction d'un récipient et l'usage – ou les usages – qu'on en fait ?

#### 3.1. Catégories fonctionnelles

Pour la période romaine, lorsqu'on parle de catégorie fonctionnelle, pour la céramique à feu, la distinction essentielle se fait d'abord à partir des formes et des traces d'usage (Desbat, 2005 : 41). En effet, des coups de flammes localisés uniquement sur la surface externe d'un vase, et une altération de sa pâte au niveau de l'épiderme, attestent en général une utilisation pour la cuisson d'aliments.

Pour la catégorie des vases de stockage et celle des vases de préparation, la distinction est souvent plus difficile à faire et il faut alors faire appel aux auteurs antiques qui, par exemple, décrivent l'utilisation du mortier (*mortarium*), ou bien alors se fier à l'utilisation actuelle de formes similaires, avec toute la prudence que nécessite une telle comparaison.

<sup>268</sup> À l'occasion de la table ronde de Lyon *Les céramiques communes comprises dans leur contexte régional : faciès de consommation et mode d'approvisionnement* (Deru & Florent, 2009, communication, Lyon, 2 et 3 février 2009).

### 3.2. Nommer un récipient

Lorsqu'on cherche à nommer un récipient il est bien difficile de rester neutre car lui donner un nom correspond souvent à lui attribuer une forme et surtout une fonction. Le nom est souvent donné d'après sa fonction supposée. Il est donc important de savoir quelle double signification se trouve derrière les noms retenus (Bats, 1988 : 23). La taille d'un récipient ne permet pas toujours de préciser sa fonction. En effet, si l'on prend l'exemple de la céramique à vernis rouge pompéien<sup>269</sup> (VRP) fabriquée et consommée dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne, on rencontre dans la littérature scientifique l'appellation assiette pour des vases d'une vingtaine de centimètres de diamètre et celle de plats pour les plus grands éléments pouvant dépasser les 40 cm. Certains véritables plats à cuire à paroi oblique et bord simple arrondi des Martres-de-Veyre ont un diamètre inférieur à 20 cm qui inciterait à les qualifier d'assiettes, s'ils ne présentaient des traces de feu externes (Romeuf, 2001 : 156). Un autre véritable plat à cuire de ce type, découvert dans la fosse 75 de la *villa* de Gannat-*Les Chazoux*, datée du milieu du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., présente un diamètre de seulement 17 cm (Pl. 28, n° 3). De petits vases tripodes à collerette et à pâte semi-fine ne seraient pas interprétés comme des marmites, étant donné leur petite taille (diamètre autour de 15 cm), s'ils ne présentaient des coups de flammes caractéristiques d'un passage répété au feu (Pl. 133, n°s 3, 6, 7 et 14 ; 136, n°s 1 à 5 ; 137, n°s 1 à 4 ; 138, n°s 1 à 3).

## 4. ÉVOLUTION DES RÉPERTOIRES CÉRAMIQUES : FORMES, FONCTIONS ET USAGES NOUVEAUX

### 4.1. Peut-on parler de romanisation des artisans et des consommateurs gaulois au Haut-Empire ?

Plus que de romanisation, c'est peut-être plutôt d'acculturation dont il faut parler. En France, c'est R. Bastide qui a théorisé la notion d'acculturation, notamment à partir d'études réalisées sur la société brésilienne contemporaine (Bastide, 1963 et 1970, surtout). Selon lui, en anthropologie culturelle, « l'acculturation est l'ensemble des phénomènes qui résultent d'un contact continu et direct entre des groupes d'individus de cultures différentes et qui entraîne des modifications dans les modèles culturels initiaux de l'un ou des deux groupes ». Il insiste sur le fait que l'acculturation n'est jamais à sens unique : les cultures ne sont pas imperméables, elles se construisent au contact les unes des autres. Pour cette raison, il préfère donc le terme d'interpénétration ou d'entrecroisement des cultures. L'acculturation englobe ainsi le jeu des diverses influences qui se manifestent au sein d'une même culture. Les membres d'un groupe qui se sont « acculturés » au contact d'une autre société n'ont en effet adopté que certains éléments de la culture de cette dernière (Pétonnet & Daphy, 1985 : 30). Le terme d'« influence » est primordial car il sous-entend que le nouveau modèle culturel n'est pas adopté en bloc. En général, seuls certains éléments sont intégrés, le plus souvent volontairement.

<sup>269</sup> La production de plats à cuire à pâte micacée et engobe rouge interne est attestée en Gaule centrale. Pour C. Batigne Vallet, la présence de mica dans la pâte évoque une « origine métamorphique » et donc une production dans le Centre de la France (Batigne Vallet, 1999 : 37). Leur production est attestée à Lezoux (Bet, 1994 : 120).

Pour R. Bastide, le processus d'acculturation se constitue d'abord d'une période de méfiance ou d'opposition de la « culture native » à la « culture conquérante ». Si le contact se prolonge, il y a sélection par la « culture native » de traits offerts par la « culture conquérante » : certains traits sont acceptés et deviennent partie intégrante de la nouvelle culture en formation. Les échanges peuvent se faire dans les deux sens avec formation d'une culture « syncrétique » ou « métisse » (métissage de traits culturels avec des mélanges et des réinterprétations). Les processus acculturatifs sont également marqués par des actes de créativité de la part des individus ou des groupes qui acquièrent de nouveaux éléments culturels. Les processus de changement peuvent ensuite conduire au phénomène d'assimilation (la « culture native » accepte intégralement les valeurs de l'autre). Des traits offerts par la « culture conquérante » peuvent toutefois être refusés pour réaffirmer certains traits de la culture d'origine lorsque la culture menacée de disparaître, dans un dernier sursaut, veut restaurer le mode de vie antérieur au contact (contre-acculturation).

R. Bastide distingue trois types d'acculturation : une acculturation spontanée quand les cultures sont en contact libre, une acculturation forcée, organisée et imposée par un groupe et une acculturation planifiée et contrôlée, dans le but de construire une culture ou une culture prolétarienne (comme par exemple dans les ex-pays socialistes).

Dans le cadre de l'étude des cultures matérielles des populations gauloises après la conquête romaine, le terme de romanisation suggère un peu trop que le modèle romain est adopté – voire imposé – sans emprunts réciproques avec la culture rencontrée, niant l'aspect dynamique du processus d'acculturation. En ce qui concerne la production céramique, le terme de romanisation est moins neutre que celui d'acculturation dans le sens où il sous-entend implicitement que seuls les conquérants<sup>270</sup> imposent leurs modèles, sans qu'il y ait des échanges de technologie, de répertoire des formes et de traitement esthétique des productions. Souvent, les formes caractéristiques des répertoires italiques ne sont pas adoptées en bloc du jour au lendemain, par les consommateurs et encore moins par les potiers indigènes qui s'en inspirent. Dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne, il ne semble pas y avoir de période de méfiance ou d'opposition de la part des artisans gaulois envers les céramiques de table romaines. Dès le I<sup>er</sup> s. av. J.-C., les potiers arvernes ont sélectionné des traits offerts par les modèles romains importés, pour produire autour du milieu du siècle des céramiques de table littéralement gallo-romaines : *terra nigra*, céramique grise ardoisée, *terra rubra*, céramique à engobe blanc. Les potiers choisissent en effet, la plupart du temps, de ne reproduire que certaines formes du modèle importé, ou que son traitement de surface, qu'il adapte aux vases de tradition indigène qu'il a l'habitude de fabriquer. Un certain métissage est à noter dans la fabrication de copies précoces des plats à cuire à enduit rouge pompéien qui n'ont pas la même fonction que leur modèle et qui, bien souvent, n'ont même pas la même couleur de pâte et de surface (voir *infra* : Chap. 11, 2.1 et 2.2). Plus que de copie ou d'imitation, il faudrait peut-être davantage parler d'emprunt ou de réinterprétation. Il semble que ce soit un peu différent pour les céramiques de table de la fin du I<sup>er</sup> s. ou du début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., certains potiers gaulois ayant adopté, semble-t-il rapidement, les techniques de fabrication et l'ensemble des formes de récipients importés : c'est apparemment le cas pour la céramique à parois fines engobées à pâte siliceuse et la sigillée de mode C auxquelles on ne trouve pas d'antécédents indigènes. On pourrait avoir ici affaire au phénomène d'assimilation décrit par R. Bastide.

Dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., l'acculturation a semble-t-il provoqué la désintégration d'une partie des structures fabriquant les céramiques de table de tradition indigène et, dans le même temps, l'assimilation par une partie de la population du système

<sup>270</sup> Tant au point de vue militaire qu'économique.

culturel dominant au profit de nouveaux ateliers, peut-être coloniaux. On a affaire à une réorientation de la production de céramique régionale au détriment des formes et techniques de tradition indigène (voir *infra* : Chap. 11, 3.5). La question de l'intervention de *negotiatores* romains, voire de proches du pouvoir, dans le cadre de la politique économique impériale, se pose peut-être ici (Genin, 2011 : 427 et 430). L'assimilation semble consommée à partir du moment où des investisseurs ou des marchands étrangers interviennent localement, dans les provinces, pour mettre en place une production à la romaine – c'est-à-dire avec l'apport de capitaux, de normes techniques, voire avec l'arrivée d'artisans – de marchandises standardisées caractéristiques des répertoires romains et une diffusion à la romaine, c'est-à-dire n'intéressant plus seulement le marché régional. La production de la sigillée de mode C (surtout), celle des céramiques à parois fines engobées, de la céramique métallescente et peut-être aussi celles des mortiers et des véritables plats à cuire à bord simple arrondi (de type R-POMP 15) en sont les exemples mêmes.

L'assimilation par les potiers et les consommateurs gaulois des traits caractérisant la céramique romaine ne me semble pas renvoyer à l'acculturation forcée définie par R. Bastide. Il s'agit plutôt d'une acculturation spontanée qui explique que la véritable sigillée de mode C ne s'est développée que tardivement dans les ateliers du Centre de la Gaule. Il semble en être de même pour l'adoption tardive du mortier et pour l'utilisation des plats à engobe rouge interne comme plats à cuire.

#### 4.2. Quels sont les facteurs d'évolution d'un répertoire céramique ?

198

Qu'est-ce qui fait évoluer sensiblement un répertoire « indigène » (si tant est qu'un répertoire puisse, même à La Tène finale, être qualifié de purement indigène) ?

Dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne, entre les ensembles de La Tène finale présentant une proportion importante de céramiques grossières modelées et de céramiques de table sombres aux surfaces volontairement enfumées, et ceux des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ne comportant pratiquement plus que des céramiques tournées<sup>271</sup> à la pâte et aux surfaces claires, on ne peut nier une transformation en profondeur du faciès céramique. On ne peut toutefois en déduire que ce glissement, dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., vers un répertoire de formes peut-être plus clairement romanisant soit intimement lié à la Conquête et surtout à la mise en place d'une administration et d'une politique économique romaines dans la cité arverne. La conquête romaine a toutefois facilité les échanges entre la Gaule indépendante et les régions sous domination romaine (notamment la Narbonnaise), et peut-être encore davantage entre les peuples de Gaule intérieure. Si l'on fait abstraction de la présence romaine permanente en Gaule après la Conquête, les facteurs d'une évolution notable d'un répertoire céramique peuvent à mon avis être de trois ordres :

- **L'apparition de nouveaux modèles standardisés et importés en grande quantité** que les potiers indigènes choisissent de copier (ou éventuellement dont on leur impose la copie). L'importation de campanienne, puis de sigillée au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et au début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., a incité les potiers gaulois à fabriquer davantage d'assiettes et de coupelles – formes peu fréquentes dans le répertoire indigène – s'inspirant de ces productions standardisées. La conquête facilitant les échanges et les déplacements, des

<sup>271</sup> Hormis les grands *dolia* qui sont encore modelés.

artisans italiens et/ou de Narbonnaise<sup>272</sup> ont pu en outre s'installer en Gaule intérieure et dynamiser son artisanat potier,

- **le savoir-faire de quelques artisans** ayant rapidement fait école. La vitalité d'un groupe – ou de groupes – d'ateliers favorise également l'évolution du répertoire des formes produites. À La Tène finale, le savoir-faire des potiers arvernes fabriquant les grands vases balustres tournés à parois minces et à surface finement enfumée, ou engobée et décorée de motifs peints n'est pas étranger au développement des productions à surface lustrée et enfumée (céramique grise ardoisée et *terra nigra*), à engobe blanc (CB) et à engobe rouge (*terra rubra*) du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (voir *infra* : Chap. 10, 1.5.4, 2 et 3.2). La multiplication des ateliers produisant – entre autres – des formes standardisées de *terra nigra* et de céramique grise ardoisée standardisées, dans toute la basse vallée de l'Allier, dès la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., semble également liée à cette vitalité de l'artisanat potier en Gaule centrale,
- **l'adoption de nouvelles habitudes culinaires et/ou de nouvelles manières de table.** Ce facteur est à mon avis peut-être moins envisageable pour la céramique culinaire car il sous-entendrait qu'avant de copier des formes et leurs fonctions, les consommateurs en aient vu et utilisé fréquemment, ce qui n'est pas le cas dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne. En effet, les marmites (*caccabi*), les plats à cuire (*patinae*), les faitouts (*patellae*) et les mortiers (*mortarium*) importés sont particulièrement peu abondants dans cet espace. En revanche, la production standardisée d'imitations de campanienne en *terra nigra* et céramique grise ardoisée, au moins dès le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., est vraisemblablement liée à la présence de vraies campaniennes importées, plutôt abondantes. En ce qui concerne l'utilisation de récipients culinaires étrangers, il y a, pour M. Bats, une corrélation possible, mais pas nécessaire, entre l'adoption d'une forme de récipient et l'adoption de la fonction qu'il a dans sa culture d'origine. Comme on l'a déjà vu pour les plats à engobe rouge, les potiers arvernes détournent radicalement le vase, pourtant copié fidèlement, de sa fonction d'origine. Si l'adoption d'un faitout ou d'une marmite ne recouvre pas nécessairement celle de recettes de cuisines romaines, elle marquerait toutefois une rupture dans les gestes traditionnels (Bats, 1988 : 232).

Lieu du plaisir et des relations entre individus, la table – et donc par extension la cuisine – sont aussi le lieu privilégié des acculturations, mais également celui des résistances. L'acculturation culinaire reste en effet soumise à d'importantes variations individuelles (Pétonnet, 1983 : 64). M. Bats insiste sur le fait que, dans toute société, manger est un acte s'intégrant dans un cadre culturel et mythique, avec des tabous et des obligations. Pour cette raison, les manières de cuisine et de table pourraient être l'un des éléments les plus résistants dans le processus d'acculturation (Bats, 1988 : 229). Il serait intéressant de savoir quels mets ont été adoptés ou rejetés par les Gaulois, ou encore transformés et adaptés à leurs goûts, c'est-à-dire savoir s'il existe un « syncrétisme culinaire »<sup>273</sup> gallo-romain. La culture ne fonctionne en effet pas seulement par emprunts, ou par rejets, mais aussi par réinterprétations (Pétonnet & Daphy, 1985). La céramique conserve sa fonction première parce que le consommateur la connaît déjà, ou parce qu'il a appris à l'utiliser. Elle peut également subir une déviation/adaptation (Bats, 1988 : 235). C'est par exemple le cas des marmites gauloises qui dérivent vraisemblablement des *caccabi* romains auxquels les artisans ont ajouté trois pieds. Une société peut adopter une céramique étrangère sans que cela révèle de sérieux changements sociaux

<sup>272</sup> Où la présence d'artisans et de commerçants romains est ancienne.

<sup>273</sup> Terme de C. Pétonnet.



internes. Cette adoption est avant tout révélatrice de nouvelles possibilités d'échanges (Bats, 1988 : 231). Pour M. Bats, l'adoption de vases à boire en céramique fine tournée n'est, par exemple, pas le signe suffisant d'une appropriation de la culture romaine. Les Gaulois continuent à boire leur vin – que ces récipients accompagnent –, à la gauloise, c'est-à-dire non coupé. L'appropriation de formes de vaisselle de table reste pour lui liée à la substitution de forme à forme (*ibid.* : 232). C'est vraisemblablement le cas de la campanienne (notamment des assiettes) qui est importée et rapidement imitée en Gaule intérieure sans que l'on y adopte pour autant les formes de vases à cuire et les recettes méditerranéennes contemporaines. Par exemple, les nombreuses assiettes dérivées de la forme Lamboglia 5/7 ne font que remplacer vraisemblablement un certain nombre de jattes/écuelles à bord rentrant pour l'absorption d'aliments.

La vaisselle céramique trouve d'abord son débouché naturel et ses correspondances fonctionnelles auprès des consommateurs culturellement apparentés à ceux qui l'ont créée (Bats, 1988 : 235). Après la conquête romaine, l'augmentation, en Gaule intérieure, du nombre de commerçants, de garnisons, de fonctionnaires et de légats de Rome, installés généralement dans les centres de pouvoir, d'administration et de peuplement<sup>274</sup>, a multiplié les débouchés pour les productions céramiques plus clairement romaines. Les premiers débouchés pour ces céramiques sont vraisemblablement ces consommateurs qui les utilisaient déjà en Italie ou en Narbonnaise. Ces récipients importés marqueraient la présence d'individus étrangers au sein de la communauté indigène. Les consommateurs indigènes les ont par la suite petit à petit adoptés, et parfois adaptés (détournés). Les citoyens romains présents en Gaule ont pu à leur tour adopter des formes d'origine clairement indigène diffusées avec les imitations de vaisselle romaine et fabriquées dans les mêmes ateliers gaulois, à l'origine pour une clientèle régionale.

#### 4.3. L'acculturation crée-t-elle un « marché barbare » ?

Dans la région marseillaise, selon M. Bats, pour les producteurs attiques, italiques ou même massaliètes ou pour les marchands, il n'y a jamais eu de véritable « marché barbare » prenant en compte les traditions ou les modes indigènes (Bats, 1988 : 233-234). Jusqu'au II<sup>e</sup> s. av. J.-C., les céramiques ne sont pas, pour les consommateurs indigènes, des produits commerciaux, ce ne sont que les compléments accompagnant les amphores vinaïres et leur contenu. Pour les consommateurs indigènes, c'est le vin qui est source de prestige, non la céramique qui l'accompagne. Pour les marchands, c'est avant tout le vin qui est objet d'échange (*ibid.* : 233). Les vases à boire représentent un service de vaisselle spécialisé et clairement étranger, et n'ont pas fait l'objet de copies dans les productions indigènes (*ibid.* : 233). Pour M. Bats, l'adoption rapide et continue de ces vases à boire est moins un signe d'assimilation que de dépendance coloniale par rapport à un approvisionnement en vin (*ibid.* : 222-223).

C'est l'acculturation des Gaulois qui a fini par créer un marché entraînant le prolongement de la production ou le maintien de certaines formes, voire des ateliers les produisant. Ce serait le cas de la campanienne A tardive, à la mode en Gaule, alors que la campanienne B s'est déjà imposée en Italie (*ibid.* : 233-234). En territoire arverne (comme ailleurs en Gaule), il est vraisemblable que l'adoption des coupes et assiettes en campanienne, importées avec le vin italien si apprécié des Gaulois, procède à l'origine du même schéma de consommation du vin. Toutefois, l'imitation plutôt précoce – semble-t-il dès le II<sup>e</sup> s. av. J.-C. – de certaines

<sup>274</sup> C'est-à-dire les principaux centres de consommation.



de ces importations de table par des ateliers de Gaule intérieure paraît traduire une acculturation peut-être un peu plus rapide que dans la région de Marseille. Les consommateurs et potiers gaulois n'adoptent toutefois de la culture matérielle romaine que ce qui leur plaît, au point de le copier et parfois, de le détourner, comme c'est le cas pour les plats à engobe rouge pompéien (forme R-POMP 1-3 notamment). Les marmites arvernes du Haut-Empire, très majoritairement tripodes, correspondent aussi à ce phénomène d'adoption/réinterprétation de modèles romains. Dans le Centre de la Gaule, les marmites et plats à cuire de tradition méditerranéenne ne sont que tardivement adoptés puis imités par des Gaulois qui privilégient longtemps le pot et la jatte pour la cuisson de leurs recettes. La fabrication et l'utilisation, comme véritables ustensiles de cuisson, de plats à enduit rouge de type R-POMP 15 (voir *infra* : Chap. 9, 2.2.3 et 3.6.6 et Chap. 11, 2.3), fidèles copies des exemplaires italiques, pourraient quant à elles renvoyer à une réelle acculturation alimentaire. Il semble bien qu'à la fin du I<sup>er</sup> s. av. ou au début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., et durant presque tout le Haut-Empire, les Gallo-romains du bassin de Clermont aient fini par adopter la consommation de galettes et de pains cuits au four dans ces plats.

#### 4.4. *La Gaule centrale, un marché ancien pour les artisans et négociateurs romains*

Avant la Conquête, la Gaule intérieure est tout à la fois pourvoyeuse de denrées alimentaires, de matières premières (ressources minières notamment) et de produits manufacturés exportés vers la Narbonnaise et l'Italie, et un marché pour l'écoulement du vin et des productions de l'industrie céramique romaine (céramique campanienne). Ces dernières sont d'abord perçues comme exotiques, voire luxueuses, par les populations indigènes. Après la Conquête, la présence militaire et l'administration romaines permettent de sécuriser et d'encadrer les échanges dans ces nouveaux territoires de l'Empire, à l'image de ce que Rome a déjà fait en Narbonnaise. Les territoires pacifiés, l'exploitation des richesses et des savoir-faire s'intensifient. Avec la sécurisation et l'amélioration des transports (routes terrestres surtout), le principal avantage de la Conquête, pour des artisans et des négociants romains (d'Italie ou de Narbonnaise), c'est de pouvoir circuler et s'installer en Gaule intérieure<sup>275</sup> afin d'optimiser la fabrication et le transport de produits fragiles, et de satisfaire plus aisément le marché indigène (d'abord localement), et les garnisons de Gaule et du *limes*.

<sup>275</sup> Grâce aux auteurs anciens (César et Cicéron, notamment), on sait que des négociants romains commerçaient déjà dans les agglomérations gauloises, bien avant la conquête de la Gaule chevelue. Pour la Narbonnaise, Cicéron mentionne « des citoyens romains qui font du négoce en Gaule » et précise que « la Gaule est remplie de marchands, pleine de citoyens romains ». D'après lui, « aucun Gaulois ne fait des affaires sans l'aval d'un citoyen romain, aucune pièce ne change de mains sans être inscrite dans les livres de comptes de citoyens romains ». Pour la défense de M. Fonteius, il demande à ce que l'« on fasse venir un témoin parmi les nombreux marchands, les colons, les publicains, les agriculteurs, les éleveurs de bétail » (Cicéron, *Pro Fonteio*, V, 11-12). Lors de la conquête de la Gaule indépendante, César fait allusion au commerce des négociants romains de *Cenabum* lorsqu'il relate le massacre de ceux-ci par les Carnutes : « Ce jour arrivé, les Carnutes [...] se jettent, à un signal donné, dans *Cenabum*, massacrent les citoyens romains qui s'y trouvaient pour affaires de commerce, entre autres C. *Fusius Cita*, estimable chevalier romain, que César avait mis à la tête des vivres, et ils pillent tous leurs biens » (César, *La Guerre des Gaules*, VII, 3).

#### 4.5. Une résistance des milieux indigènes à la céramique de cuisine méditerranéenne ?

C'est en premier lieu l'adoption d'un récipient qui incite à envisager l'adoption de l'aliment qu'il a servi à préparer, à cuire, à servir ou à déguster (Bats, 1988 : 75). L'attitude des Romains vis-à-vis de la cuisine et de la vaisselle obéit aux mêmes règles que celles qui régissent tout autre aspect culturel. Jusqu'au II<sup>e</sup> s. av. J.-C., la Grèce est ainsi un modèle à imiter, au mieux à assimiler. Ensuite, la domination politique et économique romaine s'accompagne d'une domination culturelle et c'est la Grèce qui se trouve à son tour soumise aux pressions d'une acculturation organisée (Bats, 1988 : 76). Pour le Sud de la Gaule, il semble toutefois que cette acculturation organisée ne soit pas partout effective ou du moins, pas pour toutes les formes de récipients romains. En effet, le *caccabus* et la *patina* (Pl. 126), formes culinaires romaines par excellence, mettent par exemple longtemps à être assimilées à Aix-en-Provence et dans la région nîmoise<sup>276</sup> (*ibid.*, 218). Il semblerait bien que, comme dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne, ce sont le marché et, peut-être, les artisans indigènes eux-mêmes qui choisissent ce qu'ils veulent voir dans les cuisines et sur les tables gauloises.

La *patella* et le *caccabus*, ustensiles caractéristiques de la batterie de cuisine romaine, ne sont pas adoptés par les populations arvernes. Dans les « fosses près du chemin de la Croix » dont la datation n'est pas précisée par D. Leguet et D. Turlonias (plutôt La Tène D2, semble-t-il), le plateau de Gergovie a toutefois livré plusieurs exemplaires de vases à pâte grossière<sup>277</sup>, apparemment modelés, qui ressemblent beaucoup aux *patellae* romaines (Pl. 132, n<sup>os</sup> 1 à 9, 11 et 12). Des exemplaires très similaires ont aussi été retrouvés dans des niveaux de La Tène D2a et D2b (deuxième et troisième quarts du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) du faubourg de l'*oppidum* de Gondole (Leguet & Turlonias, 1998b ; Deberge *et al.*, 2009) (Pl. 132, n<sup>os</sup> 7 à 9, 11 et 12). Pour l'instant, ces deux sites sont les seuls que je connaisse à avoir livré ces formes de céramique culinaire typiquement romaines. S'agit-il d'importations contemporaines ou légèrement postérieures à la guerre des Gaules ? S'agit-il de tentatives de copie arverne avortées ? Les occupants de ces deux sites à l'époque de la guerre des Gaules ont-ils adopté ces types de vases ou alors des Romains ont-ils utilisé, autour du milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., ces vases à Gergovie et à Gondole ? Ces vases modelés ont-ils bien été fabriqués par des artisans gaulois ? Ces vases que l'on ne retrouve pas sur d'autres sites contemporains renvoient-ils à la présence, sur ces sites, de groupes plus clairement romanisés, voire de Romains ?

Chez les Rutènes, des exemplaires très similaires de *patellae* à languettes se rencontrent, semble-t-il à la même époque, à La Graufesenque et à Rodez-*Segodunum* (Gruat, Malige & Vidal, 2011 : fig. 369a). Ces quelques exemplaires de *patellae* du bassin de Clermont étaient associés à des jattes modelées (vases à cuire ?) plus traditionnelles dans le vaisselier indigène de La Tène finale (Pl. 127, n<sup>o</sup> 8 [jatte de type Besançon] ; 130, n<sup>os</sup> 4 et 12 ; 131). Ces dernières ont-elles servi de substrat pour la fabrication, par des potiers gaulois, des *patellae* modelées de Gergovie et Gondole ? Si c'est le cas, à qui sont donc destinés ces rares exemplaires ? Des Romains ont-ils pu commander ces vases à des potiers gaulois ?

<sup>276</sup> Après la conquête romaine, M. Bats note à Marseille une prédominance des formes gréco-romaines, faitouts et marmites, la plupart importées, alors que dans la région nîmoise, à Aix-en-Provence, en basse Provence, en Languedoc occidental ou encore en Aquitaine méridionale, la résistance du pot à cuire de tradition indigène se poursuit (Bats, 1996a : 484). Dans la région nîmoise, c'est seulement dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. que les importations italiques et leurs imitations, notamment le *caccabus*, sont adoptés pour la préparation des cuisines indigènes (Bats, 1988 : 218).

<sup>277</sup> Dont l'aspect de la pâte n'est pas précisé.

Le *caccabus*, grande marmite romaine par excellence (Pl. 126, n<sup>os</sup> 1 à 3), n'est pas non plus adopté par les potiers et les consommateurs arvernes. Chez les Rutènes, quelques véritables *caccabi* à fond bombé ont été mis au jour dans des niveaux du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Gruat & Marty, 2003 : fig. 22, n<sup>o</sup> 12 ; Bénévent, 1997 : fig. 52, n<sup>o</sup> 9).

Comme on l'a vu plus haut, les plats à cuire italiques (*patinae*) à enduit rouge interne sont imités fidèlement dès La Tène D2b par des potiers gaulois. Ces premières copies gauloises ne sont cependant pas des vases de cuisson, mais bien des vases destinés à la table (voir *infra* : Chap. 11, 2.4). Il faut attendre le I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. pour que de véritables plats à cuire à engobe interne soient fabriqués par les potiers arvernes et utilisés comme tels par les consommateurs.

Pour M. Bats, le remplacement progressif des récipients modelés par des récipients tournés d'un répertoire étranger (grec ou italique), correspond plus à une substitution de forme à forme, semblable ou proche, qu'à une véritable acculturation des manières de table gauloises (Bats, 1988 : 222-223). En Gaule méridionale, lorsque le tournage a été adopté tôt, le répertoire indigène a survécu dans cette nouvelle technique alors que lorsqu'il a persisté jusqu'à Auguste, la technique et le répertoire italiques ont brutalement remplacé les traditions gauloises (Py, 1972 : 506 ; Goudineau, 1977 : 169). Dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne, malgré un abandon assez précoce<sup>278</sup> du modelage et de la cuisson en mode B pour la céramique à pâtes grossières (voir *supra* : Chap. 6, 2 et 3), le *caccabus* et la *patella*, marmite et faitout romains typiques, ne sont jamais adoptés, alors que le véritable plat à cuire à engobe rouge est lui utilisé et produit localement. La production précoce d'imitations détournant les plats italiques à engobe rouge pompéien (plats de type R-POMP 1-3 surtout) a probablement facilité, par la suite, l'adoption de ce type de plats, cette fois comme véritables vases de cuisson (plats de type R-POMP 15) (voir *infra* : Chap. 11, 2). Au Haut-Empire, dans le bassin de Clermont, il semble bien que l'on serve à la romaine (notamment dans des vases en sigillée) des plats bien souvent préparés à la gauloise, surtout dans des pots à cuire secondés par des marmites tripodes de petite taille.

En ce qui concerne l'alimentation, la domination culturelle de Rome impose, plus ou moins directement et progressivement, un mode de vie modelé à son image (Bats, 1988 : 76). L'acculturation organisée des populations soumises (sigillée, huile d'olive, *garum*...) a localement pour corollaire l'apparition de variantes des formes de vases produites, et certainement de variantes des recettes. Le nouveau modèle littéralement gallo-romain (par exemple celui du bassin de Clermont) est à son tour adapté par les populations voisines. L'acculturation des consommateurs et des artisans arvernes ne se fait pas au seul contact direct des producteurs et des produits romains d'Italie. En effet, il est vraisemblable que certains modèles des artisans du Centre de la Gaule (produits dans l'Empire c'est-à-dire en Italie mais aussi en Narbonnaise, à Lyon...) correspondent déjà à des formes dérivées, et donc éventuellement modifiées, des productions romaines originales. Ce qui va faciliter l'acculturation des consommateurs, c'est également la capacité des potiers à imiter puis reproduire des productions importées.

<sup>278</sup> Dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

## 4.6. Pourquoi imiter les importations romaines ?

### 4.6.1. L'attrait de l'objet nouveau et rare

Un motif d'imitation est l'engouement suscité par l'objet « exotique », la nouveauté que peu de personnes possèdent (nouvelles formes, nouvelles couleurs qui n'existaient dans les répertoires gaulois). Plus le vase est rare – mais il doit tout de même circuler – plus il va être imité. S'il est importé en masse ou s'il est peu cher, il n'y a plus vraiment d'intérêt à l'imiter et à le produire sur place. À son point d'arrivée par mer, la campanienne A n'est encore, comme en Italie, qu'une vaisselle courante et bon marché. Pour les populations de l'arrière-pays du littoral, elle devient un produit exotique et rare, et prend alors une valeur nouvelle qui explique qu'elle ait pu être, parfois précocement, transportée loin dans les terres (Morel, 1998 : 499-500). L'objet rare et/ou onéreux (de « luxe »), apporté par les cadres de l'armée romaine, par les riches négociants qui se sont installés, et rapidement adopté par les élites indigènes, inspire l'artisanat local. Les potiers gaulois vont produire tout d'abord des imitations plus ou moins fines, puis des copies de plus en plus fidèles.

Selon G. Woolf, en ce qui concerne la sigillée, ce sont les notables gaulois qui utilisent les premiers vases importés et leurs imitations, céramiques qui, à la même époque, sont utilisés par des gens de statut inférieur en Italie ou encore sur le *limes* rhénan. Ces céramiques de style romain, exposées à la vue de tous dans des contextes particuliers tels que les banquets funéraires et cultuels, montreraient non seulement la richesse de ces notables mais aussi leur adhésion aux nouveaux usages romains (Woolf, 1998 : 192-193). Pour G. Woolf, ces produits romains ont probablement été très tôt un moyen, pour les membres de la nouvelle élite, d'établir leur pouvoir et leur statut dans la société gallo-romaine (*ibid.* : 203) et les nouvelles formes utilisées (assiettes, gobelets, plats à cuire, mortiers) illustrent la propagation des styles romains pour préparer et servir la nourriture (*ibid.* : 191).

### 4.6.2. La notion de mode dans un marché s'élargissant

La notion de mode est primordiale pour expliquer l'évolution d'un répertoire céramique : pour vendre ses productions un potier gaulois doit s'adapter au marché et imiter les importations si elles sont à la mode, en fabriquant de nouvelles formes et en tentant de reproduire leurs couleurs et traitements de surface. Les potiers gaulois doivent s'adapter aux nouvelles demandes des consommateurs parmi lesquels l'armée romaine, les négociants romains et les représentants de Rome qui s'installent en Gaule. Les artisans indigènes se sont d'autant plus vite adaptés que des potiers étrangers (notamment romains) ont pu parfois s'installer sur place, partageant leur savoir-faire.

### 4.6.3. L'intervention des « conquérants » sur l'artisanat gaulois

Certaines nouvelles formes imitées ont pu éventuellement être imposées par les Romains (surtout des négociants ?) qui cherchent à exploiter le savoir-faire des potiers indigènes afin d'alimenter, en premier lieu, les nouveaux marchés que constituent les territoires conquis. Après la Conquête, le développement des échanges avec la Narbonnaise, mais aussi avec les cités voisines, notamment par le biais des nouveaux réseaux viaries, crée de nouveaux débouchés pour les ateliers arvernes.

#### 4.7. Succès de la vaisselle romaine et imitations gauloises

Les formes copiées n'apparaissent pas du jour au lendemain, après la conquête romaine. Certaines d'entre elles, comme celles de la campanienne, sont importées parfois depuis fort longtemps. La Conquête a facilité les échanges avec les régions sous domination romaine et peut-être encore davantage entre cités de Gaule intérieure, proches, mais jusque-là cloisonnées. À La Tène finale, les campaniennes accompagnant le vin importé en grande quantité, peuvent être considérées comme les vases spécifiques pour la consommation du précieux breuvage. Les potiers gaulois finissent par s'inspirer, parfois assez librement, de ces formes de table, produisant des vases dérivant des principales formes de coupelles et d'assiettes. L'imitation a pour corollaire une évolution des formes produites dans l'atelier et peut-être plus encore des traitements de surface et des décors. Cette évolution semble aller dans le sens d'une simplification dans les formes produites et dans les traitements des surfaces des céramiques indigènes (moins de décors : moins de moulures, de cannelures, de baguettes, de décors à la molettes...). Les potiers gaulois imitent les importations italiennes avec ce qu'ils ont « sous la main », c'est-à-dire un savoir-faire et de l'argile, tout en étant conscients que ces productions ne ressemblent pas vraiment – tout du moins au début – aux productions originales. Avant même la conquête romaine, le principal outil de la copie des importations méditerranéennes c'est la longue tradition potière gauloise, avec notamment à La Tène finale, la production de céramiques tournées à pâtes semi-fines de très bonne qualité (céramiques sombres et claires). Des « infrastructures » gauloises pré-existantes, permettent à l'époque augustéenne, l'imitation des premières sigillées. Il s'agit des ateliers produisant la *terra nigra*, la céramique grise ardoisée, la *terra rubra* et la céramique à engobe blanc (voir *infra* : Chap. 11, 3). C'est à mon avis plus la présence de nouvelles formes – notamment de table – que celle de nouveaux traitements de surface ou de nouvelles couleurs, qui inspirent d'abord les potiers gaulois.

### 5. USAGE DES CÉRAMIQUES DOMESTIQUES EN CONTEXTES CULTUEL ET FUNÉRAIRE

M. Bats rappelle qu'il existe une distinction entre fonction et usage d'un vase : l'adoption d'une forme « exotique » ne signifie pas celle de son usage dans sa culture d'origine (Bats, 1996b : 146). Dans le bassin de Clermont, la fabrication, à La Tène D2b, de plats copiant fidèlement les plats italiens à engobe rouge pompéien sans en adopter la fonction d'origine, en est un exemple manifeste (voir *infra* : Chap. 11, 2.1 et 2.2). Les contextes funéraires et culturels livrent aussi régulièrement des récipients domestiques des plus utilitaires dont la fonction a été détournée : vases utilisés comme urnes cinéraires, comme réceptacles à offrandes, vases mutilés...

Le complexe cultuel du puy de Dôme est composé du temple de Mercure au sommet et d'une agglomération au pied du volcan (Trément [dir.], 2003, I : 203-231 ; 2013 : 71-89) (voir *supra* : Chap. 5, 2.1). Près du col de Ceyssat, le secteur cultuel du puy Lacroix<sup>279</sup> s'est développé à proximité de la voie d'Agrippa, mais aussi au plus près de la voie conduisant au temple sommital, afin d'accueillir voyageurs et pèlerins. Les sondages réalisés en 2000 et 2001 par F. Trément sur le puy Lacroix et ses versants ont livré un mobilier céramique abondant en lien direct avec le contexte cultuel des aménagements antiques (Trescarte, 2007 ; 2010). À

<sup>279</sup> Zone 1 du col de Ceyssat.

l'intérieur d'un sanctuaire, les offrandes exposées finissent par envahir l'espace disponible, et celles qui deviennent obsolètes, de faible valeur et abîmées, doivent être nécessairement évacuées. Les ex-voto, offrandes inaliénables, peuvent toutefois être enfouis dans l'enceinte sacrée, dans des « chambres » souterraines ou dans des fosses, continuant ainsi à appartenir au dieu titulaire du sanctuaire. On peut également s'en « débarrasser » en les utilisant comme matériau de remblai pour combler une dépression naturelle ou niveler un terrain (De Cazanove, 1991 : 208). Une partie du mobilier céramique mis au jour dans les sondages de la zone 1 est vraisemblablement issue de tels remblais aménagés afin de modifier la topographie du sanctuaire.

En contexte cultuel comme en contexte funéraire, il est d'autant plus difficile d'interpréter le mobilier céramique – en termes d'usage des vases consommés – que les récipients de tous les jours sont souvent détournés de leur fonction première, à l'occasion de cérémonies mal connues. En outre, dans un grand complexe comme celui du puy de Dôme, les différentes aires cultuelles sont étroitement liées aux structures « d'accueil » des pèlerins (station routière, auberges, boutiques...), ce qui représente une difficulté supplémentaire pour l'identification de l'usage des vases mis au jour. Lorsqu'il a pu être identifié, l'usage des divers récipients rencontrés n'est pas forcément domestique, mais en relation directe avec les fonctions particulières des différents espaces étudiés. Si certains vases avaient bien une fonction des plus utilitaires, d'autres présentent les « traces » du détournement de leur fonction première : récipients vraisemblablement utilisés pour la présentation d'offrandes, vases sacrifiés et mutilés, inscriptions gravées sur certains vases (Trescarte, 2007 ; 2010).

## *5.1. Mobilier céramique en contexte cultuel : l'exemple du secteur du puy Lacroix*

Le mobilier recueilli à l'occasion des sondages réalisés en 2000 et 2001 sur le sommet et sur les versants du puy Lacroix (zone 1 de l'agglomération du col de Ceyssat) est caractérisé par la présence d'éléments que l'on retrouve assez fréquemment dans les sanctuaires et les nécropoles : fragments de statuettes en terre blanche, fragments d'un vase zoomorphe miniature à glaçure plombifère verte, coupelles à engobe blanc et lignes peintes rouges ou orangées (Trescarte, 2007 : 370 ; 2010 : 504-505). Si l'on excepte ces statuettes et ces coupelles, les formes de récipients mises au jour dans de tels contextes appartiennent la plupart du temps au vaisselier domestique classique.

### *5.1.1. Des éléments récurrents en contexte cultuel : les vases mutilés*

#### *5.1.1.1. Perforations et découpes diverses*

Bien que le mobilier céramique de la zone 1 soit très fragmentaire et que seuls quelques récipients graphiquement complets aient été mis au jour, certains vases présentent des traces indubitables de manipulations rituelles. Des traces de bris volontaire, ainsi que le traitement spécifique de certains tessons ont ainsi été relevés, majoritairement sur des récipients en céramiques à pâtes grossières (de type CC1). Il semble que ces manipulations affectent avant tout le bord ou le fond de vases hauts à pâte réfractaire présentant des coups de flammes à la base de la panse : pots à cuire et surtout bouilloires.



Certains récipients ont d'abord été brisés ; leurs parois ont ensuite été méthodiquement arrachées afin de ne conserver que le fond proprement dit (Pl. 114, n<sup>os</sup> 1 à 5). Ces mêmes fonds peuvent également présenter en leur centre des traces de perforation volontaire (Pl. 114, n<sup>os</sup> 4, 5, 7 et 8) ou plus rarement être découpés diamétralement (Pl. 114, n<sup>o</sup> 6). Si l'on essaie de restituer la chaîne opératoire de la mutilation d'un vase, il semble que le sacrificateur brise d'abord le vase en faisant attention de conserver le fond intact, puis il retaille les parois de celui-ci afin de ne conserver qu'un « disque » ou qu'une « coupelle » qu'il perce ensuite. La présence d'éclats de surface au niveau du trou, sur l'extérieur de certains fonds découpés, laisse penser que certaines perforations ont bien été réalisées alors que le vase était déjà brisé (Pl. 115, n<sup>os</sup> 1, 3 et 6) ; d'autres ont vraisemblablement été exécutées depuis l'extérieur du vase (complet ?) (Pl. 115, n<sup>os</sup> 4, 5 et 8).

À l'instar des récipients décollés, l'officiant cherche-t-il à ne conserver qu'une partie – peut-être la moins grande possible<sup>280</sup> – du récipient sacrifié ? Ces fonds perforés correspondent-ils à des ex-voto que les pèlerins déposent dans l'enceinte du sanctuaire à l'instar des anneaux, monnaies mutilées et autres jetons taillés dans des fragments de vase que l'on retrouve fréquemment dans les sanctuaires ? Ces fonds étaient-ils découpés et perforés afin d'être suspendus dans le sanctuaire et ainsi prendre un minimum de place tout en restant visibles de tous ?

Ces traitements relevés, surtout sur des fonds de pots à cuire ou de bouilloires, pourraient éventuellement être interprétés comme la transformation de fragments de récipients, brisés accidentellement, dans un but purement utilitaire. Un lest (de métier à tisser, par exemple) peut éventuellement être taillé dans la partie la plus lourde – et probablement la plus résistante – d'un vase : son fond. Cependant, quelques cas de mutilations similaires sont à noter sur des vases en céramique de table. Signalons l'exemple d'un récipient en *terra nigra* et celui d'un récipient de petite taille – un gobelet semble-t-il – en céramique à parois fines engobées, vases peu enclins à être transformés en lest, étant donné le faible poids de ce type de productions (Pl. 114, n<sup>os</sup> 7 et 8).

Le sanctuaire d'*Argentomagus* (Saint-Marcel, Indre) a également livré de nombreux objets déposés en offrande, parfois complets, souvent brisés. G. Coulon et I. Fauduet notent que le bris rituel peut affecter les monnaies comme les céramiques (Coulon *et al.*, 1996 : 124 ; Fauduet, 1993 : 113). Des rondelles sont ainsi découpées dans des panses ou dans des fonds de vases et peuvent être perforées à l'instar des exemplaires du puy Lacroix. À Thésée-Pouillé, un dépôt est constitué de rognons de silex et de blocs calcaires sur lesquels ont été déposés deux tessons découpés (l'un en « disque », l'autre en « demi-disque »), une dent et un gros os. Dans le remplissage d'un bassin, ont été découverts divers fonds découpés ou tessons plus ou moins circulaires. Des traces de cassure intentionnelle ont aussi été identifiées sur les céramiques du sanctuaire du Gué de Sciaux (Antigny, Vienne), où dans une fosse<sup>281</sup>, la panse d'un vase a par exemple été percée, semble-t-il d'un coup de couteau (Richard, 1994 : 118). Dans une seconde fosse, C. Richard a mis au jour une assiette dont le bord a été méthodiquement découpé ; son fond restant intact (Richard, 1994 : 118). Dans le sanctuaire de Tintignac en Corrèze, c'est une « bouteille » qui a été volontairement percée de trois petits trous réalisés pour rendre l'offrande inutilisable, selon C. Maniquet (2004). Au niveau du mur d'enceinte du temple d'Ognon (Oise), une cruche et un vase haut (pot ou cruche) ont été déposés en

<sup>280</sup> Le fond ainsi découpé, perforé puis abandonné dans le sanctuaire est bien moins volumineux qu'un récipient complet que l'on offrirait à la divinité. Il occupe par conséquent beaucoup moins de place dans un lieu fréquenté par de nombreux pèlerins déposant leurs offrandes respectives.

<sup>281</sup> Fosse 22.



offrande, décapités. La cruche présente en outre une perforation dans la partie inférieure de sa panse (Pissot, 2000 : 178). On pourrait encore multiplier les exemples de découpe et de perforation de vases en contexte cultuel. Pour I. Fauduet, ces perforations et découpes intentionnelles sont réalisées par le pèlerin lui-même dans le cadre de pratiques rituelles (Fauduet, 1993 : 113).

#### 5.1.1.2. Des mutilations similaires en contexte funéraire

Selon I. Fauduet, ces gestes s'observent également en contexte funéraire (Fauduet, 1993 : 113). Des mutilations similaires se rencontrent en effet, notamment à Clermont-Ferrand, dans la nécropole du quartier de Vallière<sup>282</sup>, où G. Fournier a noté la présence de nombreux pots présentant une perforation volontaire, pratiquée depuis l'extérieur vers l'intérieur du vase. La plupart de ces mutilations exécutées après cuisson des vases sont localisées sur le fond des urnes cinéraires mais peuvent également affecter leur panse (Fournier, 1965 : 400). La nécropole du Champ de l'Image à *Argentomagus* (Saint-Marcel, Indre) a également livré des urnes perforées au niveau du fond ou de la panse associées à des fonds de vases découpés et percés rituellement (Allain, Fauduet & Tuffreau-Libre, 1992). Pendant la crémation, les officiants brisent ou mutilent une partie du mobilier qui a pu appartenir au défunt ou alors utilisé lors de ses funérailles. À l'instar du bris rituel en contexte cultuel, les mutilations sur mobilier funéraire des nécropoles de la Creuse se font suivant un tour de main précis : après enlèvement de leur rebord, les plats, assiettes, écuelles sont brisés en deux ou trois fragments. Ce bris est réalisé sur un objet tranchant et les pots sont, d'après D. Dussot, « éclatés sur une pointe » (Dussot, 1987a : 16).

Dans les sépultures de la nécropole du quartier de Blossac-Saint-Hilaire (Poitiers, Vienne), ce sont les cruches qui paraissent avoir eu la faveur des dépôts. D. Simon-Hiernard pense que ces récipients ont servi à faire des libations lors des funérailles et accompagnent ensuite le défunt. Ces cruches sont parfois également décollétées ou percées pour « décourager une éventuelle récupération du vase » (Simon-Hiernard, 1990 : 50). Comme en contexte cultuel, ces mutilations permettent plutôt de détourner l'objet de sa fonction profane et ainsi de le transformer en offrande, après une éventuelle utilisation comme objet rituel. Il est intéressant de rapprocher les différentes mutilations relevées sur des urnes cinéraires et des récipients sacrifiés découverts dans des sépultures de celles rencontrées dans les sanctuaires de Tintignac, *Argentomagus*, du Gué de Sciaux, et bien sûr dans celui du puy Lacroix.

#### 5.1.1.3. La décapitation : une mutilation particulière pour un récipient particulier

À l'inverse des récipients mutilés de la zone 1 du col de Ceysat présentant des traces de perforations et autres découpes, la forme des vases décollétés a souvent pu être clairement identifiée. En effet, même si l'état de fragmentation des vases et la dispersion des tessons rendent difficile l'identification des formes et l'analyse de leur usage, la présence de plusieurs bords complets de bouilloires indiquent qu'un certain nombre d'entre elles ont été sciemment

<sup>282</sup> Les réserves du musée archéologique de Clermont-Ferrand (musée Bargoin) possèdent plusieurs exemplaires de vases perforés : sépultures de la rue de l'Oradou (urne cinéraire dont le fond est percé de deux trous dans la partie basse de la panse ; vase au fond percé), sépultures du parc Montjoly (urne cinéraire au fond percé), sépultures du boulevard Lafayette (urne cinéraire dont le fond est percé, avec couvercle également percé en son centre ; urne cinéraire dont le fond est percé ; urne cinéraire dont le fond est percé, avec couvercle) (Fournier, 1965 : 400).

décapitées<sup>283</sup> (Pl. 116 ; 117, n<sup>os</sup> 2 et 3). Cette mutilation particulière n'est pas toujours facile à identifier mais elle est indéniable pour cette forme de vase, présente en grande quantité dans le secteur du puy Lacroix. Elle est très certainement à mettre en relation avec la présence de graffites exécutés après cuisson, sur le rebord même de nombre de ces vases (voir *infra* : Chap. 5, 3.3). Il semblerait que l'officiant ait cherché, avec plus ou moins de succès, à isoler l'encolure (le bord et une partie du col) du reste du vase (Pl. 116 et 117). Un certain nombre des bords de bouilloires graffitées et décapitées présente également des traces de mutilation de la partie de la lèvre portant l'inscription (Pl. 117, n<sup>os</sup> 1 à 4). Cette mutilation de la zone graffitée semble précéder la décollation du vase. Parallèlement à cette mutilation de la lèvre, il semble que l'officiant coupe souvent l'anse au ras du col avant de décapiter la bouilloire, peut-être pour faciliter cette dernière opération (Pl. 116 ; 117, n<sup>os</sup> 1 et 4). L'encolure d'une bouilloire présente sur la partie arrière de sa lèvre deux traces de percussion laissées par l'objet dur utilisé pour mutiler méthodiquement la partie inscrite, ou peut-être pour supprimer l'anse du vase (Pl. 117, n<sup>o</sup> 1). Dans le cas d'une bouilloire, on a cherché à supprimer l'anse et la lèvre portant une inscription gravée (Pl. 117, n<sup>o</sup> 4). Certains cols décapités, dont la lèvre est éventuellement restée intacte après la décollation du bord du vase, semblent avoir été percutés verticalement, afin de couper l'encolure en deux et ainsi mutiler l'inscription restée jusque-là complète (Pl. 117, n<sup>os</sup> 6 à 8).

Le sacrifice des bouilloires graffitées semble être réalisé en une ou deux étapes :

- soit l'officiant décapite le vase afin d'isoler l'encolure (et l'inscription),
- soit l'officiant mutile d'abord l'inscription en brisant la lèvre (par percussion ou par arrachement avec une pince ?), puis décapite le vase<sup>284</sup>,
- soit l'officiant décapite le vase ; l'encolure restée intacte peut ensuite être découpée verticalement afin de mutiler l'inscription.

En ce qui concerne les pots à cuire, il est plus difficile d'identifier une éventuelle tentative de décapitation ou de mutilation du vase (Pl. 120, n<sup>os</sup> 1 et 2). En effet, contrairement aux bouilloires qui ont un col étroit à la paroi épaisse, la partie supérieure des pots à cuire est fragile. Il est donc probable qu'une tentative de décapitation sur cette forme de vase aboutisse systématiquement au bris de sa partie supérieure. En revanche, comme c'est parfois le cas en contexte funéraire, c'est la partie inférieure<sup>285</sup> du récipient qui peut être conservée comme offrande ou comme réceptacle à offrande, ou comme urne cinéraire dans le cas d'une sépulture. Étant donné la présence de fragments de pots brûlés et couverts de suie, il est probable que cette forme de vase ait également été sacrifiée, puis jetée ou déposée avec son contenu dans un foyer.

Toutes ces mutilations, découpe de fonds, perforations diverses, décapitation des bouilloires, relèvent d'une pratique du même ordre visant à faire passer des objets des plus utilitaires de la sphère domestique à la sphère cultuelle.

### 5.1.2. *Un traitement plus difficile à mettre en évidence : l'incinération de récipients*

Les fragments de certains vases à pâte réfractaire présentent des coups de flammes et des dépôts de suie, parfois importants, sur leur surface externe, mais également sur leur surface

<sup>283</sup> Après avoir été décapitée au milieu du col, la bouilloire 0906 a peut-être même subi une deuxième découpe juste sous la lèvre afin de transformer cette dernière en anneau. La lèvre a en effet été retrouvée séparée de son col (Pl. 116, n<sup>o</sup> 2).

<sup>284</sup> Il est vraisemblable que la tentative de décapitation se solde souvent par la destruction pure et simple du vase.

<sup>285</sup> Fond et panse, parfois même jusqu'au niveau de l'épaule.

interne et sur leur tranche. Ces marques ne peuvent correspondre à la seule utilisation de ces récipients comme vases à feu. En effet, la pâte de ces fragments est parfois brûlée dans toute l'épaisseur de la paroi, ce qui tend à montrer que le récipient a plutôt été brûlé avant ou après avoir été brisé. La présence de fragments de vases de table et de service en céramique à pâte fine également brûlés semble corroborer cette observation. Certains fragments d'un pot graffité (Pl. 120, n° 2) ont visiblement été brûlés. Un autre pot à cuire a également été brûlé après avoir été cassé volontairement, comme semble l'attester une vraisemblable trace de perforation sur sa panse (Pl. 120, n° 1). Une partie seulement des fragments du vase a été brûlée après le bris du vase. Si certains fragments présentent bien des traces d'incinération volontaire du vase, il est encore plus difficile de savoir si c'est le récipient lui-même qui était concerné par ce geste, ou alors c'était le vase et, surtout, son contenu (offrande alimentaire ?).

## 5.2. Des productions bien représentées dans le secteur du puy Lacroix : les céramiques à pâtes grossières et semi-fines

### 5.2.1. Les principales formes rencontrées

Les céramiques à pâtes grossières et semi-fines (CC1, CC1 modelée, CCmodeB et CC2) de la zone 1 représentent à elles seules 70 % du nombre total de tessons mis au jour et 56 % du nombre total de vases identifiés (NMI) (Annexe 1). Bien que la plupart des formes de céramique de transport, de stockage et de cuisine rencontrées habituellement en contexte d'habitat dans le bassin de Clermont soient présentes dans l'espace cultuel du puy Lacroix, certains récipients y ont été davantage consommés. Les formes de récipients en céramiques à pâtes grossières et semi-fines (très majoritairement CC1 et CC2) les mieux représentées dans le secteur du puy Lacroix sont les pots à cuire, les marmites à collerette et surtout les bouilloires.

Plutôt rares dans des contextes d'habitat, les bouilloires sont les vases les mieux représentés. Elles représentent à elles seules 29 % du NMI des vases en CC1 et CC2. En tout, ce sont 191 individus<sup>286</sup> qui ont été identifiés dans les seuls sondages de la zone 1, ce qui représente 15 % du NMI total des vases de cette zone, tous types de pâtes confondus : céramiques de table et céramiques de transport, de stockage et de cuisine. Cette forme est également présente dans la nécropole du col de Ceyssat (zone 3), ainsi qu'au sommet du puy de Dôme (temple de Mercure) (Pl. 7 et 8). Dans le volume 63/2 de la *Carte Archéologique de la Gaule*, F. Malacher a effectué un inventaire des graffites sur céramique du temple de Mercure (sanctuaire sommital) découverts lors des fouilles réalisées entre 1873 et 1878 et lors de celles d'A. Audollent en 1901, 1902 et 1906. Il a identifié 10 « cruches en terre commune » portant une inscription et conservées au musée Bargoin. S'il ne nous permet pas d'avoir une idée de la proportion de bouilloires au sommet du puy de Dôme, cet inventaire indique toutefois qu'elles ont bien été utilisées dans le sanctuaire (Pl. 122, n° 3). On retrouve également ce type de vase dans la zone 3, où ont été découverts, parmi les récipients sacrifiés ou utilisés lors de l'incinération d'un bûcher funéraire monumental, un exemplaire presque complet (Pl. 118, n° 2) et, dans le secteur des coffres cinéraires découverts par des « fouilleurs » clandestins, deux fragments de bords (Pl. 122, nos 2a et 2b).

<sup>286</sup> 174 individus en céramiques à pâtes grossières (très majoritairement claires : CC1) et 17 individus en céramiques à pâtes semi-fines (CC2).

Les bouilloires du complexe culturel du puy de Dôme sont des vases apparemment très standardisés, quel que soit l'atelier qui les a produits. Elles présentent presque systématiquement un bord à méplat oblique légèrement concave, un bec verseur obtenu par déformation avant cuisson de la lèvre, et une anse bilobée à sillon longitudinal. La lèvre a un diamètre compris entre 6 et 8 cm, et l'anse bilobée une largeur comprise entre 2,5 et 4,5 cm. Il est intéressant de noter que plusieurs exemplaires présentent des pâtes identiques, indiquant que les vases ont été fabriqués dans un même atelier. La très grande majorité des fragments de bouilloires a été mise au jour dans des niveaux du site, associés à des sigillées lézoviennes des phases 6 et surtout 7<sup>287</sup>, et de façon presque systématique à des céramiques métallescentes arvernes. L'utilisation de ces vases au col de Ceysat est donc à envisager au moins dès le milieu du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. et ce, jusqu'au début du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.<sup>288</sup>. Un exemplaire a été découvert dans la fosse du bûcher funéraire de la zone 3 (Trément & Humbert, 2004) datée de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ou du premier tiers du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Pl. 118, n° 2 ; 122, n° 2c).

### 5.2.2. *Les bouilloires du complexe culturel du puy de Dôme : une utilisation pour chauffer un liquide ?*

Morphologiquement et technologiquement, en contexte culturel, ces vases pourraient aussi bien servir à la conservation et au service de liquides qu'à chauffer ou faire bouillir ces derniers, ou encore, faire des libations ou des ablutions purificatrices. En Aquitaine, M.-H. et J. Santrot qualifient d'œnochoés des cruches à bec en céramique commune à pâte réfractaire, très proches des bouilloires du complexe culturel du puy de Dôme. La présence d'une pellicule de calcaire déposée à l'intérieur de certains de ces récipients indiquerait pour les auteurs une fonction de service de liquides tels que l'eau et le lait (Santrot & Santrot, 1979). À Lyon, les vases qualifiés d'œnochoés sont des formes hautes fermées, munies d'une anse et pourvues également d'un bec tréflé obtenu par déformation du bord du vase. Malgré cette dénomination, ces vases ont été interprétées comme des bouilloires (Batigne & Desbat, 1996 : 389-392 ; Batigne Vallet, 1999 : 140-142). C. Batigne Vallet réserve le terme de cruches aux seules céramiques de service, qui sont, dans l'aire d'influence méditerranéenne – et notamment à Lyon – presque toujours fabriquées à partir de pâtes calcaires non réfractaires et cuites en mode A (Batigne Vallet, 1999 : 139). Les « cruches » de Vaison à bec tréflé du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., en céramique grise à pâte kaolinitique ou en céramique commune sombre, sont également interprétées comme des bouilloires (Goudineau, 1977 ; Genin & Lavendhomme, 1997 : 104).

En Aquitaine, le dépôt calcaire interne décrit par M.-H. et J. Santrot atteste plutôt l'utilisation de ces récipients pour faire bouillir de l'eau. Ce dépôt blanc résulte de l'évaporation d'une eau riche en calcaire et se forme généralement à l'intérieur du récipient, à l'endroit même où la source de chaleur chauffant sa paroi était concentrée (Pl. 33 ; 119, n° 1). À Pompéi, la paroi interne des bouilloires présente des accumulations de calcaire similaires (Tassinari, 1996 : 118). L'utilisateur positionne la bouilloire au plus près des flammes tout en veillant à ce que l'anse n'accumule pas trop de chaleur, afin d'éviter de se brûler lorsqu'il retire le récipient du feu. Les flammes vont donc avant tout lécher la paroi du vase dans la partie opposée à l'anse, c'est-à-dire du côté du bec verseur (Pl. 33, n° a).

Près du bassin de Clermont et la Grande Limagne, région où les « céramiques communes claires » (à pâtes calcaires) et les céramiques sombres à pâtes grossières sont très rares au

<sup>287</sup> Et éventuellement phase 8, parfois.

<sup>288</sup> Voir éventuellement jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Haut-Empire, les bouilloires du complexe cultuel du puy de Dôme pourraient éventuellement avoir été utilisées pour le service, au sens large du terme, ainsi que pour faire des libations et des ablutions. Toutefois, les nombreux exemplaires de la zone 1 possèdent systématiquement une pâte réfractaire (CC1 et CC2 surtout) et certains vases présentent clairement des coups de flammes sur leur paroi externe, au niveau de la panse. Il est donc vraisemblable que ces récipients ont bien été utilisés pour chauffer leur contenu. Mais, comme pour les pots et les marmites à pâtes réfractaires, il est difficile de savoir si tous les coups de flammes résultent de passages répétés sur le feu ou bien si certains récipients ont été utilisés comme vases de service puis sacrifiés et brûlés, ou pourquoi pas, plus simplement, brûlés après avoir été brisés de façon accidentelle. De plus, l'utilisation comme bouilloire n'est peut-être pas systématique. Les fonctions de cette forme de vase peuvent être multiples. Les cruches à pâte calcaire et les pichets étant quasiment absents de la zone 1, ces bouilloires ont éventuellement pu être utilisées pour stocker ou servir<sup>289</sup> des liquides (eau, vin, lait...). Toutefois, le nombre de véritables cruches de service en céramiques à pâtes fines et en céramiques à pâtes semi-fines (CC2 notamment) découvertes dans la zone 1, est loin d'être négligeable (48 individus).

L'absence de dépôts calcaires à l'intérieur des bouilloires du complexe cultuel serait-elle liée à la faible teneur en calcaire d'une eau puisée en milieu volcanique ? Le mobilier céramique étant très fragmentaire, la partie de l'épaule et de la panse située du côté du bec verseur d'une bouilloire, partie du vase sur laquelle se forme un dépôt calcaire, n'a été que rarement identifiée. En revanche, des dépôts calcaires externes similaires à ceux de la bouilloire de la *villa* de Gannat-*Les Chazoux*<sup>290</sup>, et presque systématiquement associés à des traces de flammes, sont à noter sous les fragments de fonds de nombreux vases à feu, et plus rarement à la base de la paroi externe (Pl. 33, n<sup>os</sup> a et i ; 119, n<sup>os</sup> 2 à 7). 15 % de ces fragments présentent de tels dépôts, essentiellement localisés au niveau de la zone de contact entre le fond du vase et le plan horizontal du foyer. Se sont-ils accumulés sous le fond – zone de contact avec une source de chaleur telle qu'une plaque foyer – de bouilloires dont l'eau en ébullition a fini par déborder, couler le long de la paroi et s'évaporer ensuite à l'endroit où le vase est le plus chaud ? Si c'était le cas, il faudrait en déduire que l'eau chauffée dans ces bouilloires est calcaire et donc apportée dans la chaîne des Puys où l'eau ne l'est pas. Des sources sacrées comme celle du sanctuaire de Chamalières-*La Source des Roches* ou bien celle du sanctuaire de Royat (près d'*Augustonemetum*)<sup>291</sup>, ont-elles pu fournir cette eau ensuite acheminée au col de Ceysat par la voie d'Agrippa ?

On peut se demander si ces dépôts ne pourraient pas être liés à une réaction chimique, sous l'action de la chaleur, entre certains composants de la pâte du vase et le liquide qu'il contient. Une éventuelle porosité de la pâte de la bouilloire peut-elle permettre à une partie de l'eau chauffée de se charger en calcaire en traversant la paroi du vase et de s'évaporer au niveau de la surface externe, sous l'effet de la chaleur ; un dépôt calcaire externe se formant alors ?

Un fragment de panse de bouilloire présente un très léger dépôt externe blanc qui peut correspondre à la coulure d'un liquide débordant (Pl. 119, n<sup>o</sup> 8). L'accumulation parfois épaisse de calcaire au niveau du fond pourrait ainsi résulter des débordements successifs d'eau bouillante.

<sup>289</sup> Au sens large du terme : service à table, mais aussi offrandes, libations, par opposition au stockage ou à l'utilisation comme bouilloire.

<sup>290</sup> Cette dernière a été découverte presque complète dans la fosse F75 (datée du milieu du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) contenant également plusieurs vases en sigillée et deux pots à cuire presque complets.

<sup>291</sup> Situées à la jonction entre plaine sédimentaire de la Limagne et plateau volcanique des dômes.

### 5.2.3. L'utilisation d'eau bouillie en contexte culturel

Les auteurs antiques vantent les mérites de l'eau bouillie. Juvénal préconise ainsi de faire bouillir une eau « mauvaise » pour la rendre potable (Juvénal, *Satires*, V). Cette eau purifiée permet de soulager les gros mangeurs. Elle est aussi utilisée comme breuvage et pour couper le vin (Martial, *Épigrammes*, XIV ; Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XXXI). Pline l'Ancien précise que « toute eau bouillie est meilleure » (Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XXXI)<sup>292</sup>. Les cruches métalliques de Pompéi servaient à faire bouillir l'eau et étaient utilisées dans la cuisine mais aussi dans le reste de la maison pour la toilette ou les ablutions (Tassinari, 1996 : 118). Le grand nombre d'individus répertoriés (191) dans les seuls sondages de la zone 1 suggère la présence d'une quantité bien plus importante de bouilloires dans tout le sanctuaire du puy Lacroix, et plus largement dans les différents secteurs du complexe cultuel du puy de Dôme (temple de Mercure et nécropole notamment).

Les « cruches » font partie des instruments habituellement employés pendant les sacrifices : l'aiguière est utilisée pour l'eau lustrale, l'œnochoé pour le vin et la patère pour les libations (Tuffreau-Libre, 1992b ; 1994 : 128). On apprend dans le livre V des *Fastes* d'Ovide<sup>293</sup> qu'aux ides de mai, les Romains fêtent l'anniversaire de la dédicace du temple de Mercure situé près du Grand Cirque, à Rome. C'est un jour de fête en l'honneur du dieu, tout à la fois protecteur des voyageurs et des marchands, messenger des dieux et médiateur entre ces derniers et les hommes. Le rituel commande aux commerçants de faire leurs ablutions à la Fontaine du sanctuaire. Ceux-ci aspergent leurs marchandises de cette eau et prient le dieu de faire prospérer leurs affaires. Ils s'aspergent également afin d'être purifiés et pardonnés de leurs mensonges et malhonnêtetés. À Rome, des fumigations permettent de purifier au préalable le récipient profane (*urna*) qui va permettre de puiser l'eau à la fontaine de Mercure, puis d'asperger pèlerins et marchandises. Cette eau est nécessairement pure car elle jaillit dans l'enceinte même du sanctuaire, sous la protection du dieu.

Dans le complexe cultuel du puy de Dôme, on peut penser que les bouilloires<sup>294</sup> ont servi à faire bouillir, et ainsi purifier, l'eau utilisée dans le cadre du culte de Mercure<sup>295</sup>, ou destinée aux ablutions des prêtres et des pèlerins. Dans un sanctuaire tel que celui du puy de

<sup>292</sup> Juvénal, *Satires*, V, 49-50 (traduction : Clouard, 1934) : « Si l'estomac du maître vient à s'échauffer de vin et d'aliments, on lui apporte de l'eau bouillie plus glacée que les neiges des Gètes ». Martial, *Épigrammes*, XIV, 116 (traduction : Richard 1931) : « Tu ne bois d'autre vin que celui de Spolète ou des Marse : à quoi bon alors le luxe de cette eau glacée après qu'elle a bouilli ? ». Martial, *Épigrammes*, XIV, 105 (traduction : Richard, 1931) : « Que l'eau froide ne manque pas ! Tu en auras à souhait de la chaude. Mais ne sois point un buveur capricieux et difficile ». Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XXXI, 23 (traduction : Dubochet 1850) : « C'est l'empereur Néron qui a inventé de faire bouillir l'eau, de la mettre dans des flacons de verre, et de la faire rafraîchir dans la neige [...]. Au reste, il est certain que toute eau qui a bouilli est meilleure, et, ce qui est une invention très subtile, que l'eau qui a été échauffée se refroidit davantage. Le moyen de corriger de l'eau malsaine est de la faire bouillir jusqu'à réduction de moitié ».

<sup>293</sup> Je tiens à remercier Renée Carré qui m'a permis de découvrir cette référence. Ovide, *Fastes*, V, 670-680 (traduction : Nisard, 1857 ; Boxus & Poucet, 2004) : « Il existe, près de la porte Capène, une fontaine de Mercure ; si vous croyez ceux qui l'ont essayée, elle a un pouvoir divin. Le marchand s'y rend, la tunique retroussée, et, après s'être purifié, à l'aide d'une urne exposée à des fumigations (*urna purus suffita*), il puise l'eau qu'il emportera. Il y trempe du laurier ; de ce laurier mouillé il asperge toutes les marchandises destinées à de nouveaux propriétaires. Il asperge ses propres cheveux avec le laurier dégoulinant, et de sa voix habituée à tromper, il poursuit par une prière : « Lave-moi de mes impostures du temps passé, lave-moi de mes mensonges d'hier ! Si je t'ai pris à témoin ou si j'ai évoqué faussement la toute-puissance de Jupiter, peu disposé à m'écouter, si par calcul j'ai trompé quelqu'autre dieu ou déesse, puissent les souffles rapides du Notus avoir emporté mes mensonges ; puissé-je, quand viendra demain, recourir encore à des parjures, sans que les dieux du ciel s'occupent de ce que je dirai. Mais, accorde-moi des gains et donne-moi la joie d'en jouir, et rends profitables mes boniments aux acheteurs. »

<sup>294</sup> Au moins certaines d'entre elles.

<sup>295</sup> Et d'autres divinités.



Dôme, le volume d'eau utilisée à des fins rituelles – et pour étancher la soif des nombreux pèlerins – est nécessairement très important. Le substrat volcanique du puy de Dôme étant très perméable, aucune source n'existe au col de Ceyssat et encore moins au niveau du sanctuaire sommital. L'eau était vraisemblablement acheminée depuis des sources telles que celles de La Font de l'Arbre et de la Fontaine du Berger, situées à quelques kilomètres du puy de Dôme, voire de sources sacrées du bassin de Clermont (Trément [dir.], 2003, I : 216). Au sommet du volcan comme au niveau du col de Ceyssat, on peut également envisager la présence de citernes recueillant les eaux de pluie et de glaciers permettant de stocker la neige abondante en hiver. Étant donné le nombre de pèlerins fréquentant le complexe cultuel du puy de Dôme, le stockage d'eau était nécessaire, que celle-ci provienne des sources alentour ou des précipitations.

L'utilisation de bouilloires serait ainsi appropriée pour assainir une eau de précipitation recueillie puis stockée<sup>296</sup>. De plus, la promiscuité n'arrange en rien l'état sanitaire de cette eau indispensable dans l'enceinte d'un sanctuaire, mais certainement accessible à tous. À Pompéi, les cruches métalliques servaient à faire bouillir l'eau de pluie conservée dans les réservoirs et ne pouvant être bue telle quelle (Tassinari, 1996 : 118).

Étant donné le grand nombre d'individus identifiés et les traces de mutilation relevées, on peut penser que certaines bouilloires ont été sacrifiées après leur utilisation pour faire bouillir un liquide (vraisemblablement de l'eau) afin de le purifier, et probablement aussi pour faire des libations ou des ablutions, pour les vivants comme pour les morts<sup>297</sup>. Comme c'est le cas pour d'autres formes de vases, il est vraisemblable que certaines bouilloires – ou certaines parties de bouilloires – ont également été brûlées.

Comme le commerçant de la scène décrite par Ovide, l'officiant peut également employer ce récipient pour purifier, par aspersion, des marchandises, des objets personnels ou des accessoires de culte utilisés dans le cadre des diverses cérémonies, religieuses comme funéraires. Le récipient peut parfois être décapité afin de ne conserver – ou peut-être d'isoler du reste du vase – que la partie qui semble la plus importante et qui, comme nous l'avons vu, peut porter une inscription : l'encolure.

#### 5.2.4. *La bouilloire : une forme également présente en contexte funéraire*

Les formes fréquemment représentées dans les sépultures sont les vases à liquides (bouteilles, cruches, pichets) et ceux permettant la présentation des mets (assiettes, plats, coupes et bols). Outre des urnes perforées et des fonds de récipients découpés et perforés, la nécropole du Champ de l'Image à *Argentomagus* a livré des cruches décapitées ou présentant des fonds mutilés (Tuffreau-Libre, 1994 : 131). Les services à libations, composés d'une cruche à bec tréflé et d'une patère, sont parfois présents dans les sépultures (Loridant & Bura, 1998 ; Tuffreau-Libre, 2001 : 181). Dans ces sépultures du Nord de la Gaule, s'agit-il de cruches à libations ou alors de bouilloires qui ont permis de purifier l'eau utilisée lors de la cérémonie de crémation ?

La bouilloire découverte dans le bûcher funéraire de la zone 3 n'a pas été brûlée avec le défunt mais plutôt jetée après usage, dans le comblement de la fosse sépulcrale (Pl. 118, n° 2). Il est vraisemblable que ce vase a été utilisé au cours des cérémonies entourant la crémation.

<sup>296</sup> Pluie, neige fondue mais aussi neige stockée dans des glaciers creusés dans le rocher.

<sup>297</sup> Le service à libations (cruche à bec tréflé et patère) est parfois représenté sur les côtés de certains autels (Tuffreau-Libre, 1994 : 128).



C'est peut-être le cas également pour les bouilloires dont quelques fragments ont été mis au jour lors des « fouilles clandestines » de sépultures à incinération de la zone 3 du col de Ceyssat (Pl. 122, n<sup>os</sup> 2a et 2b).

La fonction rituelle de certaines formes de vases du complexe cultuel du puy de Dôme – notamment les bouilloires – semble confirmée par la présence d'inscriptions gravées sur des récipients découverts à l'occasion des fouilles anciennes du temple de Mercure (Pl. 122, n<sup>o</sup> 3) et, dans une moindre mesure, lors de la fouille du bûcher funéraire de la zone 3 (Pl. 122, n<sup>o</sup> 2).

C'est toutefois dans le secteur du puy Lacroix (zone 1) que ces inscriptions paraissent pour l'instant, eu égard à la surface fouillée, les plus abondantes. La diversité dans la forme des supports laisse supposer que la présence de ces inscriptions est intimement liée à la fonction même des différents espaces qui les ont livrées. Bien que le fait de graver des inscriptions sur des récipients, ou sur des fragments de récipients, soit plutôt courant dans le monde romain, la proportion de vases graffités est trop importante dans le complexe cultuel du puy de Dôme pour être anodine. On est tenté de voir dans ces mots, abréviations et lettres gravés sur des vases ou fragments de vases du temple de Mercure, du sanctuaire du puy Lacroix (zone 1) et de la nécropole (zone 3), l'expression de pratiques rituelles en lien direct avec les contextes cultuel et funéraire des structures qui les ont livrés.

### *5.3. Les inscriptions sur céramique du complexe cultuel du puy de Dôme : une fonction rituelle ?*

Le temple de Mercure<sup>298</sup>, le secteur cultuel du puy Lacroix (zone 1), le probable relais routier au niveau du col de Ceyssat (zone 2) et la nécropole au sud de la voie d'Agrippa (zone 3) ont livré un total de 231 graffites réalisés sur céramique (Annexe 5). Comme pour les vases sacrifiés, le nombre d'inscriptions mises au jour dans les zones 1 et 3 est étroitement lié à la méthode employée pour appréhender les structures des secteurs en question : la réalisation de sondages.

#### *5.3.1. Support et forme des graffites*

Les inscriptions découvertes dans les différents secteurs du complexe cultuel du puy de Dôme ont presque systématiquement été réalisées après cuisson de leurs supports respectifs. Les sondages de la zone 1 ont livré une seule marque, semble-t-il réalisée avant cuisson, sur le bord d'une bouilloire portant également des lettres gravées après cuisson (Pl. 116, n<sup>o</sup> 5). Les graffites exécutés après cuisson, sur des vases en céramique à pâtes grossières, sont souvent difficiles à déchiffrer. En effet, la surface de vases tels que les pots à cuire ou les bouilloires, irrégulière et dure, est difficile à graver. La dureté de leur pâte entraîne une imprécision dans l'exécution de la plupart des inscriptions. En effet, les grains de quartz de la pâte, parfois grossiers, affleurent à la surface du vase et dévient fréquemment le tracé du « stylet ». Certaines lettres ou marques sont ainsi peu profondes, mal formées, et les petits éclats de la surface de certains vases-supports rendent leur transcription malaisée, voire parfois impossible. Les hampes des lettres sont beaucoup moins profondes et leur tracé moins précis et régulier que pour des inscriptions réalisées avant cuisson du support, dans une argile crue. L'exécution de

<sup>298</sup> Fouilles menées à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle.

certaines marques a parfois dû briser le support qui n'a pu résister à la pression de l'outil dur employé. En ce qui concerne les bouilloires, l'exiguïté de la zone inscrite – la lèvre au méplat oblique de moins de 3 cm de large et au diamètre réduit – ne facilite pas non plus la réalisation du graffite, et a dû parfois entraîner la détérioration de la lèvre du vase. Les inscriptions réalisées après cuisson sur des céramiques de table sont quant à elles plus faciles à déchiffrer car les surfaces des supports sont uniformément lisses (Pl. 124 et 125).

### 5.3.2. *Les graffites en contexte cultuel : comment les interpréter ?*

Dans les ateliers de sigillée de Lezoux, P. Bet et R. Delage ont noté la présence de séries homogènes d'inscriptions abrégées telles que *A V*, *V A*, *M A*, sur des moules de vases. Il leur paraît difficile de les interpréter comme des abréviations de *cognomen*, mais plutôt comme des formules abrégées (Bet & Delage, 1993 : 312). Dans un autre contexte, cultuel cette fois-ci, tous les graffites du temple de « La Tour-aux-Fées » (Allones, Sarthe) sont interprétés comme des surnoms courants, des fragments de surnoms ou comme des initiales. Pour G. Guillier et M. Thauré, les supports gravés et les graffites eux-mêmes de ce sanctuaire ne se singularisent pas par rapport à ceux découverts en contexte d'habitat, généralement interprétés comme des marques de propriété. Sur l'ensemble des graffites découverts, aucun ne présente de dédicace, ou de mots qui pourrait être intelligible en seul contexte cultuel (Guillier & Thauré, 2003 : 21). Sur le site de Thésée et Pouillé, pour J. Cadalen-Lesieur aussi, « les inscriptions en forme de X et les signatures appliquées sur des vases après cuisson, pourraient être des noms de propriétaires : *ARIV...*, *CANDIDA*, ... *VBV...* » (Cadalen-Lesieur, 2005 : 209).

M. Feugère note que les marques de propriété gravées sur des vases de tous les jours se multiplient dans les contextes de promiscuité (Feugère, 2004 : 60). Dans l'enceinte d'un sanctuaire majeur tel que celui du puy de Dôme, lieu de promiscuité par excellence, on peut concevoir qu'un pèlerin puisse signer son propre vase afin d'éviter qu'on ne le lui « emprunte ». Il est à mon avis plus vraisemblable que, dans un tel contexte, un pèlerin signe son offrande afin de la distinguer de celles faites par d'autres. En ce qui concerne le sanctuaire du puy Lacroix, on peut penser que d'éventuelles marques de propriété, réalisées afin de distinguer plus facilement un vase d'un autre, seraient plutôt réalisées sur la panse ou sur l'épaule – et non sur le bord très exigü – des nombreuses bouilloires. C'est d'autant plus vraisemblable que la plupart des inscriptions sont gravées peu profondément et sont donc peu lisibles. De plus, seulement 28 % des bouilloires du sanctuaire du puy Lacroix présentent une inscription. Pour M. Feugère, ce type d'inscriptions permettrait en contexte cultuel de conserver le souvenir du donateur et d'associer son nom – complet, abrégé ou sous forme d'initiales – à la magnificence de son offrande (Feugère, 2004 : 63).

Il semble que certaines inscriptions du complexe cultuel du puy de Dôme, comme *G.V.K.R.F* ou *MRM*, que l'on retrouve plusieurs fois dans le sanctuaire sommital – et peut-être dans celui du puy Lacroix (zone 1) – correspondent plus à ce type de formules abrégées qu'à des initiales d'individus, et ont été gravées sur des Drag. 37<sup>299</sup> comme sur la lèvre de bouilloires (Pl. 125, n° 2). A. Héron de Villefosse interprétait également ces inscriptions comme des formules votives et voyait dans le *V* et le *K* de l'abréviation *G.V.K.R.F*, l'épithète attribuée au Mercure arverne : *Vasso Kaleti* et proposait de lire : *G(enio) V(asso) K(aleti) R(egis) F(elicis)* (Héron de Villefosse 1903). P.-F. Fournier considère cette extrapolation très fantaisiste (Desforges *et al.*, 1970 : 138). L'inscription *MA* du sanctuaire sommital, gravée sur des vases

<sup>299</sup> C'est-à-dire des vases bas ouverts.

ou fragments de vases en *terra nigra* et en sigillée, sur une amphore ou un fragment d'amphore, ou encore sur une bouilloire ou un fragment de bouilloire, peut-elle désigner le Mercure arverne<sup>300</sup> à qui serait voué le vase et son contenu ?

La diversité morphologique et chronologique des supports et le nombre d'objets présentant cette inscription laissent penser qu'elle ne renvoie pas à une simple marque de propriété et à un seul et même personnage dont les initiales seraient *MA*. À Alba (Ardèche), chef-lieu de cité des Helviens, la fouille de structures du sanctuaire de Bagnols, datées du milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., a livré des céramiques associées à des offrandes votives telles que des anneaux. Une majorité de céramiques culinaires est présente et porte des graffites dont le motif gravé après cuisson, évoque une représentation végétale stylisée. 180 graffites y ont été recensés, à l'extérieur de certains vases, sur le col et débordant légèrement sur la panse pour les pots, et à l'intérieur du vase pour les formes ouvertes. Certaines inscriptions ont également été gravées sur des céramiques d'importation, céramique campanienne et amphores italiennes. J. Dupraz interprète ce motif végétal comme une signature du caractère votif de la céramique, qui devient alors ex-voto par destination (Dupraz, 2000). Pour I. Fauduet, les graffites sur céramique des sanctuaires du Gué de Sciaux et d'*Argentomagus* témoignent également de pratiques cultuelles et peuvent correspondre à la signature du donateur qui tient à personnaliser son offrande (Fauduet, 1993 : 113). Le fait de graver son nom ou une formule votive sur un vase, ou sur un fragment de vase, permet de le détourner de sa fonction domestique première, et de le transformer en ex-voto. De plus, l'inscription consacre définitivement l'objet comme une offrande et empêche donc tout détournement, sans avoir systématiquement à le détruire rituellement (Feugère, 2004 : 63).

### 5.3.3. Les formes de vases graffités du col de Ceysnat (zones 1 et 3)

Les vases graffités de la zone 1 sont presque systématiquement des vases à feu, et en très grande majorité des bouilloires. Seules 7 inscriptions ont été réalisées sur des vases ou fragments de vases de table (Pl. 124, n° 1). Les marmites, vases pourtant bien représentés, ne sont jamais graffitées et, sur 21 exemplaires d'assiettes/plats et plats à enduit rouge pompéien ou à engobe micacé, seuls deux individus présentent une inscription, exécutée après cuisson, à l'intérieur du vase. Quant aux pots, ils semblent rarement avoir servi de support à des inscriptions. Les sondages de la zone 1 et le bûcher funéraire de la zone 3 n'ont en effet livré que 3 graffites exécutés sur la panse de vases utilisés comme pots à cuire avant leur dépôt ou abandon. Les pots 1399 et 279, respectivement mis au jour dans les sondages 23 et 17<sup>301</sup> (zone 1), portent un graffite exécuté sur la panse (Pl. 120, n°s 1 et 2). Celui du pot 1399 est apparemment composé d'au moins huit lettres et ne peut en compter plus de neuf. Le bûcher funéraire de la zone 3 contenait également un pot à cuire pratiquement complet, morphologiquement très proche du pot 1399, et présentant l'inscription *C A X* gravée après cuisson sur la panse (Pl. 120, n° 3).

<sup>300</sup> Le Mercure arverne est notamment connu grâce à quatre inscriptions : Bitburg (région de Trèves) : [...] *deo Mercur[io] Vasso Caleti [...]* (*CIL*, XIII, 4130 ; Desforges *et al.*, 1970 : 139 ; Trément & Humbert, 2004 : 476) ; Miltenberg en Bavière : *Mercurius Arvernorum* (*CIL*, XIII, 6603 ; Trément & Humbert, 2004 : 476) ; autel votif de Horn sur le *limes* rhénan (musée de Leyde Hollande) : *Mercurio Arverno* (*CIL*, XIII, 8709 ; Collectif, 1985 : 32-33 ; Trément & Humbert, 2004 : 476) ; autel votif de Gripswald (musée de Bonn) : *Mercurio Arverno* (*CIL*, XIII, 8579 ; 8580 ; Collectif, 1985 : 32-33 ; Trément & Humbert, 2004 : 476).

<sup>301</sup> Fosse du sondage 23 (*favissa* ?, US 1.023.002), sondage 17 (*favissa* ?, US 1.017.005 et 1.017.008).

Au même titre que l'on utilise des pots à cuire ou des pots de stockage comme urne cinéraire, on peut penser que, dans un sanctuaire, on peut détourner un vase des plus utilitaires afin de le sacrifier, ou de l'offrir, lui et son contenu, à la divinité. De même, à l'occasion de banquets rituels ou de simples offrandes alimentaires, les préparations culinaires sont réalisées dans des récipients que l'on rencontre en contexte domestique. Ces récipients ont pu servir à la préparation de l'offrande alimentaire faite à la divinité, puis de contenant même des aliments offerts, le graffite consacrant l'objet et son contenu. On peut rapprocher ces inscriptions de celle d'*Argentomagus* gravée sur un vase qualifié d'« olla »<sup>302</sup> daté entre 20 et 30 apr. J.-C. et découvert dans une grande fosse à l'intérieur d'une enceinte culturelle comprenant deux temples et leurs annexes. Cette fosse est interprétée comme une sorte de *favissa* dans laquelle les restes de repas sacrés ont été déversés. Sur la panse du vase a été gravée l'inscription *VERCOBRIITOS RIIADDAS* (Pl. 121, n° 1). Pour L. Fleuriot, la traduction la plus vraisemblable est « le vergobret brûla complètement, sacrifia » (Allain, Fleuriot & Chaix, 1981 ; Fleuriot, 1981 : 100). L. Lamoine pense que cette inscription pourrait correspondre à un acte de dévotion s'inscrivant plutôt dans la tradition gauloise (Lamoine, 2006 : 98). Ceci est d'autant plus vraisemblable que, dans le sanctuaire d'Alba, les graffites sur céramiques, anépigraphe, renvoient très clairement à des pratiques rituelles de la fin de La Tène. Un vase très similaire à celui d'*Argentomagus* portant deux inscriptions distinctes, gravées sur l'épaule et sur la panse (autour du pied)<sup>303</sup>, a également été découvert dans une fosse du sanctuaire du Gué de Sciaux (Richard, 1989 : 72-73) (Pl. 121, n° 2). À Limoges, ce sont deux assiettes en sigillée portant une inscription votive qui ont été mises au jour dans une couche cendreuse du fossé du sanctuaire augustéen de l'« Ancien Hôpital », fouillé en 1987. L'une d'elles livre le nom du dédicant, *TASCOS*, et la formule abrégée *LVS*<sup>304</sup>, qui confirme ici aussi le caractère votif du dépôt (Collectif, 1990). Une *favissa* de la nécropole des Religieuses, à Lezoux, a livré une jatte presque complète en céramique claire grossière (CC1), présentant sur sa paroi interne l'inscription *E[...] IEVRI RIGANI ROSMERTIAC*, gravée avant cuisson de son support. P.-Y. Lambert la traduit par « j'ai (ou il a) offert cela à la Reine et à Rosmerta » (Lambert, 1995 : 145-146 ; Delage, 2002 : 84) (Pl. 121, n° 3). Cette inscription signe sans aucun doute possible la fonction votive du récipient destiné à attirer par une offrande la bienveillance des divinités en question.

### 5.3.3.1. Les inscriptions sur bouilloires du puy Lacroix (col de Ceyssat)

Dans son ouvrage sur les temples de tradition celtique, I. Fauduet souligne la fréquence des assiettes et des cruches dans les dépôts rituels des sanctuaires (Fauduet, 1993 : 113). Dans le sanctuaire de la zone 1, ce sont surtout les bouilloires qui semblent avoir été utilisées pour les besoins du culte. Il est vraisemblable que ces vases – du moins, une partie d'entre eux – ont servi à chauffer ou à faire bouillir leur contenu, qui était certainement liquide, étant donné

302 Je ne pense pas que l'on puisse parler d'*olla* pour cette forme de vase. Il s'agit plutôt d'un vase de service ou de table se rapprochant de celui, également graffité, du sanctuaire du Gué de Sciaux (Pl. 121, n°s 1 et 2).

303 Transcription de l'inscription A par Michel Lejeune :

*MINAT(R ?)IS EXT(R ?)ANVS CAMPANVS [---] BRITO [---]*

- *MINATRIS EXTRANVS CAMPANVS* : « *Minatris*, étranger de Campanie »

- [---] *BRITO* : théonyme *BRI(T)TO*, divinité gauloise

Transcription de l'inscription A par Jean Hiernard : *MINATIIS EXTA MARIS CAMPANVS (VERGO ?)BRITOS*

Un vergobret nommé *Campanus* « offre des entrailles mâles (?) » à la divinité *Minates*.

L'inscription B est constituée d'au moins deux mots dont la fin du premier serait [---]*INVVS* et le début du second *TRONC[---]*

304 *L(ibens) V(otum) S(oluit)* ou *L(ibentes) V(otum) S(oluerunt)*.

l'étroitesse du goulot. Ces vases, présents dans les deux sanctuaires et la nécropole du complexe cultuel du puy de Dôme, ont ensuite pu être utilisés pour faire des libations, des ablutions purificatrices ou pour contenir des offrandes destinées à la divinité honorée, puis ont parfois été sacrifiés. Des fragments appartenant à 60 bouilloires graffitées distinctes ont été découverts dans les seuls sondages de la zone 1. Ces inscriptions correspondent à des mots, abréviations et signes presque systématiquement gravés sur le méplat oblique constituant le bord des bouilloires. Ce type de récipient représente à lui seul les trois quarts des individus graffités du secteur du puy Lacroix<sup>305</sup>.

### 5.3.3.2. *La forme des inscriptions du complexe cultuel du puy de Dôme (zones 1 et 3 du col de Ceysat, temple de Mercure)*

En ce qui concerne les graffites réalisés sur le bord des bouilloires, la variété dans la graphie des différentes inscriptions ne facilite pas leur interprétation. En outre, ces dernières ne sont que très rarement complètes, en raison de la fragmentation importante du mobilier céramique. Les graffites sont d'autant plus incomplets que la partie du vase qui les porte a pu être sciemment détériorée, comme on l'a vu plus haut. La décollation ou la mutilation de la partie supérieure de ces vases sont très certainement à mettre en relation avec les mots ou formules abrégées inscrits sur la lèvre. Il est souvent difficile de déterminer dans quel sens lire les rares mots ou abréviations complètes. En effet, si l'on place le bec verseur d'une bouilloire « à midi », c'est-à-dire vers le haut, certaines inscriptions comme *CAR* (Pl. 116, n° 4) semblent se lire dans le sens des aiguilles d'une montre, et d'autres, comme *DVX* (Pl. 116, n° 6), dans le sens inverse. De plus, certains graffites présentent des lettres ligaturées, d'autres des lettres bien espacées ou au contraire regroupées. Les lettres de *DVX* sont espacées et gravées à « 9 heures », « 6 heures » et « 3 heures » si l'on place le bec verseur à « midi » ; celles de *CAR* sont quant à elles regroupées. Étant donné le petit nombre de lettres de chacune des inscriptions complètes – rarement plus de trois – on ne peut exclure l'utilisation de l'écriture rétrograde. Sur un bol Drag. 37 du sanctuaire sommital, faut-il lire *AVCI* ou bien le mot *DVX*, mal exécuté et en écriture rétrograde ? (Pl. 125, n° 1b). Dans le cas d'une inscription « longue » telle que le nom *CIINSORINI* gravé sur un Drag. 37 du temple de Mercure, la question d'une éventuelle inscription rétrograde ne se pose pas (Pl. 125, n° 3f). Un certain Censorinus a vraisemblablement gravé – ou fait graver – son nom sur le vase. On note aussi une hétérogénéité dans la forme même des différentes inscriptions. En effet, si une inscription comme *G.V.K.R.F* (Pl. 125, n° 2) correspond très certainement à une formule abrégée – ce que semblent indiquer les points séparant les différentes lettres – *DVX* semble être un mot latin et *CAR* pourrait être l'abréviation d'un mot latin, ou peut-être gaulois. Si l'on fait abstraction de l'exiguïté de certaines surfaces graffitées qui ne permet pas la réalisation d'inscriptions longues, une partie des graffites du complexe cultuel du puy de Dôme, abondants sur des vases des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., semblent bien correspondre à des formules votives abrégées. C'est notamment le cas de l'inscription *G.V.K.R.F* gravée sur le bord étroit de bouilloires mais aussi sur la panse de bols Drag. 37, beaucoup plus large. S'agit-il d'évolutions d'inscriptions « longues » du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. comme celles d'*Argentomagus*, du Gué de Sciaux ou de Lezoux, écrites en

<sup>305</sup> On dénombre 79 fragments graffités correspondant à 78 individus : 60 inscriptions sur des bouilloires en CC1 (surtout) et CC2 (majoritairement sur la lèvre, parfois sur l'anse), 6 sur la panse de vases bas ouverts en sigillée (5 Drag. 37, 1 Lez. 056), 2 sur la panse de pots à cuire, 1 à l'intérieur d'un plat à cuire à enduit rouge pompéien (sur le fond), 1 à l'intérieur d'un plat à cuire en CC1 à engobe micacé (sur la paroi), 1 sur l'épaule d'une amphorette en CRG, 5 sur la panse de vases de forme indéterminée en CC1 (4 individus), 1 sur l'épaule d'une possible bouilloire en CC1, 1 sur l'épaule d'un vase en CC1, 1 sur la panse d'un vase en céramique à parois fines engobées.



toutes lettres ? Les inscriptions personnalisées des pèlerins tendraient-elles à la simplification, à l'instar de formules votives telles que *VSML* ou *LVS* ?

#### 5.3.4. Signification des graffites réalisés sur des bouilloires (zones 1 et 3 du col de Ceyssat, temple de Mercure)

Les inscriptions sur bouilloires sont, semble-t-il, systématiquement réalisées sur les bords du vase. Quelques marques anépigraphiques – des sortes de croix et des traits longitudinaux surtout – ont également été réalisées sur l'anse de certaines bouilloires (Pl. 123). Elles semblent parfois associées à des lettres gravées sur le dessus de la lèvre (Pl. 117, n° 5). Sur l'ensemble des fragments correspondant aux autres parties des bouilloires – col, épaule, panse – aucun graffite n'a été reconnu (à l'exception peut-être d'un fragment d'épaule).

Le fait qu'un peu plus d'un quart seulement (28 %) de l'ensemble des bouilloires soit graffité laisse penser que les inscriptions gravées sur la lèvre de certains vases seulement ne correspondent pas à des marques de propriété. Ces inscriptions, gravées sur la lèvre, c'est-à-dire au plus près du goulot et du bec verseur, partie que l'on a parfois cherché à supprimer ou à isoler du reste du vase, peuvent se rapporter à l'action même de verser le liquide contenu. Le graffite *DVX* renvoie-t-il ainsi au récipient lui-même, qui permet de conduire (*ducere* en latin) le liquide purifié par la flamme et versé rituellement ? Peut-on rapprocher ces inscriptions de celles de Cologne, réalisées sur des vases en céramique métallescente et liées à la fonction même du vase ? On peut lire sur ceux-ci : « *Reple me* » (remplis-moi) ou « *Bibes* » (tu bois) peints sur des gobelets, « *Reple* » (remplis) sur une cruche (Friedhoff, 1991). Ce graffite *DVX* fait peut-être référence au Mercure arverne lui-même, qui est le protecteur des commerçants, des voyageurs et notamment des pèlerins qui viennent l'honorer dans son sanctuaire, au sommet du puy de Dôme et peut-être aussi au col de Ceyssat. Mercure est aussi le guide (*dux*), le chef militaire célébré dans plusieurs dédicaces de soldats découvertes sur le *limes* rhénan. Le Mercure arverne est notamment connu grâce aux quatre inscriptions précitées : *deo Mercurio Vasso Caleti* (Bitburg), *Mercurius Arvernorix* (Miltenberg), *Mercurio Arverno* (Horn et Gripswald).

Le bûcher funéraire de la zone 3 a livré quant à lui 11 graffites sur des vases en sigillée (entre autres les noms complets Antini et Ambito), l'inscription *CAX* gravée sur un pot à cuire, ainsi que l'inscription réalisée sur le méplat de la lèvre de la bouilloire 3848 (Pl. 118, n° 2 ; 122, n° 2c). Ce dernier graffite, *SM ?I*, se rapproche de plusieurs inscriptions de la zone 1 également composées de trois lettres, et reste difficilement interprétable. Cette bouilloire, dont il ne reste que la moitié supérieure, n'a pas été brûlée comme offrande avec le défunt, mais plutôt jetée dans le foyer en fin de crémation ou même déposée par-dessus les restes de l'incinération remplissant la fosse-sépulture. En effet, le vase se trouvait au sommet de la fosse du bûcher et ses fragments ne présentent pas, comme la plupart des vases en sigillée incinérés avec le défunt, une surface brûlée et une pâte altérée en profondeur par les flammes.

La surface et la tranche de certains gros fragments de cette bouilloire sont recouverts de suie et de charbon mais, en fin de compte, n'ont apparemment pas été exposées au foyer crématoire. Des coups de flammes superficiels et très localisés sur la panse, du côté du bec verseur, semblent en revanche indiquer que le récipient a bien été utilisé comme bouilloire, avant – ou pendant – l'incinération du défunt. Toute la partie inférieure de la bouilloire n'a pas été retrouvée, ce qui tend à indiquer que le récipient a été brisé avant d'être jeté (ou déposé) sur le bûcher, en fin de cérémonie. La présence de cette bouilloire, graffitée et utilisée lors de

la cérémonie funéraire, semble confirmer sa destination rituelle. Étant donné le rang social du défunt (Trément, Humbert 2004 : 476), il est peu probable que l'inscription portée ne soit qu'une simple marque de propriété. L'inscription de telles formules paraît intimement liée à la fonction même de ces récipients, en contexte funéraire comme cultuel. Dans le cadre de l'incinération du bûcher en fosse, on peut imaginer qu'en fin de cérémonie, la bouilloire a permis de purifier rituellement l'aire de crémation, les officiants ou les proches du défunt par des libations ou des aspersions, puis a été sacrifiée et abandonnée dans la fosse car elle appartenait désormais à la sphère funéraire.

Les ensembles céramiques recueillis dans la zone 1, dans le bûcher de la zone 3 et dans les fouilles du temple de Mercure sont difficilement comparables en terme de nombre total d'individus, de forme des vases rencontrés et de traitement des récipients consommés, car les méthodes employées pour appréhender les structures diffèrent d'un secteur à l'autre. Il est toutefois intéressant de noter que la zone 1 et le temple sommital ont livré un nombre de vases graffités relativement important (proportionnellement au mobilier récolté). Si l'on compare les supports de ces inscriptions, on s'aperçoit qu'il existe pourtant des différences notables entre ces deux secteurs culturels.

### 5.3.5. *Les graffites sur céramique du temple de Mercure*

#### 5.3.5.1. *Les formes de vases graffités*

Le temple de Mercure a livré de nombreux graffites<sup>306</sup>, notamment lors des fouilles menées à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle (Pl. 125). Ces inscriptions sont en grande partie conservées au département d'archéologie du musée Bargoin (Clermont-Ferrand). Contrairement à celles de la zone 1, ces inscriptions sont réalisées sur des vases de formes très variées. Les céramiques de table ont toutefois été privilégiées, notamment la sigillée, qui représente 58 % des vases graffités découverts lors des fouilles réalisées entre 1873 et 1906. Les vases graffités en sigillée sont des vases bas ouverts : assiettes/plats Drag. 18/31, coupes/couppelles Drag. 27, Drag. 33, Drag. 46 et Curle 15 et bien sûr coupes/bols Drag. 37<sup>307</sup>. Cette dernière forme représente à elle seule 39 % de l'ensemble des vases graffitées (Pl. 125, n<sup>os</sup> 1a, 1b, 2a, 2b, 4a, 4c et 4d). Le choix de ces différentes formes de vases est certainement lié à leur destination en contexte cultuel. Les vases à liquide graffités – cruches de table et bouilloires – ne représentent que 9,6 % des individus portant une inscription. Peut-être faut-il utiliser ce dernier pourcentage avec précaution, ces collections anciennes présentant principalement des récipients graffités en céramiques de table à pâtes fines. On peut en effet se demander si les fouilleurs avaient le même intérêt pour les céramiques à pâtes plus grossières que pour les céramiques de table telles que la sigillée. La présence de quelques formes graffitées en céramiques à pâtes grossières dans l'inventaire réalisé par F. Malacher et l'intérêt d'A. Héron de Villefosse pour la formule *G.V.K.R.F.*, gravée sur sigillée comme sur céramique à pâte grossière, laisse néanmoins penser que toutes les inscriptions ont suscité l'attention des premiers fouilleurs du sanctuaire, quel que soit leur support.

<sup>306</sup> 145 fragments graffités inventoriés par F. Malacher (Provost & Mennessier-Jouannet, 1994b : 224-226 et 236-240).

<sup>307</sup> Au total : 57 Drag. 37, 10 Drag. 18/31, 2 Drag. 33, 1 Drag. 27, 1 Drag. 46, 2 Curle 15, 2 Drag. 45.



5.3.5.2. *Interprétation des graffites du temple de Mercure*

Les vases graffités du temple de Mercure, lorsqu'ils sont complets, servent certainement à la présentation d'offrandes, ou éventuellement à contenir les mets de banquets rituels. Dans cette région de grande production de sigillée qu'est le bassin de Clermont-Ferrand, il n'est pas surprenant de rencontrer un vase très courant, tel que le Drag. 37, en contexte cultuel. Le fragment de bord de Drag. 37 retaillé expressément pour porter l'inscription *TRIB*, découvert lors des fouilles du temple de Mercure, est sans nul doute un ex-voto déposé dans le sanctuaire (Pl. 125, n<sup>os</sup> 1a et 1c). Dans ce cas précis, l'inscription a vraisemblablement été gravée après la découpe minutieuse de son support. *TRIB* peut être l'abréviation d'un nom de pèlerin s'acquittant de son vœu mais ne correspond certainement pas à une marque de propriété. Il en va de même pour l'inscription *CANI* et peut-être *AVCI* (Pl. 125, n<sup>o</sup> 1b) et pour 7 inscriptions<sup>308</sup> gravées sur des fragments d'amphores. Toutefois, certains graffites du temple de Mercure relèvent indiscutablement de l'onomastique : *COMODI* (Pl. 125, n<sup>o</sup> 4a), *CERIALIS*<sup>309</sup> sur Drag. 37, *CIINSORINI* sur Drag. 18/31 (Pl. 125, n<sup>o</sup> 3f). Ces rares exemples de noms complets pourraient correspondre à la signature d'objets appartenant à des pèlerins ou à des prêtres, mais il est plus vraisemblable que, dans l'enceinte du sanctuaire, ces inscriptions renvoient à la dédicace de l'offrande faite à Mercure. La fonction des vases graffités, si ce n'est celle des inscriptions qu'ils portent, n'est pas tout à fait la même que dans le secteur du puy Lacroix. Ainsi, même s'il est possible d'entrevoir des similitudes dans les pratiques rituelles mises en évidence au sein des espaces sacrés du temple de Mercure et du puy Lacroix, il apparaît qu'il existe vraisemblablement une spécialisation et peut-être une complémentarité des espaces en question.

5.3.5.3. *Des professionnels de l'écriture au sommet du puy de Dôme ?*

En ce qui concerne les inscriptions apposées au cours de la période d'utilisation des récipients (après la phase de fabrication, durant la phase de consommation), leurs propriétaires eux-mêmes, ou alors un artisan spécialisé, ont pu graver les dédicaces (Feugère, 2004 : 59). Ces inscriptions « personnalisées » pourraient être attribuées aux artisans fréquemment installés autour des temples et vendant les offrandes les plus courantes aux pèlerins de passage. Il est possible qu'au sommet du puy de Dôme de tels artisans aient gravé les inscriptions pour les pèlerins souhaitant déposer une offrande dans l'enceinte du sanctuaire. Dans un même ordre d'idée, l'hypothèse peut être avancée à propos d'une stèle funéraire découverte au XIX<sup>e</sup> s. près de la nécropole du col de Ceyssat (zone 3). Celle-ci ne porte en effet aucune inscription dans le bandeau réservé à cette fin (information orale, F. Trément).

Des inscriptions telles que *TRIB* gravé sur un fragment de Drag. 37, *CIINSORINI* sur un fragment de Lez. 054 ou encore le *R* finement exécuté sur un vase en céramique métalléscente (Pl. 125, n<sup>o</sup> 3c), ont vraisemblablement été réalisées par des professionnels de l'écriture. On peut imaginer qu'au col de Ceyssat, ou au sommet même du puy de Dôme, s'est développé tout un commerce lié aux diverses pratiques rituelles du complexe cultuel : les pèlerins pouvaient y acheter le récipient qui allait contenir leur offrande ou être sacrifié, faire ensuite inscrire, par un professionnel, leur nom complet ou abrégé, leurs initiales, ou toute formule permettant de détourner un vase – somme toute commun – de la sphère domestique.

<sup>308</sup> Telles que *MA* et *IN* (Provost & Mennessier-Jouannet, 1994b : 225).

<sup>309</sup> Graffite non illustré.

#### 5.3.5.4. Des graffites à des fins commerciales ?

Les noms *CIINSORINI* ou *CERIALIS* gravés sur des vases en sigillée peuvent-ils correspondre à la dédicace d'offrandes faites dans le sanctuaire par les potiers lézoviens Censorinus et Cerialis ? Il n'y a pour l'instant pas d'éléments pour étayer une telle hypothèse. On peut penser toutefois que des potiers, comme bien d'autres artisans, se sont rendus au sommet du puy de Dôme pour écouler leurs productions ou tout simplement pour faire des offrandes à Mercure, dieu du commerce, afin que leur entreprise prospère. Les deux hypothèses ne sont pas antinomiques. L'inscription du nom complet de ces deux potiers, Censorinus et Cerialis, pourrait être un moyen de mettre en valeur leurs propres productions<sup>310</sup>, utilisées en contexte cultuel, voire de les distinguer de celles de leurs concurrents, qui peuvent également manifester leur piété par des offrandes dans l'enceinte du temple. Pour Michel Feugère, l'estampille d'un potier aurait pour fonction d'être lue par le plus grand nombre, et peut-être même de promouvoir son nom à titre publicitaire (Feugère, 2004 : 54). R. Delage pense également que les estampilles de grand format sont utilisées pour faciliter la vente, « fidéliser » la clientèle face à la concurrence et assurer la renommée des produits (Delage, 2004 : 145). Comme de nombreux marchands et artisans s'installent fréquemment autour des temples, on peut imaginer que des potiers des ateliers de sigillée voisins, ou des marchands diffusant leurs productions, ont eu intérêt à exposer leurs marchandises au sommet du puy de Dôme, en un lieu sacré et prestigieux.

### 5.4. Les céramiques de tous les jours en contextes cultuel et funéraire : synthèse

Pour des vases domestiques tels que les pots à cuire ou les marmites, il est souvent difficile d'identifier une utilisation pour la préparation de simples repas de pèlerins ou de prêtres, ou bien alors, pour l'organisation de banquets rituels ou la préparation d'offrandes alimentaires. Il en est souvent de même pour les cérémonies et banquets organisés à l'occasion d'une crémation ou d'une inhumation. Toutefois, comme dans le cas des ensembles céramiques de l'agglomération du col de Ceyssat (zones 1, 2 et 3) et du temple de Mercure, les vases des sanctuaires et des sépultures peuvent livrer des marques, telles que des traces de mutilation et des inscriptions, qui signent le caractère rituel de pratiques qu'il reste encore à identifier précisément. Il faut en outre garder à l'esprit que des vases tels que les bouilloires ou les pots à cuire peuvent avoir des fonctions multiples qu'il serait illusoire de vouloir identifier systématiquement.

La caractérisation du répertoire typologique et l'identification de la fonction avérée ou supposée des vases à pâtes grossières et semi-fines peuvent permettre d'identifier l'origine et l'évolution des différentes formes rencontrées.

<sup>310</sup> À condition que les deux potiers aient utilisé leurs propres productions. Je n'ai pu vérifier si les deux vases-supports ont été fabriqués par les potiers en question.



# Les productions à pâtes grossières et semi-fines : répertoire typologique, chronologie et fonction des vases

---

### 1. DÉNOMINATION DES PRINCIPALES FORMES ANTIQUES RENCONTRÉES

Cette nomenclature est réalisée sans tenir compte ni du type de pâte, ni des traitements de surface (engobe, lustrage, décors peints, estampés...) qui peuvent avoir disparu ou être érodés et n'ont en général qu'une fonction esthétique. Pour nommer le vase que je suis en train de décrire, j'utilise l'un des termes qui suivent en fonction de la morphologie et de l'utilisation identifiée ou supposée des récipients antiques étudiés. Le plus souvent, lorsque la forme décrite ne correspond pas vraiment à la définition, courte et souvent peu précise du dictionnaire, j'utilise des dénominations telles que coupe/jatte, coupe/bol ou jatte/bassine. Chaque chercheur ayant sa propre interprétation de ce qu'est une coupe, une jatte ou encore une écuelle, je pense que le plus important est de renvoyer le lecteur à une illustration de la forme que l'on est en train de décrire, et des formes qui s'en rapprochent. Pour A. Desbat, le plus souvent, les termes utilisés pour nommer un récipient n'ont aucune incidence sur l'interprétation archéologique (Desbat, 2003 : 155). Les récipients se répartissent en deux catégories principales, vases ouverts / vases fermés, définies par H. Balfet, M.-F. Fauvet-Berthelot et S. Monzon (1983 : 9). Un récipient ouvert ne présente pas de constriction de diamètre et son diamètre maximal coïncide normalement avec l'ouverture. Un récipient fermé présente au-dessus du diamètre maximal du corps un diamètre inférieur à celui-ci, coïncidant ou non avec l'ouverture. Pour les dénominations actuelles, j'ai utilisé des dictionnaires, le Petit Larousse (1972) et le Petit Robert (1993). Pour les noms antiques, j'ai utilisé des dictionnaires latin-français, le Gaffiot (2002) et le Quicherat, Devaluy (1910).

## 1.1. Vaisselle de table

La vaisselle de table comprend les vases destinés au service et à la consommation des boissons et aliments.

### 1.1.1. Coupes / coupelles / bols

- Coupe (lat. *cuppa*) : grand vase en bois, tonneau (Gaffiot, 2002).
- Coupe : verre à boire généralement plus large que profond (Petit Larousse, 1972).
- Coupe : récipient à boire plus large que profond, reposant sur un pied (Petit Robert, 1993).
- Bol (angl. *Bowl*, jatte) : vase demi-sphérique (Petit Larousse, 1972).

Le terme générique latin pour désigner un vase individuel dont la forme générale est « creuse et bombée » (écuelle ou bol) est *catinus* (Bats, 1996b : 149). Selon A. Desbat, coupes, jattes et bols représentent un seul et même groupe de formes (Desbat, 2003 : 155). Pour ma part, j'utilise les termes coupe/coupelle pour désigner des vases bas généralement ouverts<sup>311</sup>, mais pouvant également être légèrement fermés<sup>312</sup> (Pl. 235 ; 245 à 250 ; 269 à 279 ; 285 ; 286). Comme la majorité des vases de table, les coupes présentent généralement une pâte plutôt fine, leur surface est souvent lissée voire lustrée et peut présenter un engobe et/ou des décors soignés réalisés sur le tour, notamment lors du tournassage (cannelures, moulures, baguettes), ou estampés/imprimés après tournage (décors à la molette, ondulations au peigne, guillochis...). Une bonne partie des coupes de petite taille (coupelles) rencontrées sont très certainement des vases à boire. En revanche, des exemplaires identiques morphologiquement, mais de taille bien supérieure, ont souvent été produits parallèlement et ne correspondent vraisemblablement pas à des vases individuels. Il s'agit vraisemblablement de vases de présentation des aliments, voire éventuellement de vases de préparation<sup>313</sup>.

### 1.1.2. Assiettes / plats / écuelles

- Assiette (lat. *assidere*) : pièce de vaisselle dont le centre est plus ou moins creux, et le bord incliné (Petit Larousse, 1972).
- Plat (lat. pop. *plattus*) : pièce de vaisselle de table de formes diverses, plus grande et plus creuse que l'assiette (Petit Larousse, 1972).
- Ecuille (lat. *scutella*) : assiette creuse sans rebord (Petit Larousse, 1972).
- *Scutella* : vase, coupe, bol/plateau, soucoupe (Quicherat, Devaluy, 1910).

La forme générale des assiettes et des plats antiques est assez proche de celle des vases actuels (vases bas ouverts très évasés) (Pl. 240 à 242 ; 251 à 260 ; 282). L'assiette correspond à un vase pour la consommation individuelle alors que le plat, plus grand, permet plutôt la présentation des mets lors d'un repas collectif. Certaines assiettes/plats correspondent aux *patinae* romaines et appartiennent à la vaisselle culinaire, servant à la cuisson d'aliments (voir *infra* : Chap. 9, 2.2.3 et 3.6.6).

<sup>311</sup> Un vase bas présente une hauteur inférieure à son diamètre maximal ; un vase ouvert présente un diamètre extérieur d'ouverture supérieur au diamètre extérieur maximal de sa panse.

<sup>312</sup> Eu égard à sa fonction supposée et à sa parenté morphologique avec les coupes/bols du Haut-Empire, un vase bas à la panse carénée comme le Ménez 59 (Pl. 272 à 275), bien que présentant une légère constriction au-dessus de la carène (formant presque un col, parfois), a néanmoins été classé dans la catégorie des coupes.

<sup>313</sup> L'équivalent de notre saladier actuel ?

### 1.1.3. *Cruches / pichets / bouteilles / flacons*

- Cruche (germ. *kruka*) : vase à anse, à large ventre, en terre ou en grès (Petit Larousse, 1972).
- Pichet, broc (gr. *brokhis*, pot) : grand vase de bois ou de métal à une anse, servant en général au transport des liquides (Petit Larousse, 1972).
- *Lagoena* : bouteille, pichet, flacon (Gaffiot, 2002).

Dans les textes antiques, Le terme de *lagoena* (*lagona*) paraît le plus couramment utilisé pour désigner la cruche à servir le vin, en métal ou en terre cuite (Bats, 1996b : 149). La cruche est un vase haut, fermé, systématiquement ansé et utilisé pour le service des liquides, et éventuellement pour leur stockage (Pl. 195 à 209 ; 229 ; 230). Elle possède généralement une seule anse mais les vases de grand module peuvent en avoir deux pour faciliter leur transport (chargement et déchargement surtout) et le transvasement de leur contenu (Pl. 197 ; 198 ; 200 ; 201). Ces grandes cruches, dont la forme est souvent proche des cruches de table, pourraient aussi être classées dans la catégorie des amphores/amphorettes. Les cruches à eau à col large, de plus grande contenance que les lagènes (*lagoenae*) et en « terre brute » se nomment *urceus*, *urna* ou *amphora* (grande cruche à deux anses) en latin (Bats, 1996b : 149). Je qualifie plutôt de pichets les « cruches » au col plus large<sup>314</sup>, à la pâte plus grossière et aux surfaces moins finement traitées (Pl. 212 à 214). Pour la conservation de liquides (notamment du vin), un col étroit paraît plus approprié. Pour boire le vin, le *vas vinarium* ou *vinarium* désigne le pichet comme le gobelet qu'il remplit (*ibid.* : 149). La bouteille, forme rare, est une cruche sans anse. Le flacon est une sorte de cruche miniature, généralement ansée (Pl. 206).

### 1.1.4. *Gobelets*

- Gobelet (anc. fr. *gobel*) : récipient pour boire, de forme évasée, sans pied ni anses (Petit Larousse, 1972).

Le terme générique pour désigner les récipients à boire individuels est *poculum*, dont la forme peut aller de la patère au gobelet en passant par le *calix* (Bats, 1996b : 149). La forme générale des gobelets antiques utilisés dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne est assez proche de celle des vases à boire actuels (vases sub-cylindriques ou ovoïdes avec un col plutôt large) (Pl. 91, n° 3).

## 1.2. *Céramique culinaire de préparation*

### 1.2.1. *Mortiers*

- Mortier (lat. *mortarium*) : vase où l'on pile les drogues (Petit Larousse, 1972).
- *Mortarium* : mortier, vase à piler (Quicherat, Devaluy, 1910 ; Gaffiot, 2002).
- *Pelvis* : bassin de métal, chaudron (Quicherat, Devaluy, 1910 ; Gaffiot, 2002).

Le mortier est un vase de préparation dans lequel on écrase et mélange des denrées telles que des condiments afin d'obtenir des sauces ajoutées ensuite à d'autres aliments préparés

<sup>314</sup> Rarement plus de 4 cm de diamètre interne pour les cruches (à part sur les grandes cruches/amphorettes de stockage ou de transport, au col néanmoins étroit), rarement moins de 6 cm pour les pichets.

et/ou cuits dans d'autres récipients. Le mélange préparé dans un mortier peut également être l'élément principal d'une recette. Grâce à sa râpe interne (généralement constituée de grains de sable), le mortier est idéal pour écraser et mélanger des ingrédients. Son bord généralement bien développé (souvent avec collerette) permet une bonne prise en mains lors du broyage et des mélanges (Pl. 182 à 187).

### 1.2.2. *Jattes*

- Jatte (lat. *gabata*, plat) : vase rond et sans rebord (Petit Larousse, 1972).
- Jatte : récipient de forme arrondie, très évasé, sans rebord ni anse ni manche (Petit Robert, 1993).
- *Gabata* : écuelle, jatte (Quicherat, Devaluy, 1910 ; Gaffiot, 2002).

Dans la catégorie des jattes, je range tous les vases bas ouverts dont la pâte, plutôt grossière, sans traitement de surface ou au traitement de surface peu soigné, sous-entend une fonction culinaire (préparation surtout) ou éventuellement de stockage pour les plus grands exemplaires. Ces vases se distinguent des coupes basses ouvertes par un diamètre souvent plus élevé, une paroi souvent épaisse et un traitement de surface moins – ou pas du tout – soigné (surfaces brutes de tournage ou lissées grossièrement ; jamais lustrées) (Pl. 34 ; 127 ; 130 ; 131 ; 164 ; 188 à 190 ; 193 ; 194 ; 228).

### 1.2.3. *Bassines*

- Bassine (de *bac*) : récipient circulaire en métal ou en matière plastique à usages domestiques ou industriels (Petit Larousse, 1972).

J'utilise parfois le terme de jatte/bassine pour caractériser de grandes jattes à pâte grossière ressemblant plus ou moins aux bassines actuelles et dont le diamètre peut dépasser les 40 cm (Pl. 191 ; 192 ; 228).

## 1.3. *Céramique culinaire de cuisson*

### 1.3.1. *Marmites / faitouts*

- Marmite : récipient avec couvercle dans lequel on fait cuire les aliments (Petit Larousse, 1972).
- *Caccabus* : marmite, chaudron (Quicherat, Devaluy, 1910 ; Gaffiot, 2002) (Pl. 126, n<sup>os</sup> 1 à 3).
- Faitout (ou fait-tout) : récipient avec anses et couvercle, servant surtout aux cuissons lentes (Petit Larousse, 1972).
- Poêle (lat. *patella*) : casserole peu profonde, à fond large et à long manche, pour frire, pour fricasser (Petit Larousse, 1972).
- *Patella* : petit plat servant aux sacrifices, patène/plat, assiette (Quicherat, Devaluy, 1910).
- *Patella* : patelle, petit plat servant aux sacrifices/plat, assiette/préparation culinaire [cuite dans une *patella*] (Gaffiot, 2002) (Pl. 126, n<sup>o</sup> 4).



Des poêles métalliques antiques, plutôt rares semble-t-il, sont assez proches des récipients actuels.

La *patella*, vase de cuisson polyvalent, est plutôt une sorte de *caccabus* bas, et elle est apparemment souvent confondue par les auteurs antiques avec le plat à cuire (*patina*), forme également polyvalente. La *patella* constitue une forme intermédiaire entre le profond *caccabus* et la *patina* aux parois peu développées. Contrairement au pot, forme également souvent utilisée pour la cuisson des aliments, la marmite et le faitout sont des vases bas et ouverts.

### 1.3.2. Plats à cuire

- *Patina* : plat creux pour faire cuire des aliments / ce qui est dans le plat/bassine / sorte de pâté en forme de *patina* (Quicherat, Devaluy, 1910).
- *Patina* : plat creux, cassole pour faire cuire des aliments / potée, préparation culinaire (Gaffiot, 2002).

La *patina*, pourtant moins profonde (Pl. 28 ; 148 à 150), est parfois assimilée à la *patella*.

### 1.3.3. Chaudrons

- Chaudron : récipient cylindrique profond, de cuivre ou de fonte, à anse mobile (Petit Larousse, 1972).

Les chaudrons antiques, rarement retrouvés parce que recyclables, sont semble-t-il systématiquement métalliques, et beaucoup plus grands que les marmites et pots à cuire. Un très grand vase à feu en terre cuite résisterait moins bien aux chocs thermiques qu'un récipient de même taille en métal.

### 1.3.4. Pots

- Pot : vase de terre ou de métal de formes diverses (Petit Larousse, 1972).
- *Urna* : grand vase à puiser de l'eau / urne cinéraire (Gaffiot, 2002).
- *Olla* : pot, marmite / urne cinéraire (Gaffiot, 2002).
- *Olla* : pot, marmite ordinairement en terre (Quicherat, Devaluy, 1910).

Le pot est un vase haut, fermé, sans anses et servant à la cuisson des aliments ou au stockage de denrées (Pl. 35 ; 151 à 159 ; 165 à 180 ; 224 à 226). Les pots de stockage peuvent être de grande taille mais présentent souvent la même morphologie et la même pâte que leurs homologues de cuisson (Pl. 180 et 220).

### 1.3.5. Couvercles

- Couvercle : ce qui sert à couvrir un pot, un coffre, une boîte, etc. (Petit Larousse, 1972).
- *Operculum* : couvercle (Quicherat, Devaluy, 1910 ; Gaffiot, 2002).

Les couvercles sont semble-t-il surtout utilisés avec les pots à cuire et avec les marmites (Pl. 144 à 147).

### 1.3.6. Bouilloires

- Bouilloire : récipient en métal pour faire bouillir de l'eau (Petit Larousse, 1972).
- *Bullio* : bouillonner, bouillir (Quicherat, Devaluy, 1910 ; Gaffiot, 2002).

La morphologie générale de la bouilloire est assez proche de celle de la cruche et ce sont avant tout sa fonction particulière et les traces inhérentes à celle-ci, qui permettent de les distinguer : chauffer des liquides au plus près du foyer qui imprime sa marque à la surface du vase, parfois dans sa pâte, en profondeur (Pl. 33 ; 118 ; 210 ; 211 ; 231). La pâte des bouilloires est généralement plus grossière que celle des cruches à servir.

## 1.4. Vaisselle de stockage et de transport

### 1.4.1. Amphores et amphorettes

- Amphore (lat. *amphora*) : vase antique à deux anses, servant à la conservation et au transport des liquides ou des grains (Petit Larousse, 1972).
- *Amphora* : amphore, grand vase à deux anses où l'on mettait le vin, et quelquefois d'autres choses liquides ou sèches (Quicherat, Devaluy, 1910) ; amphore, récipient utilisé surtout pour les liquides (Gaffiot, 2002).

Contrairement aux cruches qui n'ont généralement qu'une anse, les amphores ont systématiquement deux anses permettant de les transporter, de les déplacer et de les vider plus aisément. Les vases que les chercheurs appellent amphorettes sont de grandes cruches (ou selon, de petites amphores) à deux anses produites régionalement (Pl. 197 ; 198, n<sup>os</sup> 1 et 2 ; 199, n<sup>o</sup> 7 ; 200, n<sup>os</sup> 1 à 3 et 7 ; 217 à 219 ; 232). Certaines, notamment celles à engobe lie-de-vin du Centre de la Gaule ont-elles servi au transport de vin ? (Pl. 26, n<sup>os</sup> 1 à 5 ; 217 à 219 ; 232). Des amphores qui ressemblent peut-être davantage aux grandes amphores à parois épaisses importées, notamment de Narbonnaise, ont apparemment été produites régionalement (Pl. 215 et 216).

### 1.4.2. Dolia

- *Dolium* : grand vaisseau de terre ou de bois où l'on conservait le vin, l'huile, le blé/jarre, tonne, tonneau (Quicherat, Devaluy, 1910 ; Gaffiot, 2002).

Les *dolia* du Centre de la Gaule sont de grands pots de stockage très majoritairement modelés, dont le diamètre peut dépasser le mètre (Pl. 36 ; 160 à 163 ; 225). Ces récipients ne semblent toutefois pas s'apparenter aux *dolia* de Gaule du Sud, en général beaucoup plus grands. C'est peut-être plus dans le répertoire des productions modelées de tradition indigène qu'il faut rechercher leur origine (voir *infra* : Chap. 9, 2.3.1 et 3.3.2).

## 2. RÉPERTOIRE DES FORMES DE VASES À PÂTES GROSSIÈRES ET SEMI-FINES

On n'a généralement qu'une vision incomplète du vaisselier d'un habitat donné puisque la vaisselle métallique et certainement celle de bois, ont disparu. La vaisselle de verre, bien que fragile<sup>315</sup>, est généralement présente en faible quantité. Les vases de table semblent aisément identifiables parce qu'ils sont sensés ressembler aux récipients que l'on rencontre toujours aujourd'hui sur nos tables : ils auraient une pâte fine, une surface soignée, voire décorée, et leur volume plutôt réduit renvoie à la consommation individuelle (ou à celle d'un groupe restreint) et au fait qu'on peut les déplacer facilement (sur la table, de la resserre à la table). Il est probable que l'on a un peu trop tendance à plaquer des schémas de consommation actuels sur une réalité antique qui est peut-être un peu différente. En contexte domestique, l'absence de traces de flammes sur la plupart des vases à pâtes fines exclut toutefois leur emploi pour la cuisson de préparations culinaires.

En revanche, il est fort probable qu'en cuisine, certaines formes, à pâtes plus grossières, étaient polyvalentes (préparation et consommation / cuisson et consommation), notamment dans les milieux populaires. Pour manger, selon Varron, on utilisait comme plat ou assiette, la *patina* ainsi que la *patella* plutôt réservées à la cuisson des aliments (voir *infra* : Chap. 9, 2.2.3 et 3.6.6) (Bats, 1996b : 149). Selon M. Bats, dans les maisons pauvres, on prenait sans doute le repas dans la partie qui sert de cuisine, debout, accroupi ou assis sur des tabourets ou des bancs. On mangeait parfois directement dans le récipient de cuisson, souvent dans des récipients intermédiaires, à la fois plats de service et vases individuels, dans lesquels on puise avec les doigts ou à l'aide d'une cuillère en bois (Bats, 1996b : 149). La stèle funéraire d'Arlon (Belgique) (Colling, 2011 : 166-168) semble bien illustrer ces repas pris en commun, où l'on se sert directement, avec les mains, dans un même grand récipient (Pl. 113). Même si la scène représente vraisemblablement un banquet funéraire, il est probable que les repas de tous les jours se déroulaient de façon similaire.

Afin de proposer un répertoire des formes de vases à pâtes grossières (de types CC1, CCmodeB, CCmodelée, CRG, VRP, céramique kaolinitique) et semi-fines (de types CC2, CC3) du bassin de Clermont et de la Grande Limagne, j'ai adopté un mode de classement simplifié basé sur la fonction (avérée ou supposée) et la forme des vases inventoriés, et non sur un système typométrique différenciant les formes par des calculs de rapports dimensionnels.

### 2.1. Les vases de préparation

Les vases ouverts, aux appellations diverses, sont pour la plupart employés pour la préparation des aliments ainsi que pour leur service et leur consommation (Bats, 1988 : 24). Les récipients ouverts sont en effet idéaux pour mélanger, pétrir, écraser des aliments et les présenter sur une table lors du repas. L'assortiment des vases de préparation culinaire mis en évidence dans le cadre de cette étude se caractérise par des formes qui puisent leur origine dans divers répertoires : fonds indigène ancien, modèles italiens. Peut-être parce qu'il est connu par les textes anciens, l'ustensile le plus représentatif de cette catégorie est le mortier (*mortarium* ou *pelvis*) destiné au mélange des ingrédients et au broyage d'herbes aromatiques et de condiments pour la préparation de sauces.

<sup>315</sup> L'altération du verre, matériau qui se délite et s'effrite, est parfois importante.

### 2.1.1. Les mortiers

Inconnu du répertoire gaulois, le mortier est un ustensile typiquement gréco-romain (Pl. 182 à 187 ; 227). Il est d'abord destiné à broyer les ingrédients et à les mélanger ensuite, en vue de leur transformation en sauce, en pâte, en purée ou en bouillie (Bats, 1988 : 31-37 et 39-40). Pâtes, Purées et bouillies peuvent ensuite servir à confectionner des plats : pains, galettes, gâteaux, fromages...

Des ingrédients végétaux préalablement cuits dans l'eau, dans un bouillon gras ou dans le lait peuvent aisément être broyés et mélangés dans un mortier pour faire des soupes, des bouillies et des purées (céréales, légumineuses, légumes) ou des compotes (fruits). Des bouillies épaisses de céréales (préalablement cuites dans l'eau ou le lait) peuvent ensuite être « recuites » au four dans un plat à cuire sous forme de galettes (sans passer par l'étape de la farine).

Le mortier romain est adapté aux utilisations précédemment citées : parois épaisses, fond généralement plat (donc bien stable), bord épaissi (parfois avec une collerette) pour une meilleure préhension, avec souvent un verseur. Ce dernier permet d'extraire la partie superficielle, liquide, d'une purée issue du broyage d'un ingrédient solide préalablement bouilli.

Les mortiers romains présentent généralement des pâtes calcaires claires que l'altération chimique du milieu d'enfouissement rend souvent pulvérulente en surface de vase. Le fond des mortiers est rarement annulaire, à l'exception des exemplaires en sigillée, à la paroi plutôt fine, qui sont peut-être davantage destinés au broyage et au mélange de condiments tendres qu'au broyage de l'ingrédient principal d'une recette. La surface interne des mortiers est souvent couverte d'une râpe faite de gros grains de sable, facilitant le broyage des ingrédients. Ces ustensiles, quelle que soit l'argile utilisée pour les fabriquer (calcaire ou siliceuse grossière de type CC1), ne portent jamais de traces de feu. Les argiles, lorsqu'elles sont calcaires, comme c'est souvent le cas à Périgueux, ne permettent pas une exposition à la chaleur (Carponsin-Martin, 2002 : 320).

Dans le bassin de Clermont, les exemplaires recueillis sont exclusivement cuits en mode A et présentent majoritairement des pâtes siliceuses de type CC1. Les exemplaires à pâte calcaire sont rares et vraisemblablement importés. Des mortiers présentant une pâte kaolinique sableuse de couleur beige clair (presque blanche parfois, et rosée lorsqu'elle est brûlée) à inclusions rouges (nodules contenant de l'oxyde de fer ?) correspondent à des productions de l'atelier de Coulanges (Allier) spécialisé dans la production de ce type de récipient (Pl. 185, n<sup>os</sup> 5, 7 et 8).

Le mortier traduit-il des changements alimentaires des populations indigènes par l'introduction et l'adoption de recettes méditerranéennes ?

Ce n'est pas sûr. En effet le répertoire céramique indigène de La Tène finale présente de nombreux vases bas ouverts de type jatte ou écuelle dont la morphologie, la taille, le fond et les parois épaisses, autorisent le mélange voire le broyage d'ingrédients ou de condiments.

Un élément important distingue toutefois ces jattes/écuelles de tradition indigène des mortiers romains : la râpe. Ces vases ouverts d'origine indigène présentent souvent une surface interne lissée, voire lustrée, et surtout non rugueuse. Lorsque ce lustrage présente en sus des décors géométriques<sup>316</sup>, il a certainement une fonction esthétique. Dans ce cas précis, les jattes correspondent peut-être davantage à des vases de table. En revanche, lorsqu'il est uniforme, il renforce vraisemblablement la surface du vase qui résiste alors d'autant mieux aux agressions des ustensiles, du lavage, voire des préparations elles-mêmes (sel, ingrédients acides ou bouillants).

<sup>316</sup> Par exemple des ondulations, des bandes parallèles lustrées au brunissoir (zones où le brunissage est plus poussé).

Il est intéressant de noter que, bien que de véritables mortiers d'importation apparaissent dans le bassin de Clermont au moins dès La Tène D1a- (3<sup>e</sup> quart du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.), cette forme ne semble pas s'imposer dans les cuisines arvernes avant la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Alors qu'ailleurs en Gaule sont importés des mortiers à bords en bandeau de type Oberaden 72 (Pl. 182), les mortiers ne semblent pas utilisés dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne. À cette époque, les mortiers ont éventuellement pu être remplacés par des ustensiles en pierre (grès) ou en bois, ou plus sûrement par des jattes à la paroi épaisse et au bord bien marqué. Avant l'introduction et la copie des mortiers de type Haltern 60 (Pl. 184, n<sup>os</sup> 3 à 9 ; 185 à 187), on peut imaginer que pour les fonctions habituellement dévolues au mortier, les Arvernes ont utilisé des jattes tournées ou modelées de tradition indigène (Pl. 127 ; 130 ; 131 ; 188 ; 189 ; 194 ; 227). Des récipients en bois ont également pu remplacer certains vases de préparation en céramique.

### 2.1.2. *Les jattes*

Par leur forme basse et ouverte, les jattes ont pu servir aussi bien à élaborer des mélanges, qu'à malaxer des ingrédients ; par exemple pour préparer une pâte à base de farine de céréale. Leur morphologie générale est proche de celle du mortier, la râpe interne en moins.

Des jattes de tradition indigène, à bord plus ou moins rentrant, se rencontrent très largement dans toute la Gaule à La Tène finale et parfois à l'époque augustéenne et au-delà (Pl. 127 ; 130 ; 131 ; 188 ; 189 ; 194). À Lyon, les jattes à pâte siliceuse sont, d'après C. Batigne Vallet, des récipients dans lesquels on peut également faire cuire des préparations (Batigne Vallet, 1999 : 185). La plupart des jattes du bassin de Clermont et de la Grande Limagne ne semblent pas être utilisées pour la cuisson, malgré une pâte siliceuse réfractaire. Toutefois, les jattes à bord rentrant à bandeau mouluré de la fosse F62 de la *villa* de Gannat-*Les Chazoux* (La Tène D2b) présentent presque toutes des coups de flammes pouvant correspondre à une utilisation comme vases à cuire (Pl. 188, n<sup>os</sup> 1 à 11). Des jattes à pâte grossière du site de la rue des Quatre Passeports (1<sup>ère</sup> moitié du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) présentent presque systématiquement un dépôt carbonisé sur leur surface interne (Pl. 190, n<sup>os</sup> 1 à 12). Étonnamment, aucun coup de flamme n'a été relevé sur la surface externe des vases. Pour G. Monteil, ce dépôt, qui n'a pas été analysé, pourrait correspondre à une réutilisation artisanale, comme couvercle ou comme étouffoir, de vases à l'origine destinés au service (Monteil, 1998 : 58-59). En contexte domestique, ce type de jatte semble plutôt avoir une fonction de préparation des aliments que de cuisson.

### 2.1.3. *Les bassines (jattes/bassines)*

Les bassines sont en fait de grandes jattes présentant un diamètre d'ouverture pouvant parfois dépasser les 40 cm, et des parois épaisses (Pl. 191 et 192). Leur grande taille et leur pâte grossière à très grossière, qui en font des récipients lourds et massifs, interdisent-elles une fonction de service ? Les exemplaires rencontrés dans le bassin de Clermont ne présentant jamais de traces de feu, on peut exclure une utilisation pour la cuisson d'aliments. Ces récipients servent plutôt, comme le mortier et les jattes précitées, au mélange, voire au broyage, des ingrédients en cuisine. Comme les bassines actuelles en fer-blanc ou en plastique, leurs utilisations peuvent être multiples, notamment en dehors de la cuisine (transport de denrées,

stockage en resserre, lessive). Pouvait-on s'en servir pour laver la vaisselle à l'issue des repas ? Permettaient-elles d'avoir une petite réserve d'eau pour la cuisine ?

En cuisine, on peut imaginer que les sauces, une fois préparées dans les mortiers et les jattes, ou cuites dans les vases de cuisson, étaient mélangées, dans ces jattes/bassines, à la viande ou plus sûrement aux bouillies ou aux légumes et légumineuses cuits séparément. Pourquoi ne pas voir dans ces grands vases l'équivalent des plats à couscous nord-africains autour desquels s'installent les convives se servant directement dans le plat collectif ? Dans la partie inférieure de la scène de repas représentée sur la stèle funéraire d'Arlon (Colling, 2011 : 166-168) (voir *supra* : Chap. 2, 4), des enfants (ou des esclaves ?) sont assis à même le sol et se servent, semble-t-il à la main, dans une même grande jatte autour de laquelle ils sont assis (Pl. 113).

Par leur morphologie générale, les bassines semblent être héritées des grandes jattes à bord rentrant laténiennes (Pl. 127, n<sup>os</sup> 2 et 10, notamment ; 130, n<sup>os</sup> 1 à 8 ; 131). Contrairement au mortier, récipient d'origine méditerranéenne, les bassines du Haut-Empire présentent toujours une pâte siliceuse grossière, très majoritairement cuite en mode A (CC1). À l'origine, le dégraissant grossier et abondant de la pâte n'a pas une fonction réfractaire mais permet seulement de faciliter le montage et la cuisson de vases de grande taille aux parois nécessairement épaisses. La surface des bassines – comme celle de la plupart des grands récipients – est rarement lissée finement, des grains de dégraissants affleurant presque systématiquement.

## 2.2. Les vases à feu

Les céramiques culinaires de cuisson, qui doivent résister aux écarts de température liés à des passages répétés dans ou près des flammes du foyer, sont fabriquées avec des pâtes réfractaires. Leur surface externe léchée par les flammes présente souvent des traces sombres (coups de feu). Celles-ci se présentent sous la forme de zones de la surface du vase noircies ou grisées, et de zones où l'épiderme, voire le cœur de la pâte, est brûlé en profondeur. La pâte est alors noircie et altérée, fragilisée par la chaleur. De plus, lors de la combustion, de la suie se dépose parfois sur la surface externe du vase. Sur la paroi interne, on note parfois la présence de restes alimentaires carbonisés appelés « caramels ». Sur les bouilloires, les traces de feu ne sont généralement visibles que du côté opposé à l'anse du vase, c'est-à-dire sous le bec verseur, sur la panse, au niveau de l'épaule. Lors de l'utilisation de la bouilloire, son anse est maintenue hors du feu afin qu'on puisse la saisir sans se brûler. Les traces de flammes sont plus visibles sur des vases à cuire de couleur orange ou rouge cuits en mode A (CC1 et CC2) que sur des vases de couleur grise ou noire cuits en mode B (CCmodeB).

### 2.2.1. Les pots à cuire (*ollae*)

Le pot à cuire est connu chez les Romains sous le nom d'*olla* et permet de faire chauffer les liquides, de préparer les bouillies, les soupes et les fruits au sirop, et plus rarement les ragoûts de viandes (Bats, 1988 : 65-67). On peut utiliser l'*olla* pour faire bouillir de l'eau, chauffer un bouillon ou du lait. Dans le liquide chaud, le cuisinier plonge de la semoule ou de la farine de céréales, et/ou des légumineuses pour préparer des bouillies (le *puls*). Il peut également y faire bouillir des légumes tels que le chou, la carotte, la rave, ou encore des fruits (Bats, 1996b : 147).



En Gaule, avant la conquête romaine, le pot à cuire est également utilisé pour des préparations fluides de type bouillie ou soupe (céréales ou légumes cuits dans l'eau, le lait ou un autre liquide) et pour la cuisson de pièces de viande dans un bouillon (Batigne Vallet, 1999 : 261). Pour C. Batigne Vallet, l'abondance de pots à cuire à Lyon manifeste le poids de l'héritage gaulois et de ses préparations de viandes et de céréales bouillies (Batigne Vallet, 1999 : 282). La panse des pots d'époque romaine rencontrés dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne semble majoritairement de forme ovoïde. Elle est plus ou moins resserrée sur sa partie haute, formant souvent une épaule plus ou moins marquée qui donne naissance, sous la lèvre, à un col toujours lisse (Pl. 35 ; 165 à 174 ; 178 ; 179 ; 226). Ces pots très majoritairement tournés sont tout à la fois hérités des pots modelés de La Tène finale (Pl. 151 à 154 ; 155, n<sup>os</sup> 1 à 6 ; 156 à 158) et des pots tournés romains (Pl. 155, n<sup>os</sup> 7 et 8).

La surface externe des pots à cuire (en CC1 ou en CCmodeB) est rarement lissée et elle présente rarement un engobe épais. Elle peut en revanche présenter un fin revêtement doré réalisé à partir d'une barbotine riche en minuscules paillettes de mica. Quelques exemplaires du col de Ceysat (zone 1) présentent une très fine couverte contenant surtout de fins grains de quartz (sable très finement broyé), et sa teinte très légère va du gris au mauve.

Les pots de petit volume, essentiellement en céramiques semi-fines de type CC2 (Pl. 178, n<sup>os</sup> 2, 3, 10, 11 et 14), peuvent montrer une qualité d'exécution et un lissage que n'ont pas les vases de plus grand module généralement fabriqués en CC1, plus rarement en CCmodeB. Malgré une petite taille et une finition soignée (surface finement lissée), certains de ces pots en CC2 correspondent à des vases à feu plutôt qu'à des vases destinés à la table (Pl. 178, n<sup>o</sup> 14). Ils présentent en effet presque systématiquement les coups de flammes externes caractéristiques de passages répétés sur le feu.

Les bords des pots à cuire présentent généralement des traces de feu externes (et parfois de suie) localisées sur la panse, sur le col et sur la partie extérieure de la lèvre (Pl. 35). La limite nette de ces traces de suie sur le dessus de la lèvre de certains pots semble confirmer l'utilisation d'un couvercle lors de la cuisson. Les couvercles, bien que peu abondants, présentent souvent sur le dessus, des coups de flammes. On peut penser que ces pots à cuire ont été placés directement dans la braise du foyer, près des flammes qui ont léché les parois externes de l'ensemble vase/couvercle. Les couvercles en céramique étant peu nombreux, on peut se demander si l'on n'utilisait pas un autre récipient pour faire office de couvercle (assiette, coupelle).

Les pots à cuire sont montés la « tête en haut », c'est-à-dire que lors du montage du vase, la partie de la boule de pâte collée sur la girelle du tour correspond au fond du vase et que le potier termine celui-ci par son bord. Les fonds des pots à cuire sont majoritairement plats et légèrement soulevés en leur centre. Lors du tournassage du fond du vase, « la tête en bas », c'est-à-dire le bord posé sur la girelle, il semble que le potier déforme légèrement le fond en son centre pour lui donner une meilleure assise. Le fond alors légèrement bombé repose dorénavant sur une sorte d'anneau porteur donnant plus de stabilité au pot qu'un disque plat à la surface toujours irrégulière. Il n'existe pas de fond à pied annulaire sur ce type de pot. La réalisation d'un fond annulaire demande en effet un surcroît de travail non négligeable dans le cadre d'une production en série. Un pied annulaire peut en outre fragiliser, en la rendant moins épaisse, la zone de contact du pot avec la source de chaleur. Le diamètre du fond du pot à cuire étant réduit, il est à même d'être positionné au cœur du foyer. L'*olla* peut être posée sur une surface plane au milieu des braises (cuisson rapide), ou à proximité du foyer (cuisson lente) et elle peut ensuite être posée sur la table pour le repas. À Lyon, les pots à cuire, récipients de tradition laténienne, occupent une place non négligeable dans les cuisines, alors qu'en Italie centrale, ils ne font que seconder les marmites et les plats à cuire. La prépondérance des pots



à cuire à Lyon au Haut-Empire manifeste, pour C. Batigne Vallet, un héritage gaulois encore vif, et indique que les préparations bouillies (viandes ou céréales) sont encore pratiquées. C. Batigne Vallet parle de cuisine mixte (Batigne Vallet, 1999 : 282).

### 2.2.2. *Les marmites (caccabi)*

L'ustensile romain de cuisson des aliments par excellence est la marmite (*caccabus*) qui sert à faire revenir la viande, les légumes et les condiments que l'on fait ensuite mijoter dans une sauce ou un bouillon, ou cuire à l'étouffée (cuisson lente). La marmite a l'avantage de proposer plusieurs types de cuisson. En effet, elle peut remplacer à la fois le pot à cuire pour le bouilli, la *patella* (faitout) peu profonde et éventuellement la *patina* (plat à cuire) (Batigne Vallet, 1999 : 256).

Dans le *caccabus*, on fait mijoter des *minutalia* (ragoûts de poissons, de viandes ou de fruits), des *conciolae* de fèves ou de pois (sortes de cassoulets), accompagnés de saucisses et autres préparations à base de porc. Grâce à sa forme souvent carénée (Pl. 126, n<sup>os</sup> 1 à 3) et son couvercle, le *caccabus* permet les cuissons à l'étouffée, qui permet d'attendrir les salaisons, les viandes trop récemment abattues ou issues d'un vieil animal (Blanc, Leredde & Nercessian, 1996 : 143). Le *caccabus* ne devient courant dans le monde romain qu'aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., notamment dans la céramique africaine de cuisine (Bats, 1996b : 148). Morphologiquement, la marmite romaine, généralement dotée d'un bord destiné à recevoir un couvercle, se caractérise par son fond bombé.

À Lyon, les marmites n'existent pas dans les contextes d'époque gauloise et elles n'apparaissent que vers 40 av. J.-C., avec l'installation de la colonie romaine sur la colline de Fourvière (Batigne Vallet, 1999 : 170). Chez les Rutènes, on rencontre quelques véritables *caccabi* à fond bombé dans des niveaux du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Gruat & Marty, 2003 : fig. 22, n<sup>o</sup> 12 ; Bénévent, 1997 : fig. 52, n<sup>o</sup> 9). Dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne, le *caccabus* ne réussit pas à s'imposer et seuls quelques exemplaires semblant dériver tout à la fois des importations romaines et des productions indigènes que sont les céramiques de type Besançon à engobe micacé, abondantes en Bourgogne et dans le département de l'Allier. En effet, dès la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., sont fabriquées en territoire éduen des marmites tripodes qui paraissent bien dériver des *patellae* et des *caccabi* romains à fond bombé (Pl. 128 ; 129, n<sup>os</sup> 1 à 7). En Ile-de-France, à la fin de l'âge du Fer, des jattes tripodes proches de modèles romains d'époque républicaine sont accompagnées de couvercles et présentent un engobe doré au mica similaire à celui de la céramique de type Besançon. D'après J.-M. Séguier, ces vases sont utilisés sur le foyer pour faire mijoter des ragoûts ou cuire à l'étouffée (Séguier, 2002 : 61).

Il semble qu'il y ait une sorte de « syncrétisme » artisanal, les potiers produisant, à partir de formes et de techniques indigènes, ces vases qui s'inspirent largement des importations romaines. Ces vases sont tout d'abord modelés, puis ensuite ils peuvent être tournés au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Bien que les pieds se rencontrent semble-t-il sur de rares *patellae* romaines (Pl. 126, n<sup>o</sup> 5), il se pourrait que les pieds des *caccabi/patellae* en céramique de type Besançon, étant donné leur fréquence, correspondent plutôt à une innovation gauloise. M. Bats pense aussi que les vases tripodes correspondent à l'adaptation du *caccabus* par les populations gauloises (Bats, 1988).

Contrairement aux pieds tournés creux de la plupart des marmites tripodes du bassin de Clermont (Pl. 133, n<sup>os</sup> 2 et 5 ; 134, n<sup>os</sup> 1 et 10), ceux des marmites de type Besançon sont

modelés et en forme de ruban épais (Pl. 128, n<sup>os</sup> 1 et 6). S'agit-il des premières marmites tripodes gauloises ?

En ce qui concerne ces dérivés éduens de *caccabi* et de *patellae* modelées, il pourrait s'agir du même phénomène d'acculturation que l'on note pour la production des *dolia* gaulois, dans le Centre de la Gaule. Au Haut-Empire, ces *dolia* à pâte claire pourraient s'inspirer des *dolia* du Sud de la Gaule, mais ils paraissent avant tout avoir un lien de parenté avec les grands vases de stockage modelés de tradition indigène que l'on rencontre, notamment dans le bassin de Clermont, à La Tène finale mais aussi encore un peu après la conquête romaine (voir *infra* : Chap. 9, 2.3.1 et 3.3.2). Bien que d'abord modelée et plutôt grossière – donc éloignée des techniques de fabrication romaines – la céramique de type Besançon semblerait être un bon vecteur d'acculturation après la conquête. Les imitations de *caccabi* et de *patellae* modelées tripodes puis tournées en céramique de type Besançon semblent assez rapidement abandonnées dans le Nord du territoire arverne au profit des marmites à collerette tripodes systématiquement tournées que l'on rencontre au moins dès l'époque augustéenne dans le bassin de Clermont (Pl. 133 à 138 ; 223).

Forme mixte, la marmite tripode du bassin de Clermont, avec son fond bombé, peut aussi dériver du *caccabus* et peut-être encore plus de la *patella* moins profonde et qui, comme elle, peut parfois posséder des pieds. Comme le *caccabus* et la *patella*, elle est tournée la « tête en bas », le potier montant d'abord la paroi et terminant par le fond du vase plus ou moins bombé. Le bord de la marmite, avec son marli (*caccabus*) ou sa collerette (marmite arverne) plus ou moins développés, est ensuite dégagé par tournassage lorsque la pâte a la texture cuir. Au même moment, ses trois pieds, tournés au préalable, sont collés sous le fond.

À Périgueux, la marmite tripode apparaît dès le dernier quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Avec l'arrivée de cette forme étrangère au fonds céramique local, le répertoire connaît une évolution rapide qui correspondrait à la volonté d'adapter les récipients à de nouvelles recettes culinaires (Carponsin-Martin, 2002 : 166). Les marmites du bassin de Clermont et de la Grande Limagne présentent très souvent une collerette située sous la lèvre et paraissent presque systématiquement tripodes. Elles sont massivement fabriquées avec les pâtes de type CC1. Quelques exemplaires à pâte CC2 ont aussi été observés. Dans la fosse F62 de la *villa* de Gannat-Les Chazoux, datée des années 40-30 av. J.-C., j'ai noté la présence de pieds tournés en CC1 appartenant vraisemblablement à des marmites tripodes. Sur le même site, un niveau daté de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. ou du début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., a livré un fragment de toute petite marmite tripode à collerette<sup>317</sup> cuite en mode B et à surface enfumée (CCmodeB) (Pl. 137, n<sup>o</sup> 2). Il semble donc bien que c'est dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (La Tène D2b ?) qu'apparaissent les premières marmites tripodes du bassin de Clermont et de la Grande Limagne.

### 2.2.3. *Faitouts et plats à four (patellae et patinae) : des formes assez proches*

La cocotte romaine ou faitout (*patella*) présente des flancs peu évasés terminés par un bord avec ou sans marli destiné à recevoir un couvercle, et un fond creux en général légèrement bombé, plus rarement plat (Pl. 126, n<sup>o</sup> 4). Comme les marmites tripodes gauloises, de rares faitouts italiens possèdent trois ou quatre pieds qui les maintiennent sur la plaque-foyer, à la distance voulue des braises (Pl. 126, n<sup>o</sup> 5). Les récipients les plus profonds permettent les

<sup>317</sup> La trace d'un pied qui s'est décollé est clairement visible.

cuissons à l'étouffée, notamment des poissons, et la réalisation des braisés et ragoûts (*pulmentaria*) (Bats, 1996b : 147). Les recettes d'Apicius (*De re coquinaria*) nous apprennent que généralement, les ingrédients sont d'abord grillés ou bouillis dans un autre récipient (chaudron, *caccabus* ou pot), avant d'être placés dans la *patella* (éventuellement dans la *patina*), où ils mijotent après l'ajout d'une sauce ou d'un bouillon gras (Bats, 1996b : 148).

À Rome, la *patina*, qui désigne à la fois le récipient lui-même (plat à cuire) et la recette qui l'utilise, est placée soit sur le feu, soit sous la cloche à braise (*testu*<sup>318</sup>, *thermospodium* ou *cinis calidus*), soit au four (*in furno*). Le plat à four présente un fond plat, des flancs rectilignes, évasés ou légèrement rentrants plus courts que ceux du faitout et un bord parfois épaissi et tournassé, comme les formes italiques à enduit rouge pompéien R-POMP 1-3 et R-POMP 13 (Pl. 251, n<sup>os</sup> 1 à 8 ; 257, n<sup>os</sup> 1 à 8 ; 258, n<sup>os</sup> 1 et 2). D'autres formes peuvent avoir des flancs rectilignes terminés par une lèvre simple arrondie comme les types R-POMP 15 et R-POMP 29 (Pl. 28 ; 148, n<sup>os</sup> 1 à 14 ; 150). La plupart de ces plats ont reçu un engobe interne rouge, plus ou moins épais. D'après N. Blanc, H. Leredde et A. Nercessian, la *patina*, qui peut être remplacée par la *patella*, peut faire office de moule, mais sans doute aussi de poêle à frire (*sartago*<sup>319</sup>), dans laquelle on cuit l'omelette au lait (Blanc, Leredde & Nercessian, 1996 : 143). Par sa morphologie, le plat à cuire est destiné à être enfourné et pourrait coïncider avec le développement de la consommation du pain chez les Romains (Bats, 1996b : 148). G. Pucci propose de l'identifier avec les *cumanae testae*<sup>320</sup> citées par Tibulle, Stace ou Martial (Bats, 1988 : 67-69). D'après M. Corbier, la *cumana* de Cumes est un type de *patella* [plutôt *patina*...] à vernis rouge fabriqué initialement en Campanie. Ces vases seraient utilisées indifféremment dans la cuisson sur le feu ou au four comme poêles, sauteuses ou plats à gratin, et pour le service (Corbier, 1989 : 143-144). Les préparations à base de fruits, de légumes, de poissons cuites dans la *patina* tiennent à la fois du flan car presque toujours liées aux œufs, et du gratin car souvent cuites sous une cloche à braise. Ceci implique une forme basse et largement ouverte. Elle peut aussi être employée dans une seconde étape de la préparation après que les ingrédients principaux ont subi une première cuisson dans le *caccabus* (ou la *patella*). On peut également mijoter à feu doux avec un couvercle ou poêler dans la *patina*. On identifie souvent la *patina* des auteurs antiques avec les célèbres « pompejanisch-roten Platten » (plats rouges pompéiens) dont l'engobe interne – et surtout les coups de flammes externes – atteste la fonction culinaire. L'engobe interne empêche les aliments d'attacher et surtout les odeurs de s'installer, préoccupation qui explique les injonctions à employer un *vas novum* (Blanc, Leredde & Nercessian, 1996 : 143). Selon Varron, la *patina* romaine ferait partie de la vaisselle de table (Bats, 1996b : 149). À Rome, un même plat peut être, semble-t-il, utilisé dans les deux cas, cuisson et service. Ceci pourrait expliquer le glissement de fonction, de la cuisine vers la table, des premières imitations de *patinae* produites par les potiers arvernes dès La Tène D2 (voir *supra* : Chap. 11, 2). Pour M. Bats, c'est peut-être une nécessaire adaptation du goût des Gaulois qui explique une certaine lenteur dans l'adoption de l'huile d'olive avant la conquête romaine (Bats, 1988 : 218). En est-il de même pour les pains, galettes et gâteaux cuits dans ces plats à cuire ?

318 *Testu* : couvercle d'argile, tuile ; *testuacium* : pain ou gâteau cuit dans un vase d'argile (selon le Gaffiot) ; d'après M. Bats : cloche à braise (Bats, 1996b : 147).

319 Le *sartago*, poêle à flancs courts munie d'une anse, est peu utilisé mais mentionné dans quelques recettes d'Apicius pour frire des morceaux de viande dans un mélange d'huile et de *garum* ; d'origine grecque, il est également utilisé pour frire le poisson (Bats, 1996b : 148). Formes plutôt rares, les poêles à collerette tripodes (Pl. 139) et les plats tripodes gaulois (Pl. 143), sans manche, remplacent-ils au *sartago* ?

320 *Testuacium* : pain ou gâteau cuit dans un vase d'argile (selon le Gaffiot), cuisson à l'origine certainement réalisée sous une cloche à braise (*testu*).

Les premières productions de plats à cuire italiques remontent au milieu du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. et elles ne se répandent hors d'Italie qu'au cours du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Dans le Nord de la Gaule, F. Vilvorder constate que la tradition des plats « peints » en rouge se maintient ensuite jusqu'au Bas-Empire (Brulet, Vilvorder & Delage, 2010 : 378-380). Pour elle, l'introduction de plats à vernis rouge pompéien destinés à l'enfournement de galettes de pain est liée à un mode d'alimentation typiquement italique (*ibid.* : 368).

Faut-il nécessairement voir dans l'adoption pour la cuisson de cette dernière forme en Gaule un indice d'acculturation des cuisiniers gaulois ?

Durant toute la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., les imitations indigènes claires et sombres de plats à engobe rouge sont cantonnés à la table. Ce n'est qu'à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. ou au début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., que les plats à enduit rouge, notamment la forme R-POMP 15 (Pl. 150) produite dans le Centre de la Gaule<sup>321</sup>, deviennent de véritables vases de cuisson.

Un engobe micacé interne peut aussi recouvrir certains plats gaulois qui dérivent de ces plats à cuire à engobe rouge et qui présentent des traces de flammes externes attestant une fonction culinaire (Pl. 149, n<sup>os</sup> 1 à 5). Cet engobe micacé, peut-être hérité des céramiques culinaires et de stockage de type Besançon, correspond semble-t-il à une adaptation du plat romain au marché gaulois. Contrairement aux productions italiques, les exemplaires arvernes à pâte micacée et à engobe interne rouge (peut-être lézoviens), bien qu'ayant une fonction culinaire, ne paraissent jamais accompagnées de couvercles adaptés et produits dans les mêmes ateliers. On peut penser qu'un cuisinier utilise le vase au four sans couvercle, ou qu'il utilise un second vase renversé comme couvercle.

Les auteurs antiques emploient plus souvent le terme de *patina*, sans que l'on puisse savoir exactement s'ils font allusion au faitout ou au plat à feu (Bats, 1996b : 148). Entre une *patina* à bord haut et une *patella* à bord bas, il est vraisemblable que les auteurs antiques non spécialistes de cuisine ont d'autant plus fini par confondre ces deux formes qu'elles finissent par devenir polyvalentes. Rien n'interdit en effet de faire mijoter un ragoût dans un plat à cuire couvert ou de faire cuire au four un gratin dans un faitout. Ce qui distingue les deux formes, *patella* et *patina*, outre la hauteur de la paroi, c'est peut-être avant tout la technique de montage des vases. En effet, si la *patina* est systématiquement montée la « tête en haut »<sup>322</sup>, la *patella*, à l'instar du *caccabus* à fond bombé, paraît quant à elle traditionnellement montée la « tête en bas », le potier tournant d'abord la paroi et terminant par le fond plus ou moins bombé<sup>323</sup> du vase (Pl. 126, n<sup>os</sup> 1 à 4). Le bord de la *patella* et sa gouttière interne sont ensuite dégagés par tournassage, lorsque la pâte a la texture cuir. Ceci pourrait être un élément de plus pour dire que la *patina* n'a pas la même origine que la *patella* (et le *caccabus*). Les deux vases, morphologiquement différents, ont pu évoluer parallèlement et petit à petit être utilisés pour des recettes très similaires.

Le fond bombé de la *patella* et du *caccabus* ne présente à mon avis pas de qualités mécaniques ou thermiques particulières, mais il facilite le positionnement du vase dans la braise, lors de la cuisson. Il suffit de poser le vase sur la braise et de l'enfoncer légèrement en tournant ; il est ensuite calé de chaque côté par les charbons incandescents. Un vase à fond plat est plus difficile à caler sans au préalable dégager une zone dans la braise du foyer pour qu'il soit

<sup>321</sup> D'après Chr. Goudineau la céramique à engobe interne rouge pompéien s'est si bien acclimatée en Gaule que les ateliers de sigillée, comme La Graufesenque (dès le début de sa production), produisent de tels vases (Goudineau, 1977 : 166-167). Si les premiers plats à engobe rouge de La Graufesenque s'inspirent effectivement des plats à cuire italiques, il ne semble pas que, à l'instar des premières imitations arvernes, leur fonction soit culinaire.

<sup>322</sup> Comme les pots à cuire et les assiettes, par exemple.

<sup>323</sup> Sorte de « dôme » que soutiennent la carène et la paroi souvent rectiligne. Monté à l'envers, un fond totalement plat s'affaisserait probablement sous son propre poids lors du tournage.

stable. La *patina* à fond plat peut éventuellement être posée à l'extérieur du foyer, au contact de la braise, mais elle paraît plutôt destinée à une cuisson au four.

#### 2.2.4. *Les couvercles*

Pour M. Bats, le couvercle (*operculum*) est plutôt rare sur de nombreux sites parce qu'il est interchangeable sur des vases différents de même diamètre, et parce que tout récipient plus ou moins plat peut être utilisé comme couvercle (Bats, 1996b : 148). Un grand couvercle en forme de cône surbaissé peut également s'adapter facilement à des vases de diamètre différent, sans risquer de tomber sous l'effet de l'ébullition d'un liquide, pourvu qu'il soit plus grand que l'ouverture du vase qu'il couvre.

Dans le bassin de Clermont, les couvercles en céramique sont également plutôt rares (Pl. 144 à 147). Comme M. Bats, je pense que l'on a pu utiliser des vases bas ouverts (assiettes, plats) pour couvrir les vases à cuire. Les couvercles métalliques, bien que recyclables, semblent encore plus rares sur les sites que les vases à cuire en bronze ou en cuivre. Des couvercles en bois des plus sommaires ont également pu être utilisés (pour la resserre surtout).

#### 2.2.5. *Les bouilloires*

Ce sont C. Batigne Vallet et A. Desbat qui ont mis en lumière l'utilisation, comme bouilloires pour chauffer les liquides de formes hautes fermées qu'ils ont d'abord qualifiées d'œnochoés. Celles-ci sont munies d'une anse et d'un bec « tréflé » obtenu par déformation du bord des vases (Batigne, Desbat, 1996 : 381). Les bouilloires sont destinées à faire bouillir et chauffer de l'eau (Pl. 29, n<sup>os</sup> g et h ; 33 ; 210 ; 211 ; 231). Ont-elles pu servir à faire chauffer d'autres liquides tels que du lait, de la soupe ?

Si l'on fait chauffer des liquides comme le lait ou un potage<sup>324</sup> dans une bouilloire, un dépôt gras peut se former sur la surface interne rugueuse du vase et donner mauvais goût aux liquides par la suite chauffés. Un tel dépôt est difficile à supprimer car le col des bouilloires est étroit, gênant le nettoyage de l'intérieur du vase. Il semble donc que ce soit avant tout de l'eau qui ait été chauffée dans ces vases.

Les bouilloires à bec tréflé du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. de Vaison-la-Romaine sont toujours fabriquées en céramique grise (Goudineau, 1977 : 154-157) et en céramique commune sombre à Roanne (Genin & Lavendhomme, 1997). À Lyon, les bouilloires sont toujours grises et ont une forme très trapue pendant l'époque augustéenne. Leur panse est fortement carénée et présente un diamètre maximal très supérieur au diamètre du goulot et au diamètre du fond. Les premières bouilloires cuites en mode A de Lyon datent de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Ces dernières ont un profil beaucoup plus doux qu'auparavant et une forme plus allongée (Batigne Vallet, 1999 : 141). Dès la première moitié du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., un certain nombre de bouilloires lyonnaises montrent que les potiers se sont inspirés des formes des bouilloires métalliques. Elles ne montrent plus une ouverture déformée avant cuisson en forme de « trèfle » mais c'est un bec en forme de gouttière qui a été modelé à partir de l'ouverture ronde (Batigne Vallet, 1999 : 141).

La quasi-totalité des bouilloires du col de Ceyssat présente une ouverture déformée avant cuisson afin de créer un bec verseur (Pl. 211, n<sup>os</sup> 1 à 3 ; 116 et 117 ; 118, n<sup>os</sup> 2 et 3 ;

<sup>324</sup> Fait de légumes bouillis et d'un bouillon gras.



122). On ne peut pas vraiment parler de bec « tréflé » pour ces bords au bec généralement peu marqué. La plupart des bouilloires du complexe cultuel du puy de Dôme<sup>325</sup> présentent une lèvre ronde à méplat oblique (souvent légèrement concave), un bec verseur obtenu par déformation de la lèvre, et une anse plate bilobée (à sillon longitudinal). Quelle que soit la pâte CC1 ou CC2 employée, et donc quel que soit le centre de production du vase, on note, au col de Ceysat, une apparente standardisation des bouilloires. La lèvre a un diamètre externe de 6 à 7 cm en moyenne, et l'anse, une largeur comprise entre 3 et 4 cm. Certaines « cruches » des Martres-de-Veyre sont pourvues d'un bec tréflé et sont comparables à des exemplaires trouvés à Clermont<sup>326</sup> (Romeuf, 2001 : 164). Il s'agit vraisemblablement de bouilloires.

On n'a la preuve qu'une cruche/bouilloire a servi à faire bouillir de l'eau que lorsque l'intérieur de la paroi de la panse est recouvert d'un dépôt calcaire résultant de la vaporisation d'une partie de son contenu (Pl. 33, n° h) (voir *supra* : Chap. 8, 5.2.2). Cependant, en milieu volcanique, une eau peu ou pas du tout calcaire a peu de chances de laisser un tel dépôt lors de l'utilisation d'une bouilloire. La forme des bouilloires comportant un goulot resserré est idéale pour l'ébullition de l'eau utilisée dans beaucoup de domaines, notamment pour l'hygiène alimentaire (voir *supra* : Chap. 8, 5.2).

### 2.2.6. Les pichets : une forme mixte ?

Les pichets sont des récipients hauts et fermés dont l'ouverture est plus large que celle des cruches et des bouilloires (Pl. 212 à 214). Ils sont destinés à contenir et à verser des liquides. Grâce à sa pâte siliceuse, le pichet peut, d'après C. Batigne Vallet, supporter l'action du feu et donc servir à réchauffer des liquides tels que du lait, du jus, des potages. Elle a toutefois rarement constaté la présence de dépôt calcaire à l'intérieur des pichets lyonnais qui attesterait leur utilisation comme bouilloires (Batigne Vallet, 1999 : 249). Un grand pichet à pâte CC1Or de la *villa* de Gannat-*Les Chazoux* présente des traces de feu en profondeur dans la pâte, très localisées près du fond, et des traces plus superficielles sur le col et la lèvre, à l'opposé de l'anse. Ces stigmates semblent bien indiquer que ce récipient a été utilisé comme bouilloire (Pl. 212, n° 6). L'un des pichets de Saint-Paulien-*Puits Cortial* a semble-t-il aussi pu servir à faire chauffer des liquides (Pl. 212, n° 3). Contrairement aux cruches, les pichets semblent présenter des pâtes plutôt grossières (CC1).

Les exemplaires de petite taille pouvaient être affectés à la table pour le service de l'eau et les grands exemplaires, moins maniables, comme celui de Gannat-*Les Chazoux*, pouvaient servir au puisage et au stockage de l'eau (Carponsin-Martin, 2002 : 446). À Lyon, le pichet serait une innovation gauloise qui daterait des premiers temps de la présence romaine (Batigne Vallet, 1999 : 152). Dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne, les pichets sont plutôt rares. Ceci peut s'expliquer par l'utilisation d'autres vases pour servir les liquides (cruches) et pour les réchauffer (bouilloire). Les cruches à col étroit et à anse unique, s'inspirant des formes italiennes, sont en outre produites et consommées depuis longtemps<sup>327</sup> dans le Centre de la Gaule, laissant peut-être peu de place à cette forme nouvelle, pourtant plus simple à produire. Bien souvent, les pichets ressemblent à des pots à cuire sur lesquels le potier a développé le col (plus haut et un peu plus resserré), collé une anse et parfois modelé un bec verseur, mais

<sup>325</sup> Temple de Mercure au sommet du puy de Dôme et secteur cultuel de l'agglomération du col de Ceysat au pied du volcan (zone 2).

<sup>326</sup> Wittmann, 1989 : n° 639 (Pl. 211, n° 7).

<sup>327</sup> La Tène finale.

ce n'est pas systématique. En outre, comme les bouilloires et les pots à cuire, les pichets à pâte grossière (CC1 ou CCmodeB) ne présentent pas de pieds annulaires et de bords complexes tournassés, ce qui réduit d'autant plus le temps de fabrication.

Seul un type de pichet de table dit « pichet de Gergovie », en céramique grise plutôt fine, à surface lustrée et décorée à la molette, est fréquent dans le Nord du Massif Central à La Tène D2b et à l'époque augustéenne (voir *infra* : Chap. 10, 3.1). Ces pichets gris correspondent à des vases service et éventuellement à des vases de stockage de liquides en resserre.

### 2.2.7. Les vases à feu et leur position dans le foyer

Selon N. Blanc, H. Leredde et A. Nercessian, le foyer élémentaire, situé au centre des maisons gauloises a dû prédominer. Celui-ci s'oppose au plan de cuisson romain maçonné (potager) que l'on rencontre par exemple à Pompéi, et sur lequel on dispose des braises et les marmites à fond souvent bombé (*caccabi* et *patellae*) placées sur des trépieds ou directement calées dans la braise. Il faut bien garder à l'esprit que les potagers se rencontrent surtout dans les cuisines de maisons de notables et dans les *popinae* et *tabernae*. Pour les foyers élémentaires d'habitations moins riches, soit on suspendait les marmites, avec une crémaillère, à une potence métallique directement au-dessus du foyer, soit on utilisait des grils sur lesquels on posait les vases à fond plat.

En l'absence de système de suspension ou de support, l'usage des marmites tripodes – beaucoup plus rare en Italie – trouve peut-être sa justification (Blanc, Leredde & Nercessian, 1996 : 143-144). Comme les vases métalliques, les grils en fer étaient recyclables et se retrouvent donc rarement en fouille. La suspension avec une crémaillère n'est réalisable qu'avec les chaudrons ansés ou présentant un autre système de fixation. Pour les foyers simples, souvent de taille réduite et aménagés à même le sol avec de simples *tegulae* ou bâtis en argile, il est vraisemblable que les vases, marmites tripodes et pots à cuire, étaient positionnés directement dans les braises ou en bordure du foyer, en fonction de la température recherchée, de la vitesse et du temps de cuisson des aliments. Lorsqu'elle n'a pas de pieds, la marmite gauloise, comme le *caccabus* romain, peut être enfoncée directement dans la cendre chaude jusqu'au rebord pour une cuisson lente sans surveillance. Pour N. Blanc, H. Leredde et A. Nercessian, le rebord large, présent au sommet de certains exemplaires, voire au milieu de la panse<sup>328</sup>, facilite la prise en mains du vase chaud. Comme pour le pot à cuire au col reserré, ce bord développé ou cette collerette peuvent permettre d'extraire le vase des braises, en le soulevant à l'aide de deux tiges de fer ou de bois.

La marmite ne se conçoit pas sans un couvercle, qui peut être spécialement adapté à son diamètre et à la forme de son rebord. Une lèvre plate, large et bien détachée permet de recevoir n'importe quel couvercle qui se placera naturellement au bon niveau de son profil (Blanc, Leredde & Nercessian, 1996 : 145). Les marmites du bassin de Clermont présentent presque systématiquement des pieds permettant de les poser directement dans ou près des braises du foyer (Pl. 133 à 138). Certains couvercles découverts avec des marmites présentent la même pâte et paraissent bien adaptés à la forme et au diamètre de leur bord (Pl. 133, n<sup>os</sup> 6 et 7 ; 138, n<sup>o</sup> 1). Ils ont vraisemblablement été fabriqués en même temps qu'elles. Le potier doit en effet fabriquer à la fois une marmite et le couvercle qui la recouvrira parce que l'argile des deux vases

<sup>328</sup> Il doit s'agir de la collerette presque systématiquement présente sur les marmites tripodes semblables à celles du bassin de Clermont et de la Grande Limagne.



doit se rétracter, de la même manière, durant leur séchage. S'ils sont tournés séparément, après cuisson, le couvercle risque de ne plus être adapté à la marmite.

### 2.3. Les vases de stockage et de transport

Transporter et stocker nécessitent des pâtes particulières adaptées aux contraintes mécaniques liées au poids de récipients parfois grands, à leur déplacement<sup>329</sup> dans une resserre ou un entrepôt, et à leur transport quand ils sont remplis de denrées. En effet, lors de leur montage, avant même leur cuisson, les grands vases aux parois épaisses risquent de s'affaisser sous leur propre poids. Pour résister de façon optimale à ces contraintes mécaniques, de grands vases, lourds et volumineux, doivent avoir des parois relativement épaisses. Pour ce faire, le potier doit systématiquement inclure une forte proportion de dégraissant, d'abord pour donner un squelette à la pâte lors du montage du vase et ainsi éviter qu'il ne s'affaisse sous son propre poids, ensuite pour faciliter son séchage avant cuisson (évaporation de l'eau), et enfin pour améliorer la répartition de la chaleur dans tout le vase lors de sa cuisson et ainsi éviter les chocs thermiques. C'est d'autant plus important que de très grands vases comme les *dolia* devaient être cuits individuellement dans des fours rudimentaires et leur volume rendait difficile la conduite de la cuisson, notamment en ce qui concerne la maîtrise de la température du four.

#### 2.3.1. Les *dolia*

Dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne, le *dolium* est l'une des très rares formes encore modelées au Haut-Empire (Pl. 160 à 163 ; 225). Cette forme, étant donné sa grande taille, ne peut être tournée. Comme le *dolium* romain, elle est donc constituée de l'assemblage de plaques d'argile collées les unes aux autres puis lutées et raclées au peigne, afin d'égaliser l'épaisseur des parois. Des traces courbes de raclage au peigne sont à noter sur les surfaces interne et externe et sont semblables à celles observées sur les pots modelés de cuisson et de stockage de La Tène finale. J. Cabotse classe dans les *dolia* l'ensemble des grandes « jarres » à parois peignées, à rebord épais et horizontal, dont la forme et le volume se rapprochent du *dolium* romain (Cabotse, 1968 : 66). Pour lui, l'origine des *dolia* de la région roannaise, semblables aux exemplaires arvernes, est double. Ils dérivent à la fois des grands vases gaulois à surface peignée de La Tène finale et des vases romains dont la forme, mais aussi la technique de cuisson, s'inspirent (*ibid.* : 66). Pour P. Bet et A. Delor, ces grands vases de stockage sont d'influence plutôt gauloise et sont éloignés des modèles de Narbonnaise ou d'Italie (Bet & Delor, 2002 : 235). Les premiers *dolia* du bassin de Clermont sont semble-t-il cuits en mode B ou plutôt en mode B' à l'époque augustéenne, comme les vases de stockage modelés de tradition indigène. Par la suite, ils sont systématiquement cuits en mode A. Une même pâte grossière très micacée orangée à surface beige (CC1 MIC org de Combronde-*Sous le Coudert II*) semble avoir servi à fabriquer une bonne partie des *dolia* rencontrés dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne (Pl. 36). Les *dolia* présentent le plus souvent un bord à marli très développé et un décor de cordons sur la panse (Pl. 161). Ces bandes de renfort factices en léger relief (Pl. 162, n° 6), indiqueraient que les *dolia* du Centre de la Gaule

<sup>329</sup> Le grand bord à marli des *dolia* gaulois pourrait peut-être permettre de les déplacer plus facilement à vide.

se sont inspirés de récipients en bois (Bet & Delor, 2002 : 235). Ce cordon d'argile peut être rapporté et large (entre 3 et 4 cm) ou bien alors double (2 cordons étroits parallèles pincés)<sup>330</sup>.

Ces *dolia* du Centre de la Gaule semblent dériver de formes de la céramique indigène de type Besançon, dont la pâte est également très micacée et souvent recouverte d'un engobe micacé (Pl. 159 et 225). Certains ateliers produisant cette céramique à La Tène finale et à l'époque gallo-romaine précoce ont pu par la suite fabriquer ces grands vases de stockage, au Haut-Empire. Certains grands pots modelés du bassin de Clermont et de la Grande Limagne (Pl. 157 et 158) peuvent également avoir servi de prototypes à la fabrication de ces *dolia* au bord à marli plus ou moins développé (Pl. 160 et 161). De grandes jattes/bassines présentant le même bord à marli et les mêmes gorges et baguettes décoratives que les *dolia* ont aussi été produites dans les mêmes ateliers (Pl. 164, n° 1).

### 2.3.2. Les pots de stockage tournés

Le pot (*olla*) peut être employé comme récipient de stockage pour les conserves de fruits ou les produits en saumure, au même titre que les amphores (Blanc, Leredde & Nercessian, 1996 : 143). Des pots à pâte réfractaire grossière (de type CC1 surtout), à la forme proche de celle des pots à cuire – mais plus grands – sont utilisés dans le bassin de Clermont, vraisemblablement pour le stockage de denrées (Pl. 26, n°s 7, 8, 10 à 12 ; 27 ; 180, n° 2 ; 220). Dans certains ateliers, parallèlement à la production de pots tournés de module plutôt réduit réservés à la cuisine, ont été fabriqués des exemplaires de plus grand volume, destinés à la resserre, et peut-être aussi au transport. Morphologiquement, ils ressemblent beaucoup aux pots à cuire et présentent les mêmes pâtes siliceuses grossières, parfois abondamment dégraissées. On ne retrouve presque jamais de couvercles pouvant s'adapter aux grands vases de stockage (*dolia* modelés et pots tournés) découverts dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne. Sur de tels récipients, des couvercles en matériau périssable (bois, cuir tendu, boyau, tissu) ont pu être utilisés.

### 2.3.3. Les amphores gauloises

Dès La Tène finale, sont produites, dans le bassin de Clermont, de grandes cruches à deux anses à pâte claire, engobée en blanc ou non, que l'on serait tenté de qualifier d'amphores, ou du moins d'amphorettes, étant donné leur paroi peu épaisse (Pl. 197 ; 198, n°s 1 et 2 ; 199, n°s 1, 2, 7, 25 à 29 ; 200, n°s 1 à 3 et 7 ; 232). De grandes cruches contemporaines à une seule anse, à pâte claire, engobée ou non, pourraient avoir la même fonction (Pl. 200, n°s 4 à 6 ; 201 ; 202). La grande taille de certains exemplaires autorise le stockage en resserre de denrées liquides, voire leur transport, notamment pour les exemplaires à deux anses ; ces dernières facilitant le déplacement du vase et son vidage.

Durant tout le Haut-Empire, de grandes cruches à deux anses souvent qualifiées d'amphorettes par les chercheurs auvergnats (Delage, 2002 : notices 2 et 3 ; Alfonso & Blaizot [dir.], 2004 : tabl. IV ; Vallat & Cabanis, 2009 : 178-181) sont produites en céramique claire à pâtes grossière (CC1) et surtout en céramique claire à pâte grossière recouverte d'un engobe lie-de-vin (CRG) (Pl. 217 à 219 ; 232). Ces dernières, produites en quantité, pourraient avoir

<sup>330</sup> Les cordons rapportés sont collés sur une surface préalablement raclée au peigne ou non encore lissée (Pl. 162, n° 6). Les cordons étroits ne sont pas préalablement préparés et collés, mais modelés à partir de la surface du vase.

servi à transporter du vin (Delage, 2002 : notice 2 ; Vallat & Cabanis, 2009 : 178) produit localement, ou à transvaser du vin importé dans de grandes et lourdes amphores, d'Italie, d'Espagne ou de Gaule du Sud. Leur col en forme d'entonnoir est en effet très adapté pour une telle opération. En revanche, il l'est d'autant moins pour vider l'amphorette qu'une collerette est souvent présente à l'intérieur du col dans le prolongement du bord à marli (Pl. 217, n<sup>os</sup> 1, 3 et 5).

Des amphores ressemblant davantage aux contenants importés de Narbonnaise, d'Italie ou d'Espagne sont également produites régionalement, en moins grande quantité semble-t-il (Pl. 215 et 216). Un fragment de grosse anse bilobée appartenant à une amphore (de type G. 5 ?) du site de Combronde-*Sous le Coudert II* présente la même pâte (CC1 LIS mar) que des vases de table et de cuisine du site produits localement (Pl. 68). Au col de Ceysnat, dans le secteur du puy Lacroix (zone 1), j'ai pu observer un fragment d'anse d'amphore Dr. 2/4 présentant une pâte grossière de type CC1 et recouverte d'un engobe rouge-orangé. Il pourrait bien s'agir d'une production régionale (Pratdessus, 2003b : 149-150).

#### 2.3.4. *Les cruches : vases de table... et de resserre*

Les cruches sont des vases à col plutôt étroit destinés au service des liquides, ou éventuellement utilisés pour transporter et conserver en resserre des denrées liquides (Pl. 195 ; 196 ; 198, n<sup>o</sup> 3 ; 199, n<sup>os</sup> 8, 10 à 24 ; 201 à 209 ; 229 ; 230). Comme C. Batigne Vallet<sup>331</sup>, je réserve le terme de cruche aux seuls vases de service (par opposition aux bouilloires) du bassin de Clermont et de la Grande Limagne qui, contrairement à celles de Lyon, ne sont presque jamais fabriquées avec des pâtes calcaires. Les fonds observés, systématiquement annulaires, indiquent que l'on a bien affaire à des vases à la fabrication soignée destinés à la table et pour certains, à la resserre et à la table. L'anse unique plate est assez plate, plus large qu'épaisse, et systématiquement creusée d'un ou plusieurs sillons longitudinaux. Elle prend naissance sous la lèvre et se rattache sur l'épaule. Sur de rares exemplaires, l'anse moulurée a été moulée avant d'être collée sur le vase. Il semblerait qu'il existe des moules cannelés utilisés pour donner leur forme polylobée à certaines anses. Avant d'être collées sur les cruches, la majorité des anses de cruches semblent toutefois avoir été réalisées sur le tour<sup>332</sup>. La surface externe peut présenter un engobe de couleur blanche (CB) ou rouge (*terra rubra*). On retrouve parfois les mêmes formes avec ou sans engobe (exemple : Pl. 195 ; 201 ; 202). Les cruches de service à une anse du bassin de Clermont et de la Grande Limagne sont exclusivement cuites en mode A. Elles sont généralement fabriquées à partir de pâtes fines à semi-fines (de type CC2, CC3), engobées ou non (Pl. 37, n<sup>os</sup> a à j ; 195 ; 196 ; 199 ; 204 ; 205 ; 207 ; 229).

Les cruches de grand module ne sont pas des vases de service mais sont destinées au stockage<sup>333</sup> ou au transport de liquides et elles peuvent parfois présenter une pâte plus grossière (CC1) (Pl. 201, n<sup>o</sup> 2). Les exemplaires à deux anses, également dévolus au stockage et au transport, peuvent être qualifiés d'amphorettes. Lezoux a apparemment produit des exemplaires à pâtes fines à semi-fines de type CC2 à surface lustrée et d'autres, avec la même pâte, à engobe blanc (CB). Aux Martres-de-Veyre, J.-R. Terrisse a signalé un grand nombre de

<sup>331</sup> Batigne Vallet, 1999 : 139.

<sup>332</sup> Le potier monte sur le tour un cylindre lisse creux qu'il tournasse ensuite, sur toute sa hauteur, afin de dégager des moulures horizontales, parallèles et régulièrement espacées. Il découpe ensuite ce cylindre, dans le sens de la hauteur, en « tronçons » plus ou moins larges, qui constitueront autant d'anses moulurées.

<sup>333</sup> Après ouverture d'une amphore à vin ou à huile, on peut penser que le contenu est transvasé dans des récipients plus petits, plus facilement déplaçables, et stockables dans la resserre (des pots, des pichets et des cruches).

cruches en terre jaunâtre assez grossière, d'une vingtaine de centimètres de hauteur (Terrisse, 1968 : 123-124). Dans les fouilles réalisées par A.-M. Romeuf, même si les fragments de cruches sont assez nombreux, aucun profil complet n'a été retrouvé. J.-R. Terrisse et A.-M. Romeuf ne précisent toutefois pas s'il s'agit de productions de l'atelier. Les cruches mises au jour ont une pâte semi-fine, ou plus grossière, et des parois relativement minces. Elles sont, sauf exception, cuites en mode A et de couleur claire. La plupart ont des formes très proches de leurs homologues à pâtes fines, mais certaines, pourvues d'un bec tréflé, sont comparables à des exemplaires trouvés à Clermont (Romeuf, 2001 : 164). Pour ces dernières, il pourrait s'agir plutôt de bouilloires que de cruches de service.

### 3. APPROCHE CHRONOTYPOLOGIQUE : RÉFLEXION SUR L'ORIGINE ET L'ÉVOLUTION DES FORMES

#### 3.1. *Dater les céramiques de transport, de stockage et de cuisine*

À la fin des années 1940, pour J.-J. Hatt, la « céramique commune » constitue « l'ensemble de la céramique à l'exception des types particuliers que sont les amphores et la sigillée ». Il pense alors que dater un site à l'aide de la « céramique commune » est peu envisageable car seules les amphores et la sigillée, de par leur « origine industrielle », permettent une « détermination sûre et une datation inscrite dans un laps de temps court » (Hatt, 1949). Toutefois, même si ces céramiques dites communes ne se prêtent pas à autant de précision que les céramiques de table, il note qu'« une évolution constante est décelable dans ces productions et que certaines formes sont propres à caractériser une époque » (Hatt, 1949 ; Cabotse, 1968 : 33). Pour preuve, J.-J. Hatt est l'un des premiers chercheurs à réaliser une comparaison entre les céramiques du site d'Aulnat-Sud (Aulnat-*Gandaillat*, III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. av. J.-C.) et les céramiques gallo-romaines précoces du site de Gergovie (seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) (Hatt, 1945). Il s'est intéressé à la céramique campanienne d'Aulnat et à la sigillée de Gergovie, mais également aux productions indigènes, vases de table et vases de stockage et de cuisson, tournés comme modelés, dont il décrit l'évolution des pâtes et des techniques de montage après la conquête romaine (Hatt, 1945 : 157-158). Hors de tout contexte de production, à l'occasion de l'étude d'un ensemble céramique issu d'un site de consommation, un chercheur peut aujourd'hui croiser les informations que fournissent les monnaies, fibules et autres artefacts métalliques et bien sûr, les différentes productions céramiques bien étudiées, mises au jour dans un même niveau archéologique. La consommation des céramiques à pâtes grossières et semi-fines associées à des céramiques de table dont la chronologie de production est assez bien connue, peut donc à son tour être approximativement datée.

#### 3.2. *Synthèse chronotypologique : des datations somme toute relatives*

Il faut garder à l'esprit que les datations proposées pour les différentes formes étudiées sont avant tout fondées sur la présence/absence de céramiques de table – campanienne, sigillée, céramique à parois fines engobées, céramique métallescente notamment – dont les

chrono-typologies ont été assez précisément établies à partir d'ensembles mis au jour sur les sites même de leur fabrication et pour lesquelles on dispose d'un phasage fin de l'évolution de la production. Ce qui peut être connu pour ces céramiques, c'est le début et la fin de la fabrication (durée de production) de chacune des formes produites. Une incertitude persiste donc en ce qui concerne la durée de leur consommation<sup>334</sup>, et bien plus encore en ce qui concerne la production et la durée de consommation des céramiques moins connues qui leur sont associées dans un même niveau archéologique. Pour les ensembles que j'ai étudiés, aucun critère numismatique, dendrochronologique ou historique ne m'a permis de recouper les datations fournies par les seules céramiques de table. Dans un niveau archéologique qui a livré des céramiques à pâtes grossières et semi-fines, les céramiques de table bien connues permettent néanmoins d'avoir une idée sur la datation envisageable de constitution du niveau<sup>335</sup>. Lorsque les céramiques sont abondantes et variées, il est possible d'affiner le calage chronologique de cette constitution. Les céramiques de transport, et surtout de stockage et de cuisine, étant souvent abondantes sur les sites antiques, on peut penser que l'on cassait beaucoup ces types de productions et que ceux-ci n'avaient pas une durée de vie très longue. Les vases à cuire ont en effet une pâte qui s'altère rapidement à cause de passages répétés sur le foyer et qui finit par ne plus résister aux chocs thermiques<sup>336</sup>. Pour les céramiques de transport, de stockage et de cuisine, l'idéal serait, comme pour la sigillée, de travailler à la fois sur les sites de consommation et sur les ateliers de production, afin de caler plus précisément la production d'une forme, d'un type de traitement de surface ou d'un type de cuisson.

### 3.3. Les céramiques grossières modelées

Ces productions de tradition indigène, bien qu'assez rapidement balayées par les productions tournées claires à pâtes grossières (de type CC1) dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.<sup>337</sup>, intéressent la consommation céramique du Haut-Empire en cela qu'elles sont semble-t-il à la base de la production standardisée des *dolia* à pâte micacée si courants dans le bassin de Clermont et la Grande Limagne. Certaines productions tournées du Haut-Empire semblent également assez clairement dérivées des formes de céramique modelée laténienne.

#### 3.3.1. Les pots modelés de tradition indigène

##### – Forme la plus fréquemment rencontrée

Dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., qu'ils soient de stockage ou de cuisson, les pots sont de plus en plus souvent tournés<sup>338</sup>. Dans la fosse F62 de Gannat-*Les Chazoux* (40/30 av. J.-C.), sur 37 pots, 25 sont déjà tournés. Les céramiques modelées de tradition indigène

<sup>334</sup> Leur consommation peut s'étaler sur une période beaucoup plus grande.

<sup>335</sup> Il est possible de proposer un *terminus post quem* (ou date plancher), date avant laquelle une couche archéologique n'a pas pu se former, en principe donné par l'élément daté le plus récent contenu dans la couche, et parfois, un *terminus ante quem* (ou date plafond), date après laquelle une couche archéologique n'a pas pu se former.

<sup>336</sup> L'éclat de surface sur la panse de l'un des pots à cuire de la fosse F75 de Gannat-*Les Chazoux* semble l'attester (Pl. 35, n° 2c).

<sup>337</sup> Probablement à l'époque augustéenne.

<sup>338</sup> À La Tène D1b et à La Tène D2a (première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.), la céramique grossière est majoritairement modelée et cuite en mode B'. À La Tène D2b (troisième quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.), le façonnage au tour progresse fortement et concerne la moitié des récipients en céramique grossière, majoritairement cuite en mode B'. Dans le dernier quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., les récipients de stockage et pots à cuire ovoïdes en céramique grossière sont indifféremment

semblent même avoir totalement disparu au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Seules quelques formes telles que les jattes/terrines de forme ovale et les *dolia* ne peuvent être montés au tour eu égard à leur forme particulière pour les unes, à leur grande taille pour les autres.

Autour du milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (La Tène D2), si certains pots de stockage et de cuisson présentent encore les caractères des pots modelés de La Tène finale (Pl. 151 ; 152, n<sup>os</sup> 1 à 3 ; 153 ; 154 ; 156 ; 157 ; 158, n<sup>os</sup> 1 à 3), d'autres semblent davantage s'inspirer de productions tournées. Ces derniers d'un module généralement inférieur à celui des pots traditionnels, présentent une épaule bien marquée et un véritable col plus ou moins vertical duquel se détache un bord plus ou moins débordant (Pl. 152, n<sup>os</sup> 4 à 10 ; 155, n<sup>os</sup> 1 à 6 ; 158, n<sup>os</sup> 4 à 6). Les traitements de surface (panse raclée au peigne, col et lèvre lustrés) et les modes de cuisson (modes B et B') restent quant à eux similaires à ceux des autres pots modelés.

– Description des caractéristiques morphologiques et technologiques des exemplaires étudiés<sup>339</sup>

Les formes rencontrées sont caractérisées par :

- Un fond apparemment toujours plat et une paroi presque rectiligne formant un angle important avec le fond (Pl. 151, n<sup>os</sup> 6 et 7 ; 153, n<sup>o</sup> 1 ; 155, n<sup>os</sup> 4 à 6 ; 156, n<sup>os</sup> 3 à 5),
- Une surface externe généralement peignée jusqu'au niveau de l'épaule<sup>340</sup>. (Pl. 151 à 158)

Un pot de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. se distingue des autres pots modelés par la forme de son bord :

- Après un col bien marqué, le bord en amande (ou bourrelet) déborde largement vers l'extérieur du vase. Il présente souvent une légère gorge interne. (Pl. 157 et 158)

– Datation des niveaux ayant livré les exemplaires rencontrés

- Pots à lèvre en amande et gorge interne de la *villa* de Gannat-*Les Chazoux* : (Pl. 158, n<sup>o</sup> 2) : 40-30 av. J.-C. Un des exemplaires du site pourrait dater du dernier quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. La fosse F62 datée des années 40-30 av. J.-C. a également livré des pots très frustes de petite taille (Pl. 156, n<sup>os</sup> 6 à 10). La facture grossière et la forme très simple de ces vases pourraient correspondre à la disparition progressive des productions modelées – notamment de petite taille – concurrencées par les céramiques communes tournées qui se multiplient alors (Pl. 165, n<sup>os</sup> 1 à 13 ; 166). La découverte dans cette même fosse de jattes modelées de facture grossière<sup>341</sup> irait dans le même sens,
- Pots à lèvre en amande et gorge interne de Cournon-*Sarliève* : Pl. 157, n<sup>o</sup> 1 : 3<sup>e</sup> quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (La Tène D2b),
- Pots à lèvre en amande et gorge interne du Cendre-*Gondole* : Pl. 157, n<sup>os</sup> 3 à 6 : 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> quarts du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (La Tène D2a et D2b).

modelés ou tournés. Vers 10 av.-10 apr. J.-C., la céramique grossière est majoritairement réalisée au tour et cuite en mode A ou B' (Deberge *et al.*, 2006b : 71, 73, 77, 80 et 82).

<sup>339</sup> Caractéristiques morphologiques (lèvre, fond, anse, carènes...) et caractéristiques technologiques (couleur à la cuisson, montage du vase, traitement des surfaces...).

<sup>340</sup> Le raclage au peigne permet d'affiner la paroi et d'égaliser la surface du vase. Sur de tels vases utilitaires, les traces du peigne ne sont pas effacées par lissage ou lustrage ; la panse reste brute de montage. Seuls le col et le bord sont lustrés.

<sup>341</sup> Parois épaisses, forme très simple, surfaces traitées grossièrement, cuisson primitive (voir *supra* : Chap. 9, 2.1.2) (Pl. 130, n<sup>os</sup> 3, 5 à 7, 9 à 11, 13).



C'est semble-t-il dans la 1<sup>ère</sup> moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. que se développe la production de pots modelés présentant un véritable col séparant l'épaule du bord proprement dit (Pl. 151 ; 157 ; 158), peut-être sur le modèle romain (Pl. 155, n<sup>os</sup> 7 et 8).

– Origine, antécédents de ces formes  
(forme indigène, forme importée)

Les pots modelés à cuire et de stockage du début de l'époque romaine sont hérités de leurs homologues indigènes de La Tène finale, qui sont majoritairement modelés et cuits en mode B ou B'. Toutefois, il semble bien que certaines formes modelées s'inspirent directement des exemplaires tournés contemporains (Pl. 155, n<sup>os</sup> 1 à 6).

– Évolution de ces formes

**Evolution morphologique de l'ensemble de ces formes**

Il semble que les pots modelés de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. ont tendance à avoir un col bien marqué et une ouverture plus étroite que leurs homologues de La Tène finale, peut-être au contact des pots romains, tournés. Autour du milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. le module des pots à cuire paraît changer sensiblement. Qu'ils soient modelés ou tournés, ils sont dorénavant plus petits (Pl. 224 à 226). Est-ce le modèle romain (Pl. 226) qui dicte désormais la taille et la forme des pots à cuire gaulois ? Le tournage, que les potiers gaulois sont en train d'adopter pour les céramiques à pâtes grossières, ne permet-il peut-être pas encore le montage de pots plus grands. Les pots de stockage restent modelés à cette époque.

**Evolution des traitements de surface et des décors de cette forme**

Aucune évolution notable des traitements de surface et des décors.

– Proposition de chronologie des exemplaires étudiés,  
de leurs antécédents, de leurs dérivés

Les pots modelés dits de type Besançon (Pl. 159) que l'on rencontre fréquemment à La Tène finale dans l'extrême Nord du territoire arverne et surtout en territoire éduen, se rencontrent encore dans des niveaux augustéens.

Au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., d'autres formes de la céramique de type Besançon sont toujours produites, mais elles peuvent être tournées et présenter une pâte CC1 (Pl. 127, n<sup>o</sup> 4 ; 128 ; 129, n<sup>os</sup> 6 et 7). Ces productions modelées particulières (céramique de type Besançon) sont toutefois rares dans le bassin de Clermont, et ce, même avant la période romaine.

Dans le bassin de Clermont, les autres productions modelées paraissent très tôt disparaître totalement, c'est-à-dire à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. ou au début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

– Fonction des exemplaires rencontrés

Les grands exemplaires modelés rencontrés semblent plutôt correspondre à des pots de stockage alors que les plus petits seraient des pots à cuire.

– Éléments de comparaison en dehors du bassin de Clermont  
et de la Grande Limagne

- À Roanne, c'est entre les années 30 et 70 apr. J.-C. (horizon 8 de Roanne) que disparaissent les pots de type Besançon (Genin & Lavendhomme, 1997 : 110). Bien au-delà du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., on trouve encore des vases de stockage à bord mouluré, dérivant vraisemblablement de la céramique de type Besançon, dans l'horizon 10 (110-150 apr.



J.-C.) et peut-être même dans l'horizon 11 de Roanne (150-180 apr. J.-C.) (Genin & Lavendhomme, 1997 pl. 86 et 107),

- À Lyon, vers 10 av. J.-C., tous les vases sont tournés. Vers 40 av. J.-C., le pourcentage de céramiques culinaires modelées était encore de 68 % (Batigne Vallet, 1999 : 471),
- Au Haut-Empire, dans certaines régions, alors que l'ensemble de la production céramique était tournée, des céramiques modelées ressemblant beaucoup aux vases de tradition indigène de La Tène finale font parfois leur réapparition. C'est le cas chez les Lémovices, où à la fin du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., réapparaissent des céramiques grossières modelées à pâte au dégraissant abondant et à surface peignée. Leur couleur peut varier de l'orange au gris ou au noir, non seulement d'un vase à l'autre mais aussi sur un même vase. Ces caractères techniques ainsi que la morphologie des vases rappellent à G. Lintz les formes lémovices de La Tène. Ces céramiques vraisemblablement produites localement, sont toutes des jattes ou des pots (Lintz, 1989 : 283). Ces vases ont vraisemblablement été cuits en mode B' dans un four des plus simples (cuisson primitive), comme à La Tène finale.

– Formes rares, formes proches, variantes

Des pots modelés à pâte grossière de la *villa* de Gannat-*Les Chazoux* (Pl. 155, n<sup>os</sup> 2 et 3), du site de Malintrat-*Chaniat* (Pl. 155, n<sup>o</sup> 5) et du faubourg de l'*oppidum* du Cendre-*Gondole* (Pl. 155, n<sup>o</sup> 6) paraissent se rapprocher morphologiquement de leurs premiers homologues tournés (Pl. 165).

### 3.3.2. *Les dolia : une origine méditerranéenne ?*

– Forme la plus fréquemment rencontrée

Les *dolia* du Centre de la Gaule sont de grands pots de stockage modelés produits semble-t-il régionalement. La plupart des *dolia* rencontrés présente un bord à marli plat, plus ou moins oblique et très développé (Pl. 36 et 161). Quelques exemplaires fabriqués avec les mêmes pâtes que les précédents ont un bord en bourrelet moins développé (Pl. 160).

– Description des caractéristiques morphologiques et technologiques des exemplaires étudiés

Bien que modelés, les *dolia* du bassin de Clermont et de la Grande Limagne sont des formes très standardisées que l'on rencontre sur la plupart des sites, au Haut-Empire (Pl. 161 à 163).

Ils sont caractérisés par :

- Un bord à marli plat, plus ou moins oblique et très développé permettant peut-être d'avoir une bonne prise lorsqu'on veut transporter ou déplacer le récipient, à vide. Plein, il est à mon avis difficile de le déplacer,
- Le bord est presque systématiquement souligné par une gorge interne,
- Les *dolia* n'ont pas de col. Le bord à marli est fixé directement sur le haut de l'épaule,
- L'épaule prolongeant la panse, peu marquée, est presque systématiquement matérialisée par un léger épaulement (Pl. 161) et une gorge, ou une fine baguette soulignée par deux gorges (Pl. 162, n<sup>o</sup> 3 ; 163, n<sup>os</sup> 8 et 9),
- La panse présente apparemment toujours des cordons, en relief et régulièrement espacés (Pl. 161 ; 162, n<sup>os</sup> 3 et 6). Un cordon rapporté peut être simple et large (entre 2 et 3 cm) ou bien composé de deux baguettes parallèles en relief de moins d'1 cm de large